

Crédit Du Maroc S.A.



NOTE D'INFORMATION

AUGMENTATION DE CAPITAL PAR CONVERSION OPTIONNELLE DES DIVIDENDES DE L'EXERCICE 2010 EN ACTIONS NOUVELLES CDM

Nombre Maximum d'Actions à Emettre : 288 427 Actions

Prix d'Emission : 810 DH

Valeur Nominale : 100 DH

Montant Maximum de l'Opération : 233 625 870 DH

Période de l'exercice de l'option : Du 25 juillet 2011 au 19 août 2011 Inclus

EMISSION RESERVEE AUX DETENTEURS D'ACTIONS CDM (coupon 2010 attaché)

Conseiller Financier et Coordinateur Global



Organisme chargé de l'enregistrement



Organisme Centralisateur



Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM N°03/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du DAHIR portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières –CDVM- et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 12 Juillet 2011, sous la référence N° VI/EM/018/2011.

Abréviations et Définitions

AGO	Assemblée Générale Ordinaire
ALM	Asset Liabilities Management
ANAPEC	Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences
AWB	Attijariwafa Bank
BCP	Banque Centrale Populaire
BIT	Banque Internationale de Tanger
BFI	Banque de Financement et d'Investissement
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BRD	Banque de Réseau et de Détail
BC	Bourse de Casablanca
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CA.sa (France)	Crédit Agricole sa. (France)
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CDMC	Crédit du Maroc Capital
CDML	Crédit du Maroc Leasing
CDMP	Crédit du Maroc Patrimoine
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CPC	Comptes Produits et Charges
DEA	Diplome d'Etudes Approfondies
Dh	Dirham
DSI	Direction des Systèmes d'information
FCP	Fonds Commun de Placement
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
GRD	Gestion de Relation à Distance
IFRS	International Financial Reporting Standards

IS	Impôt sur les Sociétés
Kdh	Mille Dirhams
Mdh	Million de Dirhams
MEE	Mise en équivalence
Md dh	Milliards de Dirhams
NAP	Nouvelles Activités et Produits
Nb	Nombre
ND	Non Disponible
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
RNPG	Résultat net part du groupe
ROE	Return On Equity
SA	Société Anonyme
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SI	Système d'Information
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIFIM	Société Immobilière et Financière Marocaine
TCN	Titres de créances négociables
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VCT	Volatilité à Court Terme
VLT	Volatilité à Long Terme

Sommaire

<i>Avertissement</i>	6
<i>Préambule</i>	7
Section I - Attestations et coordonnées	8
I. Directoire	9
II. Commissaires aux Comptes	9
III. Conseiller financier	19
IV. Le conseiller juridique	20
V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière	21
VI. Agences de Notation	21
Section II - Présentation de l'opération	22
I. Cadre réglementaire de l'opération	23
II. Objectifs de l'opération	23
III. Intentions des principaux actionnaires	23
IV. Montant de l'opération	24
V. Renseignements relatifs aux titres à émettre	25
VI. Eléments d'appréciation des termes de l'offre	26
VII. Analyse des impacts de l'opération	28
VIII. Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca	29
IX. Caractéristiques de cotation des nouveaux titres	30
X. Intermédiaires financiers	30
XI. Modalités de souscription	30
XII. Régime Fiscal	34
XIII. Charges relatives à l'opération	36
Section III - Présentation générale du Crédit du Maroc	37
I. Renseignements à caractère général	38
II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc	40
III. Marché des titres du Crédit du Maroc	44
IV. Notations	48
V. Assemblée d'actionnaires	52
VI. Organes d'administration et de surveillance du CDM	54
VII. Les organes de direction	55
VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants	60
IX. Gouvernement d'entreprise	62
Section IV - Activité du Crédit du Maroc	64
I. Historique du Crédit du Maroc	65
II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole	66
III. Filiales du Crédit du Maroc	71
IV. Marché bancaire marocain	84
V. Activité du Crédit du Maroc	92
VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres	105
VII. Moyens humains et effectifs	113
VIII. Moyens matériels	116
IX. Systèmes d'information	117
X. Stratégie de Développement du CDM	119

Section V - Situation Financière du Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS	122
I. Périmètre de consolidation	123
II. Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS	124
III. Analyse du bilan consolidé IFRS	135
Section VI - Evénements récents et perspectives	147
I. Evénements récents	148
II. Perspectives	149
III. Comptes Consolidés prévisionnels	150
Section VII - Facteurs de risque	155
I. Risque de taux	156
II. Risque de change	156
III. Risque de liquidité	157
IV. Risque de contrepartie	157
V. Risque Réglementaire	158
VI. Risque Concurrentiel	158
VII. Risque opérationnel	158
Section VIII - Faits Exceptionnels et Litiges	160
Section IX - Règles et Principes Comptables	162
I. Présentation	163
II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels	163
III. Principes et Périmètre de consolidation	167
IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe	171
Section X - Etats Financiers	183
I. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2010	184
II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2009	192
III. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2008	210
IV. Comptes sociaux au 31 décembre 2010	225
V. Comptes sociaux au 31 décembre 2009	236
VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2008	253
Section XI - Bulletin de souscription	268
Section XII - Rapports de Notation du Crédit du Maroc	270

Avertissement

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de l'émetteur.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) n'encourt pas de responsabilité du fait du non respect de ces lois ou règlements par l'organisme collecteur d'ordres.

Préambule

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation du Crédit du Maroc, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par le Crédit du Maroc conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 03/04 du 19/11/04 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale du Crédit du Maroc notamment lors des due diligence effectuées auprès de celle-ci ;
- Les rapports annuels et rapports de gestion relatifs aux exercices 2008, 2009 et 2010;
- Les rapports et statistiques du GPBM;
- Les comptes sociaux du Crédit du Maroc pour les exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc pour les exercices 2008, 2009 et 2010 ;
- Les rapports des commissaires aux comptes pour les exercices 2008 à 2010 (comptes sociaux et comptes consolidés) ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010 ;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc relatives aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date de visa ;
- Prévisions établies par les organes de direction et de gestion du Crédit du Maroc.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment au siège de la Banque : Crédit du Maroc, 48-58 Boulevard Mohammed V – Casablanca. Tél : 05.22.47.74.77
 - sur demande dans un délai de 48H auprès des établissements collecteurs d'ordres
- elle est disponible sur le site du CDVM : www.cdvm.gov.ma
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Directoire

Raison sociale	Crédit du Maroc
Représentant légal	M. Pierre Louis BOISSIERE
Fonction	Président du Directoire
Adresse	48-58 Boulevard Mohamed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.72.02
Numéro de télécopieur	05.22.27.72.77
Adresse électronique	Pierre-louis.boissiere@ca-cdm.ma

Le Président du Directoire, Monsieur Pierre-Louis BOISSIERE, atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc, ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

M. Pierre-Louis BOISSIERE

Président du Directoire

II. Commissaires aux Comptes

Raison sociale	Ernst & Young
Représentant légal	M. Bachir TAZI

Fonction	Associé
Adresse	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.95.79.00
Numéro de télécopieur	05.22.39.02.26
Adresse électronique	bachir.tazi@ma.ey.com
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2008
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2010
Raison sociale	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal	Fayçal MEKOUAR
Fonction	Associé Gérant
Adresse	47, Rue Allal Ben Abdallah - Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.54.48.00
Numéro de télécopieur	05.22.54.23.21
Adresse électronique	f.mekouar@fidarocgt.ma
Date du 1er exercice soumis au contrôle	2008
Date d'expiration du mandat actuel	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2010

Attestation de concordance des commissaires aux comptes sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes en actions nouvelles : Comptes consolidés en normes IFRS au 31 décembre 2008, 2009 et 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées en norme IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS clos au 31 décembre 2008, 2009 et 2010 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS du CDM au 31 décembre 2008, 2009 et 2010 tels que audités par nos soins.

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Attestation de concordance des commissaires aux comptes, sur les informations comptables et financières contenues dans la note d'information relative à l'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes en actions nouvelles : Etats de synthèse sociaux clos au 31 décembre 2008, 2009 et 2010

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales du Crédit du Maroc contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse en normes PCEC clos au 31 décembre 2008, 2009 et 2010 audités.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse en normes PCEC, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2008, 2009 et 2010.

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2010

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Le 3 mai 2011

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2009

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, du crédit du Maroc et ses filiales comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Le 5 avril 2010

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice 2008

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, du CREDIT DU MAROC et ses filiales (Groupe CREDIT DU MAROC) comprenant le bilan au 31 décembre 2008, le compte de résultat, l'état de variation des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2008, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Le 15 Mai 2009

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faïçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2010

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 3.864.661 dont un bénéfice net de KMAD360.808.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2010, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 15 avril 2011

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2009

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 3.597.782 dont un bénéfice net de KMAD 409.378.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2009, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Le 5 avril 2010

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice 2008

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints, du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres de KMAD 2.339.228 dont un bénéfice net de KMAD 361.442.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères, et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine du Crédit du Maroc au 31 décembre 2008, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état A3 de l'état des informations complémentaires qui expose :

- Un changement de méthode résultant de l'harmonisation de la classification du portefeuille titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés à partir du 1er janvier 2008, en application des dispositions de Bank Al-Maghrib. Ce changement a eu pour effet le reclassement de l'ordre de 2,3 milliards de dirhams du portefeuille d'investissement vers le portefeuille de placement et la comptabilisation d'une charge non courante de MMAD 26.
- Un changement de méthode relatif à la comptabilisation des engagements sociaux au titre des primes de fidélité, primes de fin de carrière et indemnités de départ volontaire. Ce changement a eu pour effet la comptabilisation d'une charge de MMAD 12,4 au titre de l'exercice 2008.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Le 25 mars 2009

Ernst & Young
Bachir TAZI

Fidaroc Grant Thornton
Faiçal MEKOUAR

III. Conseiller financier

Organisme conseil	Crédit du Maroc
Représentant	M. Hicham FADILI
Fonction	Directeur Ingénierie Financière
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.76.11
Numéro de fax	05.22.47.72.17
Adresse électronique	hicham.fadili@ca-cdm.ma

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier du Crédit du Maroc à travers :

- ▶ les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension recueillis auprès de la Direction Générale du Crédit du Maroc ;
- ▶ l'analyse des comptes sociaux PCEC (2008-2010) et consolidés en norme IFRS (2008-2010), des rapports d'activité des exercices 2008, 2009 et 2010 ainsi que la lecture des procès verbaux du Directoire, du Conseil de Surveillance et des assemblées d'actionnaires du Crédit du Maroc ;
- ▶ les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Crédit du Maroc
M. Hicham FADILI

IV. Le conseiller juridique

Dénomination	SOCIETE FIDUCIAIRE DU MAROC
Représentant	M. Jacques HUMBLÉ
Fonction	Administrateur. Responsable juridique
Adresse	71, Rue Allal Ben Abdallah, Casablanca (212) 522 -
Numéro de téléphone	31.46.18/31.29.41/31.24.07/31.50.74/31.50.95.
Numéro de fax	(212) 522.31.50.75
Adresse électronique	jh@sfm.co.ma

L'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes en actions nouvelles, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la société Crédit du Maroc et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

M. Jacques HUMBLÉ
Administrateur

V. Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Raison sociale	Crédit du Maroc
Responsable	M. Khalid Argane
Fonction	Direction Finances Groupe
Adresse	48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 47 79 90
Numéro de télécopieur	05 22 27 78 93
Adresse électronique	Khalid.argane@ca-cdm.ma

VI. Agences de Notation

Raison sociale	Moody's Middle East Ltd
Adresse	Dubai International Financial Centre - Gate Village 4, Level 3, Dubai - UAE.
Numéro de téléphone	+97 14 44 01 95 36
Numéro de télécopieur	+97 14 44 25 57 02
Adresse électronique	nicolascharnay@moody's.com

Raison sociale	Capital Intelligence
Adresse	Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, PO Box 53585- CY 3303 Limassol - Chypre
Numéro de téléphone	357 2534 2300
Numéro de télécopieur	357 2581 7750
Adresse électronique	capital@ciratings.com

Section II - PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Cadre réglementaire de l'opération

Le Directoire, réuni en date du 14 février 2011, a décidé de proposer au conseil de surveillance de convoquer une Assemblée Générale Mixte en vue de statuer sur la proposition de distribution de dividendes relatifs à l'exercice 2010 en numéraire ou en actions ou les deux à la fois.

Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, tenu en date du 11 mars 2011, a proposé à l'Assemblée Générale Mixte, qu'il a convoquée pour le 20 mai 2011 une augmentation de capital social par le règlement optionnel du montant du dividende de l'exercice 2010, en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois.

L'Assemblée Générale Mixte délibérant à titre ordinaire en date du 20 mai 2011 a décidé, sur proposition du Directoire, de proposer à chaque actionnaire une option de paiement du dividende de l'exercice 2010 en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois.

L'Assemblée Générale Mixte décide que dans le cadre de l'option proposée par l'Assemblée Générale délibérant à titre ordinaire au sujet du paiement du dividende, la libération des souscriptions ne pourra être effectuée que par affectation d'un montant égal à 90 % du dividende brut fixé par l'Assemblée Générale délibérant à titre ordinaire, soit de 27 dirhams par action, étant cependant précisé que les actionnaires qui ne seront pas propriétaires de 30 actions au moins et les actionnaires qui, disposeront d'un nombre d'actions résiduel inférieur à 30, pourront compléter leur souscription par versement de numéraire à concurrence maximum d'une action nouvelle.

L'Assemblée Générale Mixte, en conformité avec l'article 191 de la loi 17-95 sur les Sociétés Anonymes, autorise expressément le Directoire à limiter le montant de l'augmentation de capital dont il s'agit au montant des souscriptions recueillies.

Dans sa 2^{ème} résolution, l'Assemblée Générale délibérant à titre Extraordinaire a chargé le Directoire de la formalisation et de la réalisation de l'augmentation de capital.

Dans le cadre de cette mission, le Directoire pourra notamment, soit directement, soit par son Président ou par tout mandataire :

- Recueillir les souscriptions et les versements ;
- Ouvrir un compte indisponible sous la rubrique "CREDIT DU MAROC - Augmentation du capital" ;
- Le cas échéant, limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions recueillies ;
- Etablir, signer et déposer au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca - ou faire déposer par tout porteur autorisé - la déclaration de souscription et de versement, un état de souscription et de versement, l'inscription modificative au Registre du Commerce prévus par la Loi ;
- Constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital et décider la modification statutaire correspondante ;
- D'une manière générale, faire toutes déclarations, effectuer tous dépôts et publicités et remplir toutes formalités.

II. Objectifs de l'opération

L'augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes en actions du CDM, a pour principal objectif de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc afin d'accompagner le développement de son activité notamment en accroissant sa capacité de distribuer les crédits tout en respectant le ratio de solvabilité tel que défini par les directives de Bâle II.

III. Intentions des principaux actionnaires

A la connaissance du management de la banque, le principal actionnaire du Crédit du Maroc compte participer intégralement à l'augmentation de capital par règlement optionnel du dividende 2010 en actions CDM, objet de la présente note d'information.

a - Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération

L'impact de l'augmentation de capital sur la structure de l'actionnariat du CDM est repris dans le tableau suivant :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération ¹	
	Nombre d'actions	% du capital ²	Nombre d'action	% du capital ²
Groupe Crédit Agricole SA	6 637 508	76,71%	6 858 758	76,71%
Wafa Assurance	875 892	10,12%	905 088	10,12%
Divers actionnaires*	1 139 415	13,17%	1 177 396	13,17%
Total	8 652 815	100,00%	8 941 242	100,00%

*A cette date, il n'existe pas d'actionnaires dans la catégorie « Divers actionnaires » disposant de plus de 5% du capital du Crédit du Maroc.

Source : CDM

b - Le Conseil de Surveillance

La composition de l'organe du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc ne devrait pas connaître de changement à l'issue de cette opération.

IV. Montant de l'opération

Dans l'hypothèse où tous les actionnaires lèveraient l'option pour le paiement du dividende en actions CDM, cette augmentation de capital portera sur un montant global de 233 625 870 DH (prime d'émission comprise).

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 288 427 actions nouvelles de 100 DH de nominal chacune, et de 710 DH de prime unitaire d'émission, soit un prix de 810 DH l'action.

Le montant de cette augmentation de capital par conversion de dividende peut varier entre 179 212 500 dirhams et 233 625 870 dirhams en fonction de la participation des actionnaires autres que l'actionnaire majoritaire.

¹ Dans l'hypothèse où l'ensemble des actionnaires opte pour le paiement optionnel en actions CDM

² Chaque action donne droit à un seul droit de vote

V. Renseignements relatifs aux titres à émettre

Nature des titres	Actions, toutes de même catégorie
Forme des actions	Au porteur, entièrement dématérialisées et inscrites en compte auprès de Maroclear
Nombre Maximum d'actions à créer	288 427 actions nouvelles
Prix de souscription	810 DH par action
Valeur nominale	100 DH
Prime d'émission	710 DH
Libération des actions	Les actions nouvelles seront entièrement libérées et libres de tout engagement
Date de jouissance*	1 ^{er} janvier 2011
Cotation des nouveaux titres	Les actions issues de la présente augmentation de capital seront assimilées aux anciennes actions et seront cotées en 1 ^{ère} ligne.
Droits rattachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'action à droit de vote double.
* Date de jouissance : Droit aux dividendes relatifs à l'exercice 2011 distribuables en 2012	

VI. Éléments d'appréciation des termes de l'offre

c - Éléments d'appréciation du Prix de Souscription

Le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende de l'exercice 2010 est fixé à 810 dirhams. Il a été calculé sur la base de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire du 14 février 2011 et où le titre a été échangé, diminué d'une décote de 10% et arrondi au multiple de 27 le plus proche ($27 \times 30 = 810$ MAD).

Cette méthode consiste en l'évaluation par la moyenne des cours boursiers du Crédit du Maroc pondérés par les volumes. La période de calcul s'est étalée du 21 décembre 2010 au 11 février 2011 inclus.

d - Autres éléments d'appréciation du Prix de Souscription

Le taux de cotation et le coefficient de liquidité sur la période de calcul soit du 21 décembre 2010 au 11 février 2011 ressortent comme suit :

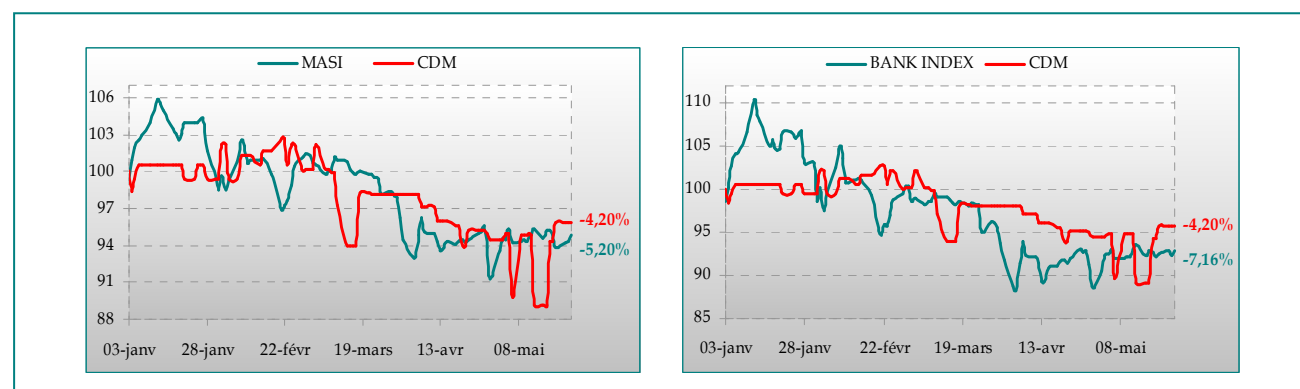
Cours du marché central	Période d'étude
Taux de cotation*	39,5%
Coefficient de liquidité**	0,35%

*Taux de cotation : Nombre de jours où l'action CDM a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

**Coefficient de liquidité : Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital

Source : CDM Capital

L'évolution du cours CDM depuis le début de l'exercice 2011 ressort comme suit :



Source : CDM Capital

Clôture sur un cours de 867,00 MAD, l'action CDM a affiché une performance YTD de -4,20%. A ce niveau, le titre a surperformé l'indice "Bank" ainsi que le MASI dont l'évolution annuelle ressort à -7,16% et -5,20% respectivement. Le cours s'est inscrit sur un trend baissier tout au long de la période. A cette date, le VQM de la valeur CDM se chiffre à 568,28 KMAD.

Le PER et le P/B de la valeur CDM en 2010 et 2011 ressort comme suit :

Cours du marché central	2010r	2011p
PER	18,6	20,7
P/B	3,2	2,7

Source : CDM Capital

Le tableau ci-dessous présente la moyenne des cours pondérés par les volumes et la décote par rapport au prix d'émission :

Cours du marché central	Valeur par action (en Dh)	Décote par rapport au prix d'émission
Moyenne 3 mois	875	8,02%

Source : CDM Capital

Les cours enregistrés ainsi que le volume de transactions sur le marché central des titres du Crédit du Maroc se présentent comme suit :

Période d'observation annuelle

Cours du marché central	2008	2009	2010
Plus haut	1 025	820	940
Plus bas	720	650	650
Volume des transactions (KDH)	62 391,83	108 850,75	79 837,29

Source : CDM Capital

Période d'observation mensuelle

Cours du marché central	Février 2011	Mars 2011	Avril 2011
Plus haut	910	929	925
Plus bas	890	900	850
Volume des transactions (KDH)	17 821,30	14 420,24	18 390,50

Source : CDM Capital

VII. Analyse des impacts de l'opération

a - Fonds Propres avant et après opération

L'impact de l'augmentation de capital sur les capitaux propres du Crédit du Maroc est repris dans le tableau suivant:

	Nombre d'actions	Capital social (en Dh)	Prime d'émission (en Dh)	Fonds Propres* (en Dh)
Situation avant l'opération	8 652 815	865 281 500	-	2 595 710 336
Incidence de l'opération	288 427	28 842 700	204 783 170	233 625 870
Situation après l'opération	8 941 242	894 124 200	204 783 170	2 829 336 206
Dettes subordonnées	-	-	-	1 000 000 000
Total des fonds propres et assimilés	-	-	-	3 829 336 206

Source : CDM

* En cas de conversion totale des dividendes en actions.

b - Liste des principaux actionnaires avant et après l'opération

L'impact de l'augmentation de capital sur la structure de l'actionnariat du CDM est repris dans le tableau suivant :

Actionnaires	Avant l'opération		Après l'opération ⁴	
	Nombre d'actions	% du capital ⁵	Nombre d'actions	% du capital ²
Groupe Crédit Agricole SA	6 637 508	76,71%	6 858 758	76,71%
Wafa Assurance	875 892	10,12%	905 088	10,12%
Divers actionnaires*	1 139 415	13,17%	1 177 396	13,17%
Total	8 652 815	100,00%	8 941 242	100,00%

*A cette date, il n'existe pas d'actionnaires dans la catégorie « Divers actionnaires » disposant de plus de 5% du capital du Crédit du Maroc.

Source : CDM

c - Le Conseil de Surveillance

La composition de l'organe du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc ne devrait pas connaître de changement à l'issue de cette opération.

VII.

I.

I.

I.

I.

I.

I.

I.

I.

VIII. Calendrier de Cotation à la Bourse de Casablanca

Ordres	Etapes	Délais Au plus tard
1	Réception du dossier complet de l'opération	08/07/2011
2	Emission de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca sur l'opération	12/07/2011
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	12/07/2011
4	Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif aux modalités de paiement des dividendes 2010, à la purge du carnet d'ordres et à l'ajustement du cours de la valeur Publication au Bulletin de la cote de l'avis relatif aux modalités de l'opération d'augmentation du capital par conversion optionnelle des dividendes de l'exercice 2010 en actions nouvelles CDM	13/07/2011
5	Publication par l'émetteur de l'extrait de la note d'information dans un journal d'annonce légale	15/07/2011
6	Détachement des dividendes de l'exercice 2010 / Ajustement des caractéristiques de cotation de la valeur et purge du carnet d'ordre	20/07/2011
7	Ouverture de la période d'exercice de l'option de conversion des dividendes de 2010 en actions	25/07/2011
8	Clôture de la période d'exercice de l'option de conversion des dividendes de 2010 en actions	19/08/2011
9	Tenue de la réunion de l'instance devant ratifier l'augmentation du capital par conversion des dividendes de 2010 en actions	29/08/2011
10	- Réception par la Bourse de Casablanca du procès verbal de la réunion de l'instance ayant ratifié l'augmentation du capital - Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'augmentation de capital	30/08/2011
11	- Livraison des nouveaux titres	07/09/2011
12	- Admission des nouveaux titres en 1ère ligne et enregistrement de l'augmentation du capital ; - Publication des résultats de l'augmentation de capital	08/09/2011
13	Paiement des dividendes 2010 en espèce	14/09/2011

IX. Caractéristiques de cotation des nouveaux titres

Code Valeur	3 600
Ticker	CDM
Libellé	CDM
Mode de cotation	Continue
Nombre maximum d'actions	288 427
Prix	810 dirhams
Date de première cotation	08 septembre 2011

X. Intermédiaires financiers

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller et coordinateur global de l'opération	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Organisme centralisateur de l'option de conversion de dividendes en nouvelles actions Crédit du Maroc	Crédit du Maroc	48-58, Bld Mohammed V Casablanca
Collecteur des ordres de souscription	Chaque souscripteur devra s'adresser à son dépositaire	-
Etablissement chargé de l'enregistrement auprès de la Bourse de Casablanca	Crédit du Maroc Capital	8, Rue Ibnou Hilal - Quartier Racine, Casablanca

XI. Modalités de souscription

a - Période de souscription

La période d'exercice de l'option de conversion des dividendes 2010 en actions nouvelles CDM sera ouverte auprès du CDM, organisme centralisateur, et des collecteurs d'ordres de conversion des dividendes 2010, du 25 juillet 2011 au 19 août 2011 inclus.

A l'expiration de ce délai, et en l'absence d'exercice de l'option, le dividende ne pourra plus être payé qu'en numéraire.

b - Bénéficiaires

L'augmentation de capital, objet de la présente note d'information, est réservée aux actionnaires du Crédit du Maroc avant la date de détachement des dividendes de l'exercice 2010, prévu le 20 juillet 2011.

c - Remise des Bulletins de souscription

Les actionnaires souhaitant participer à la présente opération sont invités à remettre aux collecteurs d'ordres, du 25 juillet 2011 au 19 août 2011 inclus, un bulletin de souscription conforme au modèle mis à leur disposition et annexé à la présente note d'information.

Les bulletins de souscription peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la période d'exercice de l'option de conversion du dividende 2010.

d - Identification des souscripteurs

Le collecteur d'ordres, dans le cadre de cette opération d'augmentation de capital, doit s'assurer préalablement à l'acceptation de la souscription, que le souscripteur dispose des droits aux dividendes

2010 suffisants pour pouvoir les convertir en actions. A cet effet, une attestation globale relative à la qualité des souscripteurs et à leur appartenance à l'une des catégories d'investisseurs décrites ci après, sera jointe aux bulletins de souscription.

Catégorie	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages de passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce
Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par le coordinateur global concerné
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - pour les FCP, le certificat de dépôt au greffe du tribunal - pour les SICAV, le modèle d'inscription au registre de commerce
Investisseurs qualifiés (hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie
Banques de droit marocain	Photocopie des statuts
Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier d'admission
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullité. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période d'exercice de l'option de conversion.

e - Souscription pour compte de tiers

Les souscriptions pour compte de tiers sont autorisées mais dans les limites suivantes :

- Les souscriptions pour compte de tiers sont acceptées à condition que le souscripteur présente une procuration dûment signée et légalisée par son mandant délimitant exactement le champ d'application de la procuration (procuration sur tous types de mouvements titres et espèces sur le compte, ou procuration spécifique à la souscription à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2010 en actions nouvelles du Crédit du Maroc). Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il ne disposerait pas déjà de cette copie, d'en obtenir une et de la joindre au bulletin de souscription ;
- Le mandataire doit préciser les références des comptes titres et espèces du mandant, dans lesquels seront inscrits respectivement les mouvements sur titres ou sur espèces liés aux actions CDM, objet de l'opération ;
- Les souscriptions pour compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Le collecteur d'ordres est tenu, au cas où il n'en disposerait pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur en

question le cas échéant. En ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal ;

- Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

f - Modalités de souscription et de traitement des ordres

Les actionnaires souhaitant participer à la présente opération ne pourront effectuer leur souscription qu'auprès de leur dépositaire titre.

Les bulletins de souscription seront signés par le souscripteur ou son mandataire et horodatés par l'organisme collecteur des souscriptions.

L'organisme centralisateur, ainsi que tout organisme habilité à collecter les souscriptions, doivent s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur dispose des droits aux dividendes 2010 suffisants lui ouvrant la souscription.

g - Traitement des rompus

Les actionnaires qui ne seront pas propriétaires de 30 actions au moins et les actionnaires qui, après avoir converti leurs dividendes à concurrence d'un nombre d'actions multiple de 30, disposeront d'un nombre résiduel inférieur à 30, pourront effectuer un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action nouvelle.

Au cas où le montant des dividendes ne donne pas droit à un nombre entier d'actions, le souscripteur pourra souscrire le nombre entier d'actions immédiatement inférieur. L'actionnaire qui optera pour cette formule recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'un versement en espèces. Ce versement s'effectuera en date du paiement du dividende soit le 14 septembre 2011.

h - Modalités de centralisation, de couverture des souscriptions et d'enregistrement de l'opération

▪ Centralisation des ordres

Le CDM, en tant qu'organisme centralisateur des ordres, recueillera auprès des dépositaires habilités, tous les bulletins de souscription renseignés et liés à l'opération d'augmentation de capital objet de la présente note d'information.

Les bulletins de souscription ainsi que la liste détaillée des souscripteurs doivent être remis ou faxés au centralisateur au numéro suivant : 05 22 47 79 77 au plus tard le 19 août 2011 à 18h00.

En l'absence d'option et pour les actionnaires qui opteront pour un versement en numéraire, les sommes leur revenant, seront mises en paiement à partir du 14 septembre 2011.

- **Couverture des souscriptions et inscription en compte**

CDM est chargé de l'inscription, auprès de Maroclear des actions nouvelles.

Les versements correspondant au complément des souscriptions à la présente augmentation de capital devront être réalisés en versement complémentaire et versés au centralisateur le jour de la clôture de la période de l'exercice de l'option de conversion.

CDM, organisme centralisateur et collecteur des souscriptions, versera ces montants dans un compte spécial intitulé «Crédit du Maroc - Augmentation de capital CDM» et réservé à l'opération objet de la présente note d'information.

- **Enregistrement de l'opération**

CDM Capital est chargé de l'enregistrement des titres émis dans le cadre de cette opération auprès de la Bourse de Casablanca en date du 08 septembre 2011.

- **Modalités de publication des résultats de l'opération**

La publication des résultats sera opérée par la Bourse de Casablanca au niveau du bulletin de la cote le 08 septembre 2011.

L'émetteur publiera également les résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales dans les 6 jours calendaires à partir de cette date.

XII. Régime Fiscal

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les Investisseurs désireux de participer à la présente opération sont invités à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

a - Actionnaires personnes physiques résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Conformément aux dispositions de l'article 73 du Code Général des Impôts, les profits de cession des actions cotées sont soumis à l'IR au taux de 15%. L'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 68 du Code Général des Impôts, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 30 000 DH ;
- La donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4ème année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

▪ Imposition de dividendes

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IR.

b - Actionnaires personnes morales résidentes

▪ Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables à l'Impôt sur les Sociétés.

- **Imposition de dividendes**

- Personnes morales résidentes passibles de l'IS :

Les dividendes distribués à des contribuables relevant de l'IS sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IS. Cependant les revenus précités ne sont pas soumis au dit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d'imposition à l'IS.

- Personnes morales résidentes passibles de l'IR :

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

- c - Actionnaires personnes physiques non résidentes**

- **Imposition des profits de cession**

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les profits de cession d'actions réalisées par des personnes physiques non résidentes sont imposables à l'IR.

- **Imposition de dividendes**

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

- d - Actionnaires personnes morales non résidentes**

- **Imposition des profits de cession**

Les profits de cession d'actions cotées à la Bourse de Casablanca réalisées par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

- **Imposition de dividendes**

Sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition, les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

XIII. Charges relatives à l'opération

Les frais de l'opération à la charge de l'émetteur sont estimés à environ 1,09% HT du montant de l'opération. Ils comprennent notamment les charges suivantes :

- Les frais légaux
- Le conseil juridique ;
- La communication ;
- Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- Le Dépositaire Central, Maroclear.

Section III - PRESENTATION GENERALE DU CREDIT DU MAROC

I. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale :	Crédit du Maroc
Siège social :	48-58, Boulevard Mohamed V. Casablanca
Numéro de téléphone et de télécopie :	Téléphone : (212) 05 22 47 70 00 Télécopie : (212) 05 22 27 71 27
Site web :	www.cdm.co.ma
Forme juridique :	Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.
Régime fiscal	Crédit du Maroc est soumis, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% et la TVA au taux de 10%.
Date de création	10/04/1963.
Durée de vie :	99 ans.
Numéro de registre du commerce :	La société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique.
Exercice social :	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre.
Tribunal compétant en cas de litige	Tribunal de Commerce de Casablanca
Consultation des documents juridiques	les statuts, procès verbaux des assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
Objet social : (Article 3 des statuts)	La société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la Loi n°1-93-147 du 15 Moharrem 1414 (6 juillet 1993) relative à l'exercice de l'activité des établissements de crédit et de leur contrôle et la Loi n°15-95 formant Code de Commerce et toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et principalement la réception de fonds du public, la distribution de toutes sortes de crédit et la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion. Il pourra également effectuer : ▶ Toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine ; ▶ Le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières ; ▶ La prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger. Pour les besoins de ses activités, il pourra : ▶ Acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules ; ▶ Créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger ; ▶ Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.

**Capital Social au
31/12/2010 :**

Le Capital Social du Crédit du Maroc est de 865 281 500 DH.

**Textes réglementaires et
législatifs applicables à
l'émetteur :**

Textes régissant la forme juridique du Crédit du Maroc :

- ▶ Loi n°17-95 promulguée par le Dahir n° 1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05.

Textes régissant l'activité du Crédit du Maroc :

- ▶ Dahir N° 1-05-178 du 15 moharrem 1427 (14 février 2006) portant promulgation de la loi N° 34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés ;

Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne et la cotation de ses actions :

- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n° 23-01 et 44-06.
- ▶ Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°822-08 du 14 avril 2008.
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relative à la Bourse de Casablanca (modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00 et 52-01 et 45-06).
- ▶ Dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié par la loi n°43-02).
- ▶ Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée.
- ▶ Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables.
- ▶ Règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié dans le projet d'amendement de juin 2004 entrée en vigueur en novembre 2004 et par l'arrêté n° 1268-08 du 07/07/2008;
- ▶ Règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001.
- ▶ La circulaire de Bank Al Maghrib n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.
- ▶ Le modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôts.

II. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2010, le capital social du Crédit du Maroc s'élève à 865 281 500 Dh et est entièrement libéré. Il est composé de 8 652 815 actions d'une valeur nominale de 100 DH chacune.

a - Evolution du capital social de CDM sur les cinq dernières années

En 2010, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le capital social passe de 8 338 176 actions à 8 652 815 actions.

Exercices	Nature de l'opération	Capital Social (avant opération)	Valeur nominale de l'action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)	Taux de participation
2010	Augmentation de capital en numéraire par (émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2009)	833 817 600 Dh	100 Dh*	314 639	865 281 500 Dh	95,77%

*Le prix d'émission est de 703 Dh par action soit une prime d'émission de 603 DH par action

Source : CDM

b - Répartition du capital social

La répartition du capital du Crédit du Maroc aux 31 décembre 2008, 2009 et 2010 se présente comme suit:

Actionnaires*	2007		2008		2009		2010	
	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote	Nb** D'actions	% de capital et des droits de vote
Groupe Crédit Agricole SA	4 389 555	52,64%	4 389 555	52,64%	6 392 046	76,66%	6 637 508	76,71%
Wafa Assurance	2 602 791	31,22%	2 602 791	31,22%	839 654	10,07%	875 892	10,12%
CNIA Assurance	-	-	-	-	276 827	3,32%	-	-
Divers actionnaires	1 345 830	16,14%	1 345 830	16,14%	829 649	9,95%	1 139 415	13,17%
Total	8 338 176	100,0%	8 338 176	100,0%	8 338 176	100,0%	8 652 815	100,0%

Source : CDM

* Chaque action détenue confère à son propriétaire un droit de vote simple

** Nombre d'actions

Crédit Agricole SA et Attijariwafa Bank ont signé un accord relatif à l'évolution de leurs participations respectives en Afrique et au Maroc en 2009. Cet accord porte sur :

- L'acquisition par Crédit Agricole S.A. de 24%⁷ supplémentaires du capital du Crédit du Maroc détenus par Wafa Assurance, pour un montant de MAD 1,6 milliards, portant ainsi sa participation à 76,71%.

² Déclaration de franchissement de seuils de participation FS/EM/53/2009

- L'acquisition par Attijariwafa Bank de la participation de Crédit Agricole S.A. dans son réseau de banques de détail en Afrique : Crédit du Congo (81% du capital), Société Ivoirienne de Banque (51% du capital), Société Camerounaise de Banque (65% du capital), Union Gabonaise de Banque (59% du capital) et Crédit du Sénégal (95% du capital), pour un montant global de MAD 2,8 milliards.
- L'acquisition par Sofinco, filiale à 100% de Crédit Agricole S.A., de 15% du capital de Wafasalaf, permettant de renforcer la participation de Sofinco à 49% du capital.
- Durant le 2ème semestre 2010, le Crédit du Maroc a procédé à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2009 en actions. Le nombre d'actions est passé de 8 338 176 actions à 8 652 815 actions.

Au terme de cette augmentation de capital, le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 76,71% des droits de vote contre 76,66% à fin 2009, Wafa Assurance ressort avec 10,12% des droits de vote contre 10,07% pour l'exercice 2009.

c - Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Crédit Agricole SA	31 décembre 2009	31 décembre 2010
Activité	Groupe Bancaire français	Groupe Bancaire français
PNB	17,9 Milliards Euros	20,1 Milliards Euros
Résultat net part du Groupe	1,1 Milliards Euros	1,3 Milliards Euros
Capitaux propres part du Groupe	45,5 Milliards Euros	45,7 Milliards Euros
Actionnariat	SAS Rue La Boétie ⁸ : 55,17%	SAS Rue La Boétie : 55,86%
	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 39,83%	Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 40,15%
	Salariés (FCPE) : 4,56%	Salariés (FCPE) : 4,59%
	Auto-contrôle : 0,44%	Auto-contrôle : 0,39%

Source : www.finance.credit-agricole.com

Wafa Assurance	31 décembre 2009	31 décembre 2010
Activité	Assurance	Assurance
Capitaux propres	2,41 Milliards Dirhams	2,89 Milliards Dirhams
Chiffre d'affaires	4,29 Milliards Dirhams	4,50 Milliards Dirhams
Résultat net	677,26 Millions Dirhams	723,94 Millions Dirhams
Actionnariat	Omnium de Gestion Marocain : 79,29%	Omnium de Gestion Marocain : 79,29%
	Divers actionnaires : 20,71%	Divers actionnaires : 20,71%

Sources : www.map.ma / www.casablanca.bourse.com

d - Autocontrôle

Au 31 décembre 2010, le Crédit du Maroc ne détient aucune action propre. Les actions qui étaient détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions propres ont été entièrement cédées.

⁸ La SAS Rue La Boétie est détenue en totalité par les Caisses régionales de Crédit Agricole

e - Pacte d'actionnaire

A ce jour aucun pacte d'actionnaires n'a été signé entre les actionnaires.

f - Restrictions en matière de négociabilité

Les actions CDM sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles.

Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CDM conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca.

g - Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la réglementation :

- Toute personne physique ou morale qui vient de posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote de la Société, doit informer la Société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ses seuils de participation, du nombre total des actions de la Société qu'elle possède ainsi que du nombre des titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés. Elle informe, en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils (Art. 68 ter du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participations (Art. 68 quater du Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié et complété).
- Tout manquement aux obligations de déclaration de franchissement de seuil exigées par le Dahir portant loi relatif à la Bourse des Valeurs expose son auteur à une amende de 5 000 dirhams à 100 000 dirhams (Article 75 bis).

h - Politique de distribution de dividendes

▪ Dispositions statutaires

L'article 30 des statuts du Crédit du Maroc stipule que les modalités de mise en paiement des dividendes votés par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

▪ Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Le tableau ci-dessous reprend les principaux indicateurs de la politique de distribution des dividendes par le Crédit du Maroc au cours des trois derniers exercices :

	2008	2009	2010
Résultat net (en Kdh)	361 442	409 378	360 808
Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en Kdh)	225 131	250 145	259 584
Nombre d'actions	8 338 176	8 338 176	8 652 815
Résultat net par action (en Dh)	43	49	42
Dividende par action (en Dh)	27	30	30
Taux de distribution*	62%	61%	72%

* Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action

Source: CDM

Pour ce qui est de l'exercice 2008, l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2009 a proposé la distribution d'un dividende de 27 dirhams par action.

En 2009, le Crédit du Maroc distribue un dividende par action de 30 dirhams par action soit un taux de distribution de 61%.

Au titre de l'exercice 2010, le Crédit du Maroc a procédé à la distribution d'un dividende brut de 30 dirhams par action proposé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2011. Le taux de distribution est ressorti à 72%.

III. Marché des titres du Crédit du Maroc

a - Caractéristiques des actions Crédit du Maroc

La valeur Crédit du Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca sous le code « CDM ». Les caractéristiques des actions du Crédit du Maroc sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	3 mai 1976
Libellé	CDM
Ticker	CDM
Code valeur	MA0000010381
Compartiment	Premier
Secteur	Banque

Source : CDM

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 :

Cours le plus haut (en Dh)	940	Nbre de jours de bourse	253
Cours le plus bas (en Dh)	650	Taux de cotation ⁹	55%
Cours moyen pondéré (en Dh)	845,44	VLT	35%
Coefficient de liquidité ¹⁰	2,02%	VCT	29%

Source: CDM

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action CDM sur la période du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010 :

Evolution mensuelle	janv-10	févr-10	mars-10	avr-10	mai-10	juin-10
Cours le plus haut	742	870	805	844	880	883
Cours le plus bas	650	712	751	760	843	806
Cours moyen pondéré	713,4	782,2	795,70	833,9	864,6	854,1
Nombre de titres échangés	870	12961	29 045	19 439	40 257	1 130
Nombre de jours traités	9	13	11	12	17	13

Evolution mensuelle	juillet-10	août-10	sep-10	oct-10	nov-10	déc-10
Cours le plus haut	869	860	813	901	919	940
Cours le plus bas	833	800	785	776	870	851
Cours moyen pondéré	851,2	806,6	810,6	873,0	879,1	896,5
Nombre de titres échangés	2 685	3 137	5 882	62 925	7 464	3 056
Nombre de jours traités	6	7	10	14	12	14

Source: CDM Capital

⁹ Nombre de jours où l'action CDM a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période.

¹⁰ Nombre des actions échangées divisées par le nombre des actions formant le capital au 31/12/2010.

b - Caractéristiques des titres de créances émis par CDM

Le Crédit du Maroc a engagé depuis 2007 un programme d'émission de certificat de dépôt pour accompagner le développement de ses activités et diversifier ses sources de financement.

Le plafond du programme a été revu à la hausse à 9 milliards MAD en août 2010 pour accompagner l'accélération du développement des activités. Au 31 décembre 2010, l'encours certificats de dépôts émis par CDM atteint 4 2 73 300 000 dirhams.

Cat.	Nbre bons	NOMINAL GLOBAL	Maturité	Taux en %	Date d'émission	Date de jouissance	Date d'échéance
CD CDM	4 223	422 300 000	3 ANS	4,50	30/01/2009	30/01/2009	30/01/2012
CD CDM	3 170	317 000 000	2 ANS	4,20	16/03/2009	16/03/2009	16/03/2011
CD CDM	2 400	240 000 000	2 ANS	3,95	10/11/2009	10/11/2009	10/11/2011
CD CDM	700	70 000 000	30 MOIS	4,20	09/12/2009	09/12/2009	28/05/2012
CD CDM	2 500	250 000 000	3 ANS	4,35	07/01/2010	07/01/2010	07/01/2013
CD CDM	2 710	271 000 000	2 ANS	4,05	03/02/2010	03/02/2010	03/02/2012
CD CDM	150	15 000 000	3 ANS	4,10	03/02/2010	03/02/2010	03/02/2013
CD CDM	2 000	200 000 000	4 ANS	4,15	03/02/2010	03/02/2010	03/02/2014
CD CDM	1 100	110 000 000	3 ANS	4,25	30/03/2010	30/03/2010	30/03/2013
CD CDM	2 500	250 000 000	4 ANS	4,35	30/03/2010	30/03/2010	30/03/2014
CD CDM	2 300	230 000 000	2 ANS	4,12	26/04/2010	26/04/2010	26/04/2012
CD CDM	350	35 000 000	2 ANS	4,10	29/04/2010	29/04/2010	29/04/2012
CD CDM	300	30 000 000	4 ANS	4,20	31/05/2010	31/05/2010	31/05/2014
CD CDM	4 000	400 000 000	2 ans	4,08	01/07/2010	01/07/2010	01/07/2012
CD CDM	500	50 000 000	731 jours	4,15	29/07/2010	29/07/2010	28/07/2012
CD CDM	5 000	500 000 000	735 jours	4,25	27/09/2010	27/09/2010	01/10/2012
CD CDM	5 000	500 000 000	765 jours	4,25	28/09/2010	28/09/2010	01/11/2012
CD CDM	1 000	100 000 000	24 mois	4,20	01/10/2010	01/10/2010	01/10/2012
CD CDM	3 000	300 000 000	2 ANS	4,00	11/11/2010	11/11/2010	11/11/2012
CD CDM	150	15 000 000	2 ANS	4,10	28/12/2010	28/12/2010	28/12/2012
CD CDM	850	85 000 000	52 SEM	3,87	18/02/2011	18/02/2011	17/02/2012
CD CDM	1 000	100 000 000	2 ANS	4,15	18/02/2011	18/02/2011	18/02/2013
CD CDM	1 000	100 000 000	2 ANS	4,07	30/06/2011	30/06/2011	30/06/2013
Encours au 30/06/2011		4 273 300 000					

Source : CDM

c - Caractéristiques des obligations subordonnées émises par CDM

2011 :

En mars 2011, le Crédit du Maroc a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 000 000 MAD. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 5 tranches composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « B » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35%.
- Une tranche « C » non cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial fixe en référence aux BDT 10 ans de 5,02% ;
- Une tranche « D » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au BDT 52 semaines de 4,35%.
- Une tranche « E » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 500 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial révisable en référence au TMP de 4,47%.

Résultats de l'émission obligataire du CDM :

- Le montant global des souscriptions a atteint 3 767 400 000 MAD. Le montant servi s'élève à 500 000 000 MAD.
- 931 titres ont été attribués à la tranche A, 0 titres ont été attribués à la tranche B, 1 088 titres ont été attribués à la tranche C, 469 titres ont été attribués à la tranche D et 2 512 titres ont été attribués à la tranche E.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite plus de 7,5 fois et le taux de satisfaction global s'élève à 13,3%.

2008 :

Le Crédit du Maroc a procédé en octobre 2008 à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné (Tranche A cotée et Tranche B non cotée) pour un montant global plafonné à MAD 1 milliard. Cette opération a eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres du Crédit du Maroc en vue d'accompagner le développement de son réseau et d'accroître sa capacité à distribuer des crédits à la clientèle.

L'émission d'obligations subordonnées avait pour caractéristiques 2 tranches composées comme suit :

- Une tranche « A » cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 600 000 000 d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,90% ;
- Une tranche « B » non cotée à la Bourse de Casablanca d'un montant de MAD 400 000 000 et d'une valeur nominale de MAD 100 000 à un taux d'intérêt facial de 4,65%.

Résultats de l'émission obligataire du CDM :

- Le montant global des souscriptions a atteint 1 150 000 000 MAD. Le montant servi s'élève à 1 000 000 000 MAD.
- 5000 titres ont été attribués à la tranche A et 5 000 titres ont été attribués à la tranche B.
- L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite à hauteur de 115% et le taux de satisfaction global s'élève à 88,5% dont 100% pour la tranche A et 76,9% pour la tranche B.

d - Programmes de rachat en vue de régulariser le marché

Le Crédit du Maroc a eu recours à 2 programmes de rachat en 2005 et 2007 dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

L'objectif des programmes de rachat par le Crédit du Maroc de ses propres actions est de :

- Contribuer à assurer la liquidité de l'action du Crédit du Maroc sur la place boursière de Casablanca par l'achat et la vente du titre en fonction de la situation du marché ;
- Régulariser le cours de l'action par des interventions en contre tendance des variations excessives du cours du marché.

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux programmes de rachat mis en place par CDM :

Programmes de rachat	2005	2007
Prix maximum à l'achat	550 Dh / action	1 250 Dh / action ¹¹
Prix minimum à la vente	340 Dh / action	700 Dh / action ¹²
Nombre maximum d'actions à détenir	416 908 actions, soit 5% du capital	416 908 actions, soit 5% du capital
somme maximale à engager	229 299 400 Dh	521 135 000 Dh
Durée du programme	18 mois	12 mois
Calendrier du rachat	du 9/05/2005 au 09/11/2006	du 11/05/2007 au 10/05/2008

Source: CDM

¹¹ Prix maximum à l'achat et à la vente

¹² Prix minimum à l'achat et à la vente

IV. Notations

Les rapports de notation sont annexés à la présente note d'information.

Extrait traduit du rapport de Capital Intelligence Ltd

Avril 2011

<u>NOTES</u>				<u>ELEMENTS FINANCIERS</u>				
	Actuelle	Précédente	Dernier changement	USD (millions) MAD (millions)	2010 USD	2010 MAD	2009 MAD	2008 MAD
Souveraine								
Long terme :	BBB-	BB+	Oct. 07	Total actif	5 361	11 368	11 795	38 133
Court terme :	A3	B	Oct. 07	Créances nettes	3 086	32 099	32 212	28 290
Perspectives	Stable			Total dépôts*	4 035	39 040	37 501	34 049
				Capitaux propres	469	3 865	3 533	3 349
Devise étrangère				Résultat brut	236	1 943	1 855	1 681
Long terme :	BBB-	BB+	Nov. 07	Résultat net	44	361	409	361
Court terme :	A3	B	Nov. 07	Taux de change: USD/MAD		3,240	3,100	3,098
				* Clientèle + Interbancaire				
Solidité financière	BBB-	BB+	Avr. 05	%		2010	2009	2008
				Prêts en défaut				
Soutien	2	3	Fév. 04	/ Créances brutes		7,49	5,07	4,34
				Provisions pour pertes sur créances				
Perspectives				/ Créances en souffrance		68,19	76,05	85,63
Devise étrangère:	Stable	Positive	Avr. 05	Ratio d'adéquation des fonds propres		11,41	11,05	10,96
Solidité financière	Négative	Stable	Avr. 11	Créances nettes / Fonds stables		75,77	61,65	70,10
				Differential d'intérêt		3,90	3,85	4,10
				Coefficient d'exploitation		52,03	52,12	53,12
				Rendement des actifs moyens		0,84	1,02	1,02

FACTEURS DE NOTATION

Favorables

- Majorité détenue par Crédit Agricole. SA avec représentation au Conseil de Surveillance et dans l'équipe de direction
- Position de liquidité saine
- Franchise bancaire saine au niveau national, avec croissance du portefeuille de détail

Défavorables

- Forte croissance des prêts en défaut en 2010, avec un capital limité par la différence entre les prêts en défaut et les provisions
- Rentabilité modeste en baisse en 2010, en partie due aux importantes reprises de 2009. La rentabilité de CDM est similaire ou plus élevée que la moyenne du secteur.

Justification de la notation

Le profil financier général du Crédit du Maroc a subi quelques pressions liées à une hausse significative des prêts en défaut en 2010, année au cours de laquelle la Banque a connu une dégradation de son portefeuille de prêts aux grandes entreprises. La nécessité d'un provisionnement supplémentaire a impacté sur la rentabilité, qui se situe à un niveau modeste. La couverture par les provisions a baissé, mais reste adéquate. La rentabilité en 2011 devrait rester modérée, en raison d'une croissance plus faible des actifs de crédit.

La banque a un profil de liquidité et de financement adéquat. Les actifs liquides sont sains et le financement est presque entièrement assuré par les dépôts de la clientèle de détail nationale. L'expansion des dépôts, notamment des dépôts à faibles coûts en termes absolus, qui a été menée l'année dernière, associée à la chute des taux du marché, a bénéficié aux marges.

Malgré une moindre qualité des actifs et des rendements plus faibles en 2010, les notes en devise étrangère de CDM se maintiennent à BBB- pour le long terme et A3 pour le court terme. La note de solidité financière est confirmée à BBB-, mais la perspective pour cette note est abaissée à négative, en raison de la dégradation de la qualité des actifs de crédit. Les notes pourraient être révisées à la baisse, si la dégradation de la qualité des actifs n'est pas stabilisée ou inversée. La note de soutien est maintenue à 2, reflétant la détention d'une participation majoritaire par Crédit Agricole S.A.

Perspectives

CDM doit aborder la question de l'augmentation rapide des prêts en défaut enregistrée sur les deux derniers exercices, notamment la hausse en 2010. L'action de la direction a porté sur la limitation de la croissance des prêts et, plus précisément, sur la réduction de son exposition au secteur des grandes entreprises et le renforcement du système de gestion des risques. La hausse des prêts en défaut a entraîné une forte augmentation de la dotation aux provisions qui, à son tour, a impacté sur les rendements de la Banque. Cette dernière pourrait rester sous pression, en raison de la nécessité de se centrer sur la qualité des actifs et notamment de limiter l'expansion du crédit.

Extrait traduit du rapport de Notation de Moody's

Paris, 30 juin 2010

Notation

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires – devises	Ba2/NP
Dépôts bancaires – dirhams	Baa2/P-2
Notation intrinsèque (solidité financière de la banque)	D

RESUME DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue une notation intrinsèque D au Crédit du Maroc (« CdM »), qui se traduit par une évaluation du risque de base (BCA) de Ba2. Cette notation reflète la performance financière satisfaisante de la banque et sa longue implantation au Maroc, bien que son « enseigne » (« franchise ») marocaine soit moins importante que celle des principales banques de la place. Cette notation reflète aussi la plus grande transparence de l'actionnariat de la banque, la meilleure visibilité de sa stratégie, et le renforcement des indicateurs de qualité de ses actifs. Nous notons que la qualité des actifs s'est nettement améliorée ces dernières années grâce à des mesures correctrices, au dynamisme économique du Royaume et au renforcement des critères de prêt. Néanmoins, la qualité du portefeuille de crédits du CdM reste sensible à l'environnement volatil du Maroc et reflète cet environnement. L'intensification des pressions concurrentielles et la diversification limitée des opérations de la banque pèsent sur sa notation.

La notation Baa2 du CdM pour les dépôts à long terme en monnaie locale est fondée sur l'évaluation par Moody's de la forte probabilité d'un soutien de la société-mère Crédit Agricole S A (« CASA »; actionnaire majoritaire de la banque) et de la forte probabilité d'un soutien systémique de l'Etat en cas de besoin, étant donné le solide historique de soutien apporté par les autorités locales aux banques marocaines si nécessaire. En conséquence, la notation du CdM concernant les dépôts est relevée de trois crans et passe de Ba2 BCA à Baa2.

Facteurs de notation

- Une enseigne établie de longue date au Maroc
- La présence d'actionnaires étrangers au capital de la banque, qui permet des transferts de savoir-faire et procure à la banque des compétences commerciales et des synergies positives.
- L'accès aux capitaux des actionnaires principaux en cas de nécessité
- La sous-pénétration du système bancaire marocain constitue une opportunité de croissance
- L'actionnariat majoritaire de CASA soutient les notes de dépôts de la banque
- La concentration importante des emprunteurs, qui pèse sur le profil de risque de la banque mais qui devrait s'atténuer progressivement à moyen terme
- La concurrence croissance des grandes banques locales et étrangères résolues à accroître leurs parts de marché
- Une diversification des activités encore limitée en dehors des pures activités de prêts, facteur commun à toutes les autres banques marocaines

Perspective

L'ensemble des notations du CdM ont une perspective stable.

Les notations actuellement attribuées à CdM sont dues aux considérations détaillées suivantes :

Facteur 2 : positionnement par rapport au risque

Tendance : amélioration

Le positionnement de CdM par rapport au risque, et la banque a cela en commun avec d'autres banques marocaines, est limité par une transparence financière tout juste suffisante (mais qui s'améliore suite à l'adoption des normes IFRS), par la concentration relativement importante des emprunteurs et par l'élaboration toujours en cours des cadres de gestion du risque. La gestion du risque par CdM bénéficie du transfert de savoir-faire de la banque-mère, mais notre évaluation de la gestion du risque est néanmoins affectée par l'existence d'une grande concentration de risques par emprunteur, secteur, localisation et activité. De plus, les prêts douteux qui figurent au bilan restent relativement importants rapportés aux normes internationales. Cela dit, nous notons que la banque a accru ses efforts de restructuration de son portefeuille de prêts depuis 2006. Néanmoins, et le CdM a ceci en commun avec d'autres banques du système, le risque de crédit est la source la plus importante de risque pour la banque. Outre les efforts concertés de la banque pour nettoyer son portefeuille, les ratios de qualité des actifs de CdM se sont aussi améliorés grâce à l'accélération de la croissance du crédit au cours des récentes années, au dynamisme économique du pays et à un resserrement des critères d'octroi des crédits. Cette augmentation du crédit entraîne toutefois une hausse des risques qui est partiellement occultée par la croissance économique actuelle du Maroc.

Facteur 5 : rentabilité

Tendance : neutre

En fin d'exercice 2009, le résultat net a enregistré une forte croissance de 13,26 %, à MAD 409 millions. Cela s'explique en grande partie par une augmentation de l'effet de levier des crédits, la croissance des crédits à la marge remplaçant progressivement des catégories d'actifs à rendement moins élevés, mais plus liquides. Le CdM a désormais une préférence plus visible pour l'octroi de crédits par opposition aux liquidités. La banque semble prête à gagner des parts de marché dans ses activités de crédit. En effet, son profil en hausse en tant que banque pour la clientèle des particuliers porte ses fruits, et le niveau des défauts reste modeste, ce qui a pour conséquence de ne pas trop peser sur la hauteur des provisions. Les charges d'exploitation sont maîtrisées après plusieurs années d'investissements coûteux dans les succursales, les systèmes et les ressources humaines. Les revenus des activités hors intermédiation (honoraires et commissions) ont continué d'augmenter mais à un rythme moins élevé, ce qui montre que ces revenus sont pour une part importante récurrents et durables à long terme.

Facteur 6 : Liquidité

Tendance : baisse

La liquidité du CdM n'a pas cessé de se resserrer au cours des cinq dernières années : les encours de prêts nets ont augmenté plus rapidement que l'actif total sur cette période. Le ratio liquidités/actif total était de 19,3 % en décembre 2009, soit un niveau acceptable. et au même moment, la vive croissance du portefeuille de prêts du CdM a fait monter le ratio encours de prêts/dépôts à 102 % (ce ratio ne tient pas compte du certificat de dépôt de MAD 6,1 milliards que la banque considère comme une source stable de financement). Parallèlement, la solidité de l'enseigne du CdM, bien que cette enseigne soit nettement moins importante que celle des trois grandes banques marocaines qui dominent le marché, lui assure toujours l'accès à des fonds bon marché, comme en témoignent ses marges d'intérêt nettes élevées.

Facteur 7: Ratio de fonds propres

Tendance : neutre

Le CdM est suffisamment capitalisé et cette capitalisation est comparable à celle des autres banques marocaines. Toutefois, comparés aux banques dans le monde présentes sur des marchés en développement parfois moins difficiles, les ratios de fonds propres des banques marocaines semblent moins favorables qu'il n'y paraît à première vue. En termes de souplesse financière, le CdM semble bien positionné. En effet, non seulement les actionnaires de la banque sont prêts à apporter des capitaux pour soutenir les projets d'expansion du CdM ou pour lui venir en aide si nécessaire, mais l'émission prévue de titres de la dette subordonnée devrait atténuer la pression montante sur les fonds propres réglementaires. Le ratio de fonds propres du CdM version Bâle II était de 11,05 % en 2009, soit un niveau suffisant et tout à fait conforme au ratio minimum de 10 % édicté par la banque centrale. Nous notons que le ratio Tier I du CdM en moyenne sur trois ans qui est de 6 % - ce ratio est utilisé par Moody's pour déterminer le score du CdM en matière de suffisance de fonds propres, a été calculé sur la base d'actifs pondérés ajustés du risque de 100 % pour les titres de la dette publique marocaine.

Ce mode de calcul est aussi appliqué à toutes les autres banques notées au Maroc. Le score Moody's concernant la solidité financière de la banque est C en termes de suffisance des fonds propres du CdM.

Facteur 9 : Qualité des actifs

Tendance : neutre

Les indicateurs de qualité des actifs se sont nettement améliorés sur les cinq dernières années (revenant d'un plus haut niveau de 12 % en 2005 à 4 % en 2008), sous l'effet de la croissance du portefeuille de prêts, d'actions correctrices, d'une meilleure maîtrise des risques et de perspectives économiques favorables pour les sociétés comme pour les ménages marocains. Néanmoins, le ratio des prêts non performants a augmenté à 4,56 % en 2009 (4 % en 2008) tandis que les prêts non performants en valeur absolue progressaient de 27 % pour atteindre MAD 1,5 milliard suite à la conjoncture économique moins favorable au Maroc pendant cette période (en conséquence de la tourmente économique mondiale et de ses effets sur certains secteurs de l'économie) et de ce qui peut constituer le début d'un nouveau cycle pour les prêts bancaires (faisant suite à la croissance rapide du crédit constatée sur les cinq dernières années). Cela pourrait néanmoins s'accélérer si certains secteurs de l'économie marocaine demeuraient atones pendant une période plus longue que prévu. A l'avenir, la principale menace à la qualité des actifs reste la performance de l'économie marocaine dans son ensemble : cette économie est sujette à des cycles amples et elle dépend d'un nombre limité de secteurs clés, de la confiance des investisseurs étrangers et des effets indirects de la performance du secteur agricole. Parallèlement, nous demeurons réservés quant à la qualité des informations financières sur la clientèle au Maroc, et la croissance des crédits aux particuliers, plus spécifiquement, doit être examinée dans le contexte d'un portefeuille de prêts hors effets cycliques.

V. Assemblée d'actionnaires

Le Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

a - Mode de convocation

D'après l'article 20 des statuts du Crédit du Maroc se rapportant aux assemblées générales, les assemblées sont convoquées par le Conseil de Surveillance et peuvent être également convoquées :

- En cas d'urgence, par les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vraiment requis sa convocation par le Conseil de Surveillance ;
- Par le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- Par un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social ;
- Par les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession de titres modifiant le contrôle de la société.

Trente jours au moins avant la réunion de l'assemblée des actionnaires, la société doit publier dans un journal d'annonces légales agréé un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'assemblée par le Conseil.

Les convocations sont faites, 15 jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé ; cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, ainsi que le texte des projets de résolution.

Toutes les assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

b - L'ordre du jour

L'article 21 des statuts du Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi sur la SA 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5% du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2% pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

c - Composition

L'article 22 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux 5 jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires

d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.

d - Assemblées Générales ordinaires

D'après l'article 26 des Statuts du CDM, l'Assemblée Générale Ordinaire est réunie tous les ans, dans les 6 premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social.

L'Assemblée entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société. Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Dans les Assemblées Générales Ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

e - Assemblées générales extraordinaires

L'article 27 des Statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Elle n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième Assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de 2 mois au plus à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart, au moins du capital social.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

VI. Organes d'administration et de surveillance du CDM

L'article 15 des statuts du CDM stipule que le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leurs fonctions est de 5 années. Ces membres peuvent être réélus. Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du président est prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans un délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil, aux fins de vérifications et de clôture, les documents prévus par la loi. Le Conseil de surveillance convoque aussi l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

Les membres du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, au 31 décembre 2010, sont :

Composition du Conseil	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président du Conseil	Mme Saïda LAMRANI KARIM	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	M. Marc CARLOS	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	M. Ismaïl FASSI-FIHRI	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	M. Marc POUZET	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	M. M'hamed SAGOU	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
Membres du Conseil	M. Taïeb SKALLI	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	M. Alain STRUB	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	Crédit Agricole S.A. France (représenté par M. Raymond BERT)*	AGO du 03/06/2009	AGO statuant sur les comptes 2013
	Marc OPPENHEIM	Cooptés par le Conseil de Surveillance du 24/09/2010 et	AGO statuant sur les comptes 2013
	Bruno DE LAAGE DE MEUX	ratifiés par l'AGM du 20/05/2011	

* Mr Raymond BERT est le représentant du Crédit Agricole S.A. en sa fonction de Senior Régional Manager pour l'Afrique, le Maroc et l'Egypte.

Source : Crédit du Maroc

VII. Les organes de direction

a - Le Directoire

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et dans le cadre des dispositions des statuts de la banque refondus par l'AGE du 14/12/2009. Les statuts ont été mis à jour suite à la dernière augmentation de capital du Crédit du Maroc.

L'article 14 des statuts du CDM stipule que le Directoire est composé de deux à sept membres nommés par le Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de surveillance. La durée de leur fonction est de quatre années.

Le Directoire se réunit sur la convocation de son Président, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige.

A cet effet, le Directoire tient des réunions pour traiter des sujets d'ordre général stratégique et transverse.

Le Directoire se réunit deux fois par mois, au siège de la banque.

Les membres du Directoire sont convoqués d'office aux réunions bimensuelles. Ils peuvent être cependant convoqués à tout moment si la situation l'exige.

Les membres du Directoire du Crédit du Maroc sont:

Composition du Directoire	Identité	Date de nomination	Expiration du mandat
Président du Directoire	M. Pierre-Louis BOISSIERE	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Jamal LEMRIDI	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Adnane EL GUEDDARI	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014
Membre du Directoire	M. Michel ZANATTA	Conseil de Surveillance du 20/05/2011	AGO statuant sur les comptes 2014

Source : Crédit du Maroc

Les autres mandats et fonctions du Président du Directoire se présentent comme suit :

Entité	Fonction	Date de nomination	Echéance du mandat
CDM Leasing	Membre du Conseil de Surveillance	AGO du 10/09/07	AGO statuant sur les comptes 2011
CDM Capital	Président du Conseil de Surveillance	AGO du 28/03/08	AGO statuant sur les comptes 2013
CDM Patrimoine	Président du Conseil d'Administration	2008	AGO statuant sur les comptes 2012
SIFIM	Membre du Conseil d'Administration	AGO du 30/05/2006	AGO statuant sur les comptes 2011
BIT	Administrateur	07/07/2007	AGO statuant sur les comptes 2010

Source : Crédit du Maroc

b - Le Comité Exécutif Restreint

Le comité Exécutif Restreint a été mis en place par le Directoire du Crédit du Maroc en 2009. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque.

Le comité exécutif restreint est composé des membres du Directoire et des directeurs suivants :

Membres	Fonction	Date de nomination
Pierre Louis BOISSIERE	Président du Directoire	2007
Jamal LEMRIDI	Directeur Général	2007
Wafae BENNANI	Directeur Général Adjoint chargée de la Direction du Capital Humain & Organisation	2009
Adnane EL GUEDDARI	Directeur Général Adjoint chargé de la Direction Stratégie & Finance et Secrétariat Général	2009
Michel ZANATTA	Directeur Général Adjoint chargé de la banque de réseau et de détail	2011
Alain PATARINI	Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Risques & Contrôles Permanents	2009
Vincent RIBEREAU GAYON	Directeur Général Adjoint chargé de la Direction de la Banque de Financement et d'Investissement.	2009

c - Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité Exécutif Restreint et présente les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
- assurer la réalisation du budget annuel
- mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs ;
- piloter l'activité de la banque avec la contribution coordonnée de l'ensemble des lignes métiers.

Le Comité Exécutif est composé des membres du Comité Exécutif Restreint et des directeurs des principales lignes métiers au sein de la banque :

Membres	Fonction	Date de nomination
Abdelali BENNOUNA	Directeur de la Relation Clientèle Entreprise	2007
Samir KHAMLI	Directeur Service à la Clientèle & Flux	2007
Abdellah MAGRANE	Directeur Réseaux	2007
Nadia YAZID	Directeur des Engagements	2009
Brahim ZEKHNINI	Directeur Systèmes d'Information Groupe	2009

d - Les Comités spécialisés

Pour les sujets spécifiques, le Directoire a constitué des Comités spécialisés, notamment :

▪ **Le comité de crédits :**

- Composition : Les membres du Directoire, les directeurs des marchés (BFI et BRD) et le directeur des engagements :
- Mission : Statuer sur les demandes de crédit présentées par les lignes commerciales.

▪ **Le comité des Ressources Humaines :**

- Composition : Les membres du Directoire et le directeur des ressources humaines groupe.
- Mission : Prendre les décisions relatives à tous les aspects de la gestion des ressources humaines (Nominations, Augmentations, Budgets de recrutements, les grands programmes de formation,...)

▪ **Le comité ALM :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, le Directeur de la Stratégie et Finance, le Directeur financier et les directeurs des marchés.
- Mission : Appréhender les risques de liquidité de taux auxquels la banque est exposée et prendre les décisions sur les actions à entreprendre pour couvrir ces risques.

▪ **Le comité marchés :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, les directeurs des marchés, Responsable de la salle des marchés, le trésorier et le directeur de la stratégie et finance
- Mission : Suivre les activités de marchés et les risques que celles-ci induisent pour la banque.

▪ **Le comité de Contrôle Interne :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, le responsable des risques opérationnels et de la conformité et l'Auditeur Interne.
- Mission : Surveiller le dispositif de Contrôle Interne de la banque au regard des dispositions légales et des normes du groupe d'appartenance et prendre les décisions nécessaires à l'évolution de ce dispositif.

▪ **Le comité NAP :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, les directeurs des marchés, Responsable des risques opérationnels et de la conformité, le directeur du développement marketing Retail, le directeur stratégie et Finance et le directeur finances groupe.
- Mission : Appréhender les risques liés au lancement d'une nouvelle activité ou nouveau produit.

▪ **Le comité Système d'information :**

- Composition : Les membres du Directoire, le Secrétaire Général, le directeur de l'Industrialisation et le responsable de l'organisation des systèmes d'information groupe.
- Mission : Décider des projets nécessaires au développement du système d'information et définir les priorités de lancement de chaque projet.

Les membres du Directoire sont membres des Comités spécialisés. La présence des deux membres du Directoire n'est cependant pas nécessaire pour tous les Comités.

Ces comités disposent de leurs propres règlements intérieurs.

Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, en son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet.

▪ **Le Comité d'Audit :**

- Composition : Mr Raymond Bert en tant que président du comité, Mr Ismail Fassi-Fihri et Mr Taieb Skalli en tant que membres de ce comité
- Mission
 - Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'élaboration des comptes.
 - Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôle.
 - Prendre connaissance des conclusions et des recommandations de l'audit interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en oeuvre des actions correctives.
- **Le comité de Rémunération**
- Composition : Mr Marc Oppenheim en tant que président du comité, Mr Raymond Bert et Mr Ismail Fassi-Fihri en tant que membres de ce comité.
- Mission
 - Proposer les rémunérations du Conseil de surveillance
 - Préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de rémunération des membres du Directoire.
 - Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines.
 - Valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire par le Président du Directoire et les soumettre au Conseil de Surveillance pour accord.
 - Réaliser l'évaluation du Président du Directoire.
 - Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

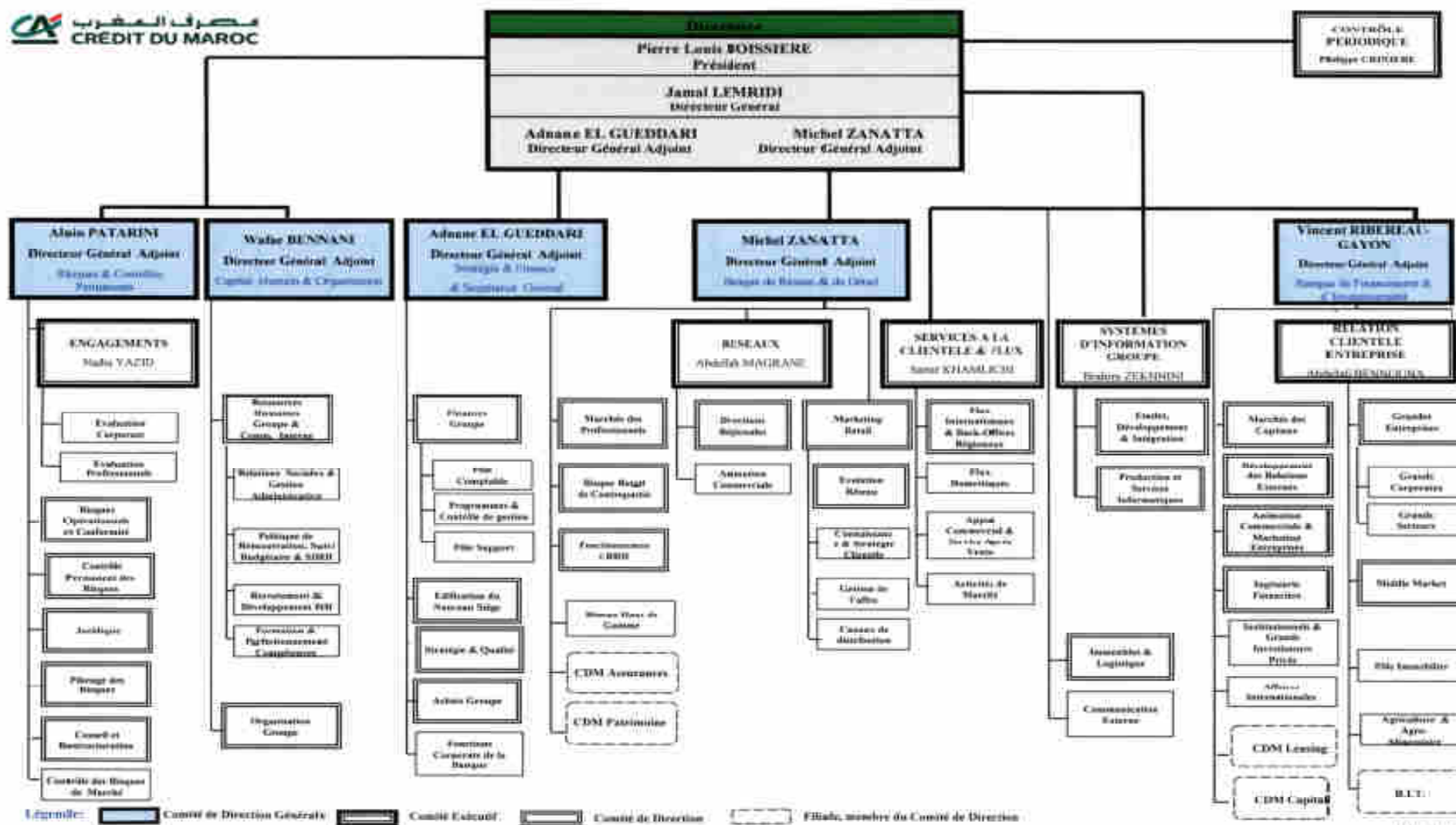
e - Le Secrétariat du Directoire

Le secrétariat du Directoire est en charge des tâches suivantes :

- Etablissement de l'ordre du jour des réunions ;
- Tenue des relevés de décisions hebdomadaires ;
- Tenue des copies des dossiers de base ayant servi aux décisions prises ;
- Relais des décisions du Directoire vers les Directions concernées ;
- Tenue des procès-verbaux mensuels à consigner sur le registre spécial coté et paraphé par le greffier du Tribunal.

f - Organigramme du Crédit du Maroc

Ci-après l'organigramme du Crédit du Maroc au 30/06/2011 :



24 Juin 2011

VIII. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Pierre- Louis BOISSIERE : Président du Directoire (52 ans)

M. Pierre-Louis Boissière, Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion (1983), a démarré sa carrière au Crédit Lyonnais en 1983 en tant que Fondé de Pouvoir, à l'agence centrale de Paris. En 1989, il a pris la direction du groupe européen à New York, poste qu'il a occupé pendant cinq ans.

De retour en France en 1994, M. Pierre-Louis BOISSIERE est promu directeur régional pour l'Aquitaine, en charge des clients particuliers et professionnels. Depuis 1998, il est nommé responsable du département stratégie clients et canaux de distribution à la direction du marketing à Paris.

M. Pierre-Louis BOISSIERE accède en 2001 à la Direction du Réseau Rhône-Alpes-Auvergne de LCL (Le Crédit Lyonnais) ; poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Président du Directoire du Crédit du Maroc en septembre 2007.

M. Jamal LEMRIDI : Directeur Général (54 ans)

M. Jamal LEMRIDI est ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris et titulaire du diplôme de statisticien Economiste de l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) à Paris.

Il effectue le service civil obligatoire à la Royal Air Maroc à son retour au Maroc en 1982.

M. Jamal LEMRIDI a débuté sa carrière en 1985 au Crédit du Maroc en tant que Directeur Informatique et Organisation. Il accède en 1989 à la Direction des Affaires Internationales puis à la Direction de la Grande Entreprise et de l'International en 2000.

En 2003, il fut promu à la tête de la Direction Centrale des Particuliers et des Professionnels et nommé en tant que membre du Directoire du Crédit du Maroc.

M. Jamal LEMRIDI a été nommé Directeur Général Adjoint en 2005 ; poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination en tant que Directeur Général du Crédit du Maroc en 2006.

Mme Wafae BENNANI : Directeur Général Adjoint chargée de la Direction du Capital Humain & Organisation (45 ans)

Après avoir obtenu son D.E.A. en informatique de l'université de Toulouse, Mme Wafae BENNANI a intégré Wafa Systems en tant qu'ingénieur.

En 1991, Mme Wafae BENNANI a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste d'ingénieur informatique à la Direction Informatique & Organisation, avant d'être nommé Responsable des Méthodes Procédures et Qualité, au sein de cette même direction.

Après avoir passé 6 années à ce poste, Mme Wafae BENNANI a été promue Directrice des Services à la Clientèle et Flux du Crédit du Maroc.

Depuis 2002, Mme Wafae BENNANI occupe le poste de Directrice des Ressources Humaines Groupe avant d'être nommée Directrice du Capital Humain et Organisation en 2009.

M. Wafae BENNANI a été nommée Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

M. Adnane El GUEDDARI : Directeur Général Adjoint chargé de la Direction de la Stratégie et Finances, et Secrétaire Général (46 ans)

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et d'un Executive MBA de HEC Paris, M. Adnane El GUEDDARI a intégré le Crédit du Maroc en 1991 au sein de la Direction de l'Informatique et de l'Organisation dont il devient responsable en 1997.

En 2001, il prend en charge la Direction des Flux et des Transactions au Crédit du Maroc avant de rejoindre le Crédit Lyonnais Paris de 2002 à 2004 au niveau de la Direction de l'International, notamment au niveau de la Région Afrique & Moyen-Orient.

Après une année chez Calyon en tant que responsable du développement du marché Retail, il rejoint fin 2005 Crédit Agricole SA et intègre la Banque de Détail à l'International au niveau du Pôle des Participations Majoritaires en tant que responsable de la supervision opérationnelle.

En 2006, M. Adnane El GUEDDARI réintègre Crédit du Maroc en tant que Directeur Stratégie et Finances et responsable du pilotage du Plan de Développement de la Banque.

Depuis 2009, M. El GUEDDARI occupe la fonction de secrétaire général du Crédit du Maroc, en plus du poste de Directeur Stratégie et Finance.

M. Adnane El GUEDDARI a été nommé membre du Directoire du Crédit du Maroc et Directeur Général Adjoint en mai 2011.

M. Michel ZANATTA : Directeur Général Adjoint chargé de la Banque de Réseau et de Détail (50 ans)

Titulaire d'une maîtrise en Sciences Economiques à l'université de Toulouse en 1982, M. ZANATTA a suivi l'Executive Program de l'INSEAD en 2004 avant d'intégrer le programme Campus Crédit Agricole à l'université de Stanford et à China Europe international Business School en 2009.

Il effectue le service national dans l'armée de l'air entre 1983 et 1984.

M. ZANATTA a débuté sa carrière en 1984 en tant qu'auditeur chez Price Waterhouse avant de rejoindre le Groupe Crédit Agricole au sein duquel il occupe de nombreuses fonctions.

En 1986, M. ZANATTA rejoint la Caisse Régionale du Midi au sein du Département Marketing en tant que responsable marché des particuliers.

Après une année au sein de la Caisse Régionale de Toulouse en tant que responsable marketing dans la Direction du Marketing et de la Communication, M. ZANATTA rejoint la Caisse Nationale de Crédit Agricole en tant que chargé de mission au sein de la Direction de l'International entre 1990 et 1995 et en tant que responsable du service banque-conseil au sein de la Direction du Marché des Particuliers et des Professionnels en 1996.

En 1998, il a été promu Directeur Exécutif de Banco Boavista en Brésil en charge du Marketing, des produits et des canaux à distance.

M. ZANATTA a été nommé Administrateur Délégué de la compagnie d'assurance grecque Emporiki Life en 2001 avant d'être nommé Directeur Retail et Banque Commerciale au sein de Crédit Agricole Egypte en 2006.

En 2011, M. ZANATTA a rejoint le Crédit du Maroc en tant que membre du Directoire et Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Réseau et de Détail.

M. Alain PATARINI : Directeur Général Adjoint chargé de la Direction des Risques et Contrôles Permanents (55 ans)

Titulaire d'une maîtrise des sciences économiques de l'Université Libre de Liège, Mr Alain PATARINI intègre le Crédit Lyonnais Luxembourg en 1979 au sein duquel il occupe de nombreuses responsabilités dont, notamment le poste de chargé d'affaires dans le secteur entreprise. En 1984, il fût promu Responsable des Activités Commerciales de la Direction des Marchés.

M. Alain PATARINI rejoint Crédit Lyonnais à Paris en 1988, où il est nommé responsable de la Salle des Marchés. En 1995, il occupe le poste de Senior Banker Responsable de la Grande Clientèle dans le secteur de l'agroalimentaire et du luxe. Après cinq années passées au sein de cette fonction, il prend en charge les secteurs de l'agroalimentaire, du luxe et de la distribution au tant que Responsable des Opérations d'Ingénierie Financière.

A compter de 2002, M. Alain PATARINI a été responsable de la direction du Corporate Finance et des Marchés au LCL.

Depuis septembre 2009, M. Alain PATARINI a rejoint le Groupe Crédit du Maroc en tant que Directeur Risques et Contrôles Permanents.

M. Alain PATARINI a été nommé Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

M. Vincent RIBEREAU-GAYON : Directeur Général Adjoint chargé de la Direction de la Banque de Financement et d'Investissement (42 ans)

Titulaire d'un Magister en Economie et Finance Internationale ainsi qu'un DESS en Banque, Finance et Négoce international à l'université de Bordeaux, M. Vincent RIBEREAU-GAYON a entamé son cursus professionnel au sein de la banque basque Inchauspe en tant que cambiste en 1992.

Il intègre en 1994 la salle des marchés de la Caisse Centrale de la Banque Populaire. En 1995, M. Vincent RIBEREAU-GAYON rejoint la Banque Indosuez où il est responsable de l'activité marché dans le Sud-Ouest de la France. Il a été, par la suite, nommé responsable de la clientèle Mid Cap et institutionnels à Lyon.

A partir de 2003, il assura la fonction de Directeur Régional Grand Est de Calyon suite à la fusion d'Indosuez avec Calyon. Il occupa ce poste jusqu'à sa nomination en tant que Directeur de la Banque de Financement et d'Investissement du Crédit du Maroc en mars 2008.

M. Vincent RIBEREAU-GAYON a été nommé Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

IX. Gouvernement d'entreprise

a - Rémunération octroyée aux membres des organes d'administration et de direction

La rémunération du Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc s'établit à l'issue de l'exercice 2010 à MAD 3,5 millions au titre des jetons de présence.

Par ailleurs, les prêts accordés aux membres du Comité Exécutif totalisent à fin 2010 MAD 6,8 millions.

b - Intéressement et participation du personnel

Le personnel du Crédit du Maroc, au même titre que les autres entités du groupe Crédit Agricole, a bénéficié des offres de participation dans les augmentations de capital de Crédit Agricole S.A réservées aux salariés du groupe.

Ainsi les salariés du Crédit du Maroc et de ses filiales ont participé à six augmentations de capital du Crédit Agricole S.A. depuis 1999.

Le tableau ci-dessous reprend les participations du personnel du Crédit du Maroc durant les trois derniers exercices :

Années	Nature de l'opération	Montant Global de l'Opération	Montant alloué au Maroc	Nombre de souscripteurs	Taux de souscription au Maroc
2007	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	450 M Euros	3,5 M MAD	265	15%

2010	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	250 M Euros	2,1 M MAD	106	4,88%
------	--	-------------	-----------	-----	-------

Source : CDM

Il est à noter qu'un plan d'intéressement du personnel est envisagé pour l'exercice 2011 par voie d'augmentation de capital de Crédit Agricole SA en faveur des salariés du Groupe.

c - Conventions conclues entre Crédit du Maroc, ses administrateurs et ses principaux dirigeants

Néant.

Section IV - ACTIVITE DU CREDIT DU MAROC

Le Crédit du Maroc est une filiale du Crédit Agricole SA (France). Elle opère aussi bien auprès des segments des particuliers et professionnels que des entreprises.

Positionné en tant que banque commerciale, le Crédit du Maroc est présent aussi bien sur le plan national, à travers un réseau de 308 agences au 31 décembre 2010, organisées en groupes et régions qu'en Europe au travers de bureaux de représentation, et de sa succursale française CDM Europe. De plus, la Banque entretient des relations avec plus de 700 correspondants bancaires à travers le monde.

Le Groupe Crédit du Maroc détient des filiales opérant dans des activités complémentaires aux offres de services de la banque :

- l'intermédiation boursière (Crédit du Maroc Capital) ;
- la gestion collective de fonds sous forme d'OPCVM (Crédit du Maroc Patrimoine);
- le leasing (Crédit du Maroc Leasing) ;
- le courtage en assurances (Crédit du Maroc Assurance), etc...

I. Historique du Crédit du Maroc

- 1929** Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca.
- 1963** Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68% du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32% restant par la BMCE.
- 1966** Naissance du Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque.
- 1976** Introduction en bourse des actions du Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2%.
- 1998** Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51% du capital social du Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR.
- 1999** WAFA Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans le Crédit du Maroc.
- 2004** La participation du Crédit Lyonnais dans le Crédit du Maroc est transférée à Calyon. Calyon étant la banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par le Crédit Agricole.
- 2005** En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64% du capital social du Crédit du Maroc.
- 2006** Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc.
- 2008** Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ».
Signature d'une convention de partenariat entre le Crédit du Maroc et SMAEX.
- 2009** Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77% par l'acquisition de 24% supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc.
- 2010** Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles CDM.
- 2011** Emission d'un emprunt obligataire subordonné d'un plafond de 500 000 000 MAD réparti en 5 tranches : 2 tranches cotées à la Bourse de Casablanca et 3 tranches non cotées à la Bourse de Casablanca.

II. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole¹³

Le Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 76,71%¹⁴ par le groupe bancaire français Crédit Agricole via la société mère Crédit Agricole S.A. (France).

a - Présentation du Crédit Agricole S.A

Au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. assure la cohérence du développement stratégique du Groupe, ainsi que son unité financière. Dans une démarche qui unit les Caisses régionales et ses filiales spécialisées par métier, Crédit Agricole S.A. mène une stratégie de croissance durable et rentable.

Crédit Agricole S.A. regroupe et anime ses filiales spécialisées dans tous les métiers de la finance, au service des Caisses régionales dont il détient 25%, et de ses réseaux bancaires en France et à l'international. Crédit Agricole S.A. est coté sur Euronext Paris.

Présent dans tous les métiers de la finance, le Crédit Agricole se place parmi les premiers acteurs de la banque de proximité en Europe. Son ambition : construire un leader européen, à dimension mondiale, de la banque et de l'assurance.

Dans ce cadre, aux côtés des Caisses régionales, Crédit Agricole S.A. développe un modèle diversifié, autour de trois lignes métiers :

- Banque de détail en France et à l'international : 25 % des Caisses régionales, LCL, Groupe Cariparma Friuladria, Emporiki... ;
- Métiers financiers spécialisés : gestion d'actifs, assurances, banque privée, crédit à la consommation, crédit-bail, affacturage ;
- Banque de financement et d'investissement

b - Les Missions de Crédit Agricole S.A

Crédit Agricole S.A. a été conçu en 2001 pour former un ensemble représentatif des activités et de la puissance du groupe Crédit Agricole. Crédit Agricole S.A. assure entre autres les fonctions d'organe central et de banque centrale du Crédit Agricole.

Crédit Agricole S.A. a été organisé lors de sa cotation pour être représentatif de tous les métiers et de toutes les composantes du Groupe : il détient ainsi 25% du capital de chaque Caisse régionale, ainsi que l'ensemble des participations du Groupe dans ses filiales spécialisées ou dans des banques de détail à l'international. Ses filiales sont organisées en 6 pôles métiers.

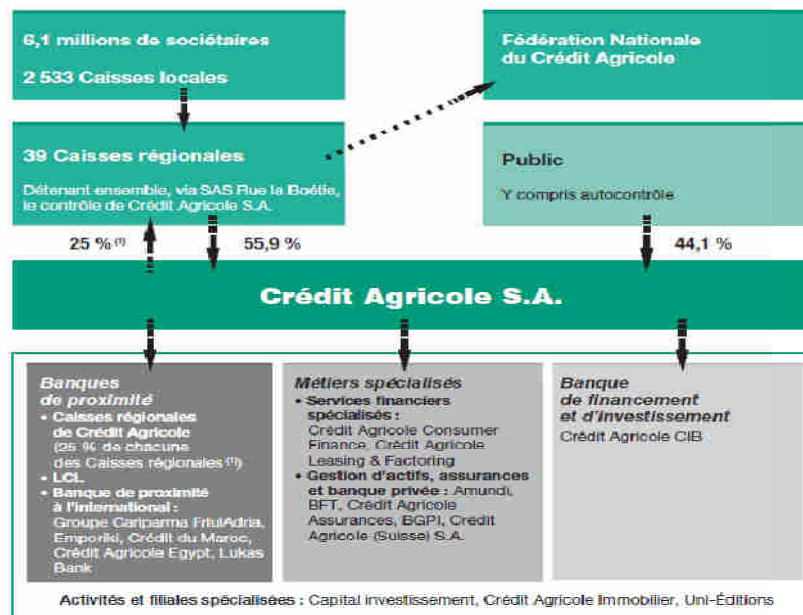
En outre, au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. exerce trois missions principales :

- Organe central, il veille à la cohésion et au bon fonctionnement du réseau, et représente le Groupe auprès des autorités bancaires ;
- Banque centrale, il garantit l'unité financière du Groupe ;
- Responsable de la cohérence de son développement, il coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers et assure le développement international du Groupe.

¹³ Document de référence Crédit Agricole S.A (France) 2010.

¹⁴ Document de référence Crédit Agricole S.A (France) 2010.

Organisation du groupe Crédit Agricole au 31/12/2010



* A l'exception de la Caisse régionale de la Corse.

Source : Données du document de référence du Crédit Agricole S.A 2010 déposé auprès de l'AMF le 18 mars 2011 sous la référence : 11- 0146

c - Les pôles-métiers

■ Banque de Proximité

Leader de la banque de proximité en France, le Crédit Agricole dispose en la matière d'un avantage concurrentiel unique : la complémentarité entre les Caisses régionales et le réseau LCL.

La banque de proximité du Crédit Agricole regroupe :

- La banque de proximité en France - Caisses régionales : Banque des particuliers, des agriculteurs, des professionnels, des entreprises et des collectivités publiques. Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers : supports d'épargne (monétaires, obligataires, titres) ; placements d'assurance-vie ; distribution de crédits, notamment à l'habitat et à la consommation, aux entreprises et aux professionnels ; offre de moyens de paiement ; services à la personne ; services parabancaires ; gestion de patrimoine. Les Caisses régionales distribuent également une gamme très large de produits d'assurance dommages et de prévoyance, s'ajoutant à la gamme d'assurance-vie.
- La banque de proximité en France – LCL : LCL est un réseau national de banque de détail, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises. L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance ainsi que des prestations de gestion de patrimoine. Les services sont accessibles à partir de

multiples canaux de distribution : les réseaux d'agences, avec des implantations dédiées aux entreprises ou à la banque privée ; les sites Internet et le téléphone.

▪ **Services financiers spécialisés**

Le pôle Services financiers spécialisés est présent dans 22 pays, en Europe et au Maroc. Il y occupe des positions importantes et en croissance rapide. Il réunit les métiers du crédit à la consommation (Sofinco et Finaref), du crédit-bail (Crédit Agricole Leasing) et de l'affacturage (Eurofactor).

Les métiers de financements spécialisés sont placés sous le double signe de l'expertise et du développement international. Ils permettent au groupe Crédit Agricole d'être l'un des tout premiers acteurs européens en la matière, avec 78,1 milliards d'euros d'encours de crédit à la consommation.

▪ **Banque de financement et d'investissement**

Avec 12 445 collaborateurs répartis dans 50 pays, Crédit Agricole CIB offre à ses clients, grands corporates et institutions financières, toute la palette des produits de la banque de financement et d'investissement.

▪ **Banque de proximité à l'international**

Avec trois marchés domestiques en Europe, France, Italie et Grèce, et une présence forte en Europe du Sud et de l'Est, le Crédit Agricole constitue un réseau international de banques de proximité, support de développement de tous ses métiers.

En banque de détail, le Crédit Agricole est significativement présent en Europe et dans une moindre mesure, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine. Cette présence se traduit par un effectif de 27 000 personnes, au service de 6,5 millions de clients dans plus de 14 pays, par l'intermédiaire de près de 2 400 agences.

▪ **Gestion d'actifs, assurances et banque privée**

Ce pôle recouvre les métiers qui reposent sur la gestion des actifs au sens large : la gestion d'actifs ; l'assurance et la banque privée. Il occupe des positions de premier plan en France et appuie son ambition de développement sur des relais déjà solides à l'international.

d - Chiffres Clés

Les principales données financières : activité, résultats et situation financière :

Données 2009 (en Md euro)	Groupe Crédit Agricole ¹⁶	Crédit Agricole S.A.
Capitaux propres part du Groupe	68,8	45,5
Produit net bancaire	31,3	17,9
Résultat net part du Groupe	2,7	1,1

Source : www.credit-agricole-sa.fr

Données 2010 (en Md euro)	Groupe Crédit Agricole ¹⁷	Crédit Agricole S.A.
Capitaux propres part du Groupe	71,5	45,7
Produit net bancaire	34,2	20,1
Résultat net part du Groupe	3,6	1,3

Source : www.credit-agricole-sa.fr

¹⁶ Le groupe Crédit Agricole rassemble, outre Crédit Agricole S.A. et Caisses régionales à 100%.

¹⁷ Le groupe Crédit Agricole rassemble, outre Crédit Agricole S.A. et les Caisses régionales à 100%.

Les principaux indicateurs du Crédit Agricole SA :

En Millions d'euros	2008	2009	IFRS Var	2010	Var
Produit net bancaire	15 956	17 942	12,4%	20 129	12,19%
Résultat Brut d'exploitation	3 321	5 760	73,4%	6 942	20,52%
Coût du risque	-3 165	- 4 689	48,2%	-3 777	-19,45%
Contribution des sociétés mises en équivalence	868	847	-2,4%	65	-92,33%
Résultat net	1 266	1 446	14,2%	1 752	21,16%
Résultat net Part du Groupe	1 024	1 125	9,9%	1 263	12,27%
En Millions d'euros	2008	2009	Var	2010	Var
Capitaux propres (Part du Groupe)	41 731	45 457	8,9%	45 667	0,46%
Ratio de solvabilité global	9,40%	9,80%	+0,4 pts	12,80%	+3,0 pts
ROE	2,6%	2,6%	-	2,9%	+0,3 pts

Source : www.credit-agricole-sa.fr

e - Conventions conclues entre le Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole 2008-2010

■ Année 2010

Dans le cadre de cette convention conclue en Mai 2010, le groupe Crédit Agricole SA garantit le Crédit du Maroc auprès de Visa International à hauteur de KUSD 1 850 (soit 7 jours de compensation financière) pour les flux domestiques et internationaux. Le montant facturé par le groupe Crédit Agricole SA au titre de l'exercice 2010 s'élève à KMAD 6.

Convention d'assistance technique et de coopération entre le Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2010 est de KMAD 11.659.

Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2010 s'élève à KMAD 484 136.

Convention entre le Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Cette convention a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Le Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contre partie, le Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2010.

▪ Année 2009

Convention d'assistance technique et de coopération entre le Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2009 est de KMAD 10.385.

Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2009 s'élève à KMAD 408.

Convention entre le Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Cette convention a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contre partie, Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2009.

▪ Année 2008

Convention d'assistance technique et de coopération entre le Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe crédit Agricole S.A. au titre de l'exercice 2008 est de KMAD 9.400.

Convention entre le Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, Crédit du Maroc utilise la plate forme groupe SWIFT. Le montant facturé par le Groupe Crédit Agricole SA au titre de l'exercice 2008 s'élève à KMAD 585.

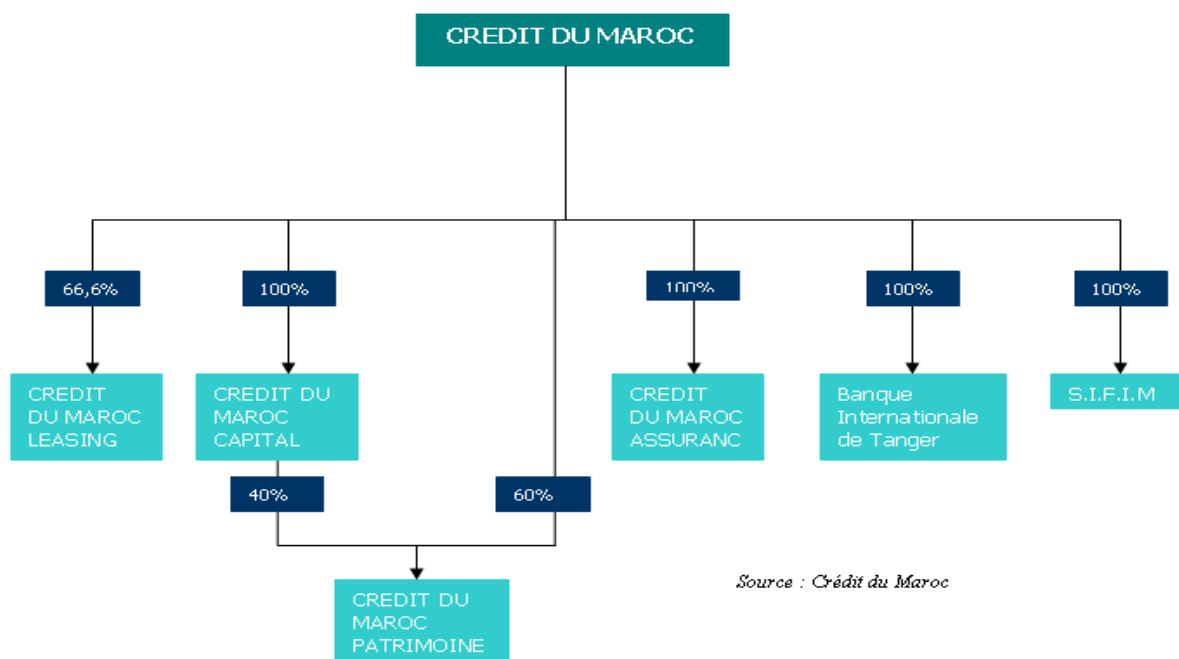
Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole mutuel

Cette convention a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2008 s'élève à KMAD 486.

Convention entre le Crédit du Maroc et la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Alpes Provence

Cette convention a pour objet l'intégration du Crédit du Maroc au même titre que Crédit Agricole Alpes Provence, à la plate-forme Intermed-Trade. Le Crédit du Maroc bénéficie de l'ensemble des prestations et percevra des commissions sur les services payants selon des modalités à définir ultérieurement par voie de convention. En contre partie, le Crédit du Maroc s'engage à verser au Crédit Agricole Alpes Provence une participation financière à l'ensemble du dispositif Intermed-Trade. Il n'y a pas eu de facturation au titre de l'exercice 2008.

III. Filiales du Crédit du Maroc



Au 31/12/2010

Crédit du Maroc Capital (CDMC)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Capital S.A.	
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2010	10 000,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2010	10 000,00	
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc au 31/12/2010	99 980	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2010	100%	
Contribution au PNB consolidé en KDH	2010	8 364,00
	2009	10 858,00
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2008	16 000,00
	2009	10 999,00
	2010	3 799,81

Source : Crédit du Maroc

Crédit du Maroc Capital (CDMC) est la société de bourse du groupe Crédit du Maroc et a pour principale activité l'intermédiation en actions et obligations sur le marché financier de la Bourse de Casablanca.

Créée en 1995, CDMC est une entité autonome avec un capital détenu à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2010

CDMC en KDH	2008	2009	Var	2010	Var
Produits d'exploitation	14 970	7 160	-52%	8 532	19%
Charges d'exploitation	7 104	7 596	7%	7 846	3%
Résultat brut d'exploitation	7 866	-436	ns	685	>100%
Résultat Financier	6 381	4 673	-27%	4 139	-11%
Résultat net	11 021	3 734	-66%	3 963	6%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2010, les produits d'exploitation réalisés par CDMC ressortent à 8 532 KDH en progression de 19% en comparaison avec 2009. Le chiffre d'affaires du Crédit du Maroc Capital est composé essentiellement de Commissions d'intermédiation pour un montant de 7 178 KDH.

Ces réalisations sont le reflet de la reprise qu'a connue le marché boursier marocain en 2010, caractérisée par une évolution notable des flux de transactions (+47%¹⁸).

A fin 2010, les charges d'exploitation ressortent à 7 846 KDH en légère hausse de 3% et sont constituées majoritairement de charges de personnel, à hauteur de 69% et d'autres charges fixes non liées au développement de l'activité.

Le résultat brut d'exploitation s'établit ainsi à 685 KDH contre un niveau de - 436 KDH pour l'exercice précédent.

Le résultat financier se contracte de 11% et ressort à 4 139 KDH, pâtissant du contexte économique et financier ressentie en 2009.

Ainsi, le résultat net à fin 2010 s'est établi à 3 963 KDH, contre 3 734 KDH en 2009 soit une croissance de 6%.

A fin décembre 2009, le Crédit du Maroc Capital a réalisé un total de produits d'exploitation de 7 160 KDH en baisse de 52% par rapport à 2008. Par activité, les produits se décomposent comme suit :

- Commissions d'intermédiation : 6 054 KDH
- Commissions analyses et Recherches : 500 KDH
- Produits financiers : 3 968 KDH
- Produits sur opérations sur titres de placement : 1 016 KDH

L'effet de la conjoncture morose a impacté CDMC puisque cette société concentre son activité sur une clientèle de particuliers haut de gamme. Cette clientèle a préféré geler sa position eu égard aux niveaux des moins-values latentes portées par son portefeuille en 2009.

Les charges d'exploitation se chiffrent à 7 596 KDH, en progression de 7% par rapport à 2008, suite à l'évolution des charges de personnel du fait du renforcement des effectifs.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à -436 KDH, en baisse par rapport à l'exercice précédent, impacté par la baisse des produits d'exploitation.

Le résultat financier connaît un retrait de 27% en 2009 et s'établit à 4 673 Mdh.

Le résultat net au 31/12/2009 s'inscrit à 3 734 KDH en baisse de 66% par rapport à 2008.

¹⁸ Source : CDM Capital

Conventions établies entre CDM Capital et le Crédit du Maroc

Cette convention a pour objet la réalisation par Crédit du Maroc Capital pour Crédit du Maroc, des notes, d'études sectorielles ou spécifiques, notamment des notes de conjonctures trimestrielles, de synthèse sur les données nationales et internationales ainsi que l'analyse de la loi de finances et ses répercussions sur le secteur bancaire et autres secteurs intéressant de la banque.

Flux financiers entre CDM Capital et le Crédit du Maroc en 2008-2010

Le montant facturé par le Crédit du Maroc Capital sur les trois dernières années au titre de cette convention ressort comme suite :

- 2010 : 500 KMAD
- 2009 : 500 KMAD
- 2008 : 500 KMAD

Crédit du Maroc Leasing (CDML)

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc leasing S.A.	
Siège social	201 Blv Zerktouni Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2010	67 500,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2010	45 000,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2010	66,66%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2010	449 990	
Nombre d'actions détenues par Crédit Agricole Leasing et Factoring au 30/09/2009	224 995	
Contribution au PNB consolidé 2010 en KDH	52 481,00	
Contribution au PNB consolidé 2009 en KDH	50 206,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM en KDH	2008	12 592,00
	2009	11 666,00
	2010	8 345,50

Source : Crédit du Maroc

Filiale du Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing (France), Crédit du Maroc Leasing opère dans le Financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers.

CDML est une filiale du Crédit du Maroc détenue à hauteur de 66,66%.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2010

CDML en KDH	2008	2009	Var	2010	Var
Produits d'exploitation bancaire	414 741	444 046	7%	503 107	13%
Charges d'exploitation bancaire	367 875	398 137	8%	446 399	12%
Produit net bancaire	46 867	45 909	-2%	56 709	24%
Résultat brut d'exploitation	36 177	34 818	-4%	43 618	25%
Coût du risque	7 490	14 071	88%	17 708	26%
Résultat net	18 537	12 934	-30%	16 000	24%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2010, les produits d'exploitation bancaire représentent 503 107 KDH en progression de +13% par rapport à l'exercice 2009. Les charges d'exploitation bancaires de CDM Leasing ressortent à 446 399 KDH en hausse de 12% en comparaison avec 2009 suite au recrutement opéré pour renforcer des effectifs. CDM Leasing affiche un niveau de PNB de 56 709 à fin 2010, en progression de 24%.

Cette hausse du PNB s'explique par l'augmentation de la production « Crédit-bail mobilier » de 28,9% à 544 992 KDH. La production du « Crédit-bail Immobilier » ressort en baisse de 68,6% à 18 205 KDH, due en partie à la suppression de l'exonération des droits d'enregistrement sur les opérations de crédit-bail immobilier.

En 2010, le secteur du Crédit-bail enregistre une progression de la production globale de 1,1% à 14 300 MDH. En effet cette dernière est composée de crédit bail mobilier en croissance de 6,7% à 12 025 MDH et de crédit-bail immobilier en régression de 21,1% à 2 274 MDH- (Statistiques APSF 2010).

Dans un contexte général de dégradation du risque, CDM Leasing a pu limiter l'évolution du coût du risque grâce à une action soutenue de recouvrement. Ainsi, le coût du risque s'établit à 17 708 KDH contre 14 071 KDH en 2009.

Le résultat net du Crédit du Maroc Leasing, arrêté à fin 2010, s'élève à 16 000 KDH en progression de 24%.

En 2009, les produits d'exploitation bancaire se sont élevés à 444 046 KDH, soit +7% de progression par rapport à l'exercice précédent ; alors que les charges d'exploitation bancaire ont été arrêtées à 398 137 KDH. Le PNB, ainsi dégagé, s'élève à 45 909 KDH, réalisant un retrait de 2% par rapport à 2008.

Ce retrait s'explique principalement par un attentisme du marché, conjugué au resserrement des marges suite au renchérissement du coût de refinancement et une baisse des barèmes appliqués à la clientèle, compte tenu de la concurrence sur le marché.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 34 818 KDH, en retrait de 4%.

Les dotations aux provisions pour créances en souffrance ont été arrêtées à 35 263 KDH, en progression de 16% par rapport à 2008. Bien que le risque se soit dégradé sous l'effet de la crise, l'action de recouvrement menée par CDM Leasing a permis de réaliser des reprises de 21 192 KDH, établissant le coût du risque à 14 071 KDH à fin 2009 contre 7 490 KDH en 2008.

Ainsi, pour l'année 2009, CDM Leasing affiche un bénéfice net de 12 934 KDH, en retrait de 30% par rapport à 2008.

Conventions établies entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc en 2010

Néant.

Conventions conclues entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2010

Au cours de l'exercice 2003, le Crédit du Maroc Leasing a conclu avec le Crédit du Maroc une « convention de partage de risque » traitant, d'une part de la rémunération des prestations commerciales et de la rémunération de la couverture du risque, et d'autre part, des conditions de la mise en jeu de garantie donnée par le CDM à Crédit du Maroc Leasing.

Aux termes de cette convention, qui prend effet à partir du 1^{er} mars 2003, le CDM s'engage à commercialiser les contrats de crédit bail mobilier et immobilier du Crédit du Maroc Leasing auprès de sa clientèle d'entreprise et de professionnels par l'intermédiaire de son réseau commercial. En contrepartie Crédit du Maroc Leasing verse au CDM une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs, les opérations apportées par el CDM sont garanties (sauf cas particuliers) par celui-ci à hauteur de 50%. En contrepartie de cet engagement CDML verse au CDM une commission mensuelle sur l'encours financier.

Flux financiers entre CDM Leasing et le Crédit du Maroc 2008-2010

Au titre des trois derniers exercices, la commission d'apport et la commission de garantie versées par Crédit du Maroc Leasing au Crédit du Maroc ressortent comme suite :

Commissions	2008	2009	2010
Commissions d'apport	770 636	712 481	1 212 067
Commissions de garantie	820 267	983 087	1 167 037
Encours contre-garantie	311 403 699	390 506 146	484 135 576

Source : CDM

Crédit du Maroc Patrimoine

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Patrimoine S.A.	
Siège social	8 rue ibnou hilal quartier racine Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2010	1 000,00	
Capital détenu en KDH au 31/12/2010	1 000,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2010	100%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2010	10 000	
Contribution au PNB consolidé 2010 en KDH	17 029,00	
Contribution au PNB consolidé 2009 en KDH	14 468,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2008	5 220,00
	2009	5 400,00
	2010	4 560,00

Source : Crédit du Maroc

Au 28 février 2004, le Crédit du Maroc a créé Crédit du Maroc Patrimoine. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau de CDM pour la promotion des produits OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme. Crédit du Maroc Patrimoine est filiale de CDM à hauteur de 100%.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2010

CDMP en KDH	2008	2009	Var	2010	Var
Chiffres d'affaires	15 789	14 217	-10%	16 887	19%
Charges Générales d'Exploitation	3 101	3 650	17%	4 112	13%
Résultat brut d'exploitation	12 688	10 567	-17%	12 775	21%
Résultat net	9 019	7 559	-16%	9 070	20%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2010, le chiffre d'affaires réalisé par CDM Patrimoine s'établit à 16 887 KDH soit une évolution de 19% par rapport à l'exercice précédent expliquée essentiellement par la hausse de l'actif net des OPCVM géré de 17,78% en comparaison à 2009.

Les charges générales d'exploitation ont progressé de 13% par rapport à 2009 et affichent un solde de 4 112 KDH. Cette hausse est due aux charges de personnel dont l'évolution est due au renforcement de la structure d'animation commerciale.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 12 775KDH en progression de 21%.

Le résultat net ainsi dégagé est de 9 070 KDH, en évolution de 20% par rapport à l'année précédente.

Au 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires de CDMP s'est établi à 14 217 KDH en retrait de 10% par rapport à 2008:

- Une sortie nette de plus d'un milliard de dirhams sur la SICAV Monétaire.
- Les bonifications offertes par l'ensemble des banques de la place sur les DAT ont poussé la majorité des grandes entreprises à effectuer des arbitrages au détriment des OPCVM monétaires.
- La forte baisse du marché boursier a poussé une bonne partie des clients de CDMP à racheter leurs OPCVM Actions et Diversifiés en effectuant leurs placements dans des instruments à rendement garanti ou bien même à rester en attente en position cash.

Au 31 décembre 2009, les charges d'exploitation se sont établies à 3 650 KDH en hausse de 17%.

Le résultat net au titre de l'exercice 2009 s'est établi à 7 559 KDH, réalisant un retrait de 16% par rapport à l'exercice précédent.

Conventions établies entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre CDM Patrimoine et le Crédit du Maroc 2008-2010

Néant.

Crédit du Maroc Assurances

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L.U		
Siège social	40 boulevard 9 avril palmier Casablanca		
Capital en KDH au 31/12/2010	200,00		
Capital détenu en KDH au 31/12/2010	200,00		
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2010	100%		
Nombre de parts sociales détenues par le Crédit du Maroc 31/12/2010	2 000		
Contribution au PNB consolidé 2010 en KDH	12 080,00		
Contribution au PNB consolidé 2009 en KDH	10 689,00		
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2008	4 000,00	
	2009	5 000,00	
	2010	6 000,00	

Source : Crédit du Maroc

Créée en septembre 2005, cette filiale, spécialisée dans le courtage en assurances toutes branches, a obtenu son agrément de courtage par décision du Ministère des Finances et de la Privatisation le 18 octobre de la même année.

CDMA assure aussi la gestion de l'activité bancassurance, sous mandat pour le compte du CDM.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2010

CDMA en KDH	2008	2009	Var	2010	Var
Chiffres d'affaires	9 071	10 483	16%	11 781	12%
Charges Générales d'Exploitation	1 157	1 588	37%	1 731	9%
Résultat brut d'exploitation	7 914	8 895	12%	10 050	13%
Résultat net	5 606	6 364	14%	7 210	13%

Source : CDM

Crédit du Maroc Assurances clôt l'exercice 2010 avec un chiffre d'affaires de 11 781 KDH soit une évolution de 12% par rapport à 2009. Cette progression de l'activité résulte de l'évolution des commissions perçues par CDMA suite à l'évolution des ventes. En effet, l'encours de CDM protection ressort en hausse de 16% et Multirisque Sakane de 21%.

En parallèle des campagnes commerciales, les trois premiers trimestres 2010 ont été réservés aux travaux préparatifs du lancement des nouveaux produits d'assurances à versements libres de la gamme VALOREM, dont le premier a été lancé en juillet 2010, et un second en octobre 2010.

Par ailleurs, une réorganisation de l'activité bancassurance a été réalisée au cours du quatrième trimestre 2010, consistant en la concentration des contrats sur CDMA en tant qu'unique courtier pour la majorité des produits, et la définition d'une nouvelle répartition des commissions perçues entre le CDM et sa filiale.

Les charges générales d'exploitation sont en progression de 9% à 1 731 KDH.

Le résultat net ainsi dégagé au titre de l'exercice 2010 ressort à 7 210 KDH en évolution de 13% par rapport à 2009.

CDMA clos l'exercice 2009 avec un chiffre d'affaires de 10 483 KDH, en progression de 16% par rapport à l'année 2008. En effet, le niveau de commissions perçu par CDMA est impacté par les niveaux de ventes élevé réalisé sur l'année 2008 (+18,7% par rapport à 2007).

Les charges générales d'exploitation totalisent 1 588 KDH. Elles ont progressé de 37% par rapport à l'exercice précédent, en raison du recrutement.

Le résultat net au 31 décembre 2009 ressort à 6 364 KDH, en progression de 14% par rapport à l'année 2008, suite à l'effort commercial de CDMA.

Conventions conclues entre CDM Assurance et le Crédit du Maroc au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2010 et les flux financiers entre CDM Assurance et le Crédit du Maroc 2008-2010

Protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Multirisque SAKANE »

En juin 2006, la société Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L a signé un protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Multirisque Sakane » avec le Crédit du Maroc, Gras Savoye Maroc et la Compagnie Axa Assurance Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2010 : s'élève à KMAD à 2 295 hors taxes.

2009 : s'élève à KMAD à 1 962 hors taxes.

2008 : s'élève à KMAD à 1 736 hors taxes.

Protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Assurance Cdm Protection »

En juin 2006, la société Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L a signé un protocole de gestion relatif au contrat d'assurance «Assurance Cdm Protection» avec le Crédit du Maroc, Gras Savoye Maroc et la Compagnie Axa Assurance Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2010 : s'élève à KMAD à 8 938 hors taxes.

2009 : s'élève à KMAD à 7 962 hors taxes.

2008 : s'élève à KMAD à 6 826 hors taxes

Protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Assurance emprunteurs cdmSARII »

En février 2007, la société Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L a signé un protocole de gestion relatif au contrat d'assurance « Assurance emprunteurs cdmSARII» avec le Crédit du Maroc, Gras Savoye Maroc et la Compagnie Axa Assurance Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2010 : s'élève à KMAD à 44 hors taxes.

2009 : s'élève à KMAD à 44 hors taxes.

2008 : s'élève à KMAD à 31 hors taxes.

Convention de gestion des risques propres de la société Crédit du Maroc

En Avril 2008, la société Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L a signé un protocole d'accord tripartite avec le Crédit du Maroc et Gras Savoye Maroc, portant sur la gestion des polices d'assurances des risques propres du Crédit du Maroc.

Le montant comptabilisé en produits par la société au titre des trois derniers exercices s'élève à :

2010 : KMAD 464 hors taxes.

2009 : KMAD 502 hors taxes.

2008 : KMAD 477 hors taxes.

Banque Internationale de Tanger – Banque Offshore (B.I.T.)

Dénomination Sociale	Banque Internationale de Tanger - Banque offshore- S.A.	
Siège social	Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal	
Capital en USD au 31/12/2010	1 655,00	
Capital détenu en USD au 31/12/2010	1 655,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2010	100%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2010	1 630	
Contribution au PNB consolidé 2010 en KDH	2 688,00	
Contribution au PNB consolidé 2009 en KDH	2 865,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2008	0
	2009	0
	2010	0

Source : Crédit du Maroc

Filiale à 100% du Crédit du Maroc, la B.I.T. a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2010

BIT en KUSD	2008	2009	Var	2010	Var
Produit net bancaire	309	363	17%	359	-1,4%
Charges Générales d'Exploitation	205	61	-70%	224	>100%
Résultat brut d'exploitation	104	302	>100%	134	-56%
Résultat net	176	184	4,5%	85	-54%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2010, la BIT présente un total engagement clientèle de 7 678 KUSD contre 26 053 KUSD à fin 2009, une baisse due essentiellement au remboursement intégral, au 4ème trimestre 2010, des utilisations d'un important client pour environ 19 MUSD, conséquence de la crise internationale, notamment sur le secteur automobile, qui a engendré une baisse importante des utilisations des clients.

Le produit net bancaire a enregistré un niveau de 359 KUSD en baisse de 1,4% par rapport à décembre 2009, ce recul étant essentiellement dû à une baisse de la marge sur commission en raison d'une baisse des flux survenue à fin 2010, avec la sortie d'un important client de la BIT. Les autres produits bancaires nets, se sont également contractés suite à un écart de réévaluation de change défavorable par rapport à 2009.

Les charges générales d'exploitation ont connu une augmentation en raison de la comptabilisation des charges de personnel au titre de l'exercice 2010 (132 KUSD) suite à la décision de prise en charge par la BIT des charges « ressources humaines » de la structure.

Le résultat net ressort à 85 KUSD contre 184 KUSD en 2009.

Au terme de l'exercice 2009, la BIT a pu réaliser un total engagement de 64 604 KUSD soit une croissance de +100% par rapport à décembre 2008. Cette évolution des engagements s'est accompagnée par un développement du portefeuille clientèle. En outre, la BIT a conduit un projet de certification de l'ensemble de ses activités qui a abouti à l'obtention de la certification Qualité ISO 9001 version 2008.

Au 31 décembre 2009, la Banque Internationale de Tanger, Banque off-shore, a généré un PNB de 363 KUSD, en hausse de 17% par rapport à 2008. Cette hausse du PNB est principalement due à :

- Marge net d'intérêts : 182 KUSD, en baisse de 52% par rapport à 2008 suite à la révision à la baisse des conditions sur certains clients et le consentement des nouveaux crédits à des marges plus faibles.
- Marge sur commissions : 73 KUSD, en hausse de 33% par rapport à 2008 suite à l'accroissement des commissions sur transfert, lié à l'évolution de l'activité que connaît la BIT.
- Autres produits : 183 KUSD, en progression de près de 38% par rapport à 2008 du fait de l'écart de réévaluation de change favorable ainsi qu'à une nette amélioration des résultats sur les opérations de change traitées.

Les charges générales d'exploitation se sont élevées à 61 KUSD, soit une baisse de 70% par rapport à 2008.

Le résultat net à fin décembre 2009 s'est inscrit à 184 KUSD en amélioration de 4,5% par rapport à l'exercice précédent.

Conventions établies entre la BIT et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre la BIT et le Crédit du Maroc 2007-2009

Par convention non écrite, le Crédit du Maroc met à la disposition de la Banque Internationale de Tanger à titre gratuit :

- Du personnel nécessaire au fonctionnement des services de la banque
- Des locaux aménagés meublés servant de bureaux à la banque
- Ainsi que d'autre prestations de service consenties avec le Trade Center et la banque de Réseau et de Détail.

Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)

Dénomination Sociale	Société Financière et Immobilière Marocaine S.A,	
Siège social	40 boulevard du 9 avril Casablanca	
Capital en KDH au 31/12/2010	18 320,90	
Capital détenu en KDH au 31/12/2010	18 320,90	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 31/12/2010	100%	
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 31/12/2010	183 189	
Contribution au PNB consolidé 2010 en KDH	-9 993,00	
Contribution au PNB consolidé 2009 en KDH	-10 967,00	
Montant des dividendes perçus par le CDM En KDH	2008	0
	2009	0
	2010	0

Source : Crédit du Maroc

La Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM) est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2010

SIFIM en KDH	2008	2009	Var	2010	Var
Produits courants	3 048	2 812	-8%	3 912	39%
Charges courantes	13 556	14 083	4%	14 222	1%
Résultat courant	-10 508	-11 271	-7%	-10 310	+9%
Résultat net	-10 117	-11 309	-12%	-10 329	+9%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2010, le chiffre d'affaire de SIFIM ressort à 3 912 KDH en progression de 39% par rapport à 2009 due à la comptabilisation en 2010 des dividendes sur titres de participations de 1 100 KDH.

Les charges courantes enregistrent un niveau de 14 222 KDH, en quasi stagnation par rapport à 2009. Le principal de cette ligne est composé des charges financières relatives à la rémunération des comptes courants associés et au crédit à moyen terme.

Le résultat net ainsi dégagé ressort à -10 329 KDH contre -11 309 en 2009 soit une amélioration de 9%.

A fin 2009, l'essentiel des produits de SIFIM est généré par son activité de gestion immobilière sous forme de revenus locatifs, soit 2 812 KDH.

Les charges sont constituées essentiellement des charges financières (rémunération des comptes courants associés et CMT) et des dotations aux amortissements.

Le résultat net s'inscrit à -11 309 KDH en 2009 contre -10 118 KDH en 2008.

Conventions établies entre SIFIM et le Crédit du Maroc

Néant.

Flux financiers entre SIFIM et le Crédit du Maroc 2008-2010

Néant.

Atlasnet

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8 MDH spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Le Crédit du Maroc détient 31,25% du capital d'Atlasnet.

Holding Sincomar

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300 KDH détenue à hauteur de 28% par le Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

Interbank et Centre Monétique Interbancaire

Interbank et Centre Monétique Interbancaire sont deux sociétés anonymes aux capitaux respectifs de 11,5 MDH et de 100 MDH créées par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants). Elles sont détenues respectivement à 16% et 11% par le Crédit du Maroc.

Maroc Télécommerce

Maroc Télécommerce est une société anonyme au capital de 20 MDH détenue à hauteur de 0,03% par le Crédit du Maroc, spécialisée dans le domaine des technologies de l'information. Elle a pour objectif de mettre à la disposition des entreprises une infrastructure technologique sécurisée leur permettant de vendre leurs produits et services sur Internet aussi bien au Maroc que dans le monde entier.

Récapitulatif des filiales et participations du Groupe Crédit du Maroc en décembre 2010

Filiales et participations	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette au 31/12/2010 En Kdh	Résultat net au 31/12/2010 En Kdh
Filiales :					
B.I.T.	1 655 000 USD	100%	100%	1 820 ²⁰	85 ¹⁹
Crédit du Maroc Capital	10 000 000 Dh	100%	100%	15 050	3 963
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000 000 Dh	60%	100%	10 529	9 070
Crédit du Maroc Leasing	67 500 000 Dh	66,66%	66,66%	88 411	16 000
Crédit du Maroc Assurances	200 000 Dh	100%	100%	8 502	7 210
S.I.F.I.M.	18 320 900 Dh	100%	100%	- 13 204	-10 329
	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette au 31/12/2010 En Kdh	Résultat net au 31/12/2010 En Kdh
Participations :					
Atlasnet	8 000 000 Dh	31,3%	31,3%	ND	ND
Holding Sincomar	300 000 Dh	28,0%	28,0%	ND	ND
Interbank	11 500 000 Dh	16%	16%	ND	ND
Centre Monétique Interbancaire	100 000 000 Dh	11%	11%	ND	ND
Maroc Télécommerce	20 000 000 Dh	0,03%	0,03%	ND	ND

Source: Crédit du Maroc

¹⁹ en KUSD

Récapitulatif des filiales et participations du Groupe Crédit du Maroc à décembre 2009

Filiales et participations	Capital Social	% du capital détenu	% droits de votes détenus	Situation nette au 31/12/2009 En Kdh	Résultat net au 31/12/2009 En Kdh
Filiales :					
B.I.T.	1 655 000 USD	100%	100%	1 968 ²⁰	184 ²⁰
Crédit du Maroc Capital	10 000 000 Dh	100%	100%	14 887	3 734
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000 000 Dh	60%	100%	9 068	7 559
Crédit du Maroc Leasing	67 500 000 Dh	66,66%	66,66%	84 795	12 934
Crédit du Maroc Assurances	200 000 Dh	100%	100%	7 291	6 364
S.I.F.I.M.	18 320 900 Dh	100%	100%	-2 903	- 11 309
Participations :					
Atlasnet	8 000 000 Dh	31,3%	31,3%	ND	ND
Holding Sincomar	300 000 Dh	28,0%	28,0%	ND	ND
Interbank	11 500 000 Dh	16%	16%	ND	ND
Centre Monétique Interbancaire	100 000 000 Dh	11%	11%	ND	ND
Maroc Télécommerce	20 000 000 Dh	10%	10%	ND	ND

Source: Crédit du Maroc

²⁰ en KUSD

IV. Marché bancaire marocain

a - Cadre réglementaire

Les banques et, de façon générale les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Etablissements de Crédit.

Le système bancaire marocain a connu de profondes mutations au cours des années 90. Une série de mesures ont en effet été mises en place dès 1991, consistant notamment en la déréglementation progressive du crédit par les autorités monétaires.

Ces réformes se sont traduites graduellement par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006).

Les modalités d'application de la nouvelle loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank al-Maghrib, et aussi par les arrêtés du ministre des finances. Néanmoins certaines circulaires d'application de cette loi ne sont pas encore disponibles. C'est ainsi que les textes applicables en matière de règles prudentielles sont toujours les arrêtés du ministre chargé des finances et les circulaires de Bank al-Maghrib en vigueur avant la promulgation de la loi n°34-03 par le Dahir 1-05-178.

Ces règles prudentielles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Après l'entrée en vigueur du nouvel Accord sur les fonds propres (Bâle II) dans son approche standard, au cours de 2007, Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Afin de doter le secteur bancaire d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux standards internationaux, Bank Al-Maghrib, en concertation avec la profession bancaire et comptable, a procédé à la révision des dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit pour les mettre en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Le passage aux normes comptables IFRS est obligatoire pour les banques depuis 2008.

Les règles prudentielles peuvent être déclinées en cinq principaux points :

▪ Le coefficient de solvabilité

Largement inspiré du ratio Cooke, il correspond au rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature. Il est fixé à un minimum de 10% selon lettre du Gouverneur de Bank Al Maghrib du 31 décembre 2010 n°5/G/2010. À la date du visa, aucune autre instruction n'a encore été adressée au Crédit du Maroc.

▪ Le ratio de division des risques

Défini comme étant le rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque. Il est fixé à un minimum de 20%.

▪ Le coefficient minimum de liquidité

Fixé à 100%, le coefficient minimum de liquidité est défini comme étant le rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.

▪ La réserve monétaire

Les banques habilitées à recevoir des dépôts à vue sont tenues de constituer en dépôts disponibles auprès de Bank Al-Maghrib une réserve calculée sur la base de leurs exigibilités²¹.

Le Conseil de Bank Al-Maghrib a décidé de ramener, à compter du 1er janvier 2009, le taux de la réserve obligatoire de 15 % à 12%. Pour des considérations de liquidité, ce taux a été réduit de quatre points par le même conseil courant 2009, deux points en juillet et de deux points en décembre pour se situer à 8%. Par la suite et ce depuis mars 2010 le taux de la réserve monétaire a été fixé à 6%.

▪ La classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions

Afin de préserver la solvabilité des établissements bancaires, le régime de couverture par les provisions des créances en souffrance a été renforcé en décembre 2002 (édition par Bank al-Maghrib de la circulaire N°19/G/2002). Les créances en souffrance sont réparties en trois catégories compte tenu de leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions correspondantes doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce respectivement, à hauteur de minimum 20%, 50% et 100%.

S'agissant de la stratégie d'inclusion financière, le processus de bancarisation s'est sensiblement amélioré en 2009 avec un objectif de taux de bancarisation de 50% à fin 2010, y compris le réseau de Barid Al-Maghrib. Cette évolution s'est accompagnée d'un ensemble d'actions visant notamment à asseoir sur une base saine et équilibrée la relation entre les banques et leur clientèle.

L'année 2009 a ainsi connu le démarrage du dispositif de médiation bancaire ayant pour objectif le règlement à l'amiable des litiges.

De même, les banques ont été appelées à apporter toute la transparence voulue au niveau des conditions qu'elles appliquent à la clientèle. Ainsi, il a été procédé à une définition réglementaire des services bancaires gratuits de base, à la mise en place d'un indice de prix des services bancaires et à l'envoi annuellement à la clientèle d'un relevé de l'ensemble des commissions prélevées.

Au niveau des systèmes de paiement, le processus de dématérialisation des échanges de valeurs a été parachevé avec le déploiement de l'échange dématérialisé des avis de prélèvement. En outre, un cadre conventionnel régissant la surveillance des systèmes de paiement a été mis en place.

A compter de 2011, plusieurs mesures ont été déployées par le GPBM dans un objectif constant d'amélioration du taux de bancarisation et notamment par l'ouverture de « compte zéro ». A travers ce mécanisme, les banques procéderont à l'ouverture d'un compte zéro au profit des clients non bancarisés, sans exigence de mise de fond de départ. Aucun prélèvement de frais ou commissions n'est effectué sur ce compte pendant une durée minimale de 6 mois, tant qu'il n'enregistre pas de mouvements à son crédit. Toutefois, si au terme de cette période, le compte n'enregistre aucun mouvement, il sera clôturé par la banque, sans facturation de frais au débit du titulaire.

Autre mesure mise en place par le GPBM à compter du 1^{er} février 2011, la mise en place du chèque pré-barré, non endossable pour les clients patentés des banques, à la fois les personnes morales, les entreprises individuelles mais aussi les professions libérales. Au-delà de l'amélioration de la bancarisation, la généralisation du chèque pré-barré permettra, l'amélioration de la transparence, de la traçabilité et de la gestion des transactions.

²¹ Article 1 : Décision réglementaire N° 61/G/07 du 28/12/2007 relative à la réserve obligatoire.

b - Secteur d'activité

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. A travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits. Il est le moteur du financement du développement de l'économie.

D'après le Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib²², le nombre d'établissements assujettis est passé de 78 en 2008 à 84 établissements répartis entre 18 banques, 37 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de micro-crédit, 7 sociétés intermédiaires en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion et les services financiers de Barid Al-Maghrib.

En outre la présence des investisseurs étrangers dans le secteur bancaire s'est renforcée, suite à l'autorisation donnée à deux importants groupes bancaires espagnols (Caixa, Banco Sabadell) pour l'ouverture de succursales au Maroc. En conséquence, les intérêts étrangers (Principaux investisseurs étrangers : Crédit Agricole SA, BNP Paribas, Société Générale France...) contrôlent majoritairement sept banques et 10 sociétés de financement et disposent de parts significatives dans 5 autres banques et 5 autres sociétés de financement.

A fin 2008, 14 établissements de crédits, dont 6 banques, sont cotées en bourse, représentant 27% de la capitalisation boursière.

L'année 2009 a connu la création de deux établissements de crédit : la banque postale dont l'activité, ciblant la population à bas revenus non bancarisée et une société spécialisée dans le financement des petits agriculteurs et petits exploitants agricoles porteurs de projets (Société de financement pour le développement agricole, SFDA).

Ainsi le champ de contrôle de Bank Al-Maghrib couvre 84 établissements répartis entre 19 banques, 36 sociétés de financement, 6 banques offshore, 12 associations de micro-crédit, 9 sociétés intermédiaires en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion²³.

La participation de l'Etat dans le secteur bancaire s'est inscrite en recul, en liaison avec la poursuite de l'ouverture du capital des banques publiques aux investisseurs privés. A fin décembre 2009, l'actionariat public est majoritaire dans 6 banques (Al Barid Bank, Fond d'Equipeement Communale, Crédit Agricole du Maroc, CIH, CDG Capital, Média Finance), et 5 sociétés de financement et détient des participations significatives dans 6 autres établissements de crédit.

Pour sa part, l'actionariat étranger (Crédit Agricole SA, BNP Paribas, Société Générale France, Arab Bank Jordanie, Citi Bank, Banco Sabadell Espagne) est majoritaire dans 7 banques (Société Générale Maroc, BMCI, le Crédit du Maroc, Arab Bank, Caixa, Banco Sabadell, Citi Bank Maroc) et 10 sociétés de financement et disposait de parts significatives dans 8 autres établissements de crédits.

A fin 2009, 14 établissements de crédits, dont 6 banques, sont cotées en bourse, représentant 27% de la capitalisation boursière.

Au cours des trois dernières années, les banques ont relevé la cadence d'ouverture de guichets. Les agences additionnelles ouvertes ont, en effet, atteint 1.091, soit autant d'unités créées durant les dix années précédentes. Les banques ont procédé, au cours de 2009, à l'ouverture de 400 nouveaux guichets, contre 390 en 2008. En intégrant les 887 guichets de la banque postale dédiés à l'offre des services financiers, le réseau bancaire compte, désormais, 4.425 points de vente.

L'année 2009 a été marquée par des turbulences financières fortes et prolongées qui ont fragilisé l'environnement macro-économique et les conditions d'exercice des activités bancaires. Dans ce contexte, Bank Al-Maghrib a pris une série de mesures pour rehausser le niveau de la surveillance prudentielle exercée sur le secteur bancaire, adapter les priorités de ses actions et réorienter ses contrôles.

²² Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib en 2008.

²³ Rapport annuel sur le contrôle, l'activité et les résultats des établissements de crédit de Bank Al Maghrib en 2009

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib s'est attelée à inscrire ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. Elle s'active pour se doter d'un cadre macro-prudentiel à même de lui permettre de prévenir et gérer les crises systémiques.

A cette fin, des stress tests sont réalisés pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

De même, des exercices de simulation de crises systémiques sont planifiés de concert avec les autres autorités de régulation nationales.

Sur un autre plan et eu égard du relèvement du ratio de solvabilité passant de 8% en 2008 à 10% en 2009, plusieurs établissements bancaires ont procédé à des augmentations de capital, incorporation d'une partie des dividendes et à des émissions de dettes obligataires subordonnées pour le renforcement de leurs fonds propres.

Après des années de forte croissance, le secteur bancaire marocain a marqué une décélération au cours de l'exercice 2009. En effet, bien qu'étant un système classique (faiblesse des engagements à l'étranger représentant moins de 4% des actifs en 2008), les banques marocaines ont dû affronter la baisse d'activité de certains secteurs de l'économie en relation avec l'étranger.

■ Evolution des dépôts

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), l'ensemble des ressources drainées par les banques (hors CAM et CIH) s'est établi à 538,4 milliards de dirhams en 2008, 562,9 milliards de dirhams en 2009 et 593,2 milliards de dirhams en 2010, marquant un ralentissement du rythme de croissance observé les années précédentes.

Ressources	2008		2009		Var 09/08	2010		Var10/09
	M MAD	%	M MAD	%		M MAD	%	
Dettes envers les établissements de crédit*	7 798	1%	3 357	1%	-56,95%	5 432	1%	61,81%
Dépôt de la clientèle	503 547	94%	526 444	94%	4,55%	543 511	92%	3,24%
Comptes chèques	203 424	38%	213 666	38%	5,03%	226 299	38%	5,91%
Comptes courants	76 028	14%	83 388	15%	9,68%	84 737	14%	1,62%
Comptes d'épargne	58 541	11%	64 041	11%	9,40%	68 750	12%	7,35%
Dépôt à terme	134 279	25%	131 690	24%	-1,93%	137 630	23%	4,51%
Autres dépôts et compte créditeurs	31 277	6%	33 659	6%	7,62%	26 094	4%	-22,48%
Titres de créances émis	27 014	5%	33 155	6%	22,73%	44 261	7%	33,50%
Total Ressources								
Banques	538 359	100%	562 956	100%	4,57%	593 204	100%	5,37%
Commerciales								

* y compris les emprunts financiers extérieurs

Source : GPBM

Le total des ressources a ralenti sa progression en 2009, affichant une variation de +4,6% à 563 milliards de dirhams. Cette décélération est principalement due au ralentissement de la croissance des comptes chèques de 5% en 2009 dont la part dans les ressources demeure stable en 2009 comme en 2008 à 38% et au recul des dépôts à terme de -1,93%. Les comptes courants réalisent une progression de 9,7% à 83,3 milliards de dirhams, soit le même trend haussier que l'exercice précédent.

Les ressources non rémunérées continuent de fournir la plus importante contribution aux ressources bancaires ; ils représentent donc 53% des ressources collectées au titre de l'exercice 2009 contre 52% pour l'exercice précédent. Ainsi les dépôts à terme affichent un recul de 2% à 132 milliards de dirhams et leur part dans les ressources baisse de 1 point à 24% en 2009.

A fin 2009, les titres de créances négociables ressortent à 33 155 MDH en progression de 6% en comparaison avec l'exercice 2008.

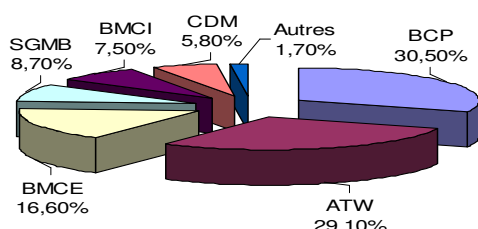
Au titre de l'exercice 2010, les ressources des banques commerciales affichent une progression de 5,37% pour un solde de 593,2 milliards de dirhams. La structure des ressources des banques commerciales présente une prédominance des dépôts de la clientèle à 92% en léger retrait de 2 points en comparaison avec 2009. Cette baisse s'explique par la diminution des autres dépôts et comptes créditeurs de 22,48% à 26,01 milliards de dirhams.

En outre, la ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir une quasi stagnation de la contribution des ressources non rémunérées à 52% en 2010. Ceci s'explique notamment par une performance des comptes chèques en croissance annuelle de 5,91% contre 5,03% en 2009 ainsi que la croissance des comptes courants de 1,62% qui demeurent quasiment stables en comparaison au total ressources soit 14%.

Les titres de créances négociables consolident leur part dans le total ressources des banques commerciales à 44,3 milliards de dirhams soit une croissance de 33,5%.

Par ailleurs, les parts de marché en termes de dépôts de clientèle en 2009 et 2010 se présentent comme suit :

Parts de marché dépôt de la clientèle des banques commerciales à fin 2009

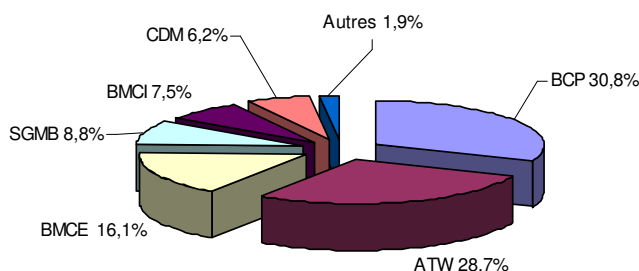


En M MAD	2009	Part en %
BCP	160 655	30,5%
ATW	153 349	29,1%
BMCE	87 420	16,6%
SGMB	45 754	8,7%
BMDI	39 493	7,5%
CDM	30 596	5,8%
Autres	9 176	1,7%
Total dépôt clientèle	526 443	100,0%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les six plus grandes banques commerciales collectent près de 98,3% des dépôts de la clientèle en 2009. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 30,5% et 29,1%, suivies par BMCE Bank qui en capte 16,6%. Quant au CDM, il capte 5,8% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2009.

Parts de marché dépôt de la clientèle des banques commerciales à fin 2010



En M MAD	2010	Part en %
BCP	167 408	30,8%
ATW	156 001	28,7%
BMCE	87 432	16,1%
SGMB	47 812	8,8%
BMDI	40 933	7,5%
CDM	33 607	6,2%
Autres	10 319	1,9%
Total dépôts clientèles	543 511	100%

Source : GPBM

En termes de dépôts collectés auprès de la clientèle, les six plus grandes banques commerciales collectent près de 98,1% des dépôts de la clientèle à fin 2010. BCP et Attijariwafa Bank accaparent respectivement une part de marché de 30,8% et 28,7%, suivies par BMCE Bank qui en capte 16,1%. Quant au CDM, il capte 6,2% des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2010.

▪ Evolution des crédits

Les crédits des banques commerciales (hors CAM et CIH) ont évolué comme suit entre 2008-2010 :

En MDH	2008		2009		Var 09/08	2010		Var
	M MAD	%	M MAD	%		M MAD	%	
Créances sur les sociétés de financement	51 784	11%	52 673	11%	1,72%	49 707	9%	-5,63%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	5 182	1%	5 850	1%	12,89%	5 117	1%	-12,53%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	13 146	3%	10 714	2%	-18,50%	8 576	2%	-19,96%
Prêts financiers	33 452	7%	36 108	7%	7,94%	35 886	7%	-0,62%
Autres	-		-			129	0%	
Créances sur la clientèle	399 253	89%	442 380	89%	10,80%	486 609	91%	10,00%
Comptes chèques débiteurs	4 270	1%	4 267	1%	-0,07%	4 271	1%	0,10%
Comptes courants débiteurs	62 879	14%	60 898	12%	-3,15%	66 960	12%	9,95%
Crédits de trésorerie	61 021	14%	59 841	12%	-1,93%	60 652	11%	1,36%
Crédit à l'équipement	86 522	19%	111 548	23%	28,92%	132 896	25%	19,14%
Crédits à la consommation	23 752	5%	27 995	6%	17,86%	30 033	6%	7,28%
Crédits immobiliers	127 220	28%	143 724	29%	12,97%	156 938	29%	9,19%
Autres crédits	15 002	3%	13 613	3%	-9,26%	13 019	2%	-4,36%
Créances en souffrance nettes	3 833	1%	5 237	1%	36,63%	5 883	1%	12,34%
Provisions sur créances en souffrance de la clientèle	14 754	3%	15 195	3%	2,99%	15 955	3%	5,00%
Total crédit Banques commerciales	451 038	100%	495 053	100%	9,76%	536 317	100%	8,34%

Au terme de l'exercice 2009, Les crédits consentis par les banques à l'économie, qui s'étaient accrus de 24,73% en 2008, ont connu un ralentissement et affichent une croissance de 9,76% à MAD 495 milliards.

Cette évolution intègre une légère augmentation de 1,72% à MAD 52,7 milliards des créances sur les sociétés de financements compte tenu du retrait de 18,5% à MAD 10,7 milliards des comptes et prêts de trésorerie à terme. Parallèlement les prêts financiers marquent un ralentissement de leur progression qui s'établit à 7,9% en 2009 contre 23,5% en 2008.

Les créances sur la clientèle représentent 89% de la structure des emplois des banques en 2009, en stagnation par rapport à 2008. Elles progressent de 10,8% en 2009 à MAD 442,4 milliards marquant donc une rupture par rapport à leur rythme de croissance de l'année précédente (25,2% en 2008). Ce ralentissement est principalement dû au retrait de 1,9% des crédits à la trésorerie à MAD 59,8 milliards, représentant 12% du total des crédits des banques commerciales contre 14% pour l'exercice précédent.

Les crédits immobiliers marquent certes un retrait dans leur rythme de croissance, 12,9% en 2009 contre 51,0% en 2008 et affichent un solde 143,7 milliards de dirhams. Les crédits à l'équipement atteignent MAD 111,5 milliards, en hausse de 28,9% en 2009 et constituant 23% des crédits à l'économie, soit 4 points de plus par rapport à l'exercice précédent. Les crédits à la consommation affichent une progression de 17,9% en 2009 à MAD 28 milliards et représentent 6% des emplois, soit 1 point de plus qu'en 2008.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 37% malgré le ralentissement de la progression des crédits à l'économie en 2009. Néanmoins le taux de contentialité net²⁴ progresse légèrement en 2009 et s'inscrit à 1,1% contre 0,9% en 2008.

²⁴ Créances en souffrance nettes / créances sur la clientèle

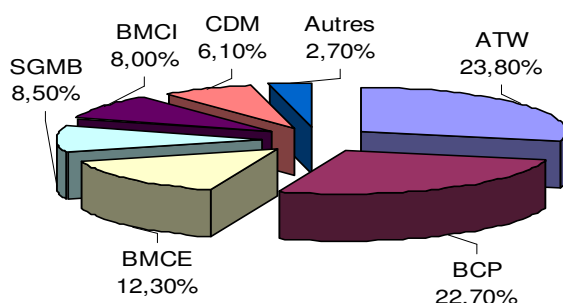
Au titre de l'année 2010, les crédits consentis par les banques commerciales à l'économie enregistrent une progression de 8,34% pour un solde de 536,3 milliards de dirhams.

Cette évolution intègre une augmentation de 10% à MAD 486,6 milliards des créances sur la clientèle en ligne avec la croissance enregistrée en 2009 soit 10,8%. Leur part dans le total crédits banques commerciales ressort en légère hausse de 2 points à 91%. En effet, les crédits à l'équipement et les crédits immobiliers, principales composantes des créances sur la clientèle, présentent respectivement une croissance de 19,14% et 9,19% à 133 milliards de dirhams et 157 milliards de dirhams.

Les créances sur les sociétés de financements accusent un retrait de 5,63% à 49,7 milliards de dirhams compte tenu d'une baisse des Comptes et Prêts de trésorerie à terme de 19,96% à 8,5 milliards de dirhams et des Comptes ordinaires des sociétés de financement de 12,5% à 5,1 milliards de dirhams.

Les créances en souffrance nettes ont progressé de 12,34% en ligne avec la progression des crédits à l'économie à fin 2010. Ainsi le taux de contentialité net²⁵ ressort en légère croissance au titre de l'exercice 2010 et s'inscrit à 1,21% contre 1,1% en 2009.

Parts de marché crédits à la clientèle des banques commerciales à fin 2009

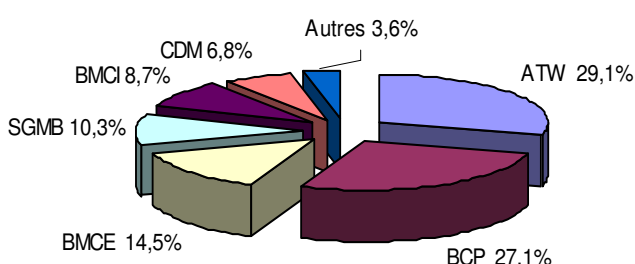


en M MAD	2009	Part en %
ATW	125 053	23,8%
BCP	119 434	22,7%
BMCE	64 696	12,3%
SGMB	44 826	8,5%
BMCI	41 921	8,0%
CDM	32 337	6,1%
Autres	14 111	2,7%
Total crédits à la clientèle	442 380	100,0%

Source : GPBM

En termes d'emplois, les six plus grandes banques commerciales octroient 97,3% des crédits à l'économie en 2009. Au terme de 2009, ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 23,8%, suivie de BCP qui en polarise 22,7%. CDM accapare, quant à elle, 6,1% des crédits distribués à la clientèle.

Parts de marché crédits à la clientèle des banques commerciales à fin 2010



en M MAD	2010	Part en %
ATW	141 503	29,1%
BCP	131 788	27,1%
BMCE	70 436	14,5%
SGMB	49 982	10,3%
BMCI	42 386	8,7%
CDM	33 127	6,8%
Autres	17 387	3,6%
Total crédits à la clientèle	486 609	100,00%

Source : GPBM

En termes d'emplois, les six plus grandes banques commerciales octroient 96,4% des crédits à l'économie au titre de l'année 2010. ATW occupe la première position en matière de distribution des crédits à la clientèle avec une part de marché de 29,1%, suivie de BCP qui en polarise 27,1%. CDM accapare, quant à elle, 6,8% des crédits distribués à la clientèle.

²⁵ Créances en souffrance nettes / créances sur la clientèle

■ Engagements hors bilan des banques commerciales en 2010

En MDH	BCP	ATW	BMCE	BMCI	SGMB	CDM	Autres banques commerciales	Total
Engagements de financement donnés	28 685	14 381	11 947	3 843	5 748	1 912	4 334	70 849
dont en faveur de la clientèle	25 305	14 380	10 637	4 743	5 630	1 907	4 330	66 932
Engagements de garantie donnés	15 622	28 977	8 209	15 539	14 410	6 608	1 557	90 921
dont d'ordre de la clientèle	11 788	24 044	5 228	6 876	10 612	3 523	850	62 921
Provisions sur Engagements par Signature	192	122	3	108	32	87	2	547
Engagements Hors Bilan	44 499	43 480	20 158	19 490	20 190	8 607	5 893	162 317
Part des Engagements donnés	27,41%	26,79%	12,42%	12,01%	12,44%	5,30%	3,63%	100 %

Source : GPBM

Les engagements hors bilan des banques commerciales au titre de l'exercice 2010 se sont établis à MAD 162,3 milliards. Les engagements donnés par BCP constituent la part la plus importante des engagements hors bilan des banques commerciales à 27,41%. ATW est en deuxième position avec 26,79% du total des engagements donnés et BMCE arrive à la troisième place avec 12,42%.

■ Evolution des principaux indicateurs des banques commerciales

En MDH	2008	Var	2009	Var	2010	Var
Produits d'Exploitation Bancaire	40 137	22,67%	42 473	5,82%	ND	-
Charges d'Exploitation Bancaire	16 215	62,39%	16 046	-1,04%	ND	-
Produit Net Bancaire	23 922	5,23%	26 428	10,47%	29 208	10,52%
Charges générales d'exploitation	11 303	7,81%	12 263	8,49%	13 264	8,17%
Résultat Net	7983	9,60%	8 560	7,23%	9 247	8,03%
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	6 587	-4,77%	6 884	4,51%	ND	-
Reprises des provisions pour créances et engagements en souffrance	5 573	21,50%	4 680	-16,02%	ND	-

Source : GPBM

*A partir de l'exercice 2010, la présentation des comptes se fait en ESG

Au titre de l'exercice 2010, le PNB des banques commerciales ressort à 29,2 milliards de dirhams en croissance de 10,52% en comparaison avec 2009. Les charges générales d'exploitation affiche une progression de 8,17% à 13,3 milliards de dirhams. Le résultat net enregistre une hausse de 8,03% à 9,2 milliards de dirhams au titre de l'exercice 2010, porté par une croissance plus importante du PNB en comparaison avec les charges générales d'exploitation.

A fin 2009, le produit net bancaire des banques commerciales s'est établi à MAD 26,4 milliards en progression de 10,47% en comparaison avec 2008. Cette performance reflète la dynamique liée à l'activité d'intermédiation et aux opérations de marché et s'inscrit dans la continuité par rapport à l'exercice précédent qui a enregistré une évolution de 5,23%.

Les charges générales d'exploitation augmentent, quant à elles, de 8,49% à fin 2009 pour un solde de MAD 12,3 milliards. Les banques commerciales affichent un coefficient d'exploitation en amélioration pour l'année 2009 passant de 47,2% en 2008 à 46,4%. Quant au résultat net des banques commerciales, celui-ci s'est établi à MAD 8,6 milliards à fin 2009 représentant une évolution de 7,23% comparativement à 2008. Ce niveau reflète une bonne tenue du produit net bancaire et une meilleure maîtrise des charges générales d'exploitation. Les dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables ressortent en croissance de 4,51% en comparaison avec 2008 à 6,9 milliards de dirhams. Les reprises des provisions pour créances et engagements en souffrance présentent un retrait de 16,02% à 4,7 milliards de dirhams au titre de l'année 2009.

V. Activité du Crédit du Maroc

L'organisation du Crédit du Maroc s'appuie sur des directions opérationnelles qui couvrent l'ensemble des activités bancaires auxquelles s'ajoutent des directions de fonctions support.

Les grandes directions opérationnelles du Crédit du Maroc sont les suivantes :

- La Banque de Réseau et de détail (BRD)
- La Banque de Financement et d'Investissement (BFI)

a - La Banque de Réseau et de Détail

La Banque de Réseau et de Détail comprend les directions suivantes :

▪ La Direction du Réseau

Cette direction gère le réseau d'agences du Crédit du Maroc. La Banque du Réseau offre à la clientèle Particuliers et Professionnels une gamme complète de produits bancaires adaptés à chaque type de besoins :

- ▶ **Les produits d'Épargne** : Compte sur carnet, Dépôts à terme, Bons de caisse, Gamme complète de SICAV monétaires, obligataires, actions et mixtes.

Le Crédit du Maroc a lancé début 2011 des produits d'épargne défiscalisés introduits par la nouvelle loi de finances, à savoir le plan d'épargne logement, le plan d'épargne éducation et le plan d'épargne actions.

➤ Plan d'Épargne Logement (PEL)

Le Plan d'Épargne Logement (PEL) est un produit d'épargne permettant la constitution d'une épargne (plafonnée à 400 000 DH) en vue d'obtenir un crédit à taux préférentiel pour financer l'acquisition ou la construction de l'habitation principale au Maroc.

Les intérêts sont exonérés de l'impôt tout au long de la période du plan, qui doit être de 3 ans au minimum à condition d'acquérir ou de construire un logement en résidence principale au Maroc. Le versement initial au titre de ce plan est fixé à 500 DH minimum, avec un versement annuel minimum de 3 000 DH.

➤ Plan Épargne Education (PEE)

Il s'agit d'un produit d'épargne qui permet à un souscripteur de procéder à des versements réguliers pendant une phase d'épargne, dont le produit est destiné au financement des études dans tous les cycles d'enseignement ainsi que dans les cycles de formation professionnelle des enfants à charge.

Cette épargne est plafonnée à 300 000 DH, et d'une durée de 5 ans minimum pour bénéficier de l'avantage fiscal, avec un versement initial minimum de 100 DH, et des versements annuels de 1 500 DH minimum.

➤ Plan Épargne Action (PEA)

C'est un compte espèces associé à un compte titres permettant la constitution d'un portefeuille de valeurs cotées et l'exonération de l'impôt sur les plus values réalisées sur les opérations achats et ventes de titres.

Ce plan d'épargne prévoit un plafond de 600 000 DH avec une durée de 5 ans pour pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal. Le versement initial est fixé à 1 000 DH et le versement annuel à 10 000 DH minimum.

- ▶ **Les Crédits** : avec une gamme très large de crédits répondant à tous types de besoins :
 - ***Crédit SARII*** : Crédit multi-usage remboursable à échéance fixe, maturité jusqu'à 36 mois.
 - ***Crédit Mounassib*** : Crédit multi-usage remboursable à échéance fixe avec des maturités allant jusqu'à 60 mois.

- **Crédit SAKANE** : pour le financement de l'acquisition d'un logement neuf ou ancien à titre de résidence principale ou secondaire, de la construction ou l'aménagement.
- **Crédit ARD** : Financement exclusif de terrain en zone urbaine destiné à la construction d'un logement à caractère personnel.
- **Crédit TAJDID** : Financement de l'acquisition d'un nouveau logement avant la revente de l'ancien.
- **Contrat Confiance** : composés de deux phases : une phase épargne (versements mensuels) au bout de laquelle le client bénéficie automatiquement d'un crédit (phase crédit) dont le montant et la durée sont déterminés à la souscription.
- **CDM Liberty IMMO** : Crédit Immobilier destiné à la tranche d'âge 20-29 ans.
- **Rachat de Créances** : Rachat d'encours Crédit Immobilier
- **Crédit ISTITMAR** : Financement de projets ponctuels
- **Crédit MAHAL** : Crédit à moyen terme destiné au financement de l'acquisition ou l'extension de locaux professionnels.
- **Crédit Evasion** : Financement des dépenses de vacances.
- **Crédit ADAWATE** : Financement des dépenses de rentrée scolaire.
- **Crédit AUTO** : Financement de véhicules de tourisme neufs acquis auprès d'un revendeur agréé présent sur le territoire national.
- ▶ **L'offre monétique** : Une gamme diversifiée de cartes bancaires (Visa Electron, Visa, Mastercard International, Carte Rubis, CDM Emergence, CDM Eclair, CDM Gold, CDM Silver, Carte prépayée rechargeable DABA DABA)
- ▶ **Produits d'Assurance et d'Assistance** :
 - **Assurance Hospitalisation** : Ce produit permet la perception d'une indemnité forfaitaire en cas d'hospitalisation, en clinique ou à l'hôpital, au Maroc ou à l'étranger, à la suite d'une maladie, d'une intervention chirurgicale ou d'un accident.
 - **Contrat Sécurité** : Permet au client de bénéficier de deux services : une assurance Décès Accidentel et un Découvert autorisé en option, qui peut atteindre 1 mois de salaire net.
 - **Multirisques Sakane** : C'est une assurance multirisques habitation, garantie par une compagnie d'assurances, qui confère une large protection pour le client qu'il soit locataire, propriétaire ou copropriétaire.
 - **Sécuretraite** (Epargne complémentaire retraite) : C'est un produit d'épargne retraite par capitalisation. Chaque client du Crédit du Maroc adhérent au produit constitue sa propre retraite par des versements successifs valorisés au mieux par une compagnie d'assurances.
 - **Sécuréducation** (Epargne Education) : C'est un produit d'épargne éducation garanti par une compagnie d'assurances, il associe à la fois les caractéristiques de l'épargne et de l'assurance. Il est composé : (i) d'une garantie de base obligatoire : la constitution d'une épargne progressive au profit d'un enfant mineur moyennant des cotisations périodiques capitalisées. (ii) d'une garantie facultative Décès Invalidité : en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive de l'adhérent avant le terme du contrat, la compagnie prend en charge, en lieu et place de l'adhérent, le versement des cotisations épargne et l'enfant bénéficiaire reçoit en plus une rente éducation trimestrielle qui lui permet de poursuivre sa scolarité.
 - **Issaf Mondial Assistance** : La convention Issaf Mondial Assistance garantit une assistance permanente au Maroc et à l'étranger en offrant une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.

- **Maroc Assistance** : La convention Maroc Assistance garantit une assistance permanente, à domicile ou lors des voyages au Maroc et à l'étranger. Elle offre une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique.
- **cdmPROTECTION** : Assurance contre le vol ou la perte des moyens de paiement (carte de paiement, espèces), clés ou papiers. Elle couvre également le vol de fonds lors du transport entre le local professionnel et l'agence CDM pour les clients professionnel.
- **cdmDAWAM** : une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive (IAD) de l'assuré, le versement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) d'un capital en fonction de la formule et de l'option choisie.
- **cdmDIRASSA** : une assurance vie qui garantit, en cas de décès ou d'Invalidité Absolue et Définitive du client assuré, le versement à l'enfant bénéficiaire désigné d'une rente trimestrielle qui variera en fonction de son âge et de l'option choisie. C'est un soutien financier à l'enfant jusqu'à l'âge de 25 ans.

► **Produits de Télématicque :**

- **CREDIPHONE** est un service de banque à domicile qui permet au client d'obtenir l'essentiel des informations relatives à son compte. Ce service est accessible 24H/24 et 7J/7.
- **CREDICOM** est un produit de communication banque/entreprises. Permet au client souscripteur de récupérer directement sur son ordinateur les relevés quotidiens de ses comptes ouverts au Maroc sur les livres du Crédit du Maroc.
- **cdmNET** est un service télématique qui permet à son souscripteur d'accéder, via le réseau Internet, à tous ses comptes ouverts sur les livres du Crédit du Maroc et d'effectuer à distance une partie de ses opérations bancaires.
- **CdmWAP** est un service qui permet aux clients d'accéder à leurs comptes au moyen de leur téléphone portable supportant le protocole WAP
- **BIP BIP** : Service télématique qui permet à son souscripteur de recevoir des messages bancaires écrits (SMS : Short Message System) sur son GSM. Ces messages sont consultables sur le mini-écran du mobile.

► **Autres Produits** : d'autres produits complètent l'offre particuliers et professionnels du Crédit du Maroc :

- **CDMPrélèvement** : Ce produit offre à l'entreprise la possibilité de recouvrer ses créances par voie d'échange de supports informatiques et par prélèvement automatique sur les comptes concernés.
- **Paiements par GAB** (factures Telecom, eau et électricité) : Service mis à disposition de tous porteur de carte bancaire et permet le paiement sur tout Guichet Automatique Bancaire (GAB) du Crédit du Maroc ; les factures de téléphone mobile de Maroc Telecom et de Méditel, ainsi que les factures d'électricité pour les clients de Lydec.
- **CDMExpress** (Mise à disposition quasi instantanée) : Il s'agit d'un système de transfert de fonds, en quelques minutes, dans toutes les agences du Crédit du Maroc et partout au Maroc. Ce service est destiné à toute personne, « particulier » ou « professionnel », cliente ou non cliente, se trouvant sur le territoire marocain, se présentant à une agence du Crédit du Maroc.
- **MONEYGRAM** : Service de transfert rapide de fonds de particulier à particulier, de l'étranger vers le Maroc. L'argent est disponible pour le bénéficiaire dans les minutes qui suivent la transaction contrairement aux transferts bancaires qui prennent plusieurs jours. Une opération MONEYGRAM peut être retirée, en Dirhams uniquement, à n'importe

quelle agence du Crédit du Maroc. Les agences du Crédit du Maroc sont uniquement des agents MONEYGRAM récepteurs de fonds. La succursale de Paris assure aussi bien l'émission que la réception. MONEYGRAM est représenté dans plus de 150 pays.

- **E-commerce**: le Crédit du Maroc a lancé ce service destiné à régler des achats sur Internet.
- **Cash To Card, « Daba Daba Floussek »** : Il s'agit d'un produit de transfert de fonds utilisable via la carte Daba Daba, et destiné plus particulièrement aux MRE ainsi qu'aux touristes étrangers. Son intérêt pour ces catégories de clientèle réside dans la simplicité des conditions d'accès au service, la rapidité du transfert de fonds, et enfin, le gain de temps pour le bénéficiaire du transfert qui n'a plus à se déplacer en agence pour prendre possession des fonds transférés.
- **Hall Flouss** : Il s'agit d'un service de transfert destiné aux MRE résidents en Espagne, effectué à partir du GAB d'une banque conventionnée en Espagne (l'émetteur) et un GAB CDM (le récepteur). Le client reçoit sur son GSM un code lui permettant le retrait des fonds.

L'offre du crédit du Maroc se décline également en solutions globales regroupant un ensemble de produits adaptés à une tranche de clientèle bien définie :

- ▶ **CDM LIBERTY** : cette offre globale comprend deux types de Packs produits
 - **CDM LIBERTY PLUS** : destiné à la tranche des 18 à 29 ans actifs. Ce package comprend :
 - ♦ Une carte Bancaire
 - ♦ CDM Protection
 - ♦ CDM NET et CDMWAP
 - **CDM LIBERTY JUNIOR** : destiné à la tranche des jeunes âgés de 15 à 17 ans. Ce package comprend :
 - ♦ Un compte sur carnet
 - ♦ Une carte bancaire valable sur les GAB du Crédit du Maroc
 - ♦ CDM Protection
 - ♦ CDM NET et CDMWAP
- ▶ **CDM GLOBAL** : décliné en plusieurs formules cette offre globale s'adresse à l'ensemble des clients du crédit du Maroc. L'offre est composée de trois formules adaptées à chaque segment de la clientèle. Le package comprend :
 - ♦ Une carte bancaire
 - ♦ Le Contrat Sécurité
 - ♦ CDM Protection
 - ♦ CDMNET, CDMWAP, CREDIPHONE
 - ♦ Tarifs avantageux sur d'autres produits
- ▶ **JALYA** : destiné aux clients Marocains résidents à l'étranger. Ce package offre les produits suivants :
 - ♦ Un compte bancaire
 - ♦ Une carte bancaire (une carte cdmEclair sécurisée et permettant accès aux multiples services GAB).
 - ♦ Carte Jaliya (Une carte de fidélité qui au client d'être reconnu dans son agence et qui lui donne droit à un accueil particulier en agence).
 - ♦ CdmNET
 - ♦ Bip Bip
 - ♦ MoneyGram (Accès à MoneyGram avec une tarification avantageuse).
- ▶ **Ribate Dirassa et Dirassa Plus** : Offre destinée aux étudiants marocains partant poursuivre leurs études en France en synergie avec LCL. Ce produit comporte l'ouverture d'un compte chez LCL

pour l'étudiant depuis le Maroc (Ribate Dirassa), la délivrance d'une caution pour le loyer par LCL sur la base de l'accord du Crédit du Maroc (Ribate Dirassa plus) et la gratuité des frais de transferts scolarité.

- ▶ **Ribate Bladi** : Offre composée d'un ensemble de produits et services destinés à la clientèle des marocains résidant à l'étranger (MRE) : épargne, crédit et bancassurance.
- ▶ **Ribate Soleil** : le Crédit du Maroc a mis en place cette offre destinée aux étrangers non-résidents afin de leur faciliter l'acquisition de bien immobilier au Maroc avec un service d'accompagnement sur place durant tout le processus d'acquisition au Maroc.

La Banque de Réseau est organisée en directions régionales comprenant :

- 5 directions de groupe basées à Casablanca situées dans la région du grand Casablanca (Casablanca, Mohammedia, El Jadida, Berrechid et Settat).
- La Direction Régionale de Rabat
- La Direction Régionale de Fès-Meknès.
- La Direction Régionale de Marrakech.
- La Direction Régionale du Sud.
- La Direction Régionale de l'Oriental.
- La Direction Régionale du Nord.

La Banque de réseau comprend également une direction de Développement Commercial Réseau qui se charge du développement et l'animation des ventes, de l'organisation et le pilotage du réseau et le développement de réseaux spécialisés.

▪ La Direction du Marketing Retail

Cette direction s'occupe du Marketing Stratégique et opérationnel de la Banque de Réseau et de Détail. Son action est organisée autour des produits (lancement de nouveaux produits, profilage de l'offre produits du Crédit du Maroc) de la segmentation des clients particuliers et professionnels, du développement et l'amélioration des canaux de distribution.

Cette direction comprend également une business unit Monétique, et le département de communication externe.

▪ Périmètre de la Banque de Réseau et de Détail

Depuis 2007, la Banque de réseau et de détail a lancé un nouveau concept d'agence, baptisé Agence MASKANE, destinée à accompagner les clients et non clients du Crédit du Maroc dans leur projet d'acquisition ou de constructions immobilières.

Le nouveau concept d'agence du CDM, baptisé « Moustakbal 2010 » a été lancé en 2008. Il consiste en une réorganisation de la gestion des segments de clientèle en agence, à même d'induire une dynamique commerciale nouvelle et optimiser le temps administratif. Par la mise en pratique des concepts de convivialité et de fonctionnalité, l'agence « Moustakbal 2010 » offre ainsi un accès permanent aux principaux services bancaires grâce à l'espace libre service accessible au delà des horaires d'ouverture de l'agence. Celle-ci, en outre, est dotée d'un « mur d'argent » pour les opérations classiques, offrant de nouveaux services disponibles sur le GAB comme le versement d'espèces ou la remise de chèques.

Ce nouveau concept d'agence fait partie du Nouveau Schéma de Distribution de CDM qui se base sur la refonte de la segmentation clientèle, qui passe de 7 segments à 3 :

- La clientèle Grand Public : celle-ci sera prise en charge par les équipes du Front Office au fur et à mesure du déploiement de « Moustakbal ».
- La clientèle Medium: qui sera gérée en portefeuille par les conseillers.
- La clientèle Zénith : sera prise en charge directement par le directeur d'agence, au même titre que les Professionnels.

La filiale CDM Assurance est rattachée à la direction Banque de Réseau et de Détail. En effet, la mission de CDM Assurances étant de développer des produits de Bancassurance, elle s'inscrit totalement dans la ligne métier de la BRD d'où son rattachement hiérarchique à cette direction.

La filiale Crédit du Maroc Patrimoine est aussi rattachée à la BRD. Cet organisme de placement collectif en valeurs mobilières, est chargé de la gestion des fonds de ses clients et des clients du Crédit du Maroc.

▪ Principaux Indicateurs de la Banque de Réseau et de Détail

Les principaux indicateurs, exprimés en capitaux moyens mensuels²⁶, de la banque de Réseau et de Détail 2008-2010 sont les suivants :

Rubrique	2008	2009	Var	2010	Var
Nombre d'Agences	248	278	+30 Agences	308	+ 30 agences
Total Ressources en MDH	25 393	26 424	4,1%	27 617	+4,5%
Total Emplois en MDH	11 051	12 814	16,0%	13 527	+5,6%

Source : Crédit du Maroc

²⁶ Moyenne mensuelle des capitaux quotidiens

A fin 2009, les ressources clientèle de la BRD ont enregistré une hausse de 4,1% par rapport à fin 2008. Les ressources d'épargne ont largement contribué à ces réalisations, avec un additionnel de 516 MDH, soit +9,4% par rapport à 2008, atteint grâce à la campagne dédiée aux comptes sur carnet lancée début 2009.

Pour ce qui est des ressources à vue, celles-ci ont connu une hausse de 2,4%, suite à l'évolution des ressources en comptes chèques (+4,3%) et de la quasi-stagnation des ressources des comptes MRE (+0,5%). Enfin, les ressources à terme se sont accrues de 3,2% par rapport à décembre 2008.

Les emplois de la BRD ont marqué une hausse de 16,0% par rapport à décembre 2008, et ce grâce à la bonne évolution des crédits à moyen et long terme, malgré le contexte économique difficile qui a marqué l'année 2009.

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Détail à la Banque de Financement et d'Investissement dans le cadre d'une revue de la répartition du portefeuille clientèle en date du 31 décembre 2009.

A périmètre égal (avant cut-off) , les ressources de la BRD ressortent à 27 617 MDH en 2010 contre 26 424 MDH en 2009 soit une progression de 4,5%. Cette progression est expliquée par la hausse des comptes à vue (3,9%) et les ressources d'épargne (7,5%) ce qui traduit une bonne performance commerciale en terme d'équipement de la clientèle.

Les emplois ressortent à 13 527 MDH au titre de l'exercice 2010 contre 12 814 MDH en 2009 soit une réelle progression de 5,6%. Cette évolution est attribuée essentiellement à la progression des crédits à long terme (12,4%) suite à la bonne évolution de l'encours des crédits immobiliers.

b - La Banque de Financement et d'Investissement

La Banque de Financement et d'Investissement assure le financement des PME/PMI et des Grandes entreprises et constitue un axe majeur de développement.

▪ La Banque de Financement

La banque de Financement regroupe les activités Corporate du Crédit du Maroc. Elle comprend :

- ▶ **La Direction des Grandes Entreprises** : constituée de 3 pôles (Grand Corporate et Groupes Sectoriels), cette direction gère des portefeuilles Grandes Entreprises : Telecom, Office publiques, Société de Financement, BTP, ...

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction des Grandes Entreprises 2008-2010 sont les suivants :

Rubrique	2008	2009	Var	2010	Var
Nombre de Centre d'Affaires ou Pôles ²⁷	3	2	- 1	3	+ 1
Total Ressources en MDH	1 986	713	-64,1%	1 580	>100%
Total Emplois en MDH	15 427	15 997	3,7%	17 314	+8,2%

Source : Crédit du Maroc

À fin 2009, les dépôts de la DGE se sont établis à 713 MDH, en retrait de 64% par rapport à 2008, dans un contexte de place qui était caractérisé par un assèchement des liquidités. La baisse s'est faite sur les ressources à terme, en fin d'année, du fait du non renouvellement des DAT par certains clients en raison d'une surenchère des taux en fin d'année à laquelle le Crédit du Maroc n'a pas voulu participer.

²⁷ Les 3 centres d'affaires de la DGE ont été regroupés en 2 pôles courant 2009

Sur les emplois, la DGE a clôturé l'exercice 2009 sur une évolution d'encours de 3,7%, grâce à la bonne évolution des crédits à moyen et long terme, +11,4% et 13,4% respectivement.

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Détail à la Banque de Financement et d'Investissement dans le cadre d'une revue de la répartition du portefeuille clientèle en date du 31 décembre 2009.

A périmètre égal (avant cut-off), les ressources de la DGE ressortent à 1 580 MDH en 2010 contre 713 MDH en 2009 soit une forte évolution portée par la croissance des dépôts à terme (>100%) et des ressources à vue (+58,3%).

Au titre de l'exercice 2010, les emplois affichent une progression de 8,2% à 17 314 MDH contre 15 997 MDH à fin décembre 2009 et ce suite à l'évolution des crédits moyen terme qui ont gagné 28,9% en comparaison à 2009.

- ▶ **Le Pole Agriculture** : Le Crédit du Maroc s'est doté depuis le mois de juin 2010 d'une structure dédiée à l'activité Agriculture et Agro-Alimentaire. Ce pôle regroupe deux champs d'intervention: Industrie Agro-Alimentaire (1ère et 2ème transformation), Activité Agricole (Agriculture, Conditionnement, Transit et Export, Importation de céréales et de produits agricoles).
- ▶ **La Direction Middle Market** : constituée de 11 centres d'affaires PME, dont 4 à Casablanca, et des centres d'affaires à Rabat, Fès, Marrakech, Oujda, Tanger, Agadir et Berkane.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Middle Market 2008-2010 sont les suivants :

Rubrique	2008	2009	Var	2010	Var
Nombre de Centres d'Affaires	11	11	-	11	-
Total Ressources en MDH	892	1 300	45,74%	1 854	+42,6%
Total Emplois en MDH	2 786	2 679	-3,84%	2 858	+6,7%

Source : Crédit du Maroc

A fin 2009, les ressources de la DMM ont évolué de 45,8% par rapport à fin 2008, une hausse due essentiellement à la progression des comptes courants +49,8%.

Concernant les emplois, ils ont baissé de 3,8%, à cause de la baisse des crédits court terme qui ont pâti de la morosité du marché en lien avec la baisse de l'activité sur certains secteurs impactés par la conjoncture défavorable. Les réalisations en emplois à moyen et long terme ont néanmoins évolué significativement par rapport à 2008 (+32,1% pour le moyen terme et +75,8% pour le long terme).

Il est à noter que le Crédit du Maroc a opéré un cut-off, opération de transfert des ressources et emplois entre la Banque de Réseau et de Détail à la Banque de Financement et d'Investissement dans le cadre d'une revue de la répartition du portefeuille clientèle en date du 31 décembre 2009.

A périmètre égal (avant cut-off), les ressources de la DMM ressortent à 1 854 MDH en 2010 contre 1 300 MDH en 2009 soit une progression de 42,6%, expliquée par la forte hausse enregistrée sur les autres dépôts (>100%) et ce suite à la réalisation d'une opération de domiciliation ponctuelle d'un compte de société pour 520 MDH.

Au titre de l'année 2010, les emplois affichent une croissance de 6,7% à 2 858 MDH contre 2 679 MDH à fin décembre 2009 due essentiellement à la progression des crédits court terme (+14,0%) suite à une campagne commerciale mise en œuvre et dédiée à l'utilisation des lignes court terme autorisées.

- **Le Pôle Promotion Immobilière** : Ce pôle, basé à Casablanca, est spécialisé dans l'étude, la structuration et mise en place des financements de projets de promotion immobilière. Il assure, d'une part, la constitution et le suivi d'un portefeuille de clientèle de professionnels de l'immobilier, et d'autre part la formulation d'avis techniques sur les dossiers de crédits instruits par les agences ou les centres d'affaires pour le financement des opérations immobilières de petite taille.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, du pôle promotion immobilière 2008-2010 sont les suivants :

Rubrique	2008	2009	Var	2010	Var
Total Emplois en MDH	891	1 285	+ 44,2%	1 250	- 2,7%
Total Ressources en MDH	70	50	- 28,5%	51	+ 1,9%

Source : Crédit du Maroc

Les ressources du pôle ont enregistré une baisse de 28,5% par rapport à 2008, suite à la sortie des dépôts à terme survenue en début 2009. Les ressources à vue ont augmenté de 53,7% en glissement annuel.

Les emplois du pôle ont connu une augmentation de 44,2% à fin 2009, grâce à d'excellentes évolutions sur l'ensemble des rubriques (+98 MDH sur le court terme, +212 MDH sur le moyen terme et +86 MDH pour le long terme).

Les ressources du Pôle Promotion Immobilière ont connu une légère croissance au terme de l'exercice 2010 de +1,9% à 51 MDH, et ce suite à la hausse des comptes à vue de +1 MDH.

Le total des crédits octroyés à l'immobilier et à l'hôtellerie s'est établi à 1 250 MDH contre 1 285 MDH à fin 2009, soit une régression de 2,7%, suite essentiellement à la contraction des crédits à court terme de 32,1%. Il est à noter que les crédits long terme ressortent en forte progression (>100%) portés par différents déblocages de crédits survenus en 2010.

- **La Banque Internationale de Tanger (BIT)** : est une structure offshore dont la mission principale est le financement en devises des sociétés non-résidentes implantées dans les zones franches de Tanger. (cf III- Filiales du Crédit du Maroc)

■ La Banque d'Investissement

La Banque d'Investissement est articulée autour des activités suivantes :

- **La Direction des Marché de Capitaux** : Cette direction regroupe les activités de salle des marchés du Crédit du Maroc. Elle traite notamment les produits suivants :
 - Produits de taux et de change, structuration financière.
 - Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financement en devises, placement dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation des Bons du trésor et de titres de créances.

Cette direction est composée de deux desks :

- Desk trading change : assure les cotations et la couverture des opérations clientèles ainsi que la gestion des positions en devises
- Desk trésorerie et trading taux : en charge de la trésorerie de la banque en dirhams et en devises et du trading obligataire

Les principaux indicateurs de la direction des marchés et de capitaux 2008-2010 sont les suivants :

Rubrique en MDH	2008	2009	Var	2010	Var
Résultat net Activité Change	61	63	+3,3%	55,6	-11,7%
Résultat net Activité Trésorerie Devises	7	0,05	-99,3%	3,1	>100%
Résultat net Activité Trésorerie Dirhams	17	18	5,9%	12,5	-33,3%
Résultat net Activité Obligataire	0,99	8,9	>100%	12,1	36,0%
PNB Global	86	90	4,6%	83,3	-7,4%

Source : Crédit du Maroc

Au terme de l'exercice 2009, le gain de change salle des marchés a atteint un niveau de 63,2 MDH en hausse de 3,3% par rapport à 2008, grâce à la forte contribution du trading et des opérations à forte valeur ajoutée.

La trésorerie devise a dégagé un résultat de 0,05 MDH contre 7 MDH à fin 2008, cette baisse est due à la conjonction d'une forte baisse des taux US et EUR et de la volonté de garder de la liquidité afin de pouvoir assurer aux clients du Crédit du Maroc des refinancements en devises dans un contexte marqué par une pression sur les liquidités. A noter que la situation du marché s'est améliorée lors du 2ème semestre grâce à la stabilité des taux et à l'amortissement progressif du stock de ressources en devises à taux élevés.

L'activité de trésorerie dirhams a enregistré un résultat de 18 MDH en hausse de 5,9% par rapport à décembre 2008. Ce résultat est composé de 14,6 MDH de résultat sur le marché local en MAD, et 3,5 MDH de produits de placement de l'excédent de trésorerie MAD au jour le jour.

L'activité obligataire a dégagé un résultat de 8,9 MDH en nette évolution par rapport à 2008, grâce à la bonne contribution du trading à hauteur de 5,7 MDH et l'activité d'intermédiation et de placement pour 3,2 MDH.

Au titre de l'exercice 2010, la direction des marchés de capitaux enregistrent une régression au niveau du résultat net de l'activité change à 55,6 MDH soit -11,7%. Cette baisse est expliquée par une concurrence considérable sur la place ce qui a pour effet la réduction des marges.

Le résultat net activité Trésorerie Devises ressort en forte progression à 3,1 MDH contre 0,05 MDH en 2009.

A fin 2010, le résultat net de l'activité trésorerie dirhams affiche une baisse de 33,3% à 12,5 MDH en raison de changement de méthode de comptabilisation. Afin d'être en conformité avec les pratiques du groupe, le projet de la comptabilité interdesk a été mis en production au cours du premier semestre 2010. Cela a eu pour conséquence un changement du mode de calcul du résultat: dorénavant, un système de refacturation existe entre les différents centres de profit de la Direction des Marchés de Capitaux. Le calcul du résultat de la Trésorerie Dirhams n'est plus un simple calcul de courtage sur le volume traité mais la différence entre les intérêts reçus et payés.

Concernant le résultat net de l'activité obligataire, ce dernier ressort en hausse de 36,0% suite au dynamisme de l'activité placement sur le marché primaire essentiellement porté par le programme d'émission de Certificats de Dépôts du Crédit du Maroc.

- **La Direction Développement des Relations Externes** : Cette direction est chargée de l'élaboration et la promotion de l'offre de produits et services destinés à la clientèle entreprise du Crédit du Maroc. Elle est notamment en charge d'organiser des actions de promotions, des séminaires, des journées d'information en faveur des clients et prospects entreprises du Crédit du Maroc en parfaite collaboration avec les unités commerciales de la banque de financement.
- **La Direction Ingénierie Financière** : cette direction regroupe les activités de conseil en ingénierie financière et rachat de créances (activité débutée en 2010) du Crédit du Maroc. Elle est également spécialisé dans l'étude, la structuration et mise en place de financements structurés et s'adresse à l'ensemble des clients Entreprises du Crédit du Maroc.

Les principaux indicateurs de la direction ingénierie financière 2008-2010 sont les suivants :

Volume en MDH	2008	2009	Var	2010	Var
Transactions émission d'actions	-	-	-	220	>100%
Transactions dettes privées	5 940	4 660	-21,5%	5 626	20,73%
Transaction financements structurés	625	172	<100%	692	>100%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2009, les transactions en terme de dette privées ont marquées une régression de 21,5% à 4 660 MDH marquées par une baisse des émissions de CD, BSF et BT.

Les transactions de financements structurés ressortent à 172 MDH contre 625 MDH en 2008.

Au titre de l'exercice 2010, les transactions en émission d'actions ressortent à 220 MDH marquées par l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2009 en actions nouvelles du Crédit du Maroc.

Les transactions en dettes privées présentent une évolution de 20,7% à 5 626 portées par la hausse des émissions de CD, BSF et BT.

Les transactions en financements structurés ressortent en forte progression à 692 MDH contre 172MDH en 2009 suite à la participation du CDM à travers la Direction Ingénierie financière à différentes opérations de financement.

- **Le Pôle Affaires Internationales** : Ce pôle regroupe les activités de Correspondant Banking et les activités de Trade Finance.

Les principaux indicateurs du pôle affaires internationales 2008-2010 sont les suivants :

Rubrique	2008	2009	Var	2010	Var
Total Ressources en MDH	24	202	+ >100%	26	-86,9%
Total Emplois en MDH	24	34	+41,7%	4	-89,3%

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2009, les ressources du pôle ressortent en forte progression à 202 MDH contre 24 MDH en 2008. Cette augmentation des dépôts est due au caractère volatile de ses ressources constituées des placements ponctuels en comptes en dirhams convertibles des correspondants étrangers de la banque.

Les emplois enregistrent une croissance de 41,7% à 34 et sont composés principalement des crédits court terme (facilité de caisse), ce qui explique les fluctuations des utilisations qui varient au gré des clients.

Au titre de l'exercice 2010, les ressources du pôle affaires internationales ont connu une baisse de 86,9% et affichent un solde de 26 MDH due au caractère volatile des dépôts de ce pôle qui sont constitués essentiellement des comptes en dirhams convertibles des correspondants étrangers de la banque.

Les emplois ont baissé de 89% pour se situer à 4 MDH, ils sont composés des crédits à court terme (facilité de caisse) d'où la volatilité de ces emplois.

- ▶ **Le pôle Institutionnels et Grands Investisseurs Privés :** Créé en 2009, ce pôle répond aux besoins opérationnels du segment de clientèle institutionnels composé essentiellement d'assurances, de réassurances, de caisses de retraites et de gestionnaires d'OPCVM.

Ce pôle assure auprès d'une clientèle d'institutionnels :

- Les placements (DAT, Certificats de dépôts, Placements en devises à travers la salle de marchés)
- La gestion courante du compte
- L'activité dépositaire
- Les produits de flux (mise à disposition, cartes prépayées, virements de masse...)

Les principaux indicateurs du PIGIP 2009-2010 sont les suivants :

Rubrique	2009	2010	Var
Total ressources en MDH	966	1 257	+30,1%
Total emplois en MDH	37	31	-16,2%

Source : Crédit du Maroc

Les ressources du PIGIP ont progressé de 30,1% pour se situer à 1 257 MDH à fin 2010.

Cette évolution est attribuée essentiellement aux ressources à terme qui ont gagné 258 MDH (grâce à d'importantes souscriptions de certificats de dépôts et de dépôts à terme).

Les emplois du PIGIP se sont établis à 31 MDH contre 37 MDH à fin 2009 en baisse de 16,2%, en raison de la volatilité des emplois de ce pôle composés essentiellement des crédits court terme.

- ▶ **Le pôle Animation-Support, commercial et pilotage :** Ce pôle représente un pôle d'appui et de suivi de l'activité commerciale à toutes les unités de la banque de financement et d'investissement. Ses principales missions consistent en le suivi hebdomadaire de l'activité commerciale de la Direction des Grandes Entreprises et de la Direction du Middle Market, l'organisation de Challenges (leasing, Comex, conquête,...), le suivi des résultats, l'appui des lignes entreprises dans les différents projets, mission de veille stratégique sur la tarification Entreprise ainsi que les produits et services (plaquette, communication)
- ▶ **Crédit du Maroc Capital :** filiale du crédit du Maroc en charge de l'activité d'intermédiation boursière sur la place de Casablanca (cf III- Filiales du Crédit du Maroc).
- ▶ **CDM Leasing :** est la filiale leasing du Crédit du Maroc. CDML propose des solutions de crédit-bail et de location financière à destination des entreprises marocaines, ainsi qu'une offre adaptée aux constructeurs de matériel qui souhaitent financer en crédit-bail leurs ventes sur le marché marocain. A cet effet, CDML s'appuie sur le réseau de distribution de la banque Crédit du Maroc pour offrir une couverture nationale et mettre à disposition des clients des équipes expérimentées en financement d'entreprise (cf III-Filiales du Crédit du Maroc).

c - Les Fonctions Support

En plus des deux directions opérationnelles décrites ci-dessus, des directions support complètent l'organisation du Crédit du Maroc :

▪ Direction Risques & Contrôles Permanents

En charge de l'évaluation et le suivi des différents risques courus par la banque (Risque de Contrepartie, Risque Opérationnels et Conformité, Contrôle à posteriori). Ce pôle regroupe également le conseil juridique et le contrôle permanent des risques.

▪ **Direction Stratégie Finances et Secrétariat Général de la Banque**

Cette direction regroupe les lignes métiers suivantes :

- La Direction Finances Groupe (Finances, comptabilité, reporting, contrôle de gestion)
- La stratégie et la qualité
- Les Achats Groupe
- L'Edification du nouveau siège
- La fonction corporate

▪ **Direction des services à la clientèle et des flux**

Cette direction regroupe l'ensemble des activités de back-office du Crédit du Maroc (Comptabilité Clients, Gestion des flux, Traitements et Réclamations). Cette direction est organisée en unités de traitement spécialisées et d'une unité de développement des flux.

▪ **Direction des Systèmes d'Information Groupe**

La Direction des Systèmes d'Information Groupe a pour charge la mise en place des procédures, organisation des activités, développement des solutions informatiques, gestion du parc et réseau informatique...

▪ **Direction du Capital Humain & Organisation**

Cette direction est en charge de la gestion des ressources humaines du groupe Crédit du Maroc. Elle s'occupe également des relations sociales, de la communication interne et de l'organisation du groupe Crédit du Maroc.

VI. Activités du Crédit du Maroc en chiffres²⁸

a - Evolution des crédits (comptes sociaux)

L'encours global des crédits clientèle a évolué comme suit entre 2008 et 2010:

<i>Comptes sociaux</i> (montants en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	10 385	10 441	0,54%	9 343	-10,52%
Crédits à l'équipement	8 121	8 961	10,34%	9 767	8,99%
Crédits immobiliers	7 830	9 234	17,93%	10 358	12,17%
Autres crédits	1 954	3 577	83,06%	2 631	-26,45%
Intérêts courus à recevoir	316	346	9,49%	341	-1,45%
Créances en souffrance	216	383	77,31%	763	99,22%
Créances sur la clientèle	28 290	32 212	13,86%	32 099	-0,35%
Créances sur les établissements de crédit à vue	1 534	2 057	34,00%	191	-90,71%
Créances sur les établissements de crédit à terme	2 831	2 311	-18,40%	5 771	>100%
Créances sur les établissements de crédits et assimilés	4 365	4 367	ns	5 962	36,52%
Total Crédits	32 655	36 579	12,00%	38 061	4,05%

Source : CDM

En ce qui concerne l'exercice 2009, l'encours des créances sur la clientèle du Crédit du Maroc atteint 32 212 MDH, en hausse de 13,9% par rapport à 2008. Cette évolution s'explique principalement par la quasi-stagnation des crédits de trésorerie et à la consommation (+0,5%) à 10 441 MDH, du fait du retrait des lignes caisses entreprises impactées par la crise internationale. Les crédits immobiliers et les crédits à l'équipement affichent néanmoins des taux de croissance respectifs de 17,9% et 10,3% en 2009. Les autres crédits ressortent en forte hausse de 83% à 3 577 MDH et sont constitués de prêts financiers en faveur de la clientèle grandes entreprises.

La hausse des créances en souffrance qui s'élèvent à 383 MDH est due à la dégradation du coût du risque Retail (Crédit immobilier).

Au titre de l'exercice 2010, l'encours des créances sur la clientèle est marqué par le bon comportement de l'activité Retail qui traduit la présence marquée du Crédit du Maroc sur cet axe, avec une évolution des crédits immobiliers de 12,2%. Les crédits de trésorerie et à la consommation ressortent en baisse de 10,5% à 9 343 MDH portés par la régression des prêts spot (-920 MDH) et des comptes courants (-190 MDH) ainsi que la volonté du Crédit du Maroc de resserrer les conditions d'octroi des crédits à la consommation dans un souci de maîtrise du coût du risque. Les crédits d'équipement affichent une progression de 9% à 9 767 MDH portés essentiellement par la grande entreprise. N'en c qui concerne les autres crédits, ce poste ressort en baisse de 26% à 2 631 MDH expliquée par un remboursement par anticipation sur prêts financiers accordés à la clientèle grandes entreprises.

Au terme de l'exercice 2010, les créances en souffrance ressortent en progression de 99,2% à 763 MDH en comparaison avec 2009 traduisant ainsi les effets de la crise internationale sur les entreprises marocaines tout au long de l'exercice. Ces créances en souffrances concernent la clientèle de la grande entreprise et du middle market bénéficiant de crédits d'équipement et portent sur différents dossiers.

²⁸ Y compris les agences à l'étranger

A fin 2009, le Crédit du Maroc affiche un solde de créances sur les établissements de crédits et assimilés quasiment similaire au niveau enregistré en 2008 soit 4 367 MDH. Les créances sur les établissements de crédit à terme ont continué leur régression et ressortent à 2 311 MDH soit -18,4%.

En 2010, les créances sur les établissements de crédits et assimilés présentent une progression de 36,5% à 5 962 MDH, due essentiellement à la forte hausse (>100%) enregistrée au niveau des créances sur les établissements de crédit à terme. Ces dernières s'établissent à 5 771 MDH et leur croissance s'explique par la hausse des valeurs reçues en pension à terme pour un solde de 2 461 MDH à fin 2010 contre un solde nul en 2009. Aussi les prêts de trésorerie ont enregistré, pour leur part, une évolution de 1 691 MDH.

➤ **Evolution de la structure des créances sur la clientèle et des créances sur les établissements de crédits et assimilés**

Le tableau suivant reprend la contribution des différents éléments au total créances sur la clientèle et au total créances sur les établissements de crédits et assimilés de 2008 à 2010 :

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Crédits de trésorerie et à la consommation	36,71%	32,41%	-4,30 pts	29,11%	-3,31 pts
Crédits à l'équipement	28,71%	27,82%	-0,89 pts	30,43%	+2,61 pts
Crédits immobiliers	27,68%	28,67%	+0,99 pts	32,27%	+3,60 pts
Autres crédits	6,91%	11,10%	+4,20 pts	8,20%	-2,91 pts
Intérêts courus à recevoir	1,12%	1,07%	-0,04 pts	1,06%	-0,01 pts
Créances en souffrance	0,76%	1,19%	+0,43 pts	2,38%	+1,19 pts
Créances sur la clientèle	100,00%	100,00%	-	100,00%	-
A vue	35,14%	47,10%	11,96 pts	3,20%	-43,90 pts
A terme	64,86%	52,92%	-11,94 pts	96,80%	+43,88 pts
Créances sur les établissements de crédits et assimilés	100,0%	100,0%	-	100,0%	-

Source : CDM

Du point de vue de la structure de l'encours des crédits clientèle, les crédits de trésorerie et à la consommation ne représentent plus que 29% du total à fin 2010 contre 38% en 2008.

Cette baisse s'est faite d'une part en faveur des crédits immobiliers qui se sont renforcés tout au long de la période et s'établissent à 32% du total des créances sur la clientèle durant l'exercice 2010, soit 5 points de plus par rapport à 2008 ; et d'autre part en faveur des crédits à l'équipement dont la part dans les créances sur la clientèle se renforce de 2 points par rapport à 2008.

Du point de vue de la structure de l'encours des créances sur les établissements de crédits et assimilés, les créances à vue représentent 3,2% du total à fin 2010 contre 35,1% en 2008 et les créances à terme ressortent à 96,8%, en progression de 32 points par rapport à 2008.

➤ Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité

<i>Comptes sociaux</i> (montants en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Secteur public	3 533	3 818	8,07%	3 604	-5,61%
Entreprises financières	231	1 763	>100%	611	-65,34%
Entreprises non financières	13 753	13 674	-0,57%	15 129	10,64%
Autre clientèle	10 772	12 958	20,29%	12 755	-1,57%
Créances sur la clientèle	28 290	32 212	13,86%	32 099	-0,35%

Source : CDM

En 2010, le CDM est principalement présent sur le segment des entreprises non financières dont l'encours de crédit atteint 15 129 MDH en progression de 10,6% et avec une part dans la structure des créances sur la clientèle en baisse de 1,5 points en 3 ans. Cette progression s'explique par la hausse des crédits à l'équipement et à l'immobilier accordés à ce type de clientèle respectivement de 7 456 MDH en 2010 contre 6 843 MDH en 2009 et de 1 201 MDH en 2010 contre un solde nul en 2009.

A fin 2009, l'encours des entreprises non financières ressort à 13 674 MDH en léger retrait de 0,57% avec une part dans la structure des créances sur la clientèle en baisse de 6 points.

Les crédits « autres clientèle » s'élèvent à 12 958 MDH en 2009 et dont la part dans l'encours sur la clientèle est de 40%, contre 38% en 2008. A fin 2010, les crédits « autre clientèle » affichent un encours de 12 755 en retrait de 1,57% en comparaison avec 2009. Le poste autre clientèle comprend les comptes à vue débiteurs, les autres crédits de trésorerie, les crédits à la consommation, les crédits à l'équipement et les créances en souffrance des particuliers et des comptes des Marocains résidant à l'étranger.

Les encours des entreprises financières enregistrent la plus forte progression au terme de l'exercice 2009, consolidant leur part de 5 points pour ce même exercice à 5%. Pour l'exercice 2010, l'encours des entreprises financières accuse une baisse de 65,34% en comparaison avec 2009 à 611 MDH et représente 2% des créances sur la clientèle. Cette régression s'explique principalement par la baisse des crédits de trésorerie accordés à ce type de clientèle à 7,4 MDH en 2010 contre 34,2 MDH en 2009. aussi les autres crédits accordés aux entreprises financières ressortent en retrait à 604 MDH en 2010 contre 1 729 MDH en 2009.

En 2010, la part des crédits octroyés par le CDM au secteur public ressort en légère baisse de 0,62 points en comparaison avec 2009 à 11% et s'établissent à 3 604 MDH contre 3 818 un an auparavant.

➤ Evolution de la structure des créances sur la clientèle par secteurs d'activité

<i>Comptes sociaux</i> (en %)	2008	2009	Var	2010	Var
Secteur public	12,49%	11,85%	- 0.64 pts	11,23%	-0.62 pts
Entreprises financières	0,82%	5,47%	+ 4.66 pts	1,90%	-3,57 pts
Entreprises non financières	48,61%	42,45%	- 6.16 pts	47,13%	+4,68 pts
Autre clientèle	38,08%	40,23%	+ 2.15 pts	39,74%	-0,49 pts
Créances sur la clientèle	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

b - Evolution des dépôts (comptes sociaux)

<i>Comptes sociaux</i> (montants en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Comptes à vue créditeurs	16 912	17 969	6,2%	19 062	6,08%
Comptes d'épargne	5 497	6 015	9,4%	6 458	7,36%
Dépôts à terme	5 727	5 988	4,5%	6 898	15,20%
Autres comptes créditeurs	796	726	-8,8%	1 317	81,40%
Intérêts courus à payer	72	99	37,9%	125	26,26%
Dépôts de la clientèle	29 003	30 698	5,8%	33 735	9,89%
A vue	198	156	-21,21%	153	-1,92%
A terme	259	594	>100%	109	-81,65%
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	458	751	63,97%	262	-65,11%
<i>Total dettes</i>	29 461	31 449	6,75%	33 997	8,10%

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2009, les dépôts de la clientèle du CDM ont accéléré leur progression et réalisé une hausse de 5,8% à 30 698 MDH. Cette évolution est principalement due à la progression des comptes à vue de 6,2% et des comptes d'épargne de 9,4% suite au lancement de la campagne portant sur les comptes sur carnet courant 2009.

Les dépôts à terme progressent de 4,5% à 5 988 MDH en 2009. Cette évolution fait suite à un arbitrage en faveur des certificats de dépôts. En effet, ceux-ci présentent des caractéristiques plus favorables, en termes de taux notamment.

Les autres comptes créditeurs enregistrent une régression de 8,8% à 726 MDH en comparaison avec 2008.

A fin 2009, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés enregistrent une progression de 64% à 751 MDH porté par la croissance enregistrée au niveau des dettes à terme ces dernières affichent un encours de 594 MDH contre 259 MDH en 2008.

Au titre de l'année 2010, les dépôts de la clientèle ont marqué une évolution de 9,9% par rapport à décembre 2009 à 33 735 MDH, dans un contexte de resserrement des liquidités sur le marché. Cette progression est principalement expliquée par l'augmentation des comptes à vue créditeurs, des comptes d'épargnes et des dépôts à terme, respectivement de 6,1%, 7,4% et 15,2%.

Les autres comptes créditeurs présentent une croissance de 81,4% à fin 2010 soit un solde de 1 317 MDH.

Au titre de l'exercice 2010, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés présentent une régression de 65,1% à 262 MDH expliquée principalement par la baisse des dettes à terme de 81,5% et à vue de 1,9%. Cette diminution provient essentiellement de la contraction des emprunts de trésorerie (131 MDH en 2010 contre 586 MDH) qui s'explique par une position de trésorerie excédentaire du Crédit du Maroc.

➤ Evolution de la structure des dépôts de la clientèle et des dettes envers les établissements de crédits et assimilés

Comptes sociaux (en %)	2008	2009	Var	2010	Var
Comptes à vue créditeurs	58,31%	58,53%	+0.22 pts	56,51%	-2,02 pts
Comptes d'épargne	18,95%	19,59%	+0.64 pts	19,14%	-0,45 pts
Dépôts à terme	19,75%	19,18%	-0.57 pts	20,45%	+1,27 pts
Autres comptes créditeurs	2,74%	2,36%	-0.38 pts	3,90%	+1,54 pts
Intérêts courus à payer	0,25%	0,32%	+0.07 pts	0,37%	+0,05 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-
A vue	43,23%	20,77%	-22,46 pts	58,40%	+37,63 pts
A terme	56,55%	79,09%	22,54 pts	41,60%	-37,49 pts
Dettes envers les établissements de crédits et assimilés	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

A fin 2010, la structure des dépôts de la clientèle fait toujours état d'une prédominance des ressources non rémunérées à 60,78%.

Au titre de l'exercice 2010, les comptes à vue créditeurs ont connus une variation positive de 6,08%, cependant leur part dans les dépôts clientèle ressort en baisse de 2,02 pts par rapport à l'année précédente. Aussi, les comptes d'épargne ressortent en évolution de +7,36%, cependant leur part dans les dépôts clientèle a diminué de 0,45 pts par rapport à 2009.

Ce retrait des comptes à vue et comptes d'épargne s'explique par l'amélioration significative des dépôts à terme (+1,27) et autres comptes créditeurs (+1,54%) suite aux campagnes de collecte lancée par le Crédit du Maroc en août et septembre.

Les dépôts à terme consolident leur position à 20% du total dépôts de la clientèle soit une progression de 1,27 pts par rapport à l'exercice 2009.

Les ressources rémunérées représentent 39,6% du total des dépôts de la clientèle soit une hausse de 0,82 pts en comparaison avec l'année 2009.

Au titre de l'exercice 2010, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés à vue représentent 58,4% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 20,77% à fin 2009 soit une progression de 37,6 pts. Les dettes à terme ressortent à 41,6% de la structure des dettes envers les établissements de crédits et assimilés contre 79,09% soit une régression de 37,5 pts

Pour ce qui est de la structure des dépôts de la clientèle en 2009, les comptes à vue créditeurs constituent 59% de l'encours des ressources, après une stagnation à 58% pour les 2 exercices précédents.

Les comptes d'épargne, quant à eux, se consolident et représentent 20% de l'encours des ressources contre 19% l'année précédente. Quant aux dépôts à terme, leur part passe à 19% en 2009, soit 0.57 point de moins par rapport à l'exercice précédent.

En outre la part des ressources non rémunérées du Crédit Du Maroc a connu une quasi-stagnation en décembre 2009 à 61,2 %soit 0,1 point de moins par rapport à 2008.

Les ressources rémunérées représentent 38,77% du total des dépôts de la clientèle du Crédit du Maroc à fin 2009, sensiblement au même niveau que l'année précédente (38,7%). Leur contraction est la conséquence d'un moindre recours aux dépôts à terme, du fait de la situation confortable de liquidité dont continue de jouir le Crédit du Maroc à fin décembre 2009.

➤ Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité

<i>Comptes sociaux</i> (montants en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Secteur public	1 285	626	-51,30%	1 224	95,53%
Entreprises financières	50	19	-61,80%	387	>100%
Entreprises non financières	5 128	5 966	16,30%	5 943	-0,39%
Autre clientèle	22 539	24 087	6,90%	26 181	8,69%
Dépôts de la clientèle	29 003	30 698	5,80%	33 735	9,89%

Source : CDM

En ce qui concerne la structure du portefeuille client, les dépôts du secteur public et des entreprises financières constituent une part résiduelle du total des dépôts à 4,78% en 2010. La progression des dépôts du secteur public à fin 2010 concerne les comptes à vue créditeurs et les dépôts à terme de ce secteur qui progressent respectivement de 480 MDH en 2009 à 678 MDH en 2010 et de 146 MDH en 2009 à 546 MDH en 2010.

Les dépôts des entreprises non financières ont connu une progression de 16,3% en 2009, à 5 966 MDH. De ce fait, leur part dans la structure des dépôts s'est consolidée de 1,8 points par rapport à l'exercice 2008, à 19%. A fin 2010, les dépôts des entreprises non financières accusent un retrait de 0,39% à 5 943 MDH soit une baisse de 0,09 pts dans la structure des dépôts de la clientèle en comparaison avec 2009.

La catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle particuliers, est prépondérante dans la structure du portefeuille client du CDM avec une part de 78% en 2009, en stagnation par rapport à l'exercice précédent. Cette catégorie a néanmoins réalisé une progression de 6,9% au titre de 2009. Au titre de l'exercice 2010, la catégorie « Autre clientèle » ressort à 26 181 MDH en progression de 8,7% en comparaison avec 2009 et avec une part de 77,6% dans les dépôts de la clientèle.

➤ Evolution de la structure des dépôts de la clientèle par secteurs d'activité

<i>Comptes sociaux</i> (en %)	2008	2009	Var	2010	Var
Secteur public	4,43%	2,04%	-2.39 pts	3,63%	+4,79 pts
Entreprises financières	0,17%	0,06%	-0.11 pts	1,15%	+18,12 pts
Entreprises non financières	17,68%	19,43%	-1.75 pts	17,62%	-0,09 pts
Autre clientèle	77,71%	78,46%	-0.75 pts	77,61%	-0,01 pts
Dépôts de la clientèle	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

c - Evolution des comptes

➤ Evolution de la production

<i>Comptes sociaux (en nombre de comptes)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Comptes à vue	92 110	91 944	-0,2%	93 249	1,4%
Comptes d'épargne	34 189	43 855	28,3%	61 868	41,1%
Production totale	126 299	135 799	7,5%	155 117	14,2%

Source : CDM

A fin 2010, la production en compte ressort à 155 117 comptes en progression de 14,2% par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes à vue sont en hausse de 1,4% et représentent 93 249 comptes à fin 2010. Cette progression est à la hausse des comptes chèques de 2,1%, reflétant l'effort commercial fourni durant cet exercice. Les comptes MRE ont reculé de 5,2%, suite à l'effet combiné d'une conjoncture difficile pour cette clientèle dans leur pays de résidence.

En 2010, les comptes d'épargne totalisent 61 868 comptes en hausse de 41,1% par rapport à 2009, liée au lancement d'une campagne dédiée au compte sur carnet durant le 2^{ème} semestre 2010.

La production en comptes affiche une variation à la hausse de 14,2% à 155 117 comptes au terme de l'exercice 2009.

Les comptes à vue sont en léger retrait (-0,2%) au terme de l'exercice 2009 pour atteindre 91 944 comptes. Cette évolution est principalement due à la production MRE en retrait, impactée par la crise mondiale, ce qui a causé un ralentissement de la production sur le second semestre 2009.

En ce qui concerne les comptes d'épargne, ils ont réalisé une progression de 28,3% en 2009 pour atteindre 43 855 comptes. Cette performance est attribuable à la campagne dédiée aux comptes sur carnet qui a permis de dynamiser l'effort sur ce type de collecte.

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Comptes à vue	72,93%	67,71%	-5,22 pts	60,12%	-7,59 pts
Comptes d'épargne	27,07%	32,29%	+5,22 pts	39,88%	7,59 pts
Production totale	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

Les comptes à vue ressortent en baisse de 7,6 pts en comparaison avec 2009 et représentent 60% de la production totale au titre de l'année 2010, en faveur des comptes d'épargne qui affichent une hausse de 7,6 pts en comparaison avec 2009 représentant ainsi 40% de la production totale.

Les comptes d'épargne représentant 32% de la production totale de l'exercice 2009. Leur part s'est renforcée de 5,2 points par rapport à l'exercice 2008, au détriment des comptes à vue qui constituent 68% de la production totale en 2009 affichant ainsi un retrait de 5 points.

➤ Evolution de l'encours

<i>Comptes sociaux (en nombre de comptes)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Comptes à vue	641 364	715 971	11,63%	691 354	-3,44%
Comptes d'épargne	199 561	231 344	15,93%	272 232	17,67%
ENCOURS	840 925	947 315	12,65%	963 586	1,72%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2010, l'encours des comptes ressort à 963 586 comptes en progression de 1,72% en comparaison avec 2009, expliquée par la hausse de l'encours des comptes d'épargne qui est passé de 231 344 comptes à 272 232 comptes soit +17,67%.

L'encours des comptes à vue accuse une baisse de 3,44% à 691 354 comptes expliquée essentiellement par deux opérations d'assainissement des comptes inactifs en juin et septembre 2010 (environ 120 000 comptes clôturés au total).

d - Evolution des engagements par signature

Comptes sociaux (montants en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	4 827	6 433	33,3%	5 430	-15,59%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	3 242	2 515	-22,4%	3 090	22,86%
Total engagements par signature	8 069	8 948	10,9%	8 520	-4,78%

Source : CDM

Les engagements par signature clôturent l'exercice 2009 avec une progression de 10,9%. Leur évolution dépend de celle des cautions, avals et garanties en faveur de la clientèle.

A fin 2010, les engagements par signature totalisent 8 520 MDH en régression de 4,8% par rapport à l'année 2009.

Les engagements de financements donnés en faveur d'établissement de crédit ont perdu 382 MDH suite à la baisse du solde « Ouverture de crédits confirmés », ligne accordée à une société de financement MDH. Ce poste passe de 387 MDH en 2009 à 4,6 MDH en 2010.

Les engagements de garantie d'ordre de la clientèle ont accusé une baisse de 1 550 MDH soit 30,5% suite à la régression des autres cautions et garanties données en faveur de la clientèle qui passent de 2 664 MDH en 2009 à 561 MDH en 2010.

Comptes sociaux (en %)	2008	2009	Var	2010	Var
Engagements par signature en faveur de la clientèle	60%	72%	+ 12 pts	64%	-8 pts
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	40%	28%	- 12 pts	36%	+8 pts
Total engagements par signature	100%	100%	-	100%	-

Source : CDM

A fin 2010, les engagements par signature en faveur de la clientèle représentent 64% du total engagement par signature du CDM, en retrait de 8 points en comparaison avec 2009 suite à la régression des autres cautions et garanties données en faveur de la clientèle.

Quant aux engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers, leur part s'est consolidée à 36% au détriment de ceux en faveur de la clientèle soit +8 points de plus qu'en 2009. Cette évolution est due essentiellement à la hausse des ré-émissions de cautions, leur solde passe de 1 477 MDH en 2009 à 2 895 MDH en 2010.

Les engagements par signature en faveur de la clientèle consolident leur part en 2009 et représentent 72% du total des engagements par signature du CDM, contre 60% l'exercice précédent.

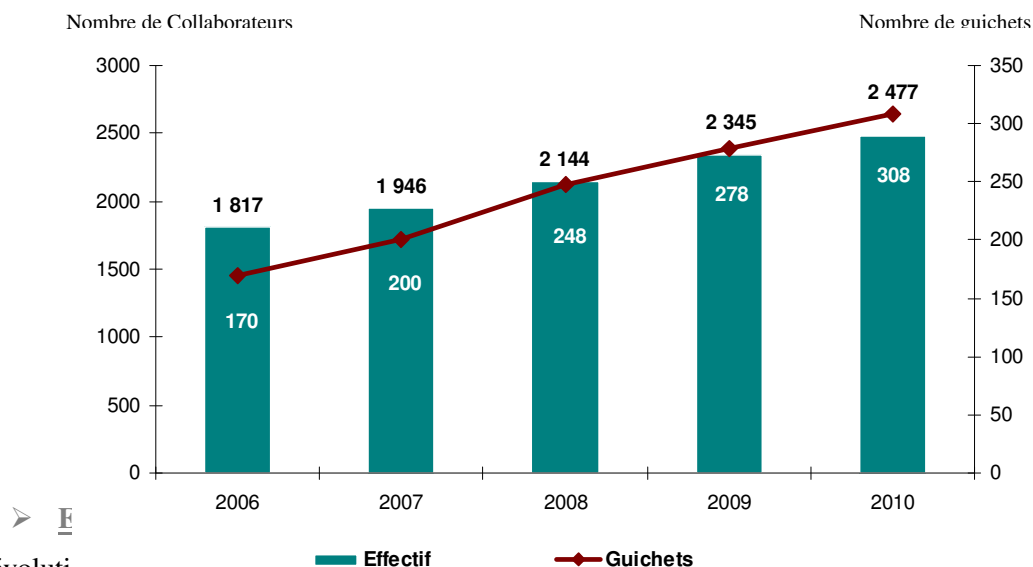
Leur part s'est ainsi renforcée au détriment des engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers qui représentent 28% des engagements par signature du CDM, soit 12 points de moins par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est expliquée par le retrait des engagements de financement donnés en faveur des établissements de crédits ainsi que la diminution enregistrée sur les engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit.

VII. Moyens humains et effectifs

A fin 2010, le capital humain du Crédit du Maroc a atteint 2 477 collaborateurs contre 2 345 à fin décembre 2009 :

- Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDI a atteint 2 273 collaborateurs contre 2 123 enregistrés au 31 décembre 2009
- Les Contrats Formation Insertion ont atteint 204 collaborateurs contre 222 à fin décembre 2009.

Evolution de l'effectif et du nombre de guichets



L'évolution

	2008	2009	Var	2010	Var
Effectif permanent	2 144	2 345	9,4 %	2 477	5,6 %
Cadres	788	863	9,5 %	910	5,4 %
Non cadres	1 356	1 482	9,3 %	1 567	5,7 %
Effectif temporaire	0	0	-	0	0
Total*	2 144	2 345	9,4 %	2 477	5,6 %

Source : CDM

* y compris ANAPEC

A fin 2010, l'effectif du Crédit du Maroc s'établit à 2 477 collaborateurs, soit une progression de 5,6% par rapport à décembre 2009, lié à la politique de recrutement de la banque en ligne avec le développement de ses activités.

Le nombre de cadres ressort en hausse de 5,4% à 910 collaborateurs représentant ainsi 37% de l'effectif du Crédit du Maroc. Le nombre d'effectif non cadre affiche une croissance de 5,7% à 1 567 collaborateurs soit 63% de l'effectif global de la banque. Aucun effectif temporaire n'est à signaler pour le Crédit du Maroc.

➤ Evolution des effectifs du Crédit du Maroc

<i>Comptes sociaux (en %)</i>	2008	2009	2010
Recrutement	145	167	158
Recrutement ANAPEC	231	190	149
Titularisation ANAPEC	203	110	139
Démission	95	69	72
Retraite	24	31	49
Retraite anticipée	4	7	15
Licenciement et révocation	8	8	7
Détachement et fin de contrat	8	11	4
Fin de contrat ANAPEC	37	27	28

Source : CDM

L'évolution de l'effectif à fin 2010 se décompose comme suit :

- 158 recrutements dont 114 cadres et 39 gradés et 5 employés
- 149 recrutements ANAPEC
- 139 titularisations ANAPEC, dont 64 gradés et 75 employés
- 147 départs dont 72 démissions, 49 retraites, 15 retraites anticipées, 7 licenciements et révocations et 4 détachements et fin de contrat.
- 28 fin de contrat ANAPEC

➤ Evolution de la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc

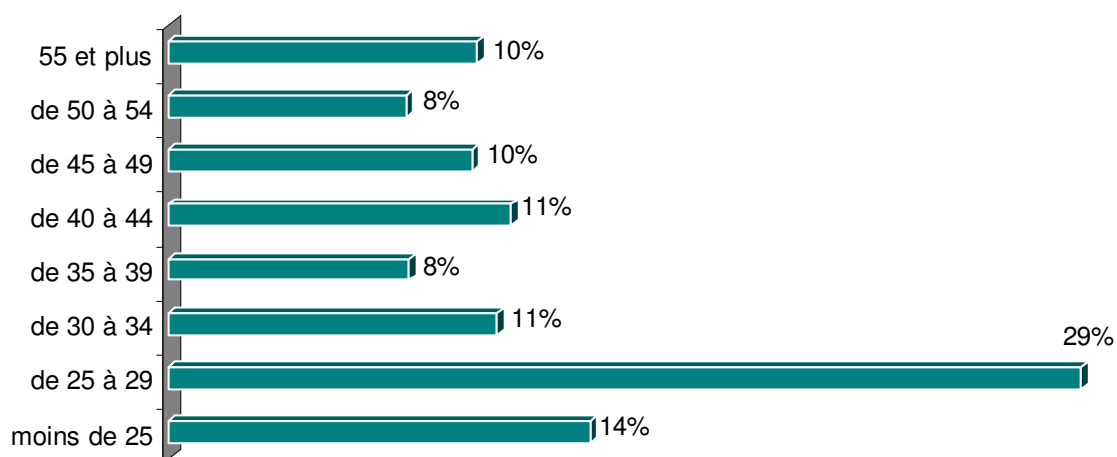
	2008	2009	Var	2010	Var
Banque	2 144	2 345	9,4%	2 477	5,6 %
Siège	884	923	4,4%	975	5,6 %
Réseau	1 260	1 422	12,9%	1 502	5,6 %
Filiales	41	52	26,8%	57	9,6%
Total	2 184	2 397	9,8%	2 534	5,7%

Au titre de l'année 2010, la structure des effectifs du Groupe Crédit du Maroc fait ressortir une large dominance du réseau. En effet, les effectifs au niveau du réseau ressortent en progression de 5,6% à 1 502 collaborateurs en ligne avec le plan développement du nombre d'agences visé par le Crédit du Maroc (+30 nouvelles agences/an).

Les effectifs au niveau du siège ressortent à 975 collaborateurs soit une croissance de 5,6% en comparaison avec 2009.

Les filiales affichent un niveau d'effectif en progression de 5,7% en comparaison à l'exercice précédent soit 57 collaborateurs.

➤ Répartition de l'effectif par tranche d'âge du Crédit du Maroc à fin 2010



Source : CDM

Répartition de l'effectif par tranche d'âge entre Homme et Femme du Crédit du Maroc à fin 2010

Répartition par tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 25	167	170	337
de 25 à 29	421	309	730
de 30 à 34	164	99	263
de 35 à 39	136	57	193
de 40 à 44	194	80	274
de 45 à 49	163	80	243
de 50 à 54	121	69	190
55 et plus	161	86	247
Total	1 527	950	2 477

Source : CDM

➤ Evolution de l'encours des prêts accordés au personnel

	2009	2010	Var
Encours prêts immobiliers	391 092 207	447 753 168	14,5 %
Encours prêts consommation	75 350 200	80 024 217	6,2 %
Encours prêts sociaux	3 746 515	3 309 106	-11,7 %
Total prêts au personnel	470 188 922	531 086 491	13,0 %

Source : CDM

➤ Evolution du taux d'encadrement

	2009	2010	Var
Taux d'encadrement	36,7 %	36,8 %	36,7 %

Source : CDM

➤ Politique de gestion des ressources humaines

La politique de gestion des ressources humaines s'appuie sur les axes prioritaires suivants :

- ▶ Le Recrutement de jeunes diplômés de formation ingénieurs, écoles de commerce et universitaires et ce, d'une part pour répondre aux nouveaux besoins du développement de tous les marchés de la banque et d'autre part pour rajeunir les effectifs et préparer la relève des départs en retraite.
- ▶ La formation opère à trois niveaux :
 - Dès le recrutement par un programme d'intégration qui se traduit par la désignation d'un parrain chargé d'encadrer et d'accompagner le jeune recrue,
 - De manière permanente et continue, à travers les programmes de mise à niveau métiers (gestion des risques, commerce international etc) et de formations transverses (management, langues étrangères) visant à faciliter la mobilité professionnelle,
 - Formation diplômante sous convention avec le GPBM et le CFPB (Centre de formation professionnel bancaire).
- ▶ En termes de politique sociale, le Crédit du Maroc, membre actif de la commission restreinte du personnel au sein du GPBM, s'inscrit dans la continuité de sa stratégie de dialogue avec les partenaires sociaux. Par ailleurs, le Crédit du Maroc, confirme sa volonté d'accompagner ses collaborateurs pour améliorer leur condition de vie au quotidien (restaurant d'entreprise, complexe sportif, logement de vacances, bourse de mérite etc.)

VIII. Moyens matériels

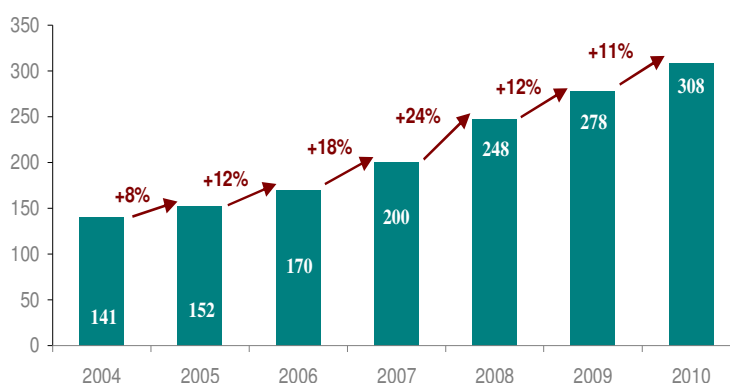
a - Réseau d'agences

A fin 2010, le réseau du Crédit du Maroc s'établit à 308 agences, soit 30 nouvelles agences en comparaison à l'exercice précédent.

Au titre de l'année 2009, 30 nouvelles agences dont 2 espaces Maskane (dédiés au crédit immobilier), ont été ouvertes, portant ainsi le nombre total d'agences à 278.

Le nombre d'agences CDM évolue comme suit :

Evolution des Agences Crédit du Maroc 2004 - 2010



Source : CDM

Les agences ouvertes courant 2010 sont les suivantes :

Agence	Date	Agence	Date
Casa Ahl Loghlam	7 avril 2010	AGADIR AL HOUDA	29 novembre 2010
Marrakech Sidi Youssef Ben Ali	16 avril 2010	SAFI VILLE NOUVELLE	29 novembre 2010
AGADIR TIKIOUINE	4 mai 2010	FES SIDI BOUJIDA	30 novembre 2010
CASA TADDART	21 juin 2010	RABAT TECHNOLIS	30 novembre 2010
Agence LAATTAOUIA	2 août 2010	Agence AZILAL	9 décembre 2010
Agence AL HOCEIMA EL MENZEH	6 septembre 2010	Agence Imzouren	13 décembre 2010
TAROUDANT MHAITA	13 septembre 2010	TEMARA SIDI YAHIA	16 décembre 2010
FES MONT FLEURI	13 septembre 2010	LARACHE MAGHREB AL JADID	20 décembre 2010
AGADIR BOUARGANE	27 septembre 2010	EL JADIDA LALLA ZAHRA	20 décembre 2010
CASA MOHAMMED V Extension	5 octobre 2010	CASA JAWHARA	24 décembre 2010
Nador Zeguenguen	11 octobre 2010	RABAT HASSAN II	27 décembre 2010
Agence Ouazzane	11 octobre 2010	CASA 11 JANVIER	29 décembre 2010
MARRAKECH HASSAN II	26 octobre 2010	BENI MELLE MOHAMMED VI	29 décembre 2010
MARRAKECH MHAMID	1 novembre 2010	Agence Ain Harouda	30 décembre 2010
Agence BENGUERIR	10 novembre 2010	Khouribga Mohammed VI	31 décembre 2010

Source : CDM

b - L'installation de nouveaux GAB

A fin 2010, le parc des Guichets Automatiques Bancaires du Crédit Du Maroc s'élève à 336 guichets contre 306 à fin décembre 2009.

IX. Systèmes d'information

Le Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al Maghrib, Office des Changes, MAROCLEAR, etc.).

Constitué en grande partie de briques progiciels, le SI du Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente.

L'année 2007 a été entamée avec un programme d'accompagnement de l'ensemble des thèmes du plan de développement stratégique de la banque. Plus précisément, plusieurs chantiers informatiques sont lancés pour la mise sur le marché de nouveaux produits, l'extension du réseau bancaire, l'industrialisation des processus de distribution et de production, la rationalisation des back-offices et l'optimisation du temps commercial en agence.

Le Crédit du Maroc investit régulièrement dans les projets d'infrastructures techniques pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques.

A ce titre, trois projets ont été menés durant l'année 2008 :

- La mise à niveau du site de secours et de ses équipements de télécommunications. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Secours Informatique de la banque, pour lequel un test a été effectué avec succès en novembre 2008 dans des conditions réelles de fonctionnement.
- La rénovation de l'ensemble de l'infrastructure de télécommunication du siège et de la plateforme d'échange de flux avec la clientèle et les partenaires, ainsi que le remplacement des équipements informatiques ne répondant plus aux exigences de performance souhaitées.
- Projet ITIL : ce vaste chantier de modernisation des processus de la Production Informatique vise à transformer l'organisation et les processus clés en adoptant les meilleures pratiques en la matière, afin d'assurer une grande qualité de service et de sécurité dans le traitement des opérations de la clientèle.

L'exercice 2009 a vu l'aboutissement du projet « Nouveau Schéma de Distribution » et la mise en place du projet « Stratégie Haut de Gamme » :

- Nouveau Schéma de Distribution : Suite à une émergence récente d'exigences émanant de la clientèle Particuliers, le CDM a mis en place une stratégie commerciale intitulée « Nouveau Schéma de Distribution ». Ce schéma intègre une segmentation plus précise de ce type de clientèle répondant ainsi à leur besoin d'une manière plus efficace. Cette nouvelle organisation vise l'extension du réseau CDM ainsi que la conquête de parts de marché et assure une efficacité commerciale dans le respect de la conformité. En parfait respect des prévisions, le NSD a été déployé dans l'ensemble du réseau d'agences CDM à fin 2009.
- Stratégie Haut de Gamme : Le projet haut de gamme est en cours de mise en place. En effet, la gestion multi-lieux est opérationnelle, 4 conseillers de gestion de fortune (CGF) ont été recrutés et 24 conseillers de gestion de patrimoine (CGP) sont prévus pour le réseau. Une large gamme de produits sera proposée (exemple : assurance à versement libre, OPCVM...). Cette stratégie repose sur trois principaux axes :
 1. La refonte de la segmentation en faisant émerger une catégorie de clientèle qui exprime des besoins évolués en terme de services bancaires.
 2. Cette clientèle est répartie et gérée en fonction du sous-segment par des gestionnaires spécialisés et formés (conseillers de gestion de patrimoines ou de fortunes), avec un suivi rigoureux de l'activité, une animation et un support technique par une équipe dédiée en central.
 3. En terme de stratégie marketing, il s'agit d'apporter une vraie réponse aux besoins d'une clientèle exigeante par du conseil de qualité et une offre produits à valeur ajoutée: assurance vie, services à la personne, épargne, télématique (bourse en ligne), une offre de banque au quotidien dédiée.

Au titre de l'exercice 2010, plusieurs projets ont été menés par le Crédit du Maroc. (Voir paragraphe infra page 131).

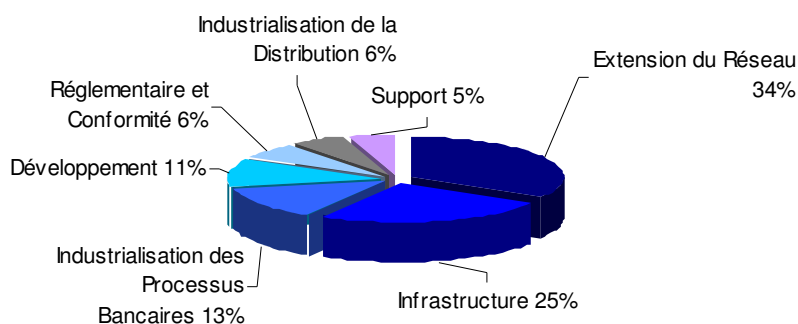
X. Stratégie de Développement du CDM

a - Plan de Développement

Le Plan de développement du Crédit du Maroc est axé sur le renforcement du positionnement de la banque sur les différents marchés et passe par la mise en place des axes de développement suivants :

- Poursuite du développement du réseau des agences à travers tout le Royaume : 30 agences nouvellement ouvertes à fin 2010 contre 30 agences en 2009 et 48 en 2008.
- Elargissement de la base client sur tous les marchés : Particuliers, Professionnels et Entreprises.
- Poursuite de la réorganisation de la distribution en agence avec un redimensionnement des fonds de commerce et une redéfinition des fonctions dans le réseau pour offrir aux clients un service de proximité et un conseil approprié aux besoins de chaque segment. Il en découle une offre plus adaptée, une disponibilité accrue pour la clientèle et un fort niveau de productivité.
- Poursuite de la stratégie de développement sur l'entreprise avec une spécialisation sur des métiers à fort potentiel, notamment au niveau de la promotion immobilière et l'agrobusiness en droite ligne avec le programme Maroc Vert.
- Renforcement du dispositif commercial pour accompagner la PME avec une présence plus forte auprès de nos clients accompagnée du développement d'une offre produits complète et renforcée sur l'international, les activités de marchés, l'ingénierie financière...
- Profiter du savoir faire du groupe Crédit Agricole pour renforcer le positionnement du Crédit du Maroc sur le segment de la clientèle Entreprises à travers les produits de financements et de marchés.
- Poursuite du développement de l'organisation industrielle : Re-engineering des processus dans le cadre d'une approche industrielle et d'un système qualité renforcé. Les systèmes d'information constituent l'un des facteurs clés de succès dans l'industrie des services ; c'est pour cette raison que le Crédit du Maroc les a toujours placés au cœur de sa stratégie de développement.
- Ainsi en 2010, la banque a poursuivi son programme d'investissement IT qui s'est chiffré à 63 MDH et 73 MDH à fin 2009. Le détail par thème du plan de développement se présente comme suit :

Investissements en système d'information par thème à fin 2010



Source : CDM

Ces axes de développements répondent d'une part aux objectifs de développements des parts de marchés de la banque sur les différents segments de marchés et assurent d'autre part ce développement à un coût bien maîtrisé.

La répartition des investissements IT réalisés par le Crédit du Maroc entre 2008-2010 se présentent comme suit :

Thème du Plan de Développement	2008	2009	Var	2010	Var
Infrastructure	25 775 662	42 075 986	63%	21 270 967	-49%
Extension du Réseau	15 093 457	17 185 597	14%	15 481 698	-10%
Support	78 750	3 615 795	>100%	3 046 394	-16%
Développement	814 065	3 061 813	>100%	4 063 121	33%
Industrialisation de la Distribution	3 866 225	2 813 376	-27%	7 103 932	153%
Industrialisation des Processus Bancaires	954 693	2 570 829	>100%	8 228 002	220%
Réglementaire et Conformité	8 417 212	1 854 791	-78%	3 671 438	98%
Total	55 000 065	73 178 188	33%	62 865 551	-14%

Source : CDM

Particulièrement attentif à la mise à niveau régulière de ses processus et de ses équipements informatiques afin d'assurer leur optimisation continue, le Crédit du Maroc a mené en 2010 plusieurs projets d'infrastructure technique. L'accent a été mis sur :

- Le remplacement des équipements au niveau du réseau dans le cadre de la maintenance du parc, a fin de doter l'appareil commercial des meilleurs moyens techniques et améliorer sa productivité ainsi que la qualité des prestations de la clientèle.
- La poursuite du projet ITIL, qui consiste en la modernisation des processus de la production informatique par l'adoption des best practice en la matière permettant d'assurer la meilleure qualité de service et de sécurité dans le traitement des opérations avec la clientèle.

Dans le cadre de l'évolution réglementaire du système bancaire, les projets menés ont concerné essentiellement :

- Le lancement effectif de l'émission de cartes monétiques aux normes EMV. Une 1ère carte en norme EMV a été lancée en production en début d'année 2011 sous l'appellation « CdmPASS ».
- L'accompagnement du projet de refonte de la plate-forme de Maroclear, stabilisation du Crédit Bureau, accompagnement du Projet Risque Retail piloté par ligne métier Risques.
- L'acquisition de licences d'une solution de lutte anti-blanchiment dans le cadre du projet du Groupe CAsa.

Les investissements menés par le Crédit du Maroc de 2008 à fin 2010 se profilent comme suit :

Montants en KDH	2008	2009	%	2010	%
Immeubles et logistiques	184 940	175 890	71%	189 630	75%
Investissements IT	55 000	73 178	33%	62 865	25%
Total	239 940	249 068	100%	252 495	100%

Source : CDM

b - Partenariat Stratégique

Le Crédit du Maroc fait partie du groupe Crédit Agricole S.A et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe.

Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale,...

Le Crédit du Maroc vise à profiter du savoir faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde.

Un exemple de cet adossement au réseau mondial du groupe Crédit Agricole est le partenariat développé avec le réseau LCL au profit des étudiants marocains poursuivant leurs études en France à travers la gamme de produits RIBAT.

Dans le segment des clients Entreprises, le Crédit du Maroc développe une collaboration active avec les lignes métiers CALYON en vue d'offrir aux clients entreprises du Crédit du Maroc des produits innovants (Crédits Acheteurs, Financements structurés, Produits de couvertures,...).

Partenariat SMAEX - Crédit du Maroc

La Société Marocaine d'Assurance à l'Exportation et le Crédit du Maroc ont signé, début novembre 2008, une convention de partenariat en marge de leur participation au salon France-Expo 2008.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la vision stratégique nationale visant à faire du Maroc une plate-forme de production et d'exploitation au carrefour des marchés européen, américain et africain.

Dans ce cadre, les efforts des deux établissements visent particulièrement à sécuriser les risques des exportateurs et ainsi, à faciliter leur accès au financement tout en réduisant le coût.

Section V - SITUATION FINANCIERE DU CREDIT DU MAROC - COMPTES CONSOLIDES IFRS

Avertissement :

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 «Etats financiers consolidés», les états financiers consolidés du Groupe Crédit du Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Ainsi à compter de l'exercice 2008, le groupe Crédit du Maroc tient ses comptes consolidés selon les normes IAS-IFRS.

Les comptes consolidés en normes IFRS de 2008, 2009 et 2010 du Crédit du Maroc ont fait l'objet d'une certification par les commissaires aux comptes.

I. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et IAS 31 « Participations dans des coentreprise », le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre du Groupe Crédit du Maroc en 2010 se présente comme suit :

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	865 281	100%	100%	E.C.
B.I.T.	1 655 KUSD	100%	100%	I.G.
CDM Capital	10 000	100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000	100%	100%	I.G.
CDM Leasing	67 500	66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	18 321	100%	100%	I.G.

E.C. : Etablissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : CDM

Le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc n'a pas connu de modifications sur les 3 derniers exercices.

II. Evolution de la rentabilité du Groupe – Compte Consolidés IFRS

a - Compte de résultat

<i>Consolidé IFRS</i> (montants en MDH)	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Intérêts et produits assimilés	1 948,2	2 255,9	15,8%	2 451,35	8,7%
Intérêts et charges assimilés	596,6	758,6	27,2%	789,6	4,1%
Marge d'intérêt	1 351,6	1 497,3	10,8%	1 661,73	11,0%
Commissions perçues	276,5	292,1	5,7%	326,5	11,8%
Commissions servies	21,6	25,7	19,3%	24,8	-3,4%
Marge sur commissions	254,9	266,4	4,5%	301,7	13,3%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	77,4	82,9	7,1%	91,9	10,8%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	9,7	16,6	72,0%	8,2	-50,9%
Produits des autres activités	30,6	4,4	-85,7%	3,9	-10,7%
Charges des autres activités	77,4	68,4	-11,6%	67,2	-1,8%
Produit net bancaire	1 646,7	1 799,2	9,3%	2 000,22	11,2%
Charges générales d'exploitation	744,2	792,6	6,5%	843,3	6,4%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	67,9	75,3	11,0%	86,8	15,3%
Résultat Brut d'Exploitation	834,7	931,3	11,6%	1 070,2	14,9%
Coût du risque	253,0	239,4	-5,4%	481,4	>100%
Résultat d'Exploitation	581,7	691,9	18,9%	588,8	-14,9%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-1,0	-0,1	-86,0%	-0,3	>100%
Résultat avant Impôt	580,7	691,7	19,1%	588,5	-14,9%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	216,9	258,2	19,1%	220,4	-14,6%
Résultat net	363,8	433,5	19,1%	368,1	-15,1%
Intérêts minoritaires	2,0	11,7	>100%	5,1	-56,1%
Résultat Net Part du groupe	361,9	421,8	16,6%	363,0	-13,9%

Source : CDM

Au 31 décembre 2009, le produit net bancaire du groupe Crédit du Maroc s'élève à 1 799,2 MDH en hausse de 9,3% par rapport à la même période de l'exercice 2008.

Le résultat brut d'exploitation ressort à 931,3 MDH, en hausse de 11,6% en 2009. Il évolue à un rythme rapide, porté par l'évolution de l'activité et l'amélioration concomitante du coefficient d'exploitation.

A fin décembre 2009, le Groupe Crédit du Maroc affiche un résultat net consolidé de 433,5 MDH contre 363,8 MDH au cours de la même période de l'année précédente, soit une hausse de 19,1%. Cette performance est attribuable à la bonne évolution de l'activité, à une bonne maîtrise des charges d'exploitation et du coût du risque.

Au titre de l'exercice 2010, l'activité du Groupe Crédit du Maroc affiche une nette progression. En effet, le produit net bancaire a réalisé une hausse de 11,2% à 2 000,22 MDH.

Le résultat brut d'exploitation se consolide réalisant une progression de 14,9%, indiquant donc une bonne maîtrise de l'évolution des charges. Le RBE s'établit à 1 070,2 MDH contre 931,3 MDH à fin 2009.

Le coût du risque enregistre une forte progression et ressort à 481,4 MDH en 2010 contre 239,4 MDH pour l'année 2009.

Le résultat net consolidé part du Groupe du Crédit du Maroc ressort en régression de 13,9% en comparaison avec l'exercice précédent et s'établit à 363,0 MDH en raison de la progression du coût du risque.

b - Produit net bancaire

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2008	2009	Var 09/08	2010	Var 10/09
Intérêts et produits assimilés	1 948,2	2 255,9	15,8%	2 451,35	8,7%
Intérêts et charges assimilés	596,6	758,6	27,2%	789,6	4,1%
Marge d'intérêt	1 351,6	1 497,3	10,8%	1 661,73	11,0%
Commissions perçues	276,5	292,1	5,7%	326,5	11,8%
Commissions servies	21,6	25,7	19,3%	24,8	-3,4%
Marge sur commissions	254,9	266,4	4,5%	301,7	13,3%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	77,4	82,9	7,1%	91,9	10,8%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	9,7	16,6	72,0%	8,2	-50,9%
Résultat des activités de marché	87,0	99,5	14,3%	100,0	0,5%
Produits des autres activités	30,6	4,4	-85,7%	3,9	-10,7%
Charges des autres activités	77,4	68,4	-11,6%	67,2	-1,8%
Produit net bancaire	1 646,7	1 799,2	9,3%	2 000,22	11,2%

Source : CDM

En ce qui concerne l'exercice 2009, le PNB poursuit son trend haussier et se hisse à 1 799,2 MDH, en augmentation de 9,3% par rapport à l'exercice 2008.

La croissance de la marge d'intérêts (+10,8%) a principalement contribué à l'augmentation du PNB en 2009. En effet, elle atteint 1 497,3 MDH et représente 83% du produit net bancaire consolidé. La marge d'intérêts a été impactée par la bonne évolution des emplois clientèle, accompagnée par une amélioration des marges.

Les intérêts et charges assimilés présentent une progression de 27,2% en 2009, en diminution par rapport à l'évolution 2007-2008 (+64,3%), pour atteindre 758,6 Mdh. La croissance des intérêts et charges assimilés est essentiellement due à un recours aux ressources de trésorerie lié à l'émission de certificats de dépôts d'un montant de 4,2 Milliards de dirhams en 2009 contre 4,5 Milliards de dirhams en 2008.

La marge sur commissions s'est appréciée de 4,5% comparativement à fin 2008, atteignant 266,4 MDH, principalement suite à l'évolution des commissions perçues marquées par la progression des commissions monétiques et notamment sur les cartes Daba Daba, des frais de tenus de compte et des commissions de bancassurance.

L'évolution des commissions servies s'explique essentiellement par l'évolution des frais de confection de cartes suite à l'accélération notable de la production des cartes Daba Daba, ainsi que la progression des frais liés au Centre Monétique Interbancaire suite au développement des transactions.

La marge sur commissions représente 15% du PNB du groupe Crédit du Maroc, en stagnation par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat des activités de marché ressort en amélioration de 14,3% à 99,5 MDH impacté par l'évolution du résultat des opérations sur titres de placement.

Au titre de l'exercice 2010, le PNB du Crédit du Maroc a enregistré une progression de 11,2% en comparaison avec 2009 suite à l'évolution de la marge d'intérêts, qui a connu un accroissement de +11%. La marge d'intérêt représente 83,1% du PNB annuel 2010.

Cette croissance de la marge d'intérêt est expliquée par la hausse des intérêts et produits assimilés qui sont passés de 2 256 MDH à 2 451 MDH à fin 2010 soit +8,7% et ce suite à l'évolution des encours moyens de crédits à la clientèle. En effet, les crédits immobiliers ressortent en hausse de +1,1 milliards de dirhams et les crédits à l'équipement présentent une croissance de +700 MDH. Ces évolutions positives ont permis de compenser la stagnation observée au titre de l'exercice 2010 en ce qui concerne les crédits à la consommation et ce suite à un ralentissement global du marché du crédit à la consommation et la volonté du Crédit du Maroc de resserrer les conditions d'octroi dans un souci de maîtrise du coût du risque.

Les intérêts et charges assimilés enregistrent une légère évolution de 4,1% passant de 759 MDH à 790 MDH à fin 2010, expliquée principalement par des émissions de certificats de dépôts avec des maturités plus longues.

La marge sur commissions ressort à 301,7 MDH en amélioration de +13,3% et ce suite à l'évolution des commissions perçues (11,8%) marquées par :

- L'accroissement des commissions sur portefeuille liées à une opération de rachat de créances (>100%).
- L'augmentation des commissions relatives aux produits télématiques +22,1% et notamment internet.
- L'amélioration des commissions de bancassurance (+12,5%) spécialement au niveau de l'assurance emprunteurs +1,7 MDH.
- La hausse des commissions sur gestion d'actif, réalisé via la filiale CDMF qui a clôturé l'exercice 2010 avec un actif net en progression de 17,9%.
- L'accroissement des commissions sur engagements de prêt suite à l'augmentation de la commission relative à la gestion d'assurance emprunteur de 10% et la réalisation d'une commission sur arrangement et conseil aux entreprises.
- La baisse des commissions sur gestion des moyens de paiement de -7,2% suite à l'entrée en vigueur de la circulaire de Bank Al Maghrib relative à la gratuité de certaines opérations bancaires, notamment les commissions sur virement.
- Hausse des autres commissions constituées essentiellement de fonctionnement de compte en baisse de 18,6% à 41,5 MDH, de vente de produits d'assurance en hausse de 8,4 MDH, d'opération de change virement et d'opérations de change billets.

La marge sur commission représente 15,1% du PNB en quasi stagnation par rapport à fin 2009.

En 2010, le résultat des activités de marché ressort à 100 MDH soit une quasi stagnation en comparaison avec 2009 expliquée par la baisse des dividendes sur titres de filiales (CDM Leasing, CDM Capital, CDM Patrimoine, CDM Assurance) qui ressortent à 22,7 MDH en 2010 contre 33,1 MDH en 2009 soit une régression de 31,3%.

Les Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur présentent une évolution de 10,8% à 91,9 MDH et ce suite à une activité de change en amélioration de 8,9 MDH due au gain constaté sur la valorisation des contrats de change à terme pour + 11MDH en 2010 contre -4 MDH en 2009.

Le résultat sur actifs financiers disponibles à la vente ressort à 8,1 MDH en 2010 contre 16,6 MDH en 2009 soit une baisse de 50,9% et ce suit à d'importantes plus-values réalisées sur cession de titres de placement en 2009.

En 2010, le Crédit du Maroc a procédé au reclassement de ses plus ou moins values réalisées sur cession de contrat de crédit bail au niveau de la marge d'intérêt dans la rubrique « intérêts et produits assimilés ». Ces plus ou moins values, précédemment classées dans le poste « produits des autres activités, ont générées une augmentation de la marge net de 2,2 MDH en 2010.

L'évolution du poste « produits des autres activités » à 3,9 MDH soit -10,7% sans la prise en compte de ce déclassement reste non significative sur la période d'étude.

Au titre de l'exercice 2010, le Crédit du Maroc présente un produit net bancaire en progression de 11,2% à 2 000,22 MDH.

c - Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé

En KDH	2008	% du PNB	2009	% du PNB	Var	2010	% du PNB	Var
CDM	1 555 593	94,46%	1 721 054	95,66%	10,64%	1 917 574	95,87%	11,42%
CDMA	9 176	0,56%	10 689	0,59%	16,49%	12 080	0,60%	13,01%
CDMC	20 232	1,23%	10 858	0,60%	-46,33%	8 364	0,42%	-22,97%
CDML	53 342	3,24%	50 206	2,79%	-5,88%	52 481	2,62%	4,53%
CDMP	16 021	0,97%	14 468	0,80%	-9,69%	17 029	0,85%	17,70%
SIFIM	-10 467	-0,64%	-10 967	-0,61%	4,78%	-9 993	-0,50%	-8,88%
BIT	2 844	0,17%	2 865	0,16%	0,74%	2 688	0,13%	-6,18%
Groupe CDM	1 646 741	100%	1 799 173	100%	9,26%	2 000 223	100%	11,17%

Source : CDM

A fin 2009, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 96% au produit net bancaire consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 2 points de plus par rapport à 2008.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,79% au produit net bancaire consolidé du groupe en 2009 en baisse de 5,88% en comparaison avec 2008.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 14,5 MDH représentant 0,80% du produit net bancaire consolidé du groupe en régression de 9,69%.

La contribution du CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre un retrait de 46,33% en 2009 pour un solde 10,8 MDH.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe se consolide à 10,7 MDH affichant une progression de 16% comparativement à 2008.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,16% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 2,8 MDH.

Au titre de l'exercice 2010, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 95,87% au PNB consolidé du groupe Crédit du Maroc soit une évolution de 11,42% en comparaison avec 2009.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 2,62% au produit net bancaire consolidé du groupe à fin 2010 en progression de 4,53% en comparaison avec l'exercice précédent.

La part de CDM Assurance dans le PNB du groupe se consolide à 12,1 MDH affichant une progression de 13% comparativement à 2009.

CDM Patrimoine affiche un produit net bancaire de 17 MDH représentant 0,85% du produit net bancaire consolidé du groupe en progression de 17,7%.

La contribution du CDM Capital dans le PNB consolidé du groupe enregistre une régression de 22,97% à fin 2010 pour un solde 8,4 MDH.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,13% du produit net bancaire consolidé du groupe avec un solde de 2,7 MDH.

d - Charges générales d'exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Charges de personnel	450,28	502,71	11,64%	543,68	8,15%
Impôts et taxes	13,43	12,24	-8,88%	16,72	36,71%
Loyers	38,19	42,31	10,79%	41,16	-2,71%
Honoraires	156,34	153,79	-1,63%	157,31	2,29%
Diverses autres charges externes	66,57	78,43	17,81%	84,12	7,26%
Autres charges générales d'exploitation	5,48	-2,71	<100%	-3,28	21,45%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires	0,90	-5,80	>100%	-3,52	-39,39%
Charges nettes non courantes	14,80	-0,002	<100%	0,023	>100%
Charges générales d'exploitation	744,19	792,57	6,50%	843,26	6,39%

Source : CDM

A fin 2010, les charges générales d'exploitation ressortent à 843 MDH en croissance de 6,39%. Ces dernières sont constituées à hauteur de 64% de charges de personnel qui enregistrent une hausse de 8,15% expliquée par le recrutement opéré durant cette année (+132 collaborateurs CDM).

En 2010, les loyers ressortent à 41 MDH en légère baisse de 2,71% suite à la résiliation de contrat de location à usage d'exploitation.

Les honoraires enregistrent une croissance de 2,29% à 157 MDH expliquée par l'extension du réseau soit +30 nouvelles agences en 2010 constitués principalement de rémunération d'intermédiaires.

Les autres charges externes présentent une évolution de 7,26% à 84 MDH suite au renforcement du dispositif de sécurité au niveau des agences.

Les autres charges générales d'exploitation affichent une évolution de +21,45% à 3,28 MDH expliquée par la reprise de certaines charges n'ayant pas été consommées.

Les dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligation similaires ressortent en baisse de 39,39% à 3,5 MDH expliquée par les départs à la retraite d'anciens collaborateurs du Crédit du Maroc.

L'absence de charges nettes non courantes à fin 2010 s'explique par un certain nombre de traitements opérés sur le compte de résultat consolidé IFRS afin que celui-ci reflète au mieux la réalité économique des réalisations du CDM. A cet effet, il a été procédé au reclassement des charges et produits non courants selon la nature d'opération entre les différentes rubriques du compte de résultat ce qui explique l'absence des charges nettes non courantes à fin décembre 2010.

A fin 2009, les charges générales d'exploitation ressortent à 792,6 MDH en croissance de 6,5%. Ces dernières sont constituées à hauteur de 63% de charges de personnel qui enregistrent une hausse de 12% en comparaison avec 2008 expliquée par le recrutement opéré durant l'exercice (+ 169 collaborateurs CDM et +190 ANAPEC) et l'augmentation générale des salaires suite à l'accord du GPBM (+650 brut DH/mois) effective à partir de mai 2009.

A fin 2009, les loyers ressortent à 42,3 MDH en croissance de 10,8% en raison de l'augmentation des loyers en location simple suite à l'extension du réseau d'agences.

Les honoraires enregistrent une régression de 1,6% à 153,8 MDH constitués principalement de rémunération d'intermédiaires et de correspondant à l'étranger.

Les autres charges générales d'exploitation présentent une régression à 2,7 MDH qui s'explique par un certain nombre de traitements opérés sur le compte de résultat consolidé IFRS afin que celui-ci reflète au mieux la réalité économique des réalisations du CDM. A cet effet, il a été procédé l'imputation de certain produit non bancaire des exercices antérieurs sur les autres charges d'exploitation.

Les dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires affichent une forte évolution à 5,8 MDH expliquée par la hausse des engagements envers le personnel en raison du recrutement opéré en 2009.

Les charges nettes non courantes présentent une forte évolution à 0,002 MDH. Cette quasi-absence de charges nettes à fin décembre 2009 s'explique par un certain nombre de traitements opérés sur le compte de résultat consolidé IFRS afin que celui-ci reflète au mieux la réalité économique des réalisations du CDM. A cet effet, il a été procédé au reclassement des charges et produits non courants selon la nature d'opération entre les différentes rubriques du compte de résultat ce qui explique l'absence des charges nettes non courantes à fin décembre 2009.

e - Résultat brut d'exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Produit net bancaire	1 646,7	1 799,2	9,3%	2 000,22	11,17%
Charges générales d'exploitation	744,2	792,6	6,5%	843,3	6,39%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	67,9	75,3	11,0%	86,8	15,28%
Résultat Brut d'Exploitation	834,7	931,3	11,6%	1 070,2	14,91%
Coefficient d'exploitation	49,32%	48,24%	-1,08 pts	46,50%	-1,74 pts

Source : CDM

Au 31 décembre 2010, le résultat brut d'exploitation consolidé ressort à 1 070,2 MDH, soit une évolution de +14,9% par rapport à 2009. Cette amélioration s'explique par la progression du PNB de 11,2% et ce malgré la hausse des charges générales d'exploitation de 51 MDH.

Ces dernières ont connu une variation positive de 6,4% durant l'exercice 2010 à 843,3 MDH. Cette progression s'explique par l'augmentation des frais de personnel (+132 collaborateurs) dû à l'extension du réseau (+60 agences entre 2009 et 2010), au renforcement du dispositif de sécurité dans les points de ventes et à la progression des charges inhérentes à l'extension du réseau CDM.

Les dotations aux amortissements ressortent en hausse de 15,3% à 86,8 MDH expliquées par les ouvertures d'agence en 2009 et 2010 soit +60 agences.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 46,50% à fin 2010 contre 48,24% en comparaison avec 2009 soit une contraction de 1,74 pts.

En 2009, le résultat brut d'exploitation consolidé ressort à 931,3 MDH, soit une augmentation de 11,6% par rapport à 2009. Cette amélioration s'explique par la hausse de 9,3% du PNB et ce malgré la hausse des charges générales d'exploitation de 48,4 MDH.

Ces dernières ont connu une variation positive de 6,5% en 2009 à 792,6 MDH suite à l'augmentation des frais de personnel du fait du recrutement de 201 collaborateurs en 2009, du renforcement du dispositif de sécurité dans les points de ventes et à la progression des charges inhérentes à l'extension du réseau CDM.

Le coefficient d'exploitation poursuit toutefois son amélioration et se place à 48,24% en 2009, réalisant un retrait de 1,08 point par rapport à 2008.

f - Coût du risque

La base de dépréciation individuelle des prêts et créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

- **Dépréciation sur base individuelle** : Outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

- **Dépréciation sur base collective** : Le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance. En 2010, la base de calcul inclus les créances notées E+.

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Dotations aux provisions	248,4	281,2	13,2%	517,5	84,05%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	223,5	255,8	14,5%	456,7	78,52%
Provisions engagements par signature	24,9	11,3	-54,6%	47,5	>100,00%
Autres provisions pour risques et charges	0,0	14,1	>100,0%	13,3	-5,52%
Reprises de provisions	316,5	135,1	-57,3%	94,9	-29,74%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	316,2	116,9	-63,0%	75,2	-35,65%
Reprises de provisions engagements par signature	0,3	4,1	>100%	1,1	-73,68%
Reprises des autres provisions pour risques et charges	0,0	14,1	0,0%	18,6	32,00%
Variation de provisions	321,0	93,3	-70,9%	58,8	-37,02%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	24,0	19,7	-17,9%	2,4	-87,63%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	316,2	101,9	-67,8%	75,2	-26,18%
Récupérations sur prêts et créances amorties	19,1	28,3	48,2%	20,1	-28,99%
Coût du risque	253,0	239,4	5,4%	481,384	>100,00%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2010, le coût du risque ressort en progression à -481,4 MDH contre -239,4 MDH à fin 2009.

La progression du coût du risque courant 2010 est principalement due à un contexte de crise financière observée durant cette année et donc à la variation à la hausse des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances de 78,5% à 457 MDH suite à la progression des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances de la Direction du Middle Market et de la Direction des Grandes Entreprises.

Les dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances représentent 88,3% des dotations aux provisions enregistrées à cette date. Ces dotations portent sur plusieurs dossiers et sur différents secteurs d'activités et concernent le Crédit du Maroc pour 96,9% et CDM Leasing pour 3,1%.

Les reprises de provisions sont en retrait de 29,7% pour 2010 suite à la baisse enregistrée au niveau des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances. En effet ces dernières passent de 117 MDH à fin 2009 à 75 MDH en 2010 soit une régression de 35,6% expliquée d'une part par l'affinement en 2009 du traitement du coût du risque de l'activité leasing et d'autre part suite à la baisse des pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions.

Les reprises de provisions pour engagements par signature ressortent à 1,1 MDH contre 4,1 MDH en 2009 soit une baisse de 73,7% expliquée par le contexte de crise financière se traduisant par la hausse des engagements par signature.

A la clôture de l'exercice 2009, le coût du risque s'est établi à -239,4 Mdh, contre -253,0 Mdh au titre de l'exercice 2008. Ce recul du coût du risque provient essentiellement du repli des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnés qui passent à -101,9 MDH en 2009 contre -316,2 MDH en 2008.

En ce qui concerne les indicateurs de risque, leur évolution entre 2008 et 2010 s'est traduite comme suit :

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Créances clientèle nettes	29 112,2	33 322,6	14,5%	33 258,9	-0,2%
Provisions	1 342,9	1 462	8,9%	1 812,0	23,9%
Créances clientèle brutes	30 455,1	34 784,5	14,2%	35 070,9	0,8%
Créances en souffrance brutes	1 524,5	1 868,5	22,6%	2 681,0	43,5%
Créances en souffrances nettes	181,60	406,50	123,84%	869,00	113,78%
Taux de contentieux²⁹	5,0%	5,4%	+0,4 pts	7,64%	2,24 pts
Taux de couverture³⁰	88,1%	78,2%	-9,9 pts	67,6%	-10,61 pts
Coût du risque (en %)³¹	-0,8%	-0,7%	-0,1 pts	-1,4%	+0,7pts

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2009, les créances clientèle nettes poursuivent leur progression, réalisant une variation de +14,5% à 33 322,6 MDH. Les provisions ont aussi progressé en 2009 à 1462 MDH (+8,9%) suite à la hausse des provisions sur la clientèle de détail (860 Kdh contre 692 Kdh en 2008), du fait de l'impact de la crise internationale sur les clients MRE.

Les créances en souffrance en 2009 ont crû de 22,6% pour atteindre 1 868,5 MDH, toujours du fait de la progression des créances en souffrance de la clientèle de détail qui sont passées de 920,4 à 1 117 Mdh en 2009.

Pour l'exercice 2009, le taux de contentieux s'inscrit en progression à 5,4%, impacté par la hausse des créances en souffrance.

Le taux de couverture, quant à lui, accélère sa tendance baissière et ressort en retrait de 9,9 points à 78,2% expliqué par une augmentation des créances en souffrances brutes de 14,2% à 1 868 MDH.

Le coût du risque ressort en baisse à -0,7%, montrant une amélioration dans la maîtrise du risque au terme de l'exercice 2009.

Au titre de l'année 2010, l'encours des créances clientèle nettes accusent une légère baisse de 0,2% à 33 259 MDH en raison du resserrement des conditions d'octroi des crédits appliqué par le Crédit du Maroc et notamment envers les entreprises et ce dans le cadre des mesures prises pour une meilleure maîtrise du coût du risque. Les provisions enregistrent une progression de 23,9% à 1 812 MDH suite à l'augmentation des provisions sur la clientèle grande entreprise expliquée par des provisions complémentaires de 222 MDH. Il est à noter que les créances notées E+ sont prises en considération au niveau du calcul des provisions collectives à partir de 2010.

Dans un contexte de crise financière observé durant l'année 2010, les créances en souffrance affichent une hausse de 43,5% en ligne avec l'augmentation des créances en souffrances de la clientèle des professionnels (1 447 MDH en 2010 contre 751 MDH) et de la clientèle de détail. (1 234 KDH en 2010 contre 1 117 KDH en 2009).

Ainsi, au terme l'exercice 2010, le taux de contentieux affiche une légère hausse de 2,2 points de base et s'établit à 7,6% suite à la progression des créances en souffrance brutes conjuguée à la régression des créances de la clientèle.

²⁹ Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

³⁰ Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

³¹ Coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

Le taux de couverture s'élève à 67,6% à fin 2010, soit 10,6 points de moins par rapport à 2009 poursuivant ainsi sa tendance baissière, porté par une l'augmentation des créances en souffrances brutes de 43,5% à 2 681 MDH contre une croissance plus faible des provisions de 23,9% à 1 812 MDH.

Le coût du risque s'élève à -1,4%, en progression de 0,7 pts par rapport à l'exercice 2009.

g - Résultat d'Exploitation

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Résultat Brut d'Exploitation	834,7	931,3	11,6%	1 070,2	14,9%
Coût du risque	-253,0	-239,4	-5,4%	-481,4	>100%
Résultat d'Exploitation	581,7	691,9	18,9%	588,77	-14,91%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2010, le résultat d'exploitation accuse une baisse de 14,9% à 588,8 MDH alors que le résultat brut d'exploitation enregistre une évolution de +14,9% à 1 070,2 MDH.

Cette régression s'explique par l'augmentation du coût du risque qui est passé de 239,4 MDH en 2009 à 481 MDH en 2010.

A la clôture de l'exercice 2009, le résultat d'exploitation du groupe CDM, affiche une amélioration de 18,9% à 691,9 MDH, suite à l'effet conjugué du retrait du coût du risque et l'augmentation du résultat brut d'exploitation de 11,6%.

h - Résultat Net

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Résultat d'Exploitation	581,7	691,9	18,94%	588,8	-14,9%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-1	-0,1	-90,00%	-0,3	156,0%
Résultat avant Impôt	580,7	691,7	19,11%	588,5	-14,9%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	216,9	258,2	19,04%	220,4	-14,6%
Résultat net	363,8	433,5	19,16%	368,1	-15,1%
Intérêts minoritaires	2	11,7	>100%	5,1	-56,1%
Résultat Net Part du groupe	361,9	421,8	16,60%	363,0	-13,9%

Source : CDM

A fin 2010, le résultat net du Crédit du Maroc a atteint 368,1 MDH, réalisant ainsi une baisse de 15,1% par rapport à l'exercice précédent. Cette régression est principalement expliquée par la hausse du coût du risque (>100%) témoignant ainsi de la répercussion de la crise internationale sur certains secteurs d'activité.

Le résultat net part du groupe ressort en baisse de 13,9% à 363 MDH impacté directement par la baisse du résultat net.

Au titre de l'exercice 2009, le résultat net du Crédit du Maroc s'élève à 433,5 MDH, en progression de 19,1% par rapport à 2008. Pour sa part, le résultat net part du groupe affiche une croissance de 16,6% à près de 421,8 MDH, suite à la hausse du résultat avant impôts de 19%.

i - Contribution des filiales au résultat net consolidé du groupe

En KDH	2008	% du RN Consolidé	2009	% du RN Consolidé	Var 09/08	2010	% du RN Consolidé	Var 10/09
CDM	339 793	93,39%	389 000	89,74%	-3,91%	342 914	93,16%	-11,85%
CDML	5 886	1,62%	34 995	8,07%	83,18%	15 396	4,18%	-56,01%
CDMP	8 985	2,47%	7 542	1,74%	-19,13%	9 631	2,62%	27,70%
CDMA	5 432	1,49%	6 358	1,47%	14,56%	7 271	1,98%	14,36%
CDMC	11 610	3,19%	4 166	0,96%	<100%	1 412	0,38%	-66,11%
BIT	1 364	0,37%	1 449	0,33%	5,87%	505	0,14%	-65,15%
SIFIM	-9 246	-2,54%	-10 028	-2,31%	7,80%	-9 021	-2,45%	-10,04%
Groupe CDM	363 824	100%	433 482	100%	16,07%	368 108	100%	-15,08%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2010, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 93,2% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit -11,8% par rapport à 2009.

La part de CDM Leasing dans le résultat net consolidé du groupe se dégrade à 15,4 MDH affichant une baisse de 56,01% comparativement à 2009.

CDM Assurance ressort avec une participation de 1,98% au résultat net consolidé du groupe à fin 2010 en hausse de 14,36% en comparaison avec 2009.

CDM Capital affiche un résultat net de 1,4 MDH représentant 0,38% du résultat net consolidé annuel 2010 du groupe en régression de 66,11%.

La contribution du CDM Patrimoine dans le résultat net consolidé du groupe enregistre une croissance de 27,70% pour un solde 9,6 MDH contre 7,5 MDH en 2009.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,14 % du résultat net consolidé du groupe avec un solde de 0,5 MDH en 2010.

SIFIM enregistre un résultat net déficitaire à fin 2010 représentant -9 MDH soit -2,45% du résultat net consolidé.

A fin 2009, le Crédit du Maroc contribue à hauteur de 89,74% au résultat net consolidé du groupe Crédit du Maroc, soit 3,65 points de moins par rapport à 2008.

CDM Leasing est en 2^{ème} position avec une participation de 8,07% au résultat net consolidé du groupe en 2009 en baisse de 19,13% en comparaison avec 2008.

CDM Patrimoine affiche un résultat net de 7,5 MDH représentant 1,74% du résultat net consolidé 2009 du groupe en régression de 19,13%.

La part de CDM Assurance dans le résultat net consolidé du groupe se consolide à 6,3 MDH affichant une progression de 14,56% comparativement à 2008.

La contribution du CDM Capital dans le résultat net consolidé du groupe enregistre un retrait significatif en 2009 pour un solde 4,2 MDH contre 11,2 MDH en 2008.

La Banque Internationale de Tanger ressort en 6^{ème} position représentant 0,33% du résultat net consolidé du groupe avec un solde de 1,4 MDH en 2009.

Pour l'exercice 2009, SIFIM présentent un résultat net déficitaire de l'ordre de -10 MDH soit -2,31% du résultat net consolidé.

j - Rentabilité des fonds propres et rentabilité des actifs

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Capitaux propres part du Groupe*	2 109,0	2 264,6	7,4%	2661,76	17,54%

Résultat net part du groupe	361,9	421,8	16,6%	363,0	-13,95%
ROE	17,2%	18,6%	+1,5 pts	13,64%	-5,0 pts

Source : CDM

* Hors résultat net part du groupe

En 2010, le Groupe Crédit du Maroc affiche un ROE de 13,6% en retrait de 5 pts par rapport à 2009 et ce suite à la baisse enregistrée au niveau du résultat net. En effet ce dernier passe de 421,8 MDH en 2009 à 363 MDH en 2010 soit une régression de 13,9%.

Pour l'exercice 2009, le ROE du Groupe Crédit du Maroc s'apprécie de 1,5 point à 18,6% suite à une hausse de 16,6% du résultat net plus importante que celle enregistrée par les capitaux propres (7,4%).

Consolidé IFRS (montants en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Total actif	38 274,8	42 160,5	10,2%	44 722,34	6,08%
Résultat net part du groupe	361,9	421,8	16,6%	363	-13,95%
ROA	0,9%	1,0%	+0,1 pt	0,81%	-0,19 pts

Source : CDM

A fin 2010, la rentabilité des actifs du Groupe Crédit du Maroc s'est établie à 0,8% en régression par rapport à 2009 de 0,19% en raison d'une baisse de 13,9% du résultat net part du groupe alors que le total actif ressort en progression de 6,08% uniquement.

La rentabilité des actifs s'est améliorée à 1% au titre de l'exercice 2009, suite à une bonne évolution du résultat net part du groupe (16,6%) plus importante que l'évolution du total actif (+10,2%).

III. Analyse du bilan consolidé IFRS

a - Normes et principes comptables adoptés par le groupe

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1er janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS. Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2007 publiés selon les anciennes dispositions du PCEC ont été retraités en suivant les prescriptions des normes IFRS aux fins de comparaison avec les états financiers de l'exercice 2008 publiés en normes IFRS.

Le bilan sur les trois derniers exercices 2008-2010 en norme IFRS s'est établi comme suit :

<i>Consolidé IFRS</i> (montants en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 543,4	2 095,8	-17,6%	2 621,0	25,06%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	18,7	4,9	-73,8%	14,9	>100,00%
Instruments dérivés de couverture	0,0	0,0	-	0,0	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 607,6	1 670,2	3,9%	1 991,7	19,25%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 724,8	3 714,8	-0,3%	5 229,4	40,77%
Prêts et créances sur la clientèle	29 112,2	33 322,6	14,5%	33 258,9	-0,19%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0,0	0,0	-	0,0	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0,0	0,0	-	0,0	-
Impôts Exigibles	5,1	5,1	-1,7%	59,1	>100,00%
Actifs d'impôt différé	107,0	85,3	-20,3%	65,8	-22,80%
Comptes de régularisation et autres actifs	213,7	166,1	-22,3%	188,2	13,33%
Actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0	-	0,0	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	0,0	0,0	-	0,0	-
Immeubles de placement	0,0	0,0	-	0,0	-
Immobilisations corporelles	841,2	991,4	17,86%	1 182,1	19,23%
Immobilisations incorporelles	101,2	104,4	3,16%	111,3	6,61%
Ecart d'acquisition	0,0	0,0	-	0,0	-
Total Actif	38 274,8	42 160,5	10,2%	44 722,34	6,08%

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2008	2009	Var	juin 2010	Var
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0,1	0,0	-93,7%	0,1	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	18,0	3,0	-83,2%	2,8	-7,70%
Instruments dérivés de couverture	0,0	0,0	-	0,0	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	540,7	802,7	48,5%	203,5	-74,64%
Dettes envers la clientèle	28 865,3	30 720,7	6,4%	33 778,0	9,95%
Titres de créance émis	4 588,2	6 132,5	33,7%	5 846,0	-4,67%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0,0	0,0	-	0,0	-
Passifs d'impôt exigibles	50,6	24,2	-52,2%	7,7	-68,04%
Passifs d'impôt différé	98,4	107,9	9,6%	121,4	12,54%
Comptes de régularisation et autres passifs	412,0	428,2	3,9%	441,1	3,02%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0	-	0,0	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	0,0	0,0	-	0,0	-
Provisions	191,2	204,0	6,7%	244,9	20,03%
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie	0,0	0,0	-	0,0	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009,4	1 009,2	0,0%	1 009,4	0,02%
Capitaux propres	2 501,0	2 728,2	9,1%	3 067,4	12,43%
Capitaux propres part du groupe	2 470,8	2 686,4	8,7%	3 024,7	12,59%
Capital et réserves liées	1 813,7	1 897,8	4,6%	2 215,0	16,71%
Réserves consolidées	312,5	366,6	17,3%	442,1	20,60%
Gains ou pertes latents ou différés	-17,3	0,2	>100%	4,6	>100,00%
Résultat net de l'exercice	361,9	421,8	16,6%	363,0	-13,95%
Intérêts minoritaires	30,2	41,7	38,4%	42,6	2,25%
Total Passif	38 274,8	42 160,5	10,2%	44 722,34	6,08%

Source : CDM

En ce qui concerne l'exercice 2009, le total actif consolidé du Crédit du Maroc s'est établi à 42 160,5 MDH, en progression de 10,2% par rapport à fin 2008. Cette évolution est attribuable principalement à la hausse des prêts et créances sur la clientèle (+14,5%), dont la contribution dans le total actif est passée de 76% en 2008 à 79% en 2009.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une hausse de 9,1% à 2 728,2 MDH, sous l'effet de la progression de 16,6% du résultat net, combinée au passage des pertes latentes ou différés en gains latents ou différés en 2009.

Au titre de l'exercice 2010, le Crédit du Maroc affiche un total bilan consolidé à 44 722,3 MDH, en progression de 6,1% par rapport à 2009.

Cette évolution est expliquée principalement par la hausse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés qui sont passés de 3 714,8 MDH en 2009 à 5 229,4 MDH en 2010 soit une progression de 40,8%. Cette dernière est expliquée par la hausse des valeurs reçues en pension à terme pour un solde de 2 461 MDH en 2010 contre un solde nul en 2009 et la croissance des prêts de trésorerie qui enregistrent pour leur part une évolution de + 1 265,5 MDH.

Les Valeurs en caisse, Banques centrales et Trésor public du Groupe Crédit du Maroc ressortent en hausse de 25,1% à 2 621 MDH en comparaison avec 2009, en raison de la progression des placements en compte ordinaire chez Bank Al Maghreb (+514 MDH).

A fin 2010, les actifs financiers disponibles à la vente enregistrent une croissance de 19,2% à 1 991,7 MDH portés par l'évolution des instruments de dettes qui passent de 1 608,6 MDH à 1 933,3 MDH.

Les immobilisations corporelles et incorporelles affichent une hausse respective de 19,2% et 6,6% pour s'établir respectivement à 1 182 MDH et 111 MDH en ligne avec les investissements menés par le groupe en terme de système d'information et extension du réseau.

Les prêts et créances sur la clientèle présentent une légère contraction de 0,2% à 33 258,9 MDH et représentent 74% du total bilan 2010 contre 79% en 2009 et ce suit d'une part à l'augmentation des crédits à l'habitat de +14,24 % et l'évolution des crédits à l'équipement de +8,78%, et d'autre part à la diminution des crédits de trésorerie de - 43,82% et la contraction des valeurs reçues en pension de la clientèle de - 84,59% ainsi que la hausse des provisions de 23,9% à 1 812 MDH.

Les impôts exigibles au titre de l'année 2010 ressortent en forte croissance à 59 MDH contre 5 MDH en 2009 en raison de la hausse des sommes dues à l'Etat suite à un excédant des acomptes sur IS versés par rapport à l'impôt dû.

Le groupe présente un retrait des titres de créances émis de 4,7% à 5 846 MDH en raison d'une position trésorerie excédentaire depuis le début de l'année et une meilleure gestion du risque de liquidité et du risque du taux d'intérêt.

Les capitaux propres du groupe ont enregistré une progression de 12,6% à 3 024,7 MDH suite à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2009 en actions réalisée par le Crédit du Maroc en 2010. C'est dans ce sens que le capital et les réserves liées du Groupe ressortent en hausse de 16,7% pour s'établir à 2 215 MDH.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés affichent un solde de 203,5 MDH en baisse de 74,6% en comparaison avec 2009. Cette régression est due à une contraction des emprunts de trésorerie à terme expliquée par une position trésorerie excédentaire depuis le début de l'année.

Les dettes envers la clientèle ressortent en progression de 9,9% à 33 778 MDH dans un contexte qui reste marqué par un resserrement des liquidités sur le marché. Elles sont essentiellement portées par :

- La hausse des dépôts à vue : +1 124 MDH soit + 6,25%
- La hausse des dépôts à terme/comptes d'épargne : +1 350 MDH soit + 11,25%.

Les passifs d'impôts exigibles ressortent en baisse à 7,7 MDH contre 24,2 MDH en 2009 expliquée principalement par un crédit d'impôt en 2010 contre un complément d'IS versé de 22 MDH en 2009.

L'évolution des actifs financiers disponibles à la vente sur les trois derniers exercices 2008-2010 se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS</i> (montants en KDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Instruments de capitaux	67 622	61 514	-9,03%	58 364	-5,12%
Instruments de dettes	1 540 020	1 608 654	4,46%	1 933 337	20,18%
Actifs financiers disponibles à la vente	1 607 642	1 670 168	3,89%	1 991 700	19,25%

Source : Crédit du Maroc

Les actifs financiers disponibles à la vente présentent une croissance modérée en 2009 affichant un niveau de 1 670 MDH. Cette évolution ressort à +3,89% en comparaison avec 2008 et reste portée essentiellement par l'augmentation des instruments de dettes de 4,46% et ce suite à une souscription de nouveaux certificats de dépôts courant 2009.

En 2010, les actifs financiers disponibles à la vente affichent une progression de 19,2% en comparaison à 2009 et s'établissent à 1 992 MDH. Cette hausse est expliquée principalement par la croissance des instruments de dettes, constitués essentiellement de bons du trésor pour 1.5 MMDH et de certificats de dépôts pour 433 MDH. Ces instruments de dettes passent de 1 607 MDH en 2009 à 1 933 MDH en 2010 soit une évolution de +20,18% et ce suite à la souscription de nouveaux bons du trésor et certificats de dépôts durant l'exercice 2010.

b - Analyse des crédits

L'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

<i>Consolidé IFRS</i> (montants en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 724,8	3 714,8	-0,3%	5 229,4	40,77%
Etablissements de crédit	3 508,2	3 479,8	-0,8%	4 980,0	43,11%
Administrations centrales	216,6	235,1	8,5%	249,4	6,08%
Créances sur la clientèle	29 112,2	33 322,6	14,5%	33 258,9	-0,19%
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	14 705,2	16 466,4	12,0%	16 528,2	-0,37%
Grandes entreprises	3 728,3	3 936,9	5,6%	3 711,4	-5,73%
Clientèle de détail	10 678,7	12 919,4	21,0%	13 019,3	0,77%
Total crédits	32 836,9	37 037,5	12,8%	38 488,3	3,92%

Source: CDM

Au terme de l'exercice 2009, l'encours total des crédits s'établit à 37 037,5 MDH, en progression de 12,8%.

Cette évolution est principalement impactée par la progression conjointe des créances de la clientèle de détail de 21%, à 12 919,4 MDH et des institutions autres que les établissements de crédit de 12% à 16 466,4 MDH. Le ralentissement du rythme de croissance des crédits octroyés est dû à la politique particulièrement sélective du CDM en matière d'octroi de crédit dans un souci de maîtrise du coût du risque.

En termes de structure, les emplois du groupe CDM sont dominés par les crédits octroyés aux sociétés hors établissements de crédit qui représentent 45% du total crédits en quasi stagnation en comparaison avec 2008. Les crédits octroyés à la clientèle de détail renforcent leur part dans le total des crédits et s'établit à 35% en 2009, contre 33% en 2008.

A fin 2010, l'encours total des crédits affiche un solde de 38 488 MDH en progression de 4%. Cette croissance est expliquée principalement par la forte hausse des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés (+40,77%).

La diminution enregistrée au niveau des créances sur la clientèle est due à la baisse des créances de la clientèle des institutions autres que les établissements de crédit (-0,37%) et la clientèle grandes entreprises (-5,73%) témoignant ainsi d'une politique d'octroi de crédit sélective du CDM dans un souci de maîtrise du coût du risque.

Le taux moyen des emplois clientèle s'est établi à fin 2010 à 5,69% contre 5,71% pour la même période de l'année dernière. Hors créances en souffrance, le taux moyen des emplois enregistrerait une évolution de 2 pbs en glissement annuel, passant de 5,89% en 2009 à 5,91% en 2010.

Celle-ci est constatée sur les maturités moyenne et longue (à raison de +5 pbs pour les taux moyen terme, et +7 pbs pour les taux long terme) suite à une révision des conditions d'octroi de crédits à moyen terme, en raison d'un durcissement des conditions par réaction au contexte de crise; pour ce qui est des taux longs, ceux-ci subissent l'impact progressif des révisions à date anniversaire pour les crédits immobiliers à taux variables, qui ont subi une hausse moyenne de 59 pbs à partir du mois de mars. Les taux à court terme sont en légère baisse (-2 pbs) suite à la contraction du taux moyen des minima B.A.M. entre 2009 et 2010 (-6 pbs).

La structure des crédits octroyés par le groupe Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2010 est dominée par les prêts et créances octroyés à des institutions non établissements de crédit, qui représentent 42% de l'ensemble des crédits distribués par le groupe à cette date contre 44% en 2009.

<i>Consolidé IFRS</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	11,34%	10,03%	-11,58%	13,59%	35,46%
Etablissements de crédit	10,68%	9,40%	-12,06%	12,94%	37,65%
Administrations centrales	0,66%	0,63%	-3,77%	0,65%	2,86%
Créances sur la clientèle	88,66%	89,97%	1,48%	86,41%	-3,95%
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	44,78%	44,46%	-0,72%	42,44%	-4,53%
Grandes entreprises	11,35%	10,63%	-6,38%	9,53%	-10,34%
Clientèle de détail	32,52%	34,88%	7,26%	33,43%	-4,15%
Total crédits	100%	100%	-	100%	-

Source: CDM

c - Analyse des dépôts

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	541	803	48,5%	204	-74,6%
Comptes courants / Dépôts à vue	490	180	-63,3%	126	-30,1%
Dépôts à terme	51	623	>100	78	<100%
Dettes envers la clientèle	28 865	30 721	6,4%	33 778	9,9%
Comptes courants / dépôts à vue	16 776	17 979	7,2%	19 103	6,2%
Dépôts à terme/Comptes d'épargne	11 289	11 997	6,3%	13 347	11,2%
Autres dépôts	800	745	-6,9%	1 328	78,4%
Total Dépôts	29 406	31 523	7,2%	33 982	7,8%

Source: CDM

Au terme de l'exercice 2009, les dépôts du Groupe Crédit du Maroc accélèrent leur progression à 7,2% pour atteindre 31 523 MDH. Cette évolution est due à la hausse des encours sur le marché de la Banque de Réseau et de Détail et de la Direction Middle Market.

La part des comptes courants dans la structure du total dépôts demeure pratiquement inchangée en 2009 à 57%.

A cette même date, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés enregistrent une croissance de 48,5% pour s'établir à 2,55% de la structure des dépôts. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 97,46% de la structure des dépôts soit une légère baisse de 0,72% comparativement à 2008.

Au titre de l'exercice 2010, l'encours des dépôts s'établit à 33 982 MDH, en hausse de 7,8% par rapport à l'exercice 2009.

Cette progression s'est faite principalement sous l'impulsion des dettes envers la clientèle qui marquent une croissance de 9,9% à fin 2010 affichant un solde de 33 778 MDH. En effet, ces dernières sont principalement composées de comptes courants et de dépôts à vue qui sont en progression de 6,2% à 19 103 MDH (hausse des comptes chèques : +4,3% et comptes courants : +12,1% et ce *suite aux efforts des équipes commerciales*), de dépôts à terme et comptes d'épargne présentant une évolution de +11,2% à 13 347 MDH et d'autres dépôts pour un solde de 1 328 MDH soit une croissance de 78%.

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés ressortent en retrait de 74,6% à 204 MDH composées principalement de dépôts à terme à hauteur de 78 MDH en forte régression (<100%) et de comptes courants/Dépôts à vue de 127 MDH en baisse de 30,1%. Cette baisse est expliquée par une position trésorerie excédentaire depuis le début de l'année.

Le taux moyen des ressources est passé de 1,50% en 2009 à 1,42% en 2010 suite à une stagnation du taux des ressources d'épargne à 3,11%, ainsi que la baisse du taux des DAT (3,72% en 2009 à 3,65% en 2010).

en 2010, les dettes envers les établissements de crédits et assimilés représentent 0,6% de la structure des dépôts contre 2,55% en 2009. Les dettes envers la clientèle représentent quant à elles 99,4% de la structure des dépôts soit une croissance de 1,99% comparativement à 2009.

<i>Consolidé IFRS</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1,84%	2,55%	38,46%	0,60%	-76,46%
Comptes courants / Dépôts à vue	1,67%	0,57%	-65,73%	0,37%	-34,95%
Dépôts à terme	0,17%	1,98%	>100%	0,23%	-88,41%
Dettes envers la clientèle	98,16%	97,46%	-0,72%	99,40%	1,99%
Comptes courants / dépôts à vue	57,05%	57,03%	-0,03%	56,22%	-1,43%
Dépôts à terme	38,39%	38,06%	-0,87%	39,28%	3,20%
Autres dépôts	2,72%	2,36%	-13,13%	3,91%	65,59%
Total Dépôts	100%	100%	-	100%	-

Source: CDM

L'évolution des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés pour les trois derniers exercices 2008-2010 se présente comme suit :

<i>Consolidé IFRS (Montant en KDH)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Dépôts rémunérés	11 289 248	11 996 785	6,27%	13 346 860	11,25%
Dépôts non rémunérés	17 576 010	18 723 888	6,53%	20 431 112	9,1%
Total Dépôt à la clientèle	28 865 258	30 720 673	6,43%	33 777 973	9,95%

Source: CDM

L'exercice 2009 se caractérise par un solde des dépôts rémunérés atteignant les 11 997 MDH en progression de 6,27% par rapport à 2008. Ces derniers ressortent en quasi-stagnation en comparaison avec 2008 et représentent 39,05% de la structure des dépôts à la clientèle.

Quant aux dépôts non rémunérés, ils enregistrent une hausse de 6,53% au titre de l'exercice 2009 pour un montant de 18 724 MDH. Ces dépôts affichent une légère progression à 60,95% en 2009 contre 60,89% en 2008.

A fin 2010, les dépôts rémunérés ressortent en croissance de 11,2% pour s'établir à 13 347 MDH en comparaison avec l'exercice 2009. Les dépôts rémunérés représentent 39,5% de la structure des dépôts à la clientèle en quasi stagnation en comparaison à l'exercice précédent.

Les dépôts non rémunérés atteignent un solde de 20 431 MDH en augmentation de 9,1% représentant 60,5% de la structure des dépôts à la clientèle contre 60,9% en 2009.

d - Analyse du ratio de transformation

Consolidé IFRS (Montant en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
A Crédits à la clientèle bruts	30 455	34 784	14,2%	35 071	0,8%
B Dépôts de la clientèle	28 865	30 721	6,4%	33 778	9,9%
A/B Taux transformation	105,51%	113,23%	772 pts	103,83%	-940 pts

Le taux de transformation des dépôts en crédits du groupe Crédit du Maroc s'est nettement amélioré entre 2008 et 2009 en passant de 105,5% à 113,23%. A fin 2010, ce taux ressort en baisse de 940 pts à 103,83% en raison d'une progression dépôts de la clientèle (9,9%) plus importante que la progression enregistrée au niveau des crédits à la clientèle bruts (0,8%).

Ce niveau de ratio renseigne sur la capacité du groupe à collecter les dépôts et les redistribuer sous forme de crédits à la clientèle.

e - Analyse du ratio de solvabilité

Consolidé IFRS (Montants en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Fonds propres consolidés	3 306	3 658	10,65%	3980	8,80%
Risques pondérés	30 381	33 151	9,12%	34392	3,74%
Coefficient de solvabilité	10,88%	11,03%	15 pts	11,57%	5 pts

Au titre de l'exercice 2009, le ratio de solvabilité du groupe ressort en amélioration de + 15 pts. Cette évolution s'explique par l'augmentation des fonds propres de 10,65% enregistrée en 2009 suite à un bon résultat net de cette année en progression de 16% par rapport à 2008. Les risques pondérés présentent également une croissance de 9,12% reflétant un effort continu dans la distribution des crédits immobiliers et de l'équipement.

A fin 2010, le ratio de solvabilité du groupe marque une croissance de 5 pts pour s'établir à 11,57%. Cette augmentation est due à la hausse enregistrée au niveau des fonds propres consolidés de 8,8% pour un solde de 3 980 MDH en raison de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2009 en actions nouvelles du Crédit du Maroc.

Les risques pondérés ressortent en légère croissance de 3,74% en comparaison avec 2009 témoignant des évolutions respectives sur les crédits immobiliers et à la consommation et du resserrement des conditions d'octroi des crédits à l'équipement et des crédits spot.

f - Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

<i>Consolidé IFRS (montants en MDH)</i>	2008	2009	Var	2010	Var
Fonds propres et assimilés	3 510,4	3 737,4	6,5%	4 076,7	9,1%
Dont					
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009,4	1 009,2	0,0%	1 009,4	0,0%
Capitaux propres	2 501,0	2 728,2	9,1%	3 067,4	12,4%
Capitaux propres part du groupe	2 470,8	2 686,4	8,7%	3 024,7	12,6%
Capital et réserves liées	1 813,7	1 897,8	4,6%	2 215,0	16,7%
Réserves consolidées	312,5	366,6	17,3%	442,1	20,6%
Gains ou pertes latents ou différés	- 17,3	0,2	>100%	4,6	2217,0%
Résultat net de l'exercice	361,9	421,8	16,6%	363,0	-13,9%
Intérêts minoritaires	30,2	41,7	38,4%	42,6	2,3%
Ressources	33 994,1	37 655,9	10,8%	39 827,5	5,8%
Etablissements de crédit	540,7	802,7	48,5%	203,5	-74,6%
Clientèle	28 865,3	30 720,7	6,4%	33 778,0	10,0%
Titres de créances émis	4 588,2	6 132,5	33,7%	5 846,0	-4,7%

Source : CDM

A la clôture de l'exercice 2009, les fonds propres consolidés du groupe Crédit du Maroc réalisent une croissance de 6,5% suite à l'appréciation du résultat net de 16,6% et des réserves consolidées de 17,3%.

En 2009, le capital et réserves liées ressortent en progression de 4,6% à 1 897,8 MDH en raison de la progression des réserves liées expliquée par la constatation d'une réserve extraordinaire de l'ordre de 50 MDH ainsi que des réserves non distribuables pour un solde de (34 MDH).

La croissance des réserves consolidées s'explique par la progression du report à nouveau. En effet ce dernier tient compte du résultat net 2008 du Crédit du Maroc non distribué.

Les capitaux propres part du groupe ressortent en hausse de 8,7% à 2 686 MDH en ligne avec la hausse des réserves consolidées ainsi que la progression du résultat net de l'exercice 2009 (+16,6%).

Les dépôts de la clientèle continuent à constituer en 2009, la part prépondérante des ressources du groupe à 82%, en retrait de 3 points par rapport à l'exercice précédent. Ce recul fait suite à un arbitrage du groupe en faveur des certificats de dépôts qui présentent des caractéristiques plus favorables, en termes de taux notamment. De ce fait, leur encours s'établit à 6 132,5 MDH (+33,7%) en 2009 suite à l'augmentation du plafond du programme d'émission de Certificats de Dépôts du CDM et leur part passe à 16% contre 13% en 2008.

Au titre de l'exercice 2010, le Groupe Crédit du Maroc affiche un niveau de fonds propres et assimilés de 4 076,7 MDH en hausse de 9,1% par rapport à l'année 2009 en raison de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle du dividende 2009 en actions nouvelles de Crédit du Maroc.

Le capital et réserves liées ressortent en progression de 16,7% à 2 215 MDH en raison de la constatation de l'augmentation de capital réalisée en 2010 pour un montant de 31 464 MDH et d'une réserve extraordinaire de l'ordre de 100 MDH ainsi que des réserves non distribuables pour un solde de 65 MDH.

Le solde des dettes subordonnées ressort en quasi stagnation à 1 009 MDH au titre de l'exercice 2010. Il est à noter que le Crédit du Maroc a procédé au titre du 1^{er} trimestre 2011 à une émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant de 500 000 000 MAD.

Les ressources du Groupe Crédit du Maroc ressortent à 39 827,5 MDH en 2010, en progression de 5,8% par rapport à l'année 2009 en raison de la hausse enregistrée au niveau des dépôts de la clientèle (+10%).

Les titres de créances émis affichent une baisse de 4,7% à 5 846 MDH suite à l'arrivée à échéance d'un certain nombre de CD pour un montant de 1 646 MDH. Quant à la structure des ressources, elle est composée à hauteur de 85% des dépôts de la clientèle et de 15% des titres de créances émis.

g - Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

<i>Consolidé IFRS</i> (montants en MDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Engagements de financements donnés	8 459,3	9 319,6	10,2%	10 124,7	8,64%
Etablissements de crédit	172,7	6,4	-96,3%	116,7	>100%
Institutions non établissements de crédit	50,0	137,1	>100%	0,0	<100%
Grandes entreprises	7 571,0	8 574,2	13,3%	9 347,7	9,02%
Clientèle de détail	665,6	601,8	-9,6%	660,4	9,73%
Engagements de garanties données	2 828,1	5 627,8	99,0%	5 483,1	-2,57%
Etablissements de crédit	996,4	1 292,7	29,7%	2 517,4	94,74%
Institutions non établissements de crédit	1,8	58,6	>100%	0,0	<100%
Grandes entreprises	1 786,3	4 227,7	>100%	2 905,2	-31,28%
Clientèle de détail	43,6	48,9	12,1%	60,5	23,80%
Engagements de garanties reçus	6 227,0	6 476,3	4,0%	4 907,0	-24,23%
Etablissements de crédit	6 227,0	6 476,3	4,0%	4 907,0	-24,23%

Source : CDM

Au titre de l'année 2010, les engagements de financements donnés se sont établis à 10 124,7 MDH en croissance de 8,6% et sont constitués majoritairement des engagements aux grandes entreprises pour un total de 9 347,7 MDH en hausse de 9,02% en comparaison à l'année 2009. Il est à noter que les engagements de financement donnés comportent les parties non utilisées des crédits de fonctionnement moyen et long terme ainsi que les crédits documentaires import ouverts non encore réalisés.

Quant aux engagements de garanties données, ils s'élèvent à 5 483,1 MDH en régression de 2,6% par rapport à 2009 et sont composés essentiellement d'engagements de garanties données aux grandes entreprises pour un total de 2 905,2 MDH soit une baisse de 31,3%.

Les engagements de garantie reçus ressortent à 4 907 MDH en retrait de 24,2% constitués essentiellement de contre garantie reçue de la maison mère « Crédit Agricole SA ». La baisse enregistrée au niveau de ce solde s'explique principalement par la diminution des engagements en faveur de la clientèle grande entreprises et donc le retrait de la contre garantie accordée par la maison mère au Crédit du Maroc.

Au terme de l'exercice 2009, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 10,2% pour atteindre 9 319,6 MDH. Ils se composent essentiellement des engagements aux grandes entreprises qui s'élèvent à 8 574,2 MDH, en progression de 13,3% par rapport à l'exercice 2009.

Les engagements de garantie donnés se sont inscrits en croissance de 99% à 5 627,8 MDH, suite à la hausse des engagements de garantie donnés des grandes entreprises, qui se situent à 4 227,7 MDH en 2009 contre 1 786,3 MDH en 2008 et ce suite à la hausse de 29,7% des engagements de garantie aux établissements de crédit pour atteindre 1 292,7 MDH en 2009.

Les engagements de garantie reçus sont exclusivement composés des engagements des établissements de crédit qui ont atteint 6 476,3 MDH, en progression de 4% par rapport en 2008.

h - Analyse de la variation des capitaux propres

	Capital	Reserves liées au capital	Actions propres	Reserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du Groupe	Moins minorités	Total
(En millions de DH)								
Capitaux propres offerts au 31 Décembre 2008	833 818	979 488	-	874 496	-17 822	3 476 954	30 130	3 968 664
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Prévisions fondées sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-225 131	-	-225 131	-5 833	-230 964
Autres	-	84 070	-	84 070	-	-	-82	-82
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	421 617	-	421 617	11 055	432 672
Immobilisations corporelles et incorporelles - Révaluations et revalorisations	-	-	-	-	-	-	-	-
Instrument financiers - variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	17 519	17 519	-	17 519
Ecarts de conversion - variations et transferts en résultat	-	-	-	1 404	-	1 404	-	1 404
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	1 404	17 519	38 923	-	10 922
Variances de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres offerts au 31 Décembre 2009	833 818	1 064 006	-	706 429	197	2 686 441	41 741	2 728 184
Opérations sur capital	31 464	199 727	-	-	-	324 101	-	354 101
Prévisions fondées sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-250 145	-	-250 145	-4 174	-254 319
Autres	-	94 001	-	94 001	-	-	-50	0
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	362 576	-	362 576	5 123	367 701
Immobilisations corporelles et incorporelles - Révaluations et revalorisations	-	-	-	-	-	-	-	-
Instrument financiers - variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	2 007	2 007	-	2 007
Ecarts de conversion - variations et transferts en résultat	-	-	-	-229	-	-229	-	-229
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 411	2 411	-	2 411
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-229	4 436	4 208	-	4 208
Variances de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres offerts au 31 Décembre 2010	865 281	1 263 733	-	806 241	4 634	3 024 734	42 840	3 947 374

Source : CDM

Les capitaux propres part du groupe ont enregistré une hausse de 9,1% à 2 728,2 MDH au titre de l'exercice 2009, sous l'effet de la progression de 16,6% du résultat net, combinée au passage des pertes latentes ou différés en gains latents ou différés en 2009.

A fin 2010, les capitaux propres part du groupe ressortent à 3 025 MDH en progression de 12,6% par rapport à l'année 2009 suite à la réalisation de l'augmentation de capital par conversion optionnel du dividende 2009 en actions nouvelles.

les caractéristiques de cette augmentation de capital se présentent comme suit :

- Montant global de l'opération : 221 191 217 MDH
- Nombre d'actions nouvelles : 314 639
- Prix d'émission : 703 DH
- Valeur nominale : 100 DH
- Date de jouissance : 1^{er} janvier 2010

Le capital social du Crédit du Maroc est ainsi porté à 865 281 500 dirhams réparti en 8 652 815 actions de 100 dirhams chacune.

i - Tableau des flux de trésorerie

Consolidé IFRS (montants en KDH)	2008	2009	Var	2010	Var
Résultat avant impôts	580 733	691 725	19%	588 514	-15%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	67 857	75 345	11%	86 805	15%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0		-	0	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-92 678	138 718	>-100%	451 159	>100%
+/- Dotations nettes aux provisions	28 555	12 960	-55%	44 662	>100%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0		-	0	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	956	134	-86%	-1 383	>-100%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	86 811	43 765	-50%	25 751	-41%
+/- Autres mouvements	-72 701	7 121	>-100%	-21 273	>-100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	18 799	278 043	>-100%	585 719	>100%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	537 882	869 978	62%	-3 749 218	>-100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-6 743 585	-2 506 547	-63%	2 708 174	>-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	793 253	-29 809	>-100%	-336 487	>100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-120 615	38 704	>-100%	-89 333	>-100%
- Impôts versés	-219 858	-237 293	8%	-190 032	-20%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-5 752 924	-1 864 967	-68%	-1 656 895	-11%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-5 153 392	-895 200	-83%	-482 662	-46%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	0		-	0	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	0		-	0	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-248 958	-228 878	-8%	-283 010	24%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-248 958	-228 878	-8%	-283 010	24%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-233 953	-225 131	-4%	-33 128	-85%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 339 000	1 500 300	-65%	-312 000	>-100%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 105 047	1 275 169	-69%	-345 128	>-100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	3 291	1 292	-61%	-229	>-100%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 294 012	152 383	>-100%	-1 111 029	>-100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 875 798	3 581 786	-27%	3 734 169	4%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 755 885	2 543 244	-32%	2 095 788	-18%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 119 913	1 038 542	-7%	1 638 382	58%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 581 786	3 734 169	4%	2 623 141	-30%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 543 244	2 095 788	-18%	2 620 831	25%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 038 542	1 638 382	58%	2 310	-100%
Variation de la trésorerie nette	-1 294 012	152 383	>-100%	-1 111 029	>-100%

Source : CDM

Au titre de l'exercice 2009, la trésorerie du groupe CDM ressort en amélioration de 4% à 3 734,2 MDH.

Cette progression s'explique par une augmentation nette de la trésorerie en 2009 à 152,4 MDH, alors qu'elle était en diminution lors de l'exercice précédent. En effet, la diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles est moins importante qu'en 2008 et s'inscrit à -1 865 MDH, contre -5 752,9 MDH en 2008, suite à l'amélioration des flux liés aux opérations avec la clientèle (-2 506,5 MDH, en 2009 contre 6 744 MDH en 2008).

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en légère baisse de 8% à -228,9 MDH pour l'année 2009 en ligne avec une croissance moindre enregistrée sur l'ouverture des agences soit 30 nouvelles agences ouvertes en 2009 contre 40 nouvelles agences en 2008.

Au titre de l'exercice 2009, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement enregistre une régression de 69%. Cette baisse est expliquée par une absence d'émission de dettes subordonnées et un retrait enregistré sur l'émission des certificats de dépôts opérée en 2009 soit 4,2 Milliards de dirhams contre 4,5 Milliards en 2008.

A fin 2010, la trésorerie du groupe CDM ressort en retrait de 30% à 2 623,1 MDH.

Cette régression s'explique par une baisse nette de la trésorerie durant 2010 à - 1 111 MDH, alors qu'elle était en progression à la même période de l'exercice précédent.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle ressort en régression de 46% à -482,7 MDH suite à la baisse nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles de 11%. En effet, ces derniers sont portés par la forte baisse des flux liés aux opérations avec la clientèle qui sont passés de -2 506 MDH à 2 708 MDH.

Le flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement ressort en hausse de 24% à -283 MDH en 2010 en ligne avec la croissance enregistrée sur les flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

A fin 2010, le flux net de trésorerie lié aux opérations de financement enregistre une forte régression et s'établit à -345,1 MDH contre 1 275,2 MDH à fin 2009. Cette baisse est expliquée par une absence d'émission de dettes subordonnées, la prise en compte des tombées d'échéance des certificats de dépôts et une stagnation enregistrée au niveau des émissions de certificats de dépôts opérée à fin 2010 soit 3,6 milliards de dirhams contre 4,2 milliards de dirhams à fin 2009.

Section VI - EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

I. Evénements récents

Lancement de nouveaux produits

L'année 2010 a été marquée par le lancement de nouveaux produits destinés aux particuliers et aux entreprises.

Gamme Valorem

En partenariat avec RMA WATANIYA, le CDM a mis en place une offre de produits de placement adossés à de l'assurance vie. Ces produits s'inscrivent dans un objectif de renforcement de l'offre Haute Gamme proposant ainsi un support de gestion du patrimoine offrant une garantie décès accidentel en cas d'aléas de la vie. Deux produits ont été lancés dans ce sens :

VALOREM Capitalisation

Produit de placement adossé à une assurance vie permettant la capitalisation annuelle des versements et leur éventuelle transmission en partie ou en totalité à une personne.

VALOREM Distribution

Produit de placement adossé à une assurance vie permettant la capitalisation des versements et leur distribution annuelle.

MDM INVEST

Il s'agit d'un fonds géré par la Caisse Centrale de Garantie (CCG) dédié au financement de 10% des programmes d'investissement promus par les MRE sous forme d'une avance non remboursable plafonnée à 5 millions de dirhams.

Le fonds est destiné au financement de tout nouveau projet d'investissement ou d'extension d'un montant au moins égal à 1 million de dirhams promu directement par un MRE.

OPCVM à taux garanti

En 2010, le Crédit du Maroc a mis en place un fonds à taux garanti de 3,70% (taux minimum garanti) destiné aux particuliers, entreprises et institutionnels.

cdmE-TRADE

Solution de service Internet complète pour la gestion en ligne des opérations internationales de crédit documentaire. CdmE-TRADE permet de gérer tout le cycle de vie d'un crédit documentaire depuis son initiation automatique jusqu'au paiement, en passant par l'édition des documents requis.

II. Perspectives

Le Crédit du Maroc a mené jusqu'à ce jour un plan de développement qui, fort de l'appui du Crédit Agricole SA (France), s'est accéléré à partir de 2007.

Sur la période 2011-2013, le rythme de création des agences devrait se maintenir. Il est ainsi prévu l'ouverture de 30 agences par an. Un budget de près de 420 MDH sera alloué aux ouvertures d'agences entre 2011 et 2013. Le Crédit du Maroc va également amplifier l'effort d'ouvertures de comptes dans les segments de clientèle particuliers et entreprises.

Le plan de développement du Crédit du Maroc se base sur les axes stratégiques suivants :

Banque de la clientèle des particuliers et des professionnels

- Le renforcement du réseau à un rythme de 30 agences par an
- L'adoption d'une approche spécifique au Haut de Gamme et une offre de produits et services dédiés
- Le renforcement des liens avec le Groupe pour mieux servir la clientèle des MRE
- Le développement d'une relation de proximité avec les professionnels

Banque des entreprises

- La consolidation de la présence du CDM auprès des grandes entreprises et des institutionnels
- Le développement de l'accompagnement des PME
- L'inscription dans le cadre du Plan Maroc Vert en capitalisant sur les valeurs et le savoir-faire du Groupe Crédit Agricole (France)

Vecteur de développement du Groupe Crédit Agricole au Maroc, le Crédit du Maroc veille au développement des synergies avec les lignes métiers du Groupe a fin d'être à la fois la banque de mobilité pour la clientèle des particuliers en synergie avec le Groupe (MRE, Non Résidents, étudiants) et la banque pivot pour les investissements au Maroc canalisant ainsi les flux d'import/export avec l'Europe.

Ce plan de développement entre dans une phase d'accélération et dans un contexte de modernisation de la banque, notamment de tous ses systèmes de traitement, de back-office, de gestion de la relation clientèle.

III. Comptes Consolidés prévisionnels

Avertissement

Les prévisions données ci-après correspondent aux comptes consolidés du Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

a- Hypothèses d'exploitation

Les hypothèses d'exploitation retenues pour l'estimation du budget du groupe Crédit du Maroc au titre de la période 2011-2013 sont comme suit :

○ Prévisions de Crédits et Dépôts

Source : CDM (montants en MDH)	2010r	2011p	2012p	2013p	TCAM 2008-2010	TCAM 2011-2013
Crédits à la clientèle	33 259	37 362	42 481	47 525	6,88%	12,78%
Dépôts de la clientèle	33 777	35 136	39 940	43 932	8,18%	11,82%
<i>Dépôts non rémunérés</i>	20 431	21 257	23 964	25 920	7,82%	10,42%
<i>Dépôts rémunérés</i>	13 347	13 879	15 976	18 012	8,7%	13,92%

Source : Crédit du Maroc

Les prévisions tablent sur une forte progression des dépôts sur la période de 11,8%, résultat de la politique d'élargissement du réseau et l'accélération de l'activité de collecte des dépôts.

Pour leur part, les crédits devraient également enregistrer une progression de 12,8% tout au long de la période grâce au renforcement du positionnement du Crédit du Maroc auprès des segments PME, professionnels et bon comportement des autres différents marchés.

○ Budgets d'Investissement du Crédit du Maroc³²

Source : CDM (montants en MDH)	2010r	2011p	2012p	2013p	TCAM 2008-2010	TCAM 2011-2013
Immeubles et Logistique	190	184	196	206	5,10%	5,81%
<i>Dont acquisitions de nouvelles agences (30/an)</i>	142	140	140	140	2,60%	0,00%
Investissements IT	63	71	75	75	4,45%	2,78%
Total	253	255	271	281	5,57%	4,97%

Source : Crédit du Maroc

b- Comptes de produits et charges consolidés prévisionnel

Source CDM (chiffres en MDH)	2010r	2011p	2012p	2013p	TCAM 2008-2010	TCAM 2011-2013
------------------------------	-------	-------	-------	-------	-------------------	-------------------

³² Hors filiales

Marge d'intérêt	1 662	1 793	1 960	2 189	10,88%	10,49%
Marge sur commissions	302	327	367	417	8,80%	12,93%
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par Résultat	92	87	104	119	8,94%	16,95%
Gains ou pertes sur Actifs nets sur actifs financiers disponibles à la vente	8	11	16	18	-8,30%	27,92%
Produits des autres activités	4	3	5	5	-64,16%	29,10%
Charges des autres activités	67	72	83	87	-6,84%	9,92%
P.N.B.	2 000	2 150	2 370	2 660	10,21%	11,23%
Charges générales d'exploitation	843	924	1 007	1 092	6,45%	8,71%
Dotations des amortissements	87	102	113	125	13,07%	10,70%
Frais Généraux	930	1 026	1 119	1 217	7,02%	8,91%
Coefficient d'exploitation : Frais généraux/PNB	46,50%	47,72%	47,22%	45,75%		
R.B.E.	1 070	1 124	1 251	1 443	13,23%	10,5%
RBE/PNB	53,50%	52,28%	52,78%	54,25%		
Coût du risque	-481	-390	-385	-392	37,94%	1,87%
Résultat avant impôts	589	734	865	1 051	0,67%	0,26%
impôts	220	272	320	389	0,80%	19,59%
Résultat Net	368	463	545	662	0,59%	19,59%
Résultat Net/ PNB	18,41%	21,52%	23,00%	24,89%		

Source : Crédit du Maroc

Le compte d'exploitation prévisionnel du groupe Crédit du Maroc sur la période 2011-2013 se présente comme suit :

Les prévisions présentées tablent sur une progression annuelle moyenne du PNB sur la période 2011-2013 de 11,2%.

La poursuite de l'optimisation des charges d'exploitation devrait permettre d'améliorer le RBE dont LE TCAM sur la période projetée est de 8,71%.

Le coût du risque présente une progression moyenne de 1,9% sur la période 2011-2013 expliquée par l'augmentation des créances clientèles.

Le résultat net devrait bénéficier de la croissance du PNB, de la maîtrise des charges pour réaliser une croissance moyenne sur la période 2011-2013 de 19,6%.

○ **Produit net bancaire**

Le plan 2010-2013 vise un PNB en évolution moyenne sur la période de 11,2%, cette progression sera réalisable compte tenu des hypothèses suivantes :

- La marge sur intérêts: Le taux d'évolution moyen projeté au niveau de la marge d'intérêt est 10,5% compte tenu d'une bonne évolution des encours crédits et collecte (progression respective de 12,8% et 11,9 %), cet effet volume permettra de compenser largement l'effritement des marges prévues suite au renchérissement du coût de la collecte.

Le taux moyen des emplois clientèle devrait subir une légère baisse à horizon 2013 passant ainsi de 5,73% en 2011 à 5,68% en 2013 compte tenu de l'hypothèse de baisse des taux court terme.

Concernant le coût moyen de la collecte, ce dernier devrait se stabiliser à 1,51% en 2013 contre 1,48% en 2011 suite au renforcement du poids des ressources rémunérées notamment les DAT et comptes d'épargne.

- La marge sur commissions devrait croître en moyenne de 12,9%, cette progression serait possible grâce au développement d'une nouvelle panoplie de produits dédiés aussi bien aux particuliers qu'à l'entreprise notamment le commerce international, le conseil et l'ingénierie financière...
- Les gains sur les instruments financiers à la juste valeur par résultat ressortent en croissance moyenne de 16,9% compte tenu d'une bonne évolution attendue sur l'activité de change manuel et Salle des marchés (synergie à développer avec le marché corporate et notre filiale offshore et développement des nouveaux produits dérivés).
- Les Gains ou pertes sur actifs nets sur actifs financiers disponibles à la vente, cette rubrique regroupe essentiellement le résultat de l'activité de Trading ainsi que les plus values réalisées suite à une cession d'une partie du portefeuille titre.
- Les charges des autres activités sont constituées essentiellement des cotisations à payer au titre du fond de garantie des déposants.

○ **Frais généraux**

En dépit de la poursuite du rythme d'ouverture d'agence et des investissements sur les différents marchés tel que défini dans sa stratégie de développement, le CDM continue d'améliorer ces charges et son coefficient d'exploitation, ce dernier devrait se situer à 45.7% à horizon 2013 contre 47.7% en 2010.

Ce résultat est attribuable à une amélioration continue des process et la poursuite des efforts de maîtrise des charges.

○ **Coût du risque**

L'évolution du coût du risque enregistre un TCAM de 1,9% compte tenu d'une gestion rigoureuse des risques et de la poursuite des mesures et actions destinées à suivre et maîtriser au mieux les risques sur toutes les catégories de clientèle.

La mise en place d'une plate-forme de recouvrement à l'amiable et l'application d'une procédure plus rigoureuse à l'octroi permet de border efficacement les risques pris sur les particuliers.

c- **Bilan prévisionnel**

Source CDM (chiffres en MDH)	2010r	2011p	2012p	2013p	TCAM 2011-2013
CDM : Augmentation de Capital					152

Valeurs en caisse, Banque centrales, TP et SCP	2 621	2 045	2 244	2 452	9,50%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédits	5 229	4 988	4 200	4 310	-7,04%
Actifs financiers à la Vente	1 992	2 500	2 600	2 800	5,83%
Prêts et créances sur la clientèle	33 259	37 362	42 481	47 525	12,78%
Immobilisations corporelles et incorporelles	1 293	1 487	1 710	1 967	15,01%
Autres Actifs	328	250	250	250	0,00%
Total	44 722	48 633	53 485	59 304	10,43%

○ **Les emplois**

Source : Crédit du Maroc

Compte tenu des hypothèses d'évolutions retenues pour l'activité crédits, l'actif prévisionnel ressort à 59 milliards de dirhams à horizon 2013 contre 44 milliards de dirhams en 2010.

Une évolution moyenne des créances clientèle de 12,9% est prévue sur la période du plan.

Le portefeuille titre devrait se situer autour de 2,8 milliards de dirhams en 2013.

La croissance des immobilisations corporelles et incorporelles est conforme à la politique d'extension du réseau (30 agences/an).

○ **Les ressources**

Source CDM (chiffres en MDH)	2010^r	2011^p	2012^p	2013^p	TCAM 2010-2013
Banques centrales et dettes envers les établissements de crédits	123	550	500	500	-4,65%
Dettes envers la clientèle	33 777	35 136	39 940	43 932	11,82%
Titres de créances émis	5 846	7 200	6 832	7 636	2,98%
Capitaux Propres	3 025	3 438	4 003	4 476	14,10%
Dettes subordonnées	1 009	1 509	1 509	2 009	15,38%
Autres Passifs	858	800	700	751	-3,11%
Total	44 722	48 633	53 485	59 304	10,43%

Source : Crédit du Maroc

Concernant le passif, la collecte clientèle devrait progresser en moyenne de 11,8%, le programme de Certificats de dépôts sera porté à 7,6 milliards de dirhams contre 5,8 milliards de dirhams en 2010.

Pour accompagner son développement, dans le respect des exigences réglementaires liées au ratio de solvabilité, le Crédit du Maroc envisage de recourir à un renforcement de ses fonds propres réglementaires en 2011 et 2012 par le biais d'augmentations de capital par conversion des dividendes 2010 et 2011 en actions et via une émission de dette subordonnée de 500 MDH en 2011 et 500 MDH en 2013.

d- Tableau de Flux Prévisionnel

MDH	2010^r	2011^p	2012^p	2013^p	TCAM
Résultat avant impôts	589	734	865	1 051	19,66%
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	87	102	113	125	10,70%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-	-	-	

+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	451	312	335	370	8,90%
+/- Dotations nettes aux provisions	45	- 17	60	106	
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	- 1	-	-	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	26	-	-	-	-
+/- Autres mouvements	- 21	-	-	-	-
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	586	397	508	601	23,04%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 3 749	582	738	- 110	
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 708	- 3 056	- 650	- 1 422	-31,79%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 336	- 508	- 100	- 200	-37,25%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 89	20	- 100	51	59,69%
- Impôts versés	- 190	- 272	- 320	- 389	19,59%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 1 657	- 3 234	- 432	- 2 070	-20,00%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 483	- 2 103	941	- 418	-55,42%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-				
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-				
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 283	- 296	- 336	- 382	13,60%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 283	- 296	- 336	- 382	13,60%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 33	- 33	- 39	- 296	>100%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	- 312	1 854	- 368	1 304	-16,13%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 345	1 821	- 407	1 008	-25,60%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-	-	-	-	
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 1 111	- 578	199	208	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 734	2 623	2 045	2 244	-7,51%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 096	2 621	2 045	2 244	-7,47%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 638	2	-	-	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 623	2 045	2 244	2 452	9,50%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 621	2 045	2 244	2 452	9,50%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2	-	-	-	-
Variation de la trésorerie nette	- 1 111	- 578	199	208	

Source : CDM

Au terme de l'exercice 2010, la trésorerie consolidée du groupe CDM se resserre en enregistrant un solde de 2 623 MDH, contre 3 734 MDH en 2009.

La variation de trésorerie se creuse et passe à - 1 111 MDH en 2010 contre 152 MDH en 2009. Cette régression s'explique par le déficit lié aux opérations de financement suite à la baisse de l'encours des certificats de dépôts émis durant l'année 2010.

Le niveau de trésorerie consolidée devrait se stabiliser à horizon 2013 à 2 452 MDH suite au programme de financement via les certificats de dépôts et l'émission de la dette subordonnée d'un montant de 500 000 000 MAD pour l'année 2011 et 2013.

Section VII - FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques du Crédit du Maroc est confiée à la Direction Crédits et Gestion des Risques qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le groupe.

I. Risque de taux

Le système bancaire connaît une baisse tendancielle des taux d'intérêt. Le rendement des crédits combiné au renchérissement des coûts des ressources affecte les marges d'intermédiation. Le Crédit du Maroc, au même titre que toutes les banques locales, encourt le risque que l'évolution future des taux d'intérêt vienne réduire les produits nets bancaires.

En l'absence d'outils de couverture, le risque de taux est atténué en se basant sur l'optimisation de la gestion des actifs et des passifs de la banque à travers sa stratégie en matière des dépôts et crédits. Il s'agit donc d'obtenir une adéquation entre les emplois et ressources en termes de maturité et de nature de taux.

La politique du Crédit du Maroc en matière d'ALM consiste à maintenir, dans la mesure du possible, une adéquation entre la structure des ressources en taux, fixe ou variable, avec la structure des emplois.

L'ALM assure ainsi un suivi régulier du risque de taux et a en charge la couverture d'éventuels gaps de taux dans les limites fixées par le comité ALM.

II. Risque de change

A l'instar de tous les établissements bancaires, le Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Toutefois, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client pour la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

Positions du CDM au 31/12/2010 sur différentes devises

Devises	Position en devises en Milliers	Contre-valeur en KMAD	% Fonds Propres
EUR	8 377	93 743	2,90
USD	2 135	17 834	0,55
GBP	90	1 179	0,04
CAD	67	566	0,02
CHF	146	1 316	0,04
JPY	3 058	315	0,01
DKK	97	145	0,00
NOK	258	370	0,01
SEK	272	339	0,01
DZD	15	2	0,00
TND	9	54	0,00
SAR	586	1 309	0,04
AED	407	927	0,03
KWD	7	200	0,01
MRO	0	0	0,00
LYD	0	0	0,00
BHD	3	57	0,00
QAR	5	13	0,00
GIP	0	0	0,00

Source : Crédit du Maroc

III. Risque de liquidité

Les différentes maturités des emplois et des ressources créent au sein du bilan du Crédit du Maroc des écarts entre volumes d'actifs et de passifs qui sont à la source du risque de liquidité. La banque pourrait se trouver ainsi dans l'impossibilité de se procurer des liquidités dans des conditions normales de volume et de taux.

Le ratio de liquidité réglementaire³³ à fin juin 2010 est de 100,57% et de 100,81% au 31/12/2009.

Afin de se conformer au taux minimum réglementaire requis par BAM de 100%, la banque a recours à une gestion rigoureuse de sa trésorerie à moyen et long terme et fait un suivi mensuel de ses liquidités à court terme. Par ailleurs, elle favorise les ressources à terme et les comptes sur carnet pour des raisons de coût, mais peut recourir à d'autres formes de financements à l'exemple des certificats de dépôt.

IV. Risque de contrepartie

Dans un contexte marqué par la libéralisation économique au Maroc, l'ouverture des frontières, le démantèlement tarifaire douanier et également l'instauration de zones de libre-échange avec l'Union Européenne et les États-Unis, le risque de contrepartie, au niveau de l'ensemble du secteur bancaire, pourrait se détériorer, et par conséquent induire une hausse systémique du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Le Crédit du Maroc a entrepris un effort sensible d'assainissement de son portefeuille de créances clients, effort qu'il maintient dans le cadre de sa politique de gestion du risque et en conformité avec les règles prudentielles édictées par Bank al-Maghrib.

Pour gérer son risque de crédit, le Crédit du Maroc a défini trois niveaux de contrôle :

- ▶ Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Crédits et de Gestion des Risques (DCGR) qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties.

Ensuite, les demandes de crédits validées par la DCGR sont soumises à l'approbation d'un Comité d'Investissement.

- ▶ Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la Banque par le pôle Gestion des Risques.
- ▶ Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe. De même, le Crédit du Maroc partage les risques avec les confrères sur les grandes opérations d'investissement.

³³ Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés. Méthode de calcul définie par la circulaire 31/G/2006 de Bank al-Maghrib.

V. Risque Réglementaire

Le Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste son ratio de solvabilité à fin 2009 et 2010 (comptes sociaux):

Année	2010	2009
Fonds propres	3 856	3 603 Mdh
Total Actifs pondérés	33 794	32 594 Mdh
Coefficient de Solvabilité	11,41%	11,05%

VI. Risque Concurrentiel

Le Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, BCP, BMCE Bank, Société Générale, BMCI et récemment CIH et CAM qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement du Crédit du Maroc se base sur :

- ❖ La qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.)
- ❖ L'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...)
- ❖ Faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses Régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises.)

VII. Risque opérationnel

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- ➔ La maîtrise du coût des risques opérationnels,
- ➔ La prévention des grands risques,
- ➔ L'optimisation de la couverture des risques,
- ➔ L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en oeuvre s'articule autour de quatre composantes :

➤ La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité des Risques Opérationnels présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité d'Audit, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

➤ La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

➤ La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

➤ La composante d'allocation de fonds propres

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».

3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatique critiques,
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre,
- d'un dispositif de gestion de crise,
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré. Ainsi, chaque année, plusieurs tests unitaires PRU et au moins un test PSI sont réalisés.

Section VIII - FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité du Crédit du Maroc.

Section IX - REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES

I. Présentation

Le Crédit du Maroc est une société de droit commun constituée au Maroc, ayant pour objet toutes opérations de banque, de finances, de crédit et de commissions, ainsi que toutes opérations commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement.

La banque est régie par les lois et règlements applicables aux établissements de crédit.

Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que des succursales et agences établies au Maroc et à l'étranger. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

II. Principes et méthodes comptables des comptes individuels

a- Principes Généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. La présentation des états de synthèse est conforme aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

b- Créances et engagements par signature

1- Présentation générale des créances

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- ▶ Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit ;
- ▶ Créances de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissement de crédit, clientèle).

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2- Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- ▶ Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises ;

- ▶ Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - *20% pour les créances pré-douteuses,*
 - *50% pour les créances douteuses,*
 - *100% pour les créances compromises.*

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.

Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connu une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.

c- Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- ▶ Dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- ▶ Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

d- Portefeuille de titres

1- Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés, d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), et d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2- Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (prix d'acquisition, coupon inclus et frais exclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

3- Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention indéterminée à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titre comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, et le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

4- Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

5- Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats en cours de bourse.

Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

6- Pensions livrées

Les titres mis en pension sont maintenus au bilan, et le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrés font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

e- Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan sous la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

f- Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

g- Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	Non amortissable
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	Non amortissable
Immeubles d'exploitation	20 ans
Mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	4 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans

h- Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

i- Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal. Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

j- Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

1- Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment, dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire, etc.).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

2- Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base "flat" et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

k- Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe plus rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

l- Engagements de retraite

Les engagements de retraite (Wissam Al Choughl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes font l'objet d'une provision pour risque et charges progressive sur cinq ans et ce depuis 2008.

III. Principes et Périmètre de consolidation

a- Préambule

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes de Crédit Agricole S.A.

En 2008, le Crédit du Maroc a procédé à une convergence des paramètres et des options de consolidation entre les comptes consolidés en normes IAS/IFRS publiés au 31 décembre 2008 en application des dispositions réglementaires de Bank Al Maghrib (BAM) et les comptes adressés à Crédit Agricole SA pour les besoins de sa consolidation.

Le Crédit du Maroc a ainsi procédé à l'alignement des paramètres et options retenus pour le traitement des comptes adressés au groupe Crédit Agricole SA avec ceux adoptés au moment de l'application du référentiel IFRS, conformément aux dispositions réglementaires de BAM.

Pour les provisions individuelles et collectives, les paramètres de calcul de la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut ont été affinés et appliqués de la même manière pour la consolidation au 31 décembre 2009 selon les règles BAM et pour les comptes adressés à Crédit Agricole SA.

b- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IAS 27, IAS 28 et IAS 31, le Crédit du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle. Celui-ci est présumé lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement, au moins 20 % des droits de vote existants et potentiels.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

c- Les notions de contrôle

Conformément aux normes internationales, toutes les entités sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions évoquées ci-après.

Le contrôle exclusif est présumé exister lorsque le Crédit du Maroc détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote existants ou potentiels d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Le contrôle exclusif existe également lorsque le Crédit du Maroc détient la moitié ou moins de la moitié des droits de vote, y compris potentiels, d'une entité mais dispose de la majorité des pouvoirs au sein des organes de Direction.

Le contrôle conjoint s'exerce dans les co-entités au titre desquelles deux co-entrepreneurs ou plus sont liés par un apport contractuel établissant un contrôle conjoint.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

Le Crédit du Maroc est présumé avoir une influence notable lorsqu'il détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

1- La consolidation des entités ad hoc

Une entité ad hoc est consolidée lorsqu'elle est en substance contrôlée par le groupe Crédit du Maroc, même en l'absence de lien capitalistique. Cela concerne en particulier les OPCVM dédiés.

La détermination du contrôle s'apprécie notamment au regard des circonstances suivantes :

- les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte d'une société du groupe Crédit du Maroc selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que
 - cette société obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;
 - cette société a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme "de pilotage automatique",
 - cette société a délégué ces pouvoirs de décision ;
 - cette société a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ;
 - cette société conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités.

2- Les exclusions du périmètre de consolidation

Les participations minoritaires détenues par des entités de capital risque sont exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les entités ad hoc sur lesquelles le Crédit du Maroc n'exerce pas d'influence notable sont exclues du périmètre de consolidation.

d- Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IAS 27, 28 et 31. Elles résultent de la nature de contrôle exercée par le Crédit du Maroc sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale :

- l'intégration globale, pour les entités sous contrôle exclusif, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- l'intégration proportionnelle, pour les entités sous contrôle conjoint, y compris les entités à structure de comptes différente, même si leur activité ne se situe pas dans le prolongement de celle du Crédit du Maroc ;
- la mise en équivalence, pour les entités sous influence notable.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au bilan et au compte de résultat consolidés.

L'intégration proportionnelle consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

e- Retraitement et Eliminations

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués, sauf s'ils sont jugés non significatifs.

L'effet sur le bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées ; les éventuelles dépréciations durables mesurées à l'occasion d'une cession interne, sont constatées.

f- Regroupements d'entreprises – Ecarts d'acquisition (IFRS 3)

Le groupe Crédit du Maroc n'a pas effectué de regroupement courant 2010.

g- Périmètre de Consolidation du Groupe Crédit du Maroc au 31/12/2010

Filiales	Capital Social (KDH)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	865 281	100%	100%	E.C.
B.I.T.	1 655 KUSD	100%	100%	I.G.
CDM Capital	10 000	100%	100%	I.G.
CDM Patrimoine	1 000	100%	100%	I.G.
CDM Leasing	67 500	66,66%	66,66%	I.G.
CDM Assurances	200	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	18 321	100%	100%	I.G.

Source : Crédit du Maroc

h- Notes et annexes IFRS

EXPOSITION AU RISQUE ET STRATEGIES DE COUVERTURE

GOVERNANCE ET ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques découlent des principes généraux de la gouvernance de la banque.

1.1 La Gouvernance

Les principaux acteurs sont :

- Le Conseil de surveillance et ses Comités spécialisés (Comité d'Audit, Comité de Rémunération, ...)
- Le Directoire,
- Les Comités de gestion (Comité de Contrôle Interne, Comité de Crédit, ...)

Responsabilités des acteurs

Le Conseil de surveillance

Il est l'organe d'administration de la banque. A ce titre, il en définit les orientations stratégiques, approuve et détermine la politique de gestion des divers risques auxquels la banque est exposée. Le Conseil de Surveillance a par ailleurs institué, et son sein, deux comités spécialisés chargés d'analyser en profondeur certaines questions spécifiques et de le conseiller à ce sujet. Le comité d'audit a principalement en charge les missions suivantes :

- Vérifier la fiabilité et l'exactitude des informations financières et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'assemblage des comptes.
- Porter une appréciation sur la qualité du système de contrôle interne et la maîtrise des risques notamment en examinant les rapports d'activités des différentes fonctions de contrôle.
- Prendre connaissance des conclusions et des recommandations du Comité Interne, des commissaires aux comptes et des autorités de supervision et suivre la mise en œuvre des actions correctives.

Le comité de rémunération, en charge des missions suivantes :

- Proposer les rémunérations du conseil de surveillance,
- Préparer les décisions du Conseil de Surveillance en matière de rémunération des membres du Directoire,
- Conseiller le Conseil de Surveillance dans les domaines relevant des ressources humaines.
- Valider les propositions d'appréciation des membres du Directoire par le Président du Directoire et les soumettre au Conseil de surveillance pour accord.
- Réaliser l'évaluation du Président du Directoire.
- Suivre l'évolution de carrière et la rémunération des membres du Comité Exécutif.

Le Directoire

Il est l'organe exécutif de la banque. Il met en œuvre les stratégies et les politiques définies par l'Organe d'Administration. Le Directoire du Crédit du Maroc a mis en place en 2009 le Comité Exécutif Restreint. Son objectif est d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque. Le Comité Exécutif est dans le prolongement du Comité Exécutif Restreint et présepte les objectifs suivants :

- assurer la réalisation du Plan de Développement;
- assurer la réalisation du budget annuel;
- mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs ;

Le Directoire a la banque avec la contribution commune de l'ensemble des lignes métiers.

Le Directoire définit l'organisation générale de la gestion des risques et met en œuvre les processus d'octroi et de gestion, permettant d'appréhender, mesurer et maîtriser d'une façon globale l'ensemble des risques encourus par la banque.

Il est responsable du Comité Interne de la banque.

Il établit chaque année une stratégie risque qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et définit des limites opérationnelles pour l'exposition de chacune de celles-ci, notamment par secteur d'activité ou ce groupe d'appartenance, pour les risques de crédit, de crédit de taux ou de liquidité pour l'ALM, de change ou de trading pour les risques de marché, etc...

Cette stratégie risque est présentée au Conseil de surveillance qui la valide.

Pour mener à bien ses missions, le Directoire a créé des Comités spécialisés dont les principaux, en matière de gestion des risques sont :

- Le Comité de Contrôle Interne
- Le Comité des crédits,
- Le Comité des grands risques,
- Le Comité des risques opérationnels,
- Le Comité marché,
- Le Comité des Risques de Marché,
- Le Comité ALM,
- Le Comité des risques opérationnels,
- Le Comité de Management de la conformité,
- Le Comité Nouveaux produits Nouvelle clientèle (NAP).

1.2. Organisation de la gestion des risques

1.2.1 Le Contrôle Permanent des Risques

Le Comité du Contrôle Permanent des Risques, en tant que Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centralisée des risques. Elle est placée sous l'autorité du Contrôle Permanent des Risques (CPR), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ». L'identité juridique de ces unités est rapportée directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance via le Comité d'Audit.

Le CPR définit les contrôles liés aux procédures au premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou transversaux de second niveau et les contrôle pour obtenir une vision globale de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes :

- Risque de contrepartie : il correspond au risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés.
- Risques financiers :

1. Risque de marché : les risques de marché ou (risques de valeur) du prix, résultent d'un mouvement des prix, suite à des mouvements adverses de cours, de prix ou de niveau de taux.

2. Risque de liquidité ou de taux : équivaut à la liquidité de la banque et à l'évolution des taux.

3. Risque opérationnel et de conformité : risque lié à l'exécution des opérations. Il comprend les risques informatiques, juridiques, fiscaux, réglementaires et commerciaux.

Le Comité Permanent des Risques, qui couvre l'ensemble des risques définis par les accords de Bâle 2, est organisé autour des entités suivantes :

- Pour le Risque de crédit :
- La Direction des engagements,
- La Direction des risques de crédit,
- Le Pilotage des risques.

Pour le Risque opérationnel et la Conformité :

- La Direction des Risques Opérationnels et de la Conformité
- Pour les Risques Inscrits : risque de marché, risque de liquidité et risque de taux d'intérêt global
- La Direction des risques de marché et le Comité permanent des risques.

1.2.2 Le Comité Périodique des Risques

La Direction du Contrôle Périodique assure la fonction d'audit interne en réalisant des missions de contrôle périodique sur place et sur place dans les différentes unités et directions constituant la Banque. Elle est chargée d'évaluer la maîtrise globale des différents risques et de faire des propositions d'actions correctives. Elle exerce ses travaux en toute indépendance et rapporte à ce titre directement au Comité d'Audit.

EXPOSITION AUX RISQUES ET STRATEGIE DE COUVERTURE

2.1 Risque de crédit

Politique générale

La politique de crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA.

Elle couvre les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risque qui résume toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixe des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Dispositif de décision et de gestion des risques

Etude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des sous-délégations qu'il a distribuées aux acteurs, selon un mode intuitu-personae et déclinées en fonction des marchés. Au-delà des limites opérationnelles, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un dispositif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui coordonne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi.

La gestion des garanties physiques est centralisée.

Surveillance des risques et classement des créances

Elle est en charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette entité est en charge d'un accès à tous les systèmes d'information de la banque à pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender avec une optique préventive les dégradations des risques (impair, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié.

Elle identifie les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères adoptés par le régulateur en la matière et les professionne en conséquence. Ces décisions sont validées par un Comité dédié pour assurer une posture cohérente des risques.

Recouvrement

Il est opéré par le réseau jusqu'au premier impayé induit. Ensuite, à partir du second impayé, il est pris en charge par la plate-forme de recouvrement créée à cet effet, qui poursuit le travail de recouvrement à l'arrivée.

Si le dossier passe en « Contentieux » il est pris en charge par la Direction du Recouvrement Contentieux qui opère les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation depuis 2000. Il couvre toutes les créances entreprises (PME/PMI) et les autres entreprises gérées par les réseaux (dépôts), normés les banques et institutions financières, les entreprises du secteur de la promotion immobilière et hôtellerie qui disposent d'une notation spécifique, en relation avec le groupe d'appartenance. Ce système est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Grille de notation

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et G, pour les contreparties en défaut, dont un pour les contreparties en redressement judiciaire.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

Délégation

La notation est un élément essentiel du processus de décision, il conditionne le niveau de délégation.

Risques sensibles : Les contreparties notées aux échelons E et F sont relevées dans la suivi/approché opéré sur les risques sensibles et sous l'autorité du comité dédié.

2.2 Risque de marché

Les activités de marché de la banque sont limitées essentiellement aux opérations de change, comptant et terme, aux opérations de trading sur titres en MAD-émis par l'état marocain ou garantis explicitement par celui-ci et aux opérations de trésorerie.

Les différentes activités de marchés (trading et court) s'exercent dans le cadre d'une stratégie risque prédictive et validée par le banquier et approuvée par le Comité Risques (Groupe CA-SA).

La dernière stratégie risque approuvée par le Comité Risque du Groupe - CRG du 9/07/2009 a permis la mise en place d'un dispositif de limites plus conforme aux normes du groupe et plus complet avec un ensemble d'indicateurs quantitatifs (VaR, stress, limites en nominal et sensibilités plus détaillées) et qualitatifs (produits autorisés, maturités) et des limites de perte (stop loss et seuil d'alerte).

Description des portefeuilles du CDM

Groupe	CDM
Sous-groupe niveau 1	CDM TRADING CDM REFINANCEMENT
Sous-groupe niveau 2	CDM CHANGE CDM TRIPES MAD CDM TREASURERIE CDM REPO
Sous-groupe niveau 3	CDM TRIPES MAD CDM TRIPES DEVISES

Les limites globales validées sont les suivantes :

- une limite de VaR (90%), (j) de 300 K€ et une limite de stress spécifique de 3 M€ qui porte sur l'ensemble des activités de marché (Trading et Refinancement) ;
- une sous limite de VaR (90%) de 225 K€ et une sous limite de stress spécifique de 2,2 M€ qui porte uniquement sur les portefeuilles de Trading (Bette-Change).

Organisation de la filière

Les activités sont organisées en trois domaines indépendants :

Le Front Office :

Le FO est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et ce ses clients en terme de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des autres réglementaires et des agens de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la ligne commerciale ou à la Banque de Financement et Investissement - BFI.

Le Back-Office :

Le BO suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement - livraison et comptabilité. Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction du Service Clientèle et des Flux.

Le PCRM (Pôle Contrôle des Risques de Marché) :

En matière de suivi et de contrôle des activités, le PCRM, a en charge :

- Le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risques, sensibilités, instruments, dérivés ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérés (stop loss).
- Le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et date de régularisation, ...).
- La surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés.
- Production et analyse des P&L de gestion
- Production et contrôle qualité des indicateurs de risques
- Back testing de la VaR
- Production et analyse des stress scenarios
- Vérification des données de marché
- Vérification que le BO s'est assuré de la cohérence des données entre pôle FO et BO
- Production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques

Il est rattaché hiérarchiquement au Contrôle Permanent des risques.

IV. Normes et Principes comptables appliqués par le Groupe

En application des dispositions de la circulaire 56/G/2007 de Bank Al-Maghrib, les établissements de crédit doivent établir et publier leurs états financiers consolidés en normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) à partir du 1er janvier 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

L'objectif primordial des autorités réglementaires est de doter les établissements de crédit d'un cadre de comptabilité et d'information financière conforme aux meilleurs standards internationaux en termes de transparence financière et de qualité de l'information fournie.

Les nouvelles normes comptables internationales ont donc été appliquées par le Groupe Crédit du Maroc à compter du 1er janvier 2008 (date de la première application) conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « First Time Adoption of International Financial Reporting Standards » et par les autres normes du référentiel IFRS. Les états financiers du groupe CDM au 31 décembre 2009 ont été établis selon la norme IAS1 révisée « Présentation des états financiers ».

L'application de la norme IAS1 révisée a eu pour effet d'introduire un nouvel état de synthèse présenté à la suite du compte de résultat intitulé « Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Ce nouvel état présente le résultat net auquel sont ajoutés les gains et les pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres tels que les réévaluations des actifs disponibles à la vente.

a- Périmètre de consolidation

1- Norme

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le groupe doit consolider les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlée par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux. La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale, consolidation proportionnelle et mise en équivalence.

2 - Options retenues

Le Crédit du Maroc intègre dans son périmètre de consolidation les filiales dont il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Sont exclus du périmètre de consolidation, les titres de participation sur lesquels le Groupe ne dispose d'aucun contrôle.

Le Crédit du Maroc ne dispose pas d'entités ad hoc contrôlées au sens SIC 12.

b- Les immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

- **Le modèle du coût amorti**

Le coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

■ Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur.

La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

■ La juste valeur

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

■ L'approche par composants

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

■ La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

■ La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

2 - Options retenues

Le modèle retenu est celui du coût amorti. Les frais d'acquisition ont été inclus dans les valeurs d'entrée des immobilisations et rattachés au composant principal pour l'amortissement.

Au niveau de l'approche par composants, le groupe dispose d'un outil de gestion des immobilisations qui permet de distinguer pour chaque bien les valeurs réelles relatives à chaque composant sans utilisation d'une matrice de décomposition.

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Famille	Durée d'amortissement	
	Social	IFRS
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans
Matériel informatique	5 ans	5 ans
Logiciels informatiques	5 ans	5 ans
Matériel roulant	4 ans	4 ans

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle.

c- Immeubles de placement

1 - Norme

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

- Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être appliqué à l'ensemble des immeubles de placement ;
- Le modèle du coût amorti : dans ce cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

2 - Options retenues

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue est le coût historique amorti. L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes.

A la date d'arrêté, le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas d'immeubles de placement.

d- Immobilisations corporelles

1 - Norme

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable (afin de la distinguer du goodwill) et sans substance physique.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût : l'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.
- Le modèle de la réévaluation : l'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable s'il existe un marché actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle.

Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur la base de la dite durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

2 - Options retenues

Valorisation des logiciels développés en interne : l'activation des logiciels développés en interne n'a pas été réalisée en FTA en raison de l'absence de données de gestion fiables permettant de connaître les coûts de développement engagés sur ces logiciels.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont enregistrés en charges compte tenu de leur montant jugé insignifiant.

e- GOODWILL

1 - Norme

- Coût d'un regroupement d'entreprises :

L'acquéreur doit évaluer le coût d'un regroupement d'entreprises comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise, majoré par l'ensemble des coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises et minoré par les coûts administratifs généraux.

- Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau du Goodwill.

- Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

2 - Options retenues

Le groupe Crédit du Maroc ne dispose pas de goodwill au titre d'acquisitions antérieures.

f- Contrats de location

1 - Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il convient de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis/loué diminué/augmenté des commissions versées/ perçues et tous autres frais inhérents à l'opération. Le taux d'arrêté étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE).

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales à l'initiation la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie, et, la valeur d'entrée du bien.

2 - Options retenues

Au niveau de la filiale CDM Leasing, les contrats de crédit bail sont considérés comme des contrats de location financement.

Les durées de location sont systématiquement au moins égales à la durée de vie du bien, et les valeurs résiduelles sont de 1% pour le mobilier et de 10% en moyenne pour l'immobilier. La non levée d'option d'achat n'a jamais été constatée.

A la date de début du contrat, les loyers sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial du financement.

g- Actifs et passifs financiers

1 - Norme

■ Prêts & Créances

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance et diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure toutes les commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

La méthode du coût amorti consiste à étaler ces différentes composantes par l'intermédiaire du taux d'intérêt effectif.

■ Provisions pour dépréciation des prêts & créances

Une provision est constituée lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation sur des prêts classés en prêts et créances.

Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.

Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Dépréciation sur base individuelle : S'il existe un indice objectif de dépréciation et s'il est probable que la banque ne sera pas en mesure d'encaisser les montants contractuels dus (en intérêt et capital) sur des prêts pris individuellement et comptabilisés au coût amorti, il y a dépréciation.

Dépréciation sur base collective : Si l'entité détermine qu'il n'y a pas d'indice objectif de dépréciation sur ces actifs pris individuellement, l'entité classe ces actifs dans un sous-groupe d'actifs ayant les mêmes caractéristiques de risque de crédit, qui sont évalués collectivement pour dépréciation.

■ Emprunts et dépôts

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues.

Les dépôts et emprunts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IAS/IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet à date d'arrêt, d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

2 - Options retenues

■ Prêts & créances

L'application du coût amorti aux crédits à plus d'un an, a été considérée comme non significative.

■ Provisions pour dépréciation des prêts & créances

La base de dépréciation individuelle des prêts & créances selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002, a été maintenue.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles.

Dépréciation sur base individuelle : outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement et des garanties et sûretés détenues pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

Dépréciation sur base collective : le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

- Emprunts et dépôts

Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable. Aucune décote n'est en effet nécessaire compte tenu des caractéristiques des opérations réalisées par le groupe Crédit du Maroc.

h- Crédits Restructurés

1 - Norme

Les crédits restructurés sont ceux qui ont fait l'objet d'une restructuration subie par la banque pour prévenir ou apporter une solution à la défaillance d'une contrepartie. Cette restructuration est motivée par la situation financière dégradée du débiteur.

Les crédits restructurés pour difficultés financières de l'emprunteur font l'objet d'une décote par rapport au TIE d'origine :

- la décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flow futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux TIE d'origine du prêt.
- par la suite, la décote est reprise actuariellement sur la durée de vie du prêt de telle sorte que l'intérêt du prêt restructuré soit dégagé au TIE d'origine.

Les renégociations commerciales, sollicitées par un client sain qui fait jouer la règle de la concurrence, ne donnent lieu au calcul de la décote que si le nouveau taux consenti n'est pas en phase avec les conditions de marché au jour de la renégociation.

2 - Options retenues

La décote a été calculée sur les crédits restructurés pour des difficultés financières tel que défini dans la norme :

La décote est calculée au jour de la restructuration par différence entre la valeur nette comptable du prêt restructuré et la somme des cash flows futurs attendus du nouveau prêt restructuré, actualisés aux taux d'origine du prêt.

Ensuite la décote est amortie par le compte de résultat sur la durée de vie résiduelle du crédit.

Cette décote a été considérée comme non significative.

i- Crédits Hors Marché

1 - Norme

La norme IAS 39 requiert que les prêts ou emprunts hors marché soient remis à la valeur du marché.

Les crédits hors marché représentent les crédits ayant des taux d'intérêts inférieurs aux taux de marché. Pour ces mêmes crédits, une décote doit être calculée et comptabilisée. Cette décote correspond à la différence entre les flux futurs liés au prêt actualisés au taux du prêt et ces mêmes flux actualisés au taux de marché.

La décote est ensuite intégrée dans le TIE et amortie par le compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle du crédit.

Si une entité émet un prêt assorti d'un taux d'intérêt hors marché et reçoit en contrepartie des commissions prélevées à la mise en place, l'entité comptabilise le prêt à sa juste valeur, c'est-à-dire net des commissions reçues. L'entité amortit la décote hors marché en résultat par la méthode du taux d'intérêt effectif.

2 - Options retenues

Pour les créances à taux fixes, la courbe de taux de marché a été reconstituée à partir d'un modèle statistique et des taux minima BAM.

Pour les créances à taux variables, le taux du crédit a été considéré comme étant dans le marché.

La décote nette calculée a été considérée comme non significative.

j- Provisions du Passif

1 - Norme

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;

- Il est probable (ce qui veut dire plus probable qu'improbable) qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

2 - Options retenues

Le groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions inscrites au passif et à leur :

- affectation aux natures de risques inhérents,
- exclusion des provisions pour risques généraux et provisions à caractère fiscal,
- revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IAS/IFRS.

k- Titres

1 - Norme

La norme IAS 39 définit quatre catégories d'actifs applicables aux titres :

- Titres de transaction (Actifs financiers à la juste valeur par résultat) ;
- Titres disponibles à la vente (Available For Sale – AFS) ;
- Titres détenus jusqu'à l'échéance (Held To Maturity – HTM) ;
- Prêts et créances (catégorie ouverte aux titres non cotés sur un marché actif souscrits directement auprès de l'émetteur).

Les titres sont classés en fonction de l'intention de gestion.

- Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Selon la norme IAS 39.9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

- Titres du portefeuille (Available For Sale) : Disponible à la vente

Cette catégorie de titre concerne : les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, les titres de participation non consolidés et les autres titres détenus à long terme.

Aussi, la norme stipule que sont classés dans cette catégorie les actifs et passifs qui ne répondent pas aux conditions de classification exigées par les trois autres catégories.

Les variations de juste valeur (positives ou négatives) des titres classés en «disponibles à la vente» sont enregistrées en capitaux propres (recyclables) L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenu fixe est comptabilisée en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel)

En cas de signe objectif de dépréciation significative et durable pour les titres de capitaux propres, et matérialisé par la survenance d'un risque de crédit pour les titres de dettes, la moins value latente comptabilisée en capitaux propres doit en être sortie et comptabilisée dans le résultat de l'exercice.

En cas d'amélioration ultérieure, cette dépréciation peut faire l'objet d'une reprise par résultat pour les instruments de taux mais pas pour les instruments de capitaux propres. Dans ce dernier cas, la variation de juste valeur positive sera comptabilisée dans un compte de capitaux propres recyclables et la variation négative, en deçà du point bas déterminé, sera enregistrée en résultat.

- Titres du portefeuille (Hel To Maturity) : Détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie «titres détenus jusqu'à l'échéance» est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans)

La comptabilisation est au coût amorti avec amortissement de la surcote / décote selon la règle du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE) qui est obtenue par actualisation des flux futurs attendus au taux d'intérêt effectif d'origine.

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est à constater.

- Titres du portefeuille "Prêts et créances"

La catégorie «Prêts et créances» est ouverte aux actifs financiers non cotés et non destinés à être cédés et que l'établissement a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti (selon méthode du TIE) corrigé d'éventuelles provisions pour dépréciation.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision doit être constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée (VRE).

En cas d'amélioration ultérieure, une reprise de la provision excédentaire est possible.

2 - Options retenues

Les instruments détenus en portefeuilles ont été classés dans les catégories suivantes :

Rubrique actuelle	Classement IFRS
Titres de placement	Titres Disponibles à la Vente Prêts et créances
Titres de participation	Titres Disponibles à la Vente

1- Dérivés

1 - Norme

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur évolue en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat ;
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ;
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

2 - Options retenues

Toutes les opérations de change à terme ont été valorisées en valeur de marché.

Ces opérations sont enregistrées dorénavant dans le bilan à la date de l'engagement et non plus dans le hors bilan, même si la juste valeur à l'initiation est nulle pour la quasi-totalité des contrats (juste valeur nulle pour des contrats fermes initiés à des conditions de marché).

m- Avantages au personnel

1 - Norme

■ Principe général

L'entité doit comptabiliser non seulement l'obligation juridique ressortant des termes formels du régime à prestations définies, mais aussi toute obligation implicite découlant de ses usages.

■ Typologie des avantages au personnel

Les avantages au personnel sont classés en cinq catégories, selon la nature et les modalités de versement des prestations. On distingue :

- les avantages à court terme comme les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les congés maladie, l'intéressement et les primes (si elles sont payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice) ainsi que les avantages non monétaires (comme l'assistance médicale, le logement, les voitures et les biens ou services gratuits ou subventionnés) dont bénéficient les membres du personnel en activité ;
- les autres avantages à long terme (payables plus de douze mois après la fin de l'exercice), notamment les congés sabbatiques, les indemnités pour invalidité de longue durée, les primes et les rémunérations différées telles les indemnités de départ à la retraite, les primes d'ancienneté ou les médailles du travail ;
- les indemnités de fin de contrat de travail ;
- les avantages postérieurs à l'emploi comme les pensions et autres prestations de retraite, l'assurance-vie postérieure à l'emploi, et l'assistance médicale postérieure à l'emploi.
- Avantages postérieurs à l'emploi : régimes à prestations définies
- Ecarts actuariels : des écarts actuariels pourront résulter d'augmentations ou de diminutions de la valeur actuelle d'une obligation au titre de prestations définies ou de la juste valeur des actifs du régime correspondant ;
- Méthode du corridor : l'entité doit comptabiliser une fraction de ses écarts actuariels en produits ou en charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés à la fin de l'exercice précédent excèdent la plus grande des deux valeurs ci-dessous ;
 - 10 % de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, et ;
 - 10 % de la juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.
- Coût des services passés : le coût des services passés est généré lorsque l'entité adopte un régime à prestations définies ou change les prestations à payer en vertu d'un régime existant ;
- Réductions et liquidations : Une réduction intervient lorsqu'une entité :
 - peut démontrer qu'elle s'est engagée à réduire de façon significative le nombre de personnes bénéficiant d'un régime ou ;
 - change les termes d'un régime à prestations définies de sorte qu'une partie significative des services futurs des membres du personnel actuels ne leur donnera plus de droits à prestations ou ne leur donnera que des droits réduits. Une liquidation intervient lorsqu'une entité conclut

une transaction éliminant toute obligation juridique ou implicite ultérieure pour tout ou partie des prestations prévues par un régime à prestations définies ;

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Les hypothèses actuarielles sont les meilleures estimations faites par l'entité des variables qui détermineront le coût final des avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses comprennent :

- hypothèses démographiques ;
- le taux attendu de rendement des actifs du régime ;
- taux d'actualisation / taux d'inflation ;
- salaires, avantages du personnel et coûts médicaux.

▪ **Avantages à long terme**

La norme IAS 19 permet l'utilisation d'une méthode simplifiée de comptabilisation des autres avantages à long terme. Cette méthode diffère sur les points suivants de celle imposée pour les avantages postérieurs à l'emploi :

- les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement et aucun corridor n'est appliqué; et
- l'ensemble du coût des services passés est comptabilisé immédiatement.

▪ **Indemnités de fin de contrat de travail**

Une entité peut s'engager envers ses employés pour décaisser des cashs flows en leur faveur à la fin de leurs contrats de travail respectifs.

Une entité est manifestement engagée à mettre fin à un contrat de travail si et seulement si elle a un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

▪ **Couverture des engagements**

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Par la constitution d'une provision en interne ;
- Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

2 - Options retenues

Les régimes d'avantages au personnel qui sont provisionnés par le groupe Crédit du Maroc sont :

- **Les Primes de Fin de Carrière** : Primes versées en cas de départ en retraite ou de décès d'un salarié qui présente au minimum de 20 ans d'ancienneté
- **Les Indemnités de Départ Volontaire** : Indemnités versées en cas de départ anticipé à la retraite d'un salarié d'au moins 55 ans (50 ans pour les femmes) et d'au minimum de 21 ans d'ancienneté.
- **Les Primes de Fidélité (PF)** : Primes versées au salarié à la date anniversaire de leurs 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans d'ancienneté au sein de CDM.
- **Les Congés Payés (CP)** : Il s'agit des droits à congés payés cumulables et reportables jusqu'à 2 ans (avantage déjà provisionné dans les comptes sociaux).

La méthode de calcul utilisée par le groupe Crédit du Maroc est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service rendu. Cette méthode consiste en une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles et une répartition de ces droits sur la période d'activité au cours de laquelle le groupe bénéficie des services de ses employés.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour la comptabilisation des variations des écarts actuariels directement en résultat.

n- Impôt exigible et Impôt différé

1 - Norme

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale.

- Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :
- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;
- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégage un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

Les normes IAS/IFRS interdisent l'actualisation des impôts différés.

2 - Options retenues

- Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plans des sociétés concernées.

- Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprise :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génère un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

- Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

- Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

Section X - ETATS FINANCIERS

I. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2010

BILAN CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2010

	(En millions de DH)	
ACTIF CONSOLIDE	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs en caisse, banques postales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 620 954	2 085 794
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	14 858	8 599
Instrument dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 991 700	1 670 188
Pertes et provisions sur les établissements de crédit et assimilés	5 229 075	9 714 625
Pertes et provisions sur la clientèle	33 258 910	33 322 644
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en titre	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts exigibles	58 058	5 061
Actifs d'impôt différé	65 840	85 306
Comptes de régularisation et autres actifs	138 240	166 580
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immobilisations de placement	-	-
Immobilisations corporelles	1 182 070	381 366
Immobilisations incorporelles	111 300	104 425
Ecart d'acquisition	-	-
TOTAL	44 722 344	42 100 540

	(En millions de DH)	
PASSIF CONSOLIDE	31/12/2010	31/12/2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	120	7
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2 769	3 025
Instrument dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	208 529	802 731
Dettes envers la clientèle	32 777 973	30 720 673
Titres de créance émis	5 946 045	6 132 465
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en titre	-	-
Provisions d'impôt exigibles	7 735	24 175
Provisions d'impôt différé	121 430	107 909
Comptes de régularisation et autres passifs	441 140	426 163
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	244 983	204 029
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009 386	1 009 195
Capitaux propres	1 067 074	2 728 194
Capitaux propres part du Groupe	3 024 734	2 686 443
Capital et réserves liées	2 215 008	1 897 817
Réserves constatées	442 115	366 612
Gains ou pertes latentes au différé	4 634	197
Résultat net de l'exercice	362 976	421 817
Intérêts minoritaires	42 640	41 741
TOTAL	44 722 344	42 100 540

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31 DECEMBRE 2010

	(En millions de DH)	
COMPTE DE RESULTAT	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts et produits assimilés	2 451 548	2 155 900
Intérêts et charges assimilés	- 270 618	758 600
Marge d'intérêt	1 681 730	1 497 291
Commissions (Produits)	326 540	297 137
Commissions (Charges)	- 24 804	- 25 745
Marge sur Commissions	301 710	260 380
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	91 658	32 896
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	8 156	16 615
Produits des autres activités	3 031	4 376
Charges des autres activités	- 67 189	- 58 400
Produit Net Bancaire	2 000 220	1 709 173
Charges générales d'exploitation	- 184 265	- 190 573
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 86 805	- 75 345
Résultat Brut d'Exploitation	1 029 150	901 255
Coût du risque	- 401 204	- 290 396
Résultat d'Exploitation	588 770	601 859
Quatre-fois du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 256	- 134
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	588 514	601 725
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	- 220 435	- 258 343
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	368 079	421 482
Intérêts minoritaires	5 137	11 660
Résultat net part du Groupe	362 976	421 817
Résultat par action	41,36	50,54
Résultat dilué par action	41,36	50,50

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DECEMBRE 2010

(En millions de DH)

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2010	31/12/2009
Résultat avant impôts	588 514	691 725
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-86 805	-75 345
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-451 152	-136 718
+/- Dotations nettes aux provisions	-44 962	-12 960
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette (gain net) des activités d'investissement	-1 003	134
+/- Perte nette (gain net) des activités de financement	25 751	43 705
+/- Autres mouvements	-21 272	7 121
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	585 710	278 045
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3 749 218	869 978
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	2 708 174	-2 506 547
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-335 407	-39 809
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-89 319	-38 704
- Impôts versés	-190 032	-237 293
Diminution (augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 656 895	-1 864 967
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-402 862	-885 800
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-283 010	-228 678
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-283 010	-228 678
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-33 128	-225 131
+/- Autres flux de trésorerie ou provenant des activités de financement	-312 000	1 500 900
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-345 128	1 275 769
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-229	1 292
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 111 029	152 383
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 734 189	3 561 786
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 035 738	2 543 244
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 638 382	1 038 542
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 603 141	3 734 189
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 620 821	2 035 738
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-2 310	1 638 382
Variation de la trésorerie nette	-1 111 029	152 383

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2010

(En millions de DH)

	Capital	Reserves liées au capital	Actions propres	Reserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres débutés au 31 Décembre 2009	631 818	979 980	-	574 429	-17 322	2 170 834	30 758	2 508 969
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiements libérés sur des actions	-	-	-	-	-	-	5 833	5 833
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributions	-	-	-	-225 131	-	-225 131	-5 833	-230 964
Autres	-	84 070	-	-84 070	-	-	-87	-87
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	421 817	-	421 817	11 865	433 682
immobilisations corporelles et incorporelles - Révaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières - variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	17 519	17 519	-	17 519
Coûts de conversion - variations et transferts en résultat	-	-	-	1 434	-	1 434	-	1 434
Coûts actuels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	1 434	17 519	19 953	-	19 953
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres débutés au 31 décembre 2009	631 818	1 964 380	-	788 429	197	2 386 443	31 741	2 728 184
Opérations sur capital	31 464	122 777	-	-	-	224 631	-	378 872
Paiements libérés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Distributions	-	-	-	-363 145	-	-363 145	-4 171	-367 316
Autres	-	581 080	-	-581 080	-	-	-58	-58
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	819 425	-	819 425	4 179	823 604
immobilisations corporelles et incorporelles - Révaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières - variations de juste valeur et transferts en résultat	-	-	-	-	2 027	2 027	-	2 027
Coûts de conversion - variations et transferts en résultat	-	-	-	-239	-	-239	-	-239
Coûts actuels sur les régimes à prestations définies	-	-	-	-	2 411	2 411	-	2 411
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-239	4 425	4 208	-	4 209
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres débutés au 31 décembre 2010	663 281	1 949 777	-	815 091	4 634	2 524 204	42 649	3 047 324

COUT DU RISQUE AU 31/12/2010

(En millions de DH)

COMPOSÉ	31/12/2010	31/12/2009
Provisions aux provisions	-517 539	-391 212
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-456 850	-255 036
Provisions pour dépréciation des titres délinquants jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-76	-
Provisions engagements par signature	47 644	11 268
Autres provisions pour risques et charges	-13 523	-14 180
Réserve de provisions	54 919	135 189
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	75 027	116 941
Reprises de provisions pour dépréciation des titres délinquants jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	1 070	4 091
Reprises des autres provisions pour risques et charges	18 912	14 180
Valoriser des provisions	-66 094	-62 313
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers dépréciés à la contrepartie à moins de 100%	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers dépréciés jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances à l'échéance non provisionnés	2 437	18 668
Pertes sur prêts et créances à l'échéance provisionnés	-75 257	-101 982
Décès sur les produits restructurés	-	-
Reprises de provisions sur prêts et créances à l'échéance	50 987	26 274
Pertes sur engagements par signature	-	-
Autres pertes	-1 195	-
Coût du risque	-491 284	-228 280

MARGE D'INTERETS

(En millions de DH)

	31/12/2010			31/12/2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 211 309	441 778	1 773 531	2 025 139	454 596	1 570 543
Comptes et prêts/emprunts	2 113 160	441 346	1 671 814	1 020 060	464 158	1 435 902
Opérations de pensions	2 160	1 359	1 101	4 201	487	3 714
Opérations de location-financement	89 968	1 373	88 595	8 919	-	8 919
Opérations interbancaires	144 881	23 480	121 401	149 751	58 472	125 279
Comptes et prêts/emprunts	16 338	23 589	-7 251	111 321	23 391	87 930
Opérations de pensions	40 553	1 484	39 069	35 425	1 065	34 360
Emprunts émis par le Groupe	-	525 360	-525 360	-	279 541	-279 541
Instrument de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instrument de couverture des portefeuilles ouverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à court terme	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dont reprogrammés par un tiers	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	31 145	-	31 145	73 043	-	73 043
Actifs délinquants jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS OU ASSIMILÉS	2 481 348	793 518	1 687 770	2 265 090	718 900	1 497 200

PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(En milliers de DH)

LIGNE	31/12/2010	31/12/2009
Titres	4 837	6 571
Emission	325	721
Transmission d'ordres	1 190	942
Autres	3 273	4 408
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	20 079	15 948
Gestion d'actifs	14 279	10 796
Conservation	5 708	5 212
Engagements de prêt	43 382	24 283
Gestion des moyens de paiement	99 999	95 868
Ingénierie financière	-	-
Autres	168 247	149 978
Total	326 542	292 137
Charges d'honoraires et de commissions	-	-
Conservation	1 620	1 342
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	21 196	24 403
TOTAL	22 816	25 745

GAINS ET PERTES SUR AUTRES ACTIFS

(En milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-298	-194
Plus values de cession	217	76
Moins values de cession	-39	-212
Titres de capitaux propres contrôlés	-	-
Plus values de cession	-	-
Moins values de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-258	-194

INFORMATION SECTORIELLE

(En milliers de DH)

Ligne	Partie de crédit, de financement et assurance	Lending	Total
Marge d'intérêts	1 561 495	100 235	1 661 730
Marge sur commissions	301 718	-	301 718
Produit net bancaire	1 869 908	100 235	2 000 223
Charges de fonctionnement	891 688	11 547	903 235
Résultat d'exploitation	516 400	72 370	588 770
Résultat net	304 664	63 244	367 908
Résultat net part du groupe	304 664	63 112	367 776

PRETS ET CRÉANCES AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

31/12/2010	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prets et créances					
Instrument de dette	388 937	---	---	---	388 937
Administration centrale	349 270	---	---	---	349 270
Etablissement de crédit	117 657	---	---	---	117 657
Institutions non établissements de crédit	---	---	---	---	---
Grandes entreprises	---	---	---	---	---
Clientèle de détail	---	---	---	---	---
Prets et avances	37 314 845	7 621 151	1 674 762	137 321	36 631 313
Administration centrale	---	14	11	---	---
Etablissement de crédit	5 229 375	---	---	---	5 229 375
Institutions non établissements de crédit	45 770 620	1 440 025	754 047	50 020	44 586 528
Grandes entreprises	3 668 358	---	---	---	3 668 358
Clientèle de détail	12 653 120	1 234 209	919 423	10 462	11 497 046
Total	37 658 841	8 881 151	1 674 762	137 321	36 064 307

31/12/2009	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prets et créances					
Instrument de dette	362 565	---	---	---	362 565
Administration centrale	235 060	---	---	---	235 060
Etablissement de crédit	147 442	---	---	---	147 442
Institutions non établissements de crédit	---	---	---	---	---
Grandes entreprises	---	---	---	---	---
Clientèle de détail	---	---	---	---	---
Prets et avances	36 248 791	1 868 508	1 351 095	130 218	35 054 986
Administration centrale	---	---	---	---	---
Etablissement de crédit	3 332 313	45	35	---	3 332 319
Institutions non établissements de crédit	16 240 017	751 083	470 845	53 553	15 466 262
Grandes entreprises	3 936 885	---	---	---	3 936 885
Clientèle de détail	12 734 160	1 117 383	880 215	16 208	11 694 295
Total	36 650 794	1 868 508	1 351 098	190 236	35 057 464

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement.

(2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement.

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(En milliers de DH)

31/12/2010	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Juste dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instrument de capital propre	22 038	25 470	7 182	34 364
Instrument de dette	1 933 537	---	---	1 933 537
Administration centrale	1 540 035	---	---	1 540 035
Etablissement de crédit	433 795	---	---	433 795
Institutions non établissements de crédit	---	---	---	---
Grandes entreprises	---	---	---	---
Clientèle de détail	---	---	---	---
Total	1 995 233	25 470	7 182	1 997 700

31/12/2009	Juste valeur des actifs non dépréciés	Juste valeur des actifs dépréciés	Juste dépréciation	Valeur comptable nette totale
Instrument de capital propre	27 696	29 624	7 107	81 614
Instrument de dette	1 688 654	---	---	1 688 654
Administration centrale	1 386 508	---	---	1 386 508
Etablissement de crédit	253 146	---	---	253 146
Institutions non établissements de crédit	---	---	---	---
Grandes entreprises	---	---	---	---
Clientèle de détail	---	---	---	---
Total	1 644 344	29 624	7 107	1 676 188

PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(Dépréciations individuelles)	(Dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale	
Placements détenus jusqu'à leur échéance					31/12/2010	31/12/2009
Instrument de dette						
Administration centrale						
Etablissement de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prets et avances						
Administration centrale						
Etablissement de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Total						

N E A N T

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(En millions de Dirhams)

Au 31/12/2018		Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Doit déterminer selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Doit mesurer comptabilisée ou évaluée selon une technique de valorisation pendant la période
1	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
2	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	14 853	-	1 552
3	Actifs financiers disponibles à la vente	-	1 961 703	26 087	-
4	Prêts et créances	-	-	-	-
5	Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
6	Autres actifs financiers	-	-	NA	-
7	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
8	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	2 764	-	256
9	Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
10	Autres passifs financiers	-	-	-	-

Au 31/12/2019		Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	Doit déterminer selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	Doit mesurer comptabilisée ou évaluée selon une technique de valorisation pendant la période
1	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	NA	-
2	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	4 589	-	-
3	Actifs financiers disponibles à la vente	-	1 670 163	25 345	-
4	Prêts et créances	-	-	-	-
5	Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-
6	Autres actifs financiers	-	-	NA	-
7	Passifs financiers détenus à des fins de transaction	-	-	-	-
8	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	-	3 025	-	1 350
9	Passifs financiers au coût amorti	-	-	-	-
10	Autres passifs financiers	-	-	-	-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COÛT

(En millions de DH)

	31/12/2018		31/12/2019	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (moins d'impairisations)	Valeur comptable totale (de toutes les autres corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (moins d'impairisations)	Valeur comptable totale (de toutes les autres corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	-
Solde de début	832 583	1 715 837	891 159	1 518 917
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	88 843	523 758	88 550	538 551
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple	-	-	-	-

PROVISIONS PASSIF

(En millions de DH)

	Amortissements et financements	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (L. 570)	Contrats d'assurance	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	47 000	34 916	49 991	-	22 207	204 089
Dotations	12 271	5 378	47 361	-	1 030	76 100
Montants annulés	1 751	-	-	-	2 790	1 350
Montants non utilisés après la fin de la période	12 600	14 882	1 670	-	1 481	30 633
Autres mouvements	-	3 027	-	-	33	3 085
Solde de clôture	45 794	34 598	65 305	-	19 050	244 665

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION FINANCIÈRE

(En millions de DH)

Durée résiduelle	Pour le bailleur			
	Immobilisation brut totale	Valeur actualisée des paiements minimums à recevoir au titre de la location	Produits financiers sur les loyers	Correction de valeur cumulée des paiements minimums au titre de la location non récupérables
0 < 1 an	549 040	450 081	90 659	508 128
1 an < 5 ans	800 975	782 325	111 649	827 458
5 > ans	129 664	105 728	17 935	113 625
TOTAL	1 966 879	1 338 435	220 244	1 449 211

**ENGAGEMENTS DE PRETS, GARANTIES FINANCIERES ET AUTRES
ENGAGEMENTS AU 31 DECEMBRE 2010**

(En milliers de DH)

	Montants positifs
Engagements de prêt	
Donnés :	10 128 705
- Administrations publiques	-
- Etablissements de crédit	116 091
- Institutions non établissements de crédit	-
- Grandes entreprises	9 547 650
- Clientèle de détail	665 064
Reçus :	-
Garanties financières :	
Données :	5 400 147
- Administrations publiques	-
- Etablissements de crédit	2 517 380
- Institutions non établissements de crédit	-
- Grandes entreprises	2 905 219
- Clientèle de détail	80 538
Garanties reçues :	-
- Administrations publiques	-
- Etablissements de crédit	4 007 000
- Institutions non établissements de crédit	-
- Grandes entreprises	-
- Clientèle de détail	-
- Dossiers de crédit reçus	-
Autres engagements	-
Donnés :	-
Reçus :	-
Engagements et garanties financières en défaut	-
- Engagements de prêt donnés	-
- Garanties financières données	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie	-

IMPOTS EXIGIBLES ET DIFFERES

(En milliers de Dinars)

Impôts courants et impôts différés	31/12/2010	31/12/2009
Impôts courants	59 058	5 061
Impôts différés	85 348	85 306
Actifs d'impôts courants et différés	124 906	90 367
Impôts courants	7 735	24 175
Impôts différés	12 130	107 929
Passifs d'impôts courants et différés	129 165	132 065
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	-	-
Charge d'impôts courants	190 032	207 203
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	30 374	20 660
Charges nettes de l'impôt sur les bénéfices	220 406	228 243
Le taux effectif d'impôt		
Résultat net	368 108	413 482
Charges d'impôt sur les bénéfices	220 406	228 243
Taux d'impôt effectif moyen en %	37,45%	37,33%
Analyse du taux effectif d'impôt		
Taux d'impôt en vigueur en %	37%	37%
Differential de taux d'imposition des entités étrangères	-	-
Imposition forfaitaire	-	-
Différences permanentes	-	-
Changement de taux	-	-
Déficit reportable	-	-
Autres éléments	0,85%	0,33%
Taux d'impôt effectif moyen	37,45%	37,33%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2010

Au 31 décembre 2010 la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	875 892	10,12	10,12
AUTRES	1 109 475	13,17	13,17
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	4 637 500	76,71	76,71
Total	6 622 815	100,00	100,00

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

(En milliers de Dirhams)

Mouvements à payer aux parties liées et mouvements à en recevoir	Société-mère	Filières	Principaux débiteurs de l'entité au de la société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs - prêts et avances	1 319 196	102 945	-	-	-	1 422 141
Instrument de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres octroies	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 319 196	102 945	-	-	-	1 422 141
Passifs - prêts et emprunts	195 189	1 815 942	-	-	-	1 422 141
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres détenus	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Passifs fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	195 189	1 815 942	-	-	-	1 422 141
Quantités émises par le Groupe	508 595	-	-	-	-	508 595
Quantités reçues par le Groupe	-	508 595	-	-	-	508 595
Exercices en cours de décaissement	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filières	Principaux débiteurs de l'entité au de la société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges (coût) :	10 818	60 220	-	-	-	70 038
Charges d'intérêts	2 400	56 037	-	-	-	58 437
Charges de commissions	325	1 381	-	-	-	1 706
Total des produits (revenu) :	82 571	14 014	-	-	-	96 585
Produits d'intérêts	57 806	1 990	-	-	-	59 796
Commissions et commissions	1 301	530	-	-	-	1 831
Produits de dividendes	22 768	3 040	-	-	-	25 808

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actuariel est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation. Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

Régime à prestations définies

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans.
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté.
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part

d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

Indemnités de fin contrat de travail

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 60 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans de service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

(En milliers de Dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Provisions pour prime de fin carrière	26 866	29 455
Provisions pour indemnité de départ volontaire	10 129	13 519
Provisions pour prime de fidélité	24 280	23 414
Total	66 277	66 300

	31/12/2010	31/12/2009
Taux d'actualisation	3,80%	3,53%
Taux d'évolution des salaires	4,00%	3,71%

II. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2009

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 095 794	2 543 351
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4 889	18 652
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 670 168	1 607 642
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 714 825	3 724 775
Prêts et créances sur la clientèle	33 322 644	29 112 154
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts Exigibles	5 061	5 147
Actifs d'impôt différé	85 306	107 023
Comptes de régularisation et autres actifs	166 068	213 697
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participation aux bénéfices différés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	991 366	841 182
Immobilisations incorporelles	104 425	101 209
Ecart d'acquisition	-	-
Total	42 160 546	38 274 833

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2009	31/12/2008
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	107
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 025	18 028
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	802 721	540 670
Dettes envers la clientèle	30 720 673	28 865 258
Titres de créance émis	6 132 465	4 588 177
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigibles	24 175	50 577
Passifs d'impôt différé	107 909	98 417
Comptes de régularisation et autres passifs	428 163	412 030
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	204 029	191 157
Subventions, fonds publics affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009 195	1 009 418
Capitaux propres	2 728 184	2 500 993
Capitaux propres part du groupe	2 686 443	2 470 834
Capital et réserves liées	1 897 817	1 813 747
Réserves consolidées	366 612	312 547
Gains ou pertes latents ou différés	197	-17 322
Résultat net de l'exercice	421 817	361 862
Intérêts minoritaires	41 741	30 159
Total	42 160 546	38 274 833

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE IFRS AU 31/12/2009

(en milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts et produits assimilés	2 255 903	1 948 189
Intérêts et charges assimilés	758 609	596 565
Marge d'Intérêt	1 497 293	1 351 624
Commissions (Produits)	292 137	276 451
Commissions (Charges)	25 745	21 581
Marge sur Commissions	266 392	254 870
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	82 896	77 374
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	16 615	9 662
Produits des autres activités	4 376	30 610
Charges des autres activités	68 400	77 399
PRODUIT NET BANCAIRE	1 799 173	1 646 741
Charges générales d'exploitation	792 573	744 189
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	75 345	67 857
Résultat Brut d'Exploitation	931 255	834 695
Coût du risque	-239 396	-253 006
Résultat d'Exploitation	691 859	581 689
Quote-Part Résultat des résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-134	-956
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	691 725	580 733
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	258 243	216 909
Résultat net d'Impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	433 482	363 824
Intérêts minoritaires	11 685	1 962
Résultat net Part du groupe	421 817	361 862
Résultat par action	50,59	43,40
Résultat dilué par action	50,59	43,40

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ IFRS AU 31/12/2009

(en milliers de DH)

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2009	31/12/2008
Résultat avant impôts	691 725	580 733
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	75 345	67 857
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	138 718	-92 678
+/- Dotations nettes aux provisions	12 960	28 555
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	134	956
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	43 765	86 811
+/- Autres mouvements	7 121	-72 701
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	278 043	18 799
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	869 978	537 882
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 506 547	-6 743 585
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-29 809	793 253
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	38 704	-120 615
- Impôts versés	-237 293	-219 858
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 864 967	-5 752 924
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-895 200	-5 153 391
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-228 878	-248 958
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-228 878	-248 958
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-225 131	-233 953
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 500 300	4 339 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 275 169	4 105 047
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	1 292	3 291
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	152 383	-1 294 012
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 581 786	4 875 798
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 543 244	3 755 885
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 038 542	1 119 913
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 734 169	3 581 786
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 095 788	2 543 244
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 638 382	1 038 542
Variation de la trésorerie nette	152 383	-1 294 012

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Impact des changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007 corrigés	833 818	908 209	-	641 517	-13 529	2 370 014	27 228	2 397 242
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 812	5 812
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes (*)	-	-	-	-233 469	-	-233 469	-6 296	-239 765
Autres	-	71 721	-	-71 772	51	0	-1 103	-1 103
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	361 862	-	361 862	1 962	363 824
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)	-	-	-	-	-3 843	-3 843	-	-3 843
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)	-	-	-	3 291	-	3 291	-	3 291
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	-	-	-	3 291	-3 843	-553	-	-553
Autres	-	-	-	-27 020	-	-27 020	2 557	-24 463
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	833 818	979 930	-	674 409	-17 322	2 470 834	30 159	2 500 993
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 833	5 833
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes (*)	-	-	-	-225 131	-	-225 131	-5 833	-230 964
Autres	-	84 070	-	-84 070	-	-	-83	-83
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	421 817	-	421 817	11 665	433 482
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	17 519	17 519	-	17 519
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	1 404	-	1 404	-	1 404
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	1 404	17 519	18 923	-	18 923
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2009	833 818	1 064 000	-	788 429	197	2 686 443	41 741	2 728 184

COÛT DU RISQUE

(en milliers de DH)

COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux provisions	-281 212	-248 450
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-255 826	-223 500
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	-11 258	-24 949
Autres provisions pour risques et charges	-14 130	-
Reprises de provisions	135 130	316 483
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	116 901	316 178
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	4 081	305
Reprises des autres provisions pour risques et charges	14 148	-
Variation des provisions	-93 313	-321 040
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-19 668	-23 972
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-101 919	-316 178
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	28 274	19 111
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Coût du risque	-239 395	-253 006

COMPTE DE RESULTAT - MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/2009			31/12/2008		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 033 109	454 596	1 578 513	1 724 218	448 721	1 275 497
Comptes et prêts/emprunts	1 929 989	454 108	1 475 880	1 639 643	438 129	1 201 514
Opérations de pensions	4 201	487	3 714	277	10 592	-10 315
Opérations de location-financement	98 919	-	98 919	84 298	-	84 298
Opérations interbancaires	149 751	24 472	125 279	127 554	36 480	91 074
Comptes et prêts/emprunts	111 331	23 391	87 941	126 193	29 475	96 718
Opérations de pensions	38 420	1 082	37 338	1 361	7 005	-5 644
Emprunts émis par le Groupe	-	279 541	-279 541	-	111 364	-111 364
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	73 043	-	73 043	96 416	-	96 416
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	2 255 903	758 609	1 497 293	1 948 189	596 565	1 351 624

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(en milliers de DH)

	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'honoraires et de commissions		
Titres	6 071	7 271
Emission	721	1 230
Transmission d'ordres	942	5 686
Autres	4 408	355
Compensation et règlement-livraison	-	-
Gestion d'actifs, conservation, fiducie	15 948	18 773
Gestion d'actifs	10 736	13 013
Conservation	5 212	5 760
Engagements de prêt	24 283	27 301
Gestion des moyens de paiement	95 858	83 563
Ingénierie financière	-	-
Autres	149 978	139 544
Total	292 137	276 451
Charges d'honoraires et de commissions		
Conservation	1 342	1 470
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	24 403	20 111
Total	25 745	21 581

INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	TOTAL
Marge d'intérêts	1 443 140	54 153	1 497 293
Marge sur commissions	266 535	-142	266 392
Produit net bancaire	1 748 823	50 350	1 799 173
Charges de fonctionnement	782 758	9 815	792 573
Résultat d'exploitation	636 490	55 369	691 859
Résultat net	398 487	34 995	433 482
Résultat net part groupe	398 487	23 330	421 817

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

(en milliers de DH)

	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-134	-956
Plus-values de cession	78	1 070
Moins-value de cession	-212	-2 026
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-134	-956

PRÊTS ET CRÉANCES

(en milliers de DH)

31/12/2009	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	382 506	-	-	-	382 506
Administrations centrales	235 000	-	-	-	235 000
Etablissements de crédit	147 446	-	-	-	147 446
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	36 248 293	1 868 508	1 331 098	130 739	36 654 963
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 332 313	45	39	-	3 332 319
Institutions non établissements de crédit	10 240 012	751 083	470 843	53 853	10 409 399
Grandes entreprises	3 936 886	-	-	-	3 936 886
Clientèle de détail	12 739 080	1 117 380	860 216	70 686	12 919 358
Total	36 630 799	1 868 508	1 331 098	130 739	37 037 469

31/12/2008	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	373 218	-	-	-	373 218
Administrations centrales	216 580	-	-	-	216 580
Etablissements de crédit	156 638	-	-	-	156 638
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	32 282 152	1 524 504	1 203 134	139 810	32 463 712
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 351 553	39	34	-	3 351 557
Institutions non établissements de crédit	14 656 957	604 023	510 843	44 945	14 705 192
Grandes entreprises	3 728 252	-	-	-	3 728 252
Clientèle de détail	10 545 391	920 441	692 256	94 865	10 678 711
Total	32 655 370	1 524 504	1 203 134	139 810	32 836 930

(1) Inclut les actifs dépréciés collectivement - (2) Valeur comptable brute des actifs dépréciés individuellement

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(en milliers de DH)

31/12/2009	Juste valeur des actifs non dépréciés (A)	Juste valeur des actifs dépréciés (B)	(dépréciation)	Valeur comptable nette totale (A + B)
Instruments de capitaux propres	37 690	23 824	7 107	61 514
Instruments de dette	1 608 654	-	-	1 608 654
Administrations centrales	1 355 508	-	-	1 355 508
Etablissements de crédit	253 146	-	-	253 146
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
Total	1 646 344	23 824	7 107	1 670 168

31/12/2008	Juste valeur des actifs non dépréciés (A)	Juste valeur des actifs dépréciés (B)	(dépréciation)	Valeur comptable nette totale (A + B)
Instruments de capitaux propres	48 973	20 649	6 759	67 622
Instruments de dette	1 540 020	-	-	1 540 020
Administrations centrales	1 540 020	-	-	1 540 020
Etablissements de crédit	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clientèle de détail	-	-	-	-
Total	1 586 993	20 649	6 759	1 607 642

PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE

(en milliers de DH)

	Actifs non dépréciés	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale 31/12/2009	31/12/2008
Placements détenus jusqu'à leur échéance						
Instruments de dette						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Prêts et avances						
Administrations centrales						
Etablissements de crédit						
Institutions non établissements de crédit						
Grandes entreprises						
Clientèle de détail						
Total						

N É A N T

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de DH)

31/12/2009	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		4 689		-
Actifs financiers disponibles à la vente		1 670 168	25 345	
Prêts et créances			NA	
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-		
Autres actifs financiers		-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		-		-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		3 025		4 269
Passifs financiers au coût amorti		-		
Autres passifs financiers		-		-

31/12/2008	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 652		1 269
Actifs financiers disponibles à la vente		1 607 642	22 170	
Prêts et créances			NA	
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-		
Autres actifs financiers		-		-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		-		-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 028		12 283
Passifs financiers au coût amorti		-		
Autres passifs financiers		-		-

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COÛT

(en milliers de DH)

	31/12/2009		31/12/2008	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeur en résultat				
Solde de clôture	691 159	1 519 917	592 860	1 316 174
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	80 550	528 551	75 743	474 992
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple		-		-

PROVISIONS PASSIF

(en milliers de DH)

	Risques légers et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	44 936	64 354	41 916		39 958	191 157
Dotations	10 829	17 975	11 256		3 213	43 273
Montants utilisés	2 395				3 136	5 531
Montants non utilisés repris au cours de la période	5 478	12 173	4 081		3 138	24 870
Autres mouvements	-	14 660	-	-	-14 660	-
Solde de clôture	47 885	84 816	49 091		22 237	204 029

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
Durée résiduelle				
≤ 1 an	578 143	478 615	99 528	458 170
> 1 an ≤ 5 ans	768 462	656 777	111 685	768 462
> 5 ans	95 854	90 971	4 883	95 854
Total	1 442 459	1 226 363	216 096	1 322 486

Les contrats de Leasing sont classés en tant que contrats de location financement. La quasi totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée au preneur locataire. Le contrat de location donne au preneur l'option d'acheter l'actif à un prix suffisamment inférieur à sa juste valeur à la date à laquelle l'option peut être levée. En effet, la valeur résiduelle est de 1% du montant de financement pour le mobilier et de 10% pour l'immobilier.

La durée du contrat de location couvre la majeure partie de vie économique de l'actif loué.

La valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève à la totalité de la juste valeur de l'actif loué.

Dans le bilan, les actifs donnés en location sont comptabilisés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS

(en milliers de DH)

	31/12/2009
Engagements de prêt :	
Donnés :	9 319 565
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	6 370
Institutions non établissements de crédit	137 119
Grandes entreprises	8 574 236
Clientèle de détail	601 340
Reçus :	-
Garanties financières	
Données	5 627 834
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	1 292 719
Institutions non établissements de crédit	58 565
Grandes entreprises	4 227 682
Clientèle de détail	48 869
Reçus :	
Administrations centrales	
Etablissements de crédit	5 475 320
Institutions non établissements de crédit	
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés :	-
- Garanties financières données :	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS

(en milliers de DH)

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	31/12/2009	31/12/2008
Impôts courants	5 061	5 147
Impôts différés	85 306	107 023
Actifs d'impôts courants et différés	90 367	112 170
Impôts courants	24 175	50 577
Impôts différés	107 909	98 417
Passifs d'impôts courants et différés	132 085	148 994
CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		
Charge d'impôts courants	237 293	219 858
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	20 950	-2 949
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	258 243	216 909
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Résultat net	433 482	363 824
Charges d'impôt sur les bénéfices	258 243	216 909
Taux d'impôt effectif moyen	37,33%	37,35%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Taux d'impôt en vigueur	37,00%	37,00%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	0,33%	0,35%
Taux d'impôt effectif moyen	37,33%	37,35%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

(en milliers de DH)

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31/12/2009

Au 31 décembre 2009 la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	840 044	10,07	10,07
AUTRES	1 106 121	13,27	13,27
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	6 392 011	76,66	76,66
Total	8 338 176	100,00	100,00

La valeur nominal des actions est de 100 DH . Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

DIVIDENDES

Le conseil de surveillance a fait une proposition de distribution d'un dividende net de 30 DH par action, qui sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Dividendes (en dirhams)	2009	2008	2007
Dividende par action	30,00	27,00	28,00
Résultat net Part du Groupe par action (en dirhams)			
Résultat net Part du Groupe par action	50,59	43,40	50,83

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

(en milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 177 213	405 378	-	-	-	1 582 591
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 177 213	405 378	-	-	-	1 582 591
Passifs : dépôts et emprunts	403 676	1 178 915	-	-	-	1 582 591
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	403 676	1 178 915	-	-	-	1 582 591
Garanties émises par le groupe	714 259	-	-	-	-	714 259
Garanties reçues par le groupe	-	714 259	-	-	-	714 259
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	11 069	53 395	-	-	-	64 464
Charges d'intérêts	2 903	51 848	-	-	-	54 751
Honoraires et commissions	375	149	-	-	-	524
Total des produits dont :	86 028	15 103	-	-	-	101 130
Produits d'intérêts	51 670	3 081	-	-	-	54 751
Honoraires et commissions	149	375	-	-	-	524
Produits de dividendes	33 056	3 600	-	-	-	36 656

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans.
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),

(en milliers de DH)

	31/12/2009	31/12/2008
Provisions pour prime de fin carrière	29 455	21 542
Provisions pour indemnité de départ volontaire	13 519	27 911
Provisions pour prime de fidélité	23 414	13 094
Total	66 388	62 546

- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2009	31/12/2008
Taux d'actualisation	3,531%	4,52%
Taux d'évolution des salaires	3,711%	3,70%

III. Comptes consolidés IFRS au 31 décembre 2008

ACTIF CONSOLIDÉ	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 543 351	3 755 948
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	18 652	17 383
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 607 642	2 417 326
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 724 775	4 172 676
Prêts et créances sur la clientèle	29 112 154	21 364 769
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-
Impôts Exigibles	5 147	7 167
Actifs d'impôt différé	107 023	102 962
Comptes de régularisation et autres actifs	213 697	146 786
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	-	-
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	841 182	680 942
Immobilisations incorporelles	101 209	81 303
Ecart d'acquisition	-	-
Total	38 274 833	32 747 261

PASSIF CONSOLIDÉ	31/12/2008	31/12/2007
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	107	61
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	18 028	6 391
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	540 670	364 860
Dettes envers la clientèle	28 865 258	28 025 841
Titres de créance émis	4 588 177	1 171 784
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigibles	50 577	10 367
Passifs d'impôt différé	98 417	116 431
Comptes de régularisation et autres passifs	412 030	491 681
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions	191 157	162 603
Subventions, fonds publ affectés, fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 009 418	-
Capitaux propres	2 500 993	2 397 242
Capitaux propres part du groupe	2 470 834	2 370 014
Capital et réserves liées	1 813 747	1 742 026
Réserves consolidées	312 547	217 729
Gains ou pertes latents ou différés	-17 322	-13 529
Résultat net de l'exercice	361 862	423 789
Intérêts minoritaires	30 159	27 228
Total	38 274 833	32 747 261

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2008

(en milliers de DH)

COMPTE DE RÉSULTAT	31/12/2008	31/12/2007
Intérêts et produits assimilés	1 946 189	1 557 783
Intérêts et charges assimilés	596 565	363 110
Marge d'Intérêt	1 351 624	1 194 673
Commissions perçues	276 451	258 107
Commissions (Charges)	21 581	17 496
Marge sur Commissions	254 870	240 611
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	77 374	86 600
Gains ou pertes nets sur actifs fin disponibles à la vente	9 662	9 155
Produits des autres activités	30 610	36 287
Charges des autres activités	77 399	71 390
PRODUIT NET BANCAIRE	1 646 741	1 495 936
Charges générales d'exploitation	744 189	688 521
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	67 857	66 159
Résultat Brut d'Exploitation	834 695	741 256
Coût du risque	-253 006	-104 982
Résultat d'Exploitation	581 689	636 274
Quote-Part Résultat des résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-956	4 334
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant Impôt	580 733	640 608
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	216 909	215 189
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	363 824	425 419
Intérêts minoritaires	1 962	1 630
Résultat net Part du groupe	361 862	423 789

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

(en milliers de DH)

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2008	31/12/2007
Résultat avant impôts	580 733	640 608
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	67 857	66 159
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-82 678	-93 322
+/- Dotations nettes aux provisions	28 555	14 160
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-	-
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	956	-4 394
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	86 811	10 190
+/- Autres mouvements	-72 701	22 057
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	18 799	14 850
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	537 882	25 942
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-6 743 585	564 581
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	793 253	86 937
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-120 615	21 034
- Impôts versés	-219 858	-174 979
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-5 752 924	523 515
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-5 153 392	1 178 973
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-	-
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-	-
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-248 958	-153 193
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-248 958	-153 193
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-233 953	-233 789
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	4 338 000	1 148 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 105 047	912 211
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	3 291	-680
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-1 294 012	1 937 111
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	31/12/2008	31/12/2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 875 798	2 938 687
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 755 885	3 528 136
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 119 913	-589 450
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 581 786	4 875 798
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 543 244	3 755 885
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 038 542	1 119 913
Variation de la trésorerie nette	-1 294 012	1 937 111

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres par Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2006	833 818	831 595	-	527 557	20 175	2 213 148	25 918	2 235 066
Impact des changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2006 corrigés	833 818	831 595	-	527 557	20 175	2 213 148	25 918	2 235 066
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	2 855	2 855
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	1 021	-	1 021	-	1 021
Dividendes	-	-	-	-233 469	-	-233 469	-3 175	-236 644
Autres	-	76 614	-	-76 614	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	423 789	-	423 789	1 630	425 419
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)	-	-	-	-	-33 706	-33 706	-	-33 706
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (C)	-	-	-	-880	-	-880	-	-880
Autres	-	-	-	14	-	14	-	14
Gains ou pertes latents ou différés (A)+(B)+(C)	-	-	-	-766	-33 706	-34 475	-	-34 475
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007	833 818	908 209	-	641 517	-13 525	2 370 014	27 228	2 397 242
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2007 corrigés	833 818	908 209	-	641 517	-13 525	2 370 014	27 228	2 397 242
Opérations sur capital	-	-	-	-	-	-	5 812	5 812
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-233 469	-	-233 469	-6 296	-239 765
Autres	-	71 721	-	-71 772	51	-	-1 103	-1 103
Changements de méthodes comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	361 862	-	361 862	1 952	363 824
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)	-	-	-	-	-3 845	-3 845	-	-3 845
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)	-	-	-	3 291	-	3 291	-	3 291
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	3 291	-3 845	-553	-	-553
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-27 020	-	-27 020	2 557	-24 463
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	833 818	979 930	-	674 409	-17 322	2 470 834	30 159	2 500 993

COÛT DU RISQUE

(en milliers de DH)

COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE	31/12/2008	31/12/2007
Dotations aux provisions	-248 450	-113 056
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-223 500	-107 617
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Provisions engagements par signature	-24 949	-5 439
Autres provisions pour risques et charges	-	-
Reprises de provisions	316 483	168 679
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	316 178	168 512
Reprises de provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)	-	-
Reprises de provisions engagements par signature	305	167
Reprises des autres provisions pour risques et charges	-	-
Variation des provisions	-321 040	-160 605
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-23 972	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-316 178	-168 512
Décote sur les produits restructurés	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	19 111	7 907
Pertes sur engagement par signature	-	-
Autres pertes	-	-
Coût du risque	-253 006	-104 982

COMPTE DE RESULTAT - MARGE D'INTERET

(en milliers de DH)

	31/12/2008			31/12/2007		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	1 724 218	448 721	1 275 497	1 305 619	290 683	1 014 936
Comptes et prêts/emprunts	1 639 643	436 129	1 203 514	942 296	-26 342	970 639
Opérations de pensions	277	10 592	-10 315	82	15 846	-15 764
Opérations de location-financement	84 298	-	84 298	363 240	303 159	60 081
Opérations interbancaires	127 554	36 480	91 074	172 637	61 665	110 972
Comptes et prêts/emprunts	126 183	29 475	96 718	172 438	58 078	114 359
Opérations de pensions	1 361	7 005	-5 644	199	3 586	-3 387
Emprunts émis par le Groupe	0	111 364	-111 364	1	10 783	-10 782
Instruments de couverture de résultats futurs	-	-	-	-	-	-
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	-	-	-	-	-	-
Portefeuille de transactions	-	-	-	-	-	-
Titres à revenu fixe	-	-	-	-	-	-
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Prêts/emprunts	-	-	-	-	-	-
Dettes représentées par un titre	-	-	-	-	-	-
Actifs disponibles à la vente	96 416	-	96 416	79 526	-	79 526
Actifs détenus jusqu'à échéance	-	-	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 948 199	596 565	1 351 634	1 557 783	363 110	1 194 673

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS

(en milliers de DH)

	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'honoraires et de commissions		
Titres	7 271	4 234
Emission	1 230	3 055
Transmission d'ordres	5 686	827
Autres	355	352
Compensation et règlement-livraison	-	24 078
Gestion d'actifs, conservation, fiducie	18 773	12 740
Gestion d'actifs	13 013	6 615
Conservation	5 760	6 125
Engagements de prêt	27 301	18 608
Gestion des moyens de paiement	83 563	79 229
Ingénierie financière	-	-
Autres	139 544	119 219
Total	276 451	258 107
Charges d'honoraires et de commissions		
Conservation	1 470	1 153
Compensation et règlement-livraison	-	-
Autres	20 111	16 343
Total	21 581	17 496

INFORMATION SECTORIELLE

(en milliers de DH)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Banque de détail, de financement et assurance	Leasing	TOTAL
Marge d'intérêts	1 268 780	82 844	1 351 624
Marge sur commissions	262 166	-7 296	254 870
Produit net bancaire	1 560 961	85 780	1 646 741
Charges de fonctionnement	1 021 206	43 856	1 065 062
Résultat d'exploitation	539 765	41 924	581 689
Résultat net	324 858	38 966	363 824
Résultat net part groupe	324 858	37 004	361 862

GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

(en milliers de DH)

	31/12/2008	31/12/2007
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	-956	4 334
Plus-values de cession	1 070	8 268
Moins-value de cession	-2 028	-3 934
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus-values de cession	-	-
Moins-value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	-956	4 334

PRÊTS ET CRÉANCES

(en milliers de DH)

31/12/2008	Actifs non dépréciés (1)	Actifs dépréciés (Valeur brute comptable totale) (2)	(dépréciations individuelles)	(dépréciations collectives)	Valeur nette comptable totale
Prêts et créances					
Instruments de dette	373 213	-	-	-	373 213
Administrations centrales	216 580	-	-	-	216 580
Etablissements de crédit	156 633	-	-	-	156 633
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-	-
Clients de détail	-	-	-	-	-
Prêts et avances	32 282 152	1 524 504	1 203 134	139 810	32 463 712
Administrations centrales	-	-	-	-	-
Etablissements de crédit	3 351 553	39	34	-	3 351 567
Institutions non établissements de crédit	14 656 957	604 023	510 843	44 945	14 706 192
Grandes entreprises	3 728 252	-	-	-	3 728 252
Clients de détail	10 545 391	920 441	692 256	94 865	10 676 711
Total	32 655 373	1 524 504	1 203 134	139 810	32 836 930

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

(en milliers de DH)

31/12/2008	Juste valeur des actifs non dépréciés (A)	Juste valeur des actifs dépréciés (B)	(dépréciation)	Valeur comptable nette totale (A + B)
Instruments de capitaux propres	46 973	20 649	6 759	67 822
Instruments de dette	1 540 020	-	-	1 540 020
Administrations centrales	1 540 020	-	-	1 540 020
Etablissements de crédit	-	-	-	-
Institutions non établissements de crédit	-	-	-	-
Grandes entreprises	-	-	-	-
Clients de détail	-	-	-	-
Total	1 586 993	20 649	6 759	1 607 842

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ÉVALUÉES SELON LE MODÈLE DU COÛT

(en milliers de DH)

	31/12/2008		31/12/2007	
	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale (de toutes les immo corporelles)
Pertes de valeur comptabilisées en résultat				
Reprises de pertes de valeur en résultat				
Solde de clôture	592 860	1 316 174	638 284	1 126 783
Cumul des dépréciations	-	-	-	-
Cumul des amortissements	75 743	474 992	68 805	445 841
Actifs détenus dans le cadre d'un contrat de location-financement	-	-	-	-
Actifs loués en location-simple		-		-

INFORMATIONS SUR LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

(en milliers de DH)

31/12/2008	Valeur comptable (si différente de la juste valeur)	Juste valeur comptabilisée ou fournie dans les états financiers	dont déterminée selon des techniques de valorisation non basées sur des données de marché	dont montant comptabilisé en résultat selon une technique de valorisation pendant la période
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 852	NA	1 289
Actifs financiers disponibles à la vente		1 007 042	22 170	
Prêts et créances		-	NA	
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-	NA	
Autres actifs financiers		-	NA	-
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		-	NA	-
Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat		18 028	NA	12 583
Passifs financiers au coût amorti		-	NA	
Autres passifs financiers		-	NA	-

PROVISIONS PASSIF

(en milliers de DH)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties	Contrats défectueux	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	37 991	67 337	17 271	-	40 004	162 603
Dotations	10 012	25 104	24 349	-	5 005	71 511
Montants utilisés	4 275	-	-	-	5 221	9 496
Montants non utilisés repris au cours de la période	1 799	28 146	305	-	210	33 460
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Solde de clôture	41 930	61 351	41 915	-	39 958	191 154

INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
Durée résiduelle:				
≤ 1 an	510 438	410 195	100 243	351 710
> 1 an ≤ 5 ans	642 305	556 992	85 313	642 305
> 5 ans	97 617	89 848	7 769	97 617
Total	1 250 360	1 057 035	193 325	1 091 632

ENGAGEMENTS DE PRÊTS, GARANTIES FINANCIÈRES ET AUTRES ENGAGEMENTS

(en milliers de DH)

	31/12/2008
Engagements de prêt	
Donnés :	8 459 286
Administrations centrales	
Établissements de crédit	172 891
Institutions non établissements de crédit	49 962
Grandes entreprises	7 571 045
Clientèle de détail	665 589
Reçus :	-
Garanties financières	
Données	2 828 067
Administrations centrales	
Établissements de crédit	996 399
Institutions non établissements de crédit	1 773
Grandes entreprises	1 786 295
Clientèle de détail	43 600
Reçues :	6 226 954
Administrations centrales	
Établissements de crédit	6 226 954
Institutions non établissements de crédit	-
Grandes entreprises	-
Clientèle de détail	-
Dérivés de crédit reçus	-
Autres engagements	
Donnés	-
Reçus	-
Engagements et garanties financières en défaut	
- Engagements de prêt donnés :	-
- Garanties financières données :	-
- Autres engagements donnés à une autre contrepartie :	-

IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS

(en milliers de DH)

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	31/12/2008	31/12/2007
Impôts courants	5 147	7 167
Impôts différés	107 023	102 962
Actifs d'impôts courants et différés	112 170	110 129
Impôts courants	50 577	10 367
Impôts différés	98 417	116 431
Passifs d'impôts courants et différés	148 994	126 798
CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		
Charge d'impôts courants	219 858	224 676
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-2 949	-9 487
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	216 909	215 189
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Résultat net	363 824	425 418
Charges d'impôt sur les bénéfices	216 909	215 189
Taux d'impôt effectif moyen	37,35%	33,59%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
Taux d'impôt en vigueur	37,00%	37,00%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	0,35%	-3,41%
Taux d'impôt effectif moyen	37,35%	33,59%

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

(en milliers de DH)

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31/12/2008			
Au 31 décembre 2008 la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :			
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS			
Wafa Assurance	2 602 791	31,22	31,22
CNIA Assurance	81 567	0,98	0,98
AUTRES	1 264 263	15,18	15,18
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS			
CREDIT AGRICOLE S.A.	4 389 555	52,64	52,64
Total	8 338 176	100,00	100,00
La valeur nominal des actions est de 100 DH. Ces actions sont entièrement libérées. A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement ou indirectement 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.			
DIVIDENDES			
Le conseil de surveillance a fait une proposition de distribution d'un dividende net de 24,30 DH par action, qui sera soumise à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.			
Dividendes (en dirhams)	2008	2007	2006
Dividende net par action	24,30	25,20	25,20
Dividende global	24,30	25,20	25,20
Résultat net par action (en dirhams)			
Résultat net par action	43,35	32,92	35,96

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

(en milliers de DH)

Montants à payer aux parties liées et montants à en recevoir	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Actifs : prêts et avances	1 122 104	268 058	-	-	-	1 390 162
Instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-	-	-
Total des actifs	1 122 104	268 058	-	-	-	1 390 162
Passifs : dépôts et emprunts	265 461	1 124 701	-	-	-	1 390 162
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
Titres de dette	-	-	-	-	-	-
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-
Autres passifs	-	-	-	-	-	-
Total des passifs	265 461	1 124 701	-	-	-	1 390 162
Garanties émises par le groupe	628 597	-	-	-	-	628 597
Garanties reçues par le groupe	-	628 597	-	-	-	628 597
Dépréciations des créances douteuses	-	-	-	-	-	-

Charges et produits générés par des transactions entre parties liées	Société-mère	Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Entités contrôlées par la même société mère	Autres parties liées	Total
Total des charges dont :	19 444	51 163	-	-	-	70 607
Charges d'intérêts	8 367	48 396	-	-	-	56 763
Honoraires et commissions	375	113	-	-	-	488
Total des produits dont :	88 470	23 429	-	-	-	111 899
Produits d'intérêts	48 147	8 617	-	-	-	56 763
Honoraires et commissions	113	375	-	-	-	488
Produits de dividendes	37 812	3 480	-	-	-	41 292

AVANTAGES AU PERSONNEL

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, des augmentations de salaires, de l'âge de départ en retraite, de la mortalité, de la rotation du personnel ainsi que des taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués.

Le calcul est effectué par individu et la population est sélectionnée à la date de l'arrêté.

RÉGIME À PRESTATIONS DÉFINIES :

Prime fin de carrière

- Prime servie aux collaborateurs au moment de leur départ en retraite ou en cas de décès.
- L'ancienneté minimum requise est de 20 ans
- Le montant de la prime est calculé en fonction du salaire au moment de la retraite et d'un coefficient déterminé par le nombre d'années d'ancienneté.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à la retraite et du taux d'actualisation.

Prime de Fidélité

- Prime servie aux collaborateurs à l'ancienneté de 15, 20, 25, 30, 35 et 45 ans.
- Le montant de la prime est déterminé à partir d'un barème et du salaire au moment de l'octroi.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - du nombre d'années d'ancienneté (barème),

(en milliers de DH)

	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour prime de fin carrière	21 642	26 554
Provisions pour indemnité de départ volontaire	27 911	21 712
Provisions pour prime de fidélité	13 094	19 070
Total	62 646	67 337

- de la probabilité de survie (table de mortalité),
- de la probabilité de présence (turn over),
- du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

Couverture Médicale

La CMIM, système de couverture médicale, est considéré comme un régime multi-employeurs à prestations définies. En l'absence d'informations suffisantes pour déterminer la part d'obligation qui revient au Crédit du Maroc, il est traité comptablement comme un régime à cotisations définies.

INDEMNITÉS DE FIN CONTRAT DE TRAVAIL

Indemnité de départ volontaire

- Régie par un protocole d'accord au niveau du GPBM, l'indemnité de départ volontaire permet aux salariés, et après accord du Directoire, de faire valoir leur droit à la retraite anticipée selon les critères d'éligibilité suivants :
 - à partir de 50 ans révolus pour les femmes
 - à partir de 55 ans révolus pour les hommes
 - avoir une ancienneté minimum de 21 ans service
- Le montant de l'indemnité est calculé en fonction du salaire au moment du départ et d'un barème basé sur l'âge du collaborateur.
- Le montant de l'engagement dépend :
 - de l'évolution du salaire,
 - de l'âge au moment du départ (barème),
 - de la proportion des collaborateurs intéressés par le départ volontaire,
 - de la probabilité de survie (table de mortalité),
 - de la probabilité de présence (turn over),
 - du nombre d'années restant à l'octroi et du taux d'actualisation.

	31/12/2008	31/12/2007
Taux d'actualisation	4,52%	4,33%
Taux d'évolution des salaires	3,7%	3%

IV. Comptes sociaux au 31 décembre 2010

BILAN (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 620 949	2 095 793
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 962 154	4 367 486
A vue	190 641	2 056 643
A terme	5 771 513	2 310 843
Créances sur la clientèle	32 090 457	32 212 478
Crédits de trésorerie et à la consommation	0 343 145	10 440 606
Crédits à l'équipement	0 766 855	8 960 965
Crédits immobiliers	10 358 188	9 233 967
Autres crédits	2 631 269	3 576 939
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	2 322 320	1 993 979
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 746 700	1 590 706
Autres titres de créance	569 675	397 492
Titres de propriété	5 646	5 692
Autres actifs	168 609	110 778
Titres d'investissement	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	224 335	214 189
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	110 611	103 762
Immobilisations corporelles	659 300	696 264
Total de l'Actif	44 367 834	41 794 728

(En milliers de DH)

PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	123	7
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	262 016	750 607
A vue	152 494	156 229
A terme	109 522	594 379
Dépôts de la clientèle	33 734 712	30 698 355
Comptes à vue créditeurs	19 061 775	17 069 532
Comptes d'épargne	6 458 006	8 015 384
Dépôts à terme	6 897 855	5 088 401
Autres comptes créditeurs	1 317 077	726 038
Titres de créance émis	5 846 045	8 132 465
Titres de créance négociables	5 846 045	8 132 465
Emprunts obligataires	-	-
Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	312 540	326 919
Provisions pour risques et charges	347 738	288 592
Provisions réglementées	-	65 096
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 009 366	1 009 195
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 349 727	1 064 000
Capital	865 262	833 816
Actionnaires: Capital non versé (+/-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	270 478	216 295
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	360 838	409 378
Total du Passif	44 367 834	41 794 728

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'Exploitation Bancaire	2 742 586	2 597 126
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	193 316	192 732
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 045 742	1 896 658
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	91 311	73 043
Produits sur titres de propriété	31 437	43 421
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	267 114	260 579
Autres produits bancaires	93 678	130 693
Charges d'Exploitation Bancaire	880 114	848 803
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	22 377	21 161
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	443 250	454 637
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	321 360	279 541
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	93 127	93 464
Produit Net Bancaire	1 862 482	1 748 323
Produits d'exploitation non bancaire	14 247	12 794
Charges d'exploitation non bancaire	-	82
Charges Générales d'Exploitation	944 439	873 236
Charges de personnel	521 961	484 346
Impôts et taxes	16 428	11 683
Charges externes	281 354	272 686
Autres charges générales d'exploitation	19 222	16 667
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	105 483	87 653
Dotations aux Provisions et Pertes sur Créances Irrécouvrables	801 398	624 925
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	683 142	452 269
Pertes sur créances irrécouvrables	72 296	95 143
Autres dotations aux provisions	45 960	77 513
Reprises de Provisions et Récupérations sur Créances Amorties	406 487	384 796
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	288 180	284 010
Récupérations sur créances amorties	20 097	28 274
Autres reprises de provisions	98 211	72 512
Résultat Courant	537 380	647 669
Produits non courants	14 189	6 791
Charges non courantes	18 940	22 640
Résultat avant impôts	532 729	631 821
Impôts sur les résultats	171 921	222 443
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	360 808	409 378

**ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)
DU 01/01/2010 AU 31/12/2010**

(En milliers de DH)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2010	31/12/2009
+ Intérêts et produits assimilés	2 330 360	2 162 432
- Intérêts et charges assimilés	785 986	755 330
Marge d'intérêt	1 543 382	1 407 093
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	287 140	260 506
- Commissions servies	24 823	25 751
Marge sur commissions	262 327	234 845
+ Résultat des opérations sur titres de placement	3 193	33 545
+ Résultat des opérations de change	82 420	86 343
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	85 613	119 888
+ Divers autres produits bancaires	37 771	51 238
- Diverses autres charges bancaires	66 611	64 741
Produit Net Bancaire	1 862 482	1 748 323
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	75	141
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	14 247	12 794
- Autres charges d'exploitation non bancaire	-	82
- Charges générales d'exploitation	944 430	873 236
Résultat Brut d'Exploitation	932 216	867 657
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	447 161	235 152
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	52 325	4 836
Résultat Courant	537 380	647 669
Résultat Non Courant	-4 651	-15 848
- Impôts sur les résultats	171 921	222 443
Résultat Net de l'exercice	360 808	409 378

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 715 399	2 533 284
Récupérations sur créances amorties	20 097	28 274
Produits d'exploitation non bancaire perçus	28 048	19 343
Charges d'exploitation bancaire versées	-895 395	-861 986
Charges d'exploitation non bancaire versées	-18 779	-22 640
Charges générales d'exploitation versées	-838 976	-785 583
Impôts sur les résultats versés	-171 921	-222 443
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	838 473	688 249
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 504 668	-1 047
Créances sur la clientèle	-307 861	-4 176 926
Titres de transaction et de placement	-325 865	-50 768
Autres actifs	-57 831	44 571
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-488 501	292 837
Dépôts de la clientèle	3 036 357	1 696 583
Titres de créance émis	-286 420	1 544 288
Autres passifs	-14 379	-68 807
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-39 248	-721 169
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	799 225	-32 920
Produit des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	508	733
Acquisition d'immobilisations financières	-10 146	-26 342
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-275 758	-218 173
Intérêts perçus	8 779	9 377
Dividendes perçus	31 213	43 222
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-245 402	-189 183
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	171	-223
Emission d'actions	221 191	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-250 145	-225 131
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-28 783	-225 354
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	525 040	-447 457
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 095 786	2 543 243
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 620 826	2 095 786

HORS BILAN	31/12/2010	31/12/2009
ENGAGEMENTS DONNES	8 519 347	8 948 416
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	4 577	386 900
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 906 957	1 360 339
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 085 115	2 128 039
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 522 699	5 073 138
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS RECUS	6 032 524	5 656 854
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 032 524	5 656 854
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

Deuxième semestre 2010	Premier semestre 2010	Deuxième semestre 2009
1 306 487	1 356 109	1 300 399

ETAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31 DECEMBRE 2010

(En milliers de DH)

	Montants au 31/12/2010		Montants au 31/12/2009	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	207 593	25 663	170 553	23 197
Créances douteuses	540 685	133 527	140 726	41 237
Créances compromises	1 647 265	1 569 207	1 323 285	1 227 394
TOTAL	2 404 542	1 728 397	1 634 564	1 291 828

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2010

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C.) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.
Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2010

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Les états de synthèse au 31 décembre 2010 sont présentés selon le modèle du plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C.) entré en vigueur à compter du 1 ^{er} janvier 2000. Dans l'attente de la mise en place du système d'information adéquat, les états de l'ETIC suivants n'ont pas été renseignés : - Etat C5 : Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants	N E A N T

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2010

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	
II. Changements affectant les règles de présentation	N E A N T	

ETAT B1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Cheques Postaux	Banques au Maroc	Autres établisse- ments de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
Comptes ordinaires débiteurs	2 189 977	5 997	03 356	86 385	2 375 655	1 862 368
Valeurs reçues en pension:	-	2 458 261	-	-	2 458 261	875 709
- au jour le jour	-	-	-	-	-	875 709
- à terme	-	2 458 261	-	-	2 458 261	-
Prêts de trésorerie:	-	1 168 215	865 000	101 811	2 135 026	1 474 186
- au jour le jour	-	-	-	-	-	968 240
- à terme	-	1 168 215	865 000	101 811	2 135 026	505 938
Prêts financiers:	-	174 581	952 773	-	1 127 354	1 782 473
Autres créances:	-	35 844	4 783	1 222	41 849	34 318
Intérêts courus à recevoir	-	-	13 708	265	13 973	12 200
Créances en souffrance	-	-	5	9	14	-
TOTAL	2 189 977	3 842 838	1 929 825	189 692	8 152 122	6 041 254

ETAT B2. CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autres clients		
CREDITS DE TREASORERIE	197 341	7 416	5 734 364	297 594	6 236 715	7 300 601
Comptes à vue débiteurs	197 341	7 416	2 937 846	256 202	3 398 605	3 731 353
Créances commerciales sur le Maroc:	-	-	1 060 126	-	1 060 126	799 396
Crédits à l'exportation	-	-	154 114	-	154 114	170 805
Autres crédits de trésorerie	-	-	1 502 478	41 202	1 623 670	2 500 957
CREDITS A LA CONSOMMATION:	-	-	-	2 953 498	2 953 498	2 958 268
CREDITS A L'EQUIPEMENT	2 156 637	-	7 455 701	5 365	9 617 703	8 831 600
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	1 201 265	9 117 851	10 319 116	9 199 317
AUTRES CREDITS	1 250 000	604 114	13 287	551	1 867 952	3 103 405
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR:	-	-	287 472	53 690	341 162	345 820
CREANCES EN SOUFFRANCE:	-	-	436 513	326 798	763 311	383 466
Créances pré-doutées	-	-	5 863	176 025	181 888	147 356
Créances douteuses	-	-	363 602	52 280	415 882	99 208
Créances compromises	-	-	67 048	98 493	165 541	136 902
TOTAL	3 603 978	611 530	15 128 032	12 755 347	32 099 457	32 212 476

ETAT B6. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées :				83 933	83 933				82 635
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 655 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/10	14 721	499	-
SINM	Immobilier	18 321	100,00%	16 009	16 009	31/12/10	-13 004	-10 301	11 078
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/10	15 050	3 963	3 800
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	67 500	66,66%	49 681	49 681	31/12/10	88 411	16 000	54 157
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/10	10 529	9 079	7 600
Crédit du Maroc Assurances	Assurances	200	100,00%	200	200	31/12/10	5 587	7 296	6 000
Autres titres de participation et emplois assimilés				145 531	140 403				4 260
Atkariot	Soc Informatique	8 000	51,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Soc Participation	300	27,97%	21	-				
Infabank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840	31/12/09	29 665	9 129	1 840
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	100 000	11,00%	11 000	11 000	31/12/09	168 859	34 119	2 420
Maroc Télécommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	2 000	-				
SIFM (Compte courant d'associés)	Immobilier			115 000	115 000				
Divers		-	-	13 170	12 563				
TOTAL				229 464	224 336				86 895

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	330 716	59 569	28 963	361 322	226 989	23 730	-37	250 683	-28	110 611
- Droit au bail	25 836	1 200	-	27 036	-	-	-	-	-	27 036
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	304 880	58 369	28 963	334 286	226 989	23 730	-37	250 683	-	80 603
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-28	-28
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 283 287	494 419	277 883	1 500 102	686 996	81 733	-28 247	740 482	79	859 399
- Immeubles d'exploitation	547 507	137 500	-	685 007	179 181	20 550	-	199 740	-	485 267
- Terrain d'exploitation	149 171	38 540	-	187 711	-	-	-	-	-	187 711
- Immeubles d'exploitation: Bureau	361 269	99 060	-	460 340	150 339	18 957	-	169 271	-	291 069
- Immeubles d'exploitation: Logement de fonction	37 046	-	-	37 046	28 842	1 627	-	30 469	-	6 577
- Mobilier et matériel d'exploitation	439 924	68 899	30 224	448 519	311 969	33 152	-22 538	322 583	-	125 936
- Mobilier de bureau d'exploitation	38 666	8 753	3 888	49 207	69 501	6 496	-3 887	72 110	-	21 421
- Matériel de bureau d'exploitation	10 157	7 956	8 092	36 105	7 090	413	-452	7 051	-	2 969
- Matériel de bureau télécom	36 208	9 618	208	47 616	28 209	3 488	-208	31 489	-	16 129
- Matériel informatique	215 553	35 077	16 739	233 891	172 048	17 276	-16 739	172 584	-	61 306
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 051	1 813	855	6 009	5 051	150	-855	4 356	-	1 654
- Autres matériels d'exploitation	52 290	5 592	442	57 440	30 070	5 320	-396	34 993	-	22 458
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	387 056	287 593	247 576	427 073	175 673	25 921	-5 625	195 969	-	231 104
- Immobilisations corporelles hors exploitation	38 771	427	83	39 114	20 172	2 100	-83	22 189	-	16 924
- Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Immeubles hors exploitation	28 488	-	-	28 488	15 481	1 406	-	16 887	-	11 601
- Mobilier et matériel hors exploitation	4 019	28	83	3 964	3 298	292	-83	3 416	-	548
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	6 254	398	-	6 652	1 394	493	-	1 887	-	4 765
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	79	79
TOTAL	1 713 983	553 988	306 846	1 961 124	913 986	105 483	-28 284	991 185	51	970 010

ETAT B9 Bis. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	37	37	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	37	37	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	22 668	22 622	46	359	312	-
Immeubles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immeuble d'exploitation bureau	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	22 668	22 622	46	359	312	-
Mobilier de bureau d'exploitation	3 888	3 887	1	113	112	-
Matériel de bureau d'exploitation	452	452	-	15	15	-
Matériel de bureau Télécom	208	207	-	5	5	-
Matériel informatique	16 739	16 739	-	26	26	-
Matériel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	855	855	-	124	124	-
Autres matériels d'exploitation	442	396	45	64	19	-
Outillage	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	82	36	45	51	6	-
Petit mobilier matériel et outillage	16	16	-	2	2	-
Coffres forts	344	344	-	11	11	-
Mobilier Hors exploitation	83	83	-	11	11	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	5 910	5 625	-	149	75	211
Agencement et aménagement	5 910	5 625	-	149	75	211

✓ **ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES**
AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	123	1 065	30 503	85 679	117 370	153 231
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	-	131 588	131 588	585 808
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	-	-	-	131 588	131 588	585 808
EMPRUNTS FINANCIERS	4 290	-	14	-	4 304	6 325
AUTRES DETTES	-	626	7 830	608	8 064	5 005
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	15	-	15	186
TOTAL	4 413	1 691	38 352	217 873	262 139	750 613

✓ **ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2010**

(En milliers de DH)

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	677 813	51 287	4 198 800	14 103 875	19 061 775	17 968 532
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	6 458 006	6 458 006	6 015 354
DEPOTS A TERME	546 000	305 000	1 101 564	4 819 833	6 772 397	5 889 139
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	636	642 329	674 111	1 317 076	726 038
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	125 458	125 458	99 262
TOTAL	1 223 813	360 923	5 942 693	26 181 283	33 734 712	30 698 355

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

PROVISIONS	Encours 31/12/2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2010
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF :	1 131 720	635 855	289 682	-3	1 477 800
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 121 844	635 685	287 101	-3	1 470 425
Titres de placement	4 823	05	2 581	-	2 337
Titres de participation et emplois assimilés	5 053	75	-	-	5 128
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF :	353 688	93 342	99 290	-3	347 738
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	41 106	47 457	1 079	-	87 483
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	130 000	5 000	-	-	135 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	44 470	27 564	14 862	-	57 173
Provisions pour autres risques et charges	73 017	13 321	18 253	-3	88 082
Provisions réglementées	65 098	-	65 098	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	1 485 408	729 197	388 972	-6	1 825 628

ETAT B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2010

(En milliers de DH)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	-		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	52 700		
Autres titres	-		
Hypothèques	-		
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
Total	52 700		

ETAT C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
Date de clôture (1) :	31 décembre 2010
Date d'établissement des états de synthèse (2) :	14 Février 2011
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates	Indications des événements
	Favorables
	Défavorables
	N E A N T

V. Comptes sociaux au 31 décembre 2009

En milliers de dirhams

ACTIF	31/12/2009	31/12/2008
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 095 793	2 543 349
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 367 486	4 365 539
À vue	2 056 643	1 534 529
À terme	2 310 843	2 831 010
Créances sur la clientèle	32 212 478	28 290 010
Crédits de trésorerie et à la consommation	10 440 606	10 384 652
Crédits à l'équipement	8 960 965	8 120 854
Crédits immobiliers	9 239 967	7 830 179
Autres crédits	3 576 939	1 954 325
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	1 993 979	1 918 927
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 590 796	1 756 600
Autres titres de créance	397 492	156 638
Titres de propriété	5 692	5 689
Autres actifs	110 778	155 383
Titres d'investissement	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
Autres titres de créance	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	214 189	187 848
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	103 762	100 856
Immobilisations corporelles	696 264	571 195
Total de l'Actif	41 794 728	38 133 108

En milliers de dirhams

PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	7	107
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	750 607	457 770
. A vue	158 229	198 510
. A terme	594 379	259 260
Dépôts de la clientèle	30 698 355	29 002 772
. Comptes à vue créditeurs	17 988 532	18 911 588
. Comptes d'épargne	6 015 384	5 496 575
. Dépôts à terme	5 988 401	5 798 680
. Autres comptes créditeurs	726 038	796 920
Titres de créance émis	6 132 465	4 588 177
. Titres de créances négociables	6 132 465	4 588 177
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créances émis	-	-
Autres passifs	326 919	395 726
Provisions pour risques et charges	288 592	228 814
Provisions réglementées	65 096	111 096
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 009 195	1 009 418
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	1 064 000	979 930
Capital	833 818	833 818
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	216 295	164 038
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	409 378	361 442
Total du Passif	41 794 728	38 133 108

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 597 126	2 276 635
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	192 732	173 432
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 896 658	1 608 535
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	73 043	96 418
Produits sur titres de propriété	43 421	42 432
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	260 579	242 184
Autres produits bancaires	130 893	113 627
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	848 803	687 217
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	21 161	42 624
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	454 637	448 847
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	279 541	111 364
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	93 464	84 381
PRODUIT NET BANCAIRE	1 748 323	1 589 419
Produits d'exploitation non bancaire	12 794	9 151
Charges d'exploitation non bancaire	82	1 553
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	873 236	808 824
Charges de personnel	484 346	438 329
Impôts et taxes	11 683	12 628
Charges externes	272 686	259 248
Autres charges générales d'exploitation	16 867	19 129
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	87 653	79 492
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRECOURABLES	624 925	753 607
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	452 269	334 064
Pertes sur créances irrécouvrables	95 143	327 377
Autres dotations aux provisions	77 513	92 165
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	384 796	568 020
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	284 010	478 303
Récupérations sur créances amorties	28 274	19 111
Autres reprises de provisions	72 512	70 606
RESULTAT COURANT	647 889	802 606
Produits non courants	6 791	8 383
Charges non courantes	22 640	49 943
RESULTAT AVANT IMPÔTS	631 821	561 046
Impôts sur les résultats	222 443	199 604
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	409 378	361 442

ETAT DES SOLDES DE GESTION (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER)

DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2009	31/12/2008
+ Intérêts et produits assimilés	2 162 432	1 878 383
- Intérêts et charges assimilés	755 339	602 835
MARGE D'INTERET	1 407 093	1 275 548
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	260 596	242 263
- Commissions servies	25 751	22 833
Marge sur commissions	234 845	219 429
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Résultat des opérations sur titres de placement	33 545	8 721
+ Résultat des opérations de change	86 343	87 964
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	119 888	96 684
+ Divers autres produits bancaires	51 238	55 274
- Diverses autres charges bancaires	64 741	57 517
PRODUIT NET BANCAIRE	1 748 323	1 589 419
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-141	1 043
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	12 794	9 151
- Autres charges d'exploitation non bancaire	82	1 553
- Charges générales d'exploitation	873 236	808 824
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	887 657	789 236
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-235 152	-164 028
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-4 836	-22 602
RESULTAT COURANT	647 669	602 606
RESULTAT NON COURANT	-15 848	-41 560
- Impôts sur les résultats	222 443	199 604
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	409 378	361 442

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2009	31/12/2008
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	409 378	361 442
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	87 653	79 492
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	348	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	35 500	35 000
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	26 489
- Reprises de provisions	46 207	35 113
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	243	1 445
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	82	1 553
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	485 513	467 417
- Bénéfices distribués	225 131	233 469
+ AUTOFINANCEMENT	261 382	233 948

TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE (Y COMPRIS AGENCES A L'ETRANGER) AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 533 284	2 233 535
Récupérations sur créances amorties	28 274	19 111
Produits d'exploitation non bancaire perçus	19 319	18 089
Charges d'exploitation bancaire versées	-661 986	-700 398
Charges d'exploitation non bancaire versées	-22 640	-23 020
Charges générales d'exploitation versées	-785 583	-729 332
Impôts sur les résultats versés	-222 443	-189 604
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	668 249	616 078
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 947	130 489
Créances sur la clientèle	-4 176 926	-7 904 724
Titres de transaction et de placement	-50 768	849 110
Autres actifs	-44 571	-27 560
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	292 837	-86 290
Dépôts de la clientèle	1 695 583	979 896
Titres de créance émis	1 544 203	3 416 395
Autres passifs	-68 807	103 032
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-721 169	-2 519 659
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-32 920	-1 903 591
Produit des cessions d'immobilisations financières		115 000
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	733	1 591
Acquisition d'immobilisations financières	-26 342	-21 666
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-218 173	-227 957
Intérêts perçus	9 377	11 785
Dividendes perçus	43 777	47 748
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-189 163	-84 388
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées	223	1 009 418
Emission d'actions		-
Remboursement des capitaux propres et assimilés		-
Intérêts versés		-
Dividendes versés	-225 131	-233 469
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-225 354	775 949
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	-447 457	-1 212 641
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 543 243	3 755 883
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 095 786	2 543 243

HORS BILAN	31/12/2009	31/12/2008
ENGAGEMENTS DONNES	8 946 416	8 069 291
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	388 900	656 715
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 360 339	1 358 023
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 128 030	2 686 112
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 073 138	3 466 441
Titres achetées à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	6 656 654	6 226 954
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 656 654	6 226 954
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

CHIFFRES D'AFFAIRES HORS TAXES

En milliers de dirhams

Deuxième semestre 2009	Premier semestre 2009	Deuxième semestre 2008
1 300 399	1 285 485	1 172 558

ETAT DES CREANCES EN SOUFFRANCE ET DES PROVISIONS CORRESPONDANTES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

	Montants au 31/12/2009		Montants au 31/12/2008	
	Créances	Provisions *	Créances	Provisions *
Créances pré-douteuses	170 553	23 197	154 455	22 544
Créances douteuses	140 720	41 237	73 308	44 142
Créances compromises	1 323 285	1 227 394	1 048 350	1 026 458
TOTAL	1 634 564	1 291 828	1 276 614	1 093 144

(*) y compris agios réservés

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2000

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C.) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2009

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Les états de synthèse au 31 décembre 2009 sont présentés selon le modèle du plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C.) entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2000. Dans l'attente de la mise en place du système d'information adéquat, les états de l'ETC suivants n'ont pas été renseignés : - Etat B21 : Valeurs et créances reçues et données en garantie - Etat C6 : Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants - Etat C7 : Titres et autres actifs gérés ou en dépôt	

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2000

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1. CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Cheques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	1 669 733	15	121 085	71 535	1 862 368	2 272 855
VALEURS RECUES EN PENSION	-	875 709	-	-	875 709	-
au jour le jour	-	875 709	-	-	875 709	-
à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	550 000	200 932	723 254	1 474 186	2 213 128
au jour le jour	-	550 000	-	418 248	968 248	1 277 684
à terme	-	-	200 932	305 006	505 938	935 484
PRETS FINANCIERS	-	210 479	1 571 994	-	1 782 473	1 874 557
AUTRES CRÉANCES	-	12 775	19 057	2 478	34 310	50 709
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	90	10 518	1 592	12 200	10 738
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 669 733	1 649 068	1 923 596	798 857	6 041 254	6 421 985

ETAT B2. CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Secteur public	Secteur Privé			Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	419 682	34 234	6 435 495	411 190	7 300 601	7 615 417
Comptes à vue débiteurs	419 682	34 234	2 880 811	396 626	3 731 353	4 306 870
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	799 396	-	799 396	951 040
Crédits à l'exportation	-	-	170 895	-	170 895	281 747
Autres crédits de trésorerie	-	-	2 584 393	14 564	2 598 957	2 075 760
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 958 268	2 958 268	2 598 285
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 981 612	-	6 843 004	6 984	8 831 600	8 008 145
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	9 199 317	9 199 317	7 798 676
AUTRES CREDITS	1 416 667	1 728 935	-	47 803	3 193 405	1 738 082
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	295 984	49 836	345 820	315 765
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	99 118	284 348	383 466	215 639
Créances pré-douteuses	-	-	4 530	142 826	147 356	131 911
Créances douteuses	-	-	32 624	66 584	99 208	29 173
Créances compromises	-	-	61 964	74 938	136 902	54 555
TOTAL	3 817 961	1 763 169	13 673 600	12 957 746	32 212 476	28 290 009

ETAT B5. TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				83 933	83 933		127 010	20 577	91 785
Banque International de Tanger	Etab. de Crédit	1 855 USD	100,00%	7 444	7 444	31/12/09	13 872	1 422	1 808
SIFIM	Immobilier	1 321	100,00%	16 009	16 009	31/12/09	-2 603	-1 309	10 984
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	8 999	8 999	31/12/09	14 687	3 734	11 000
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	67 500	66,66%	49 681	49 681	31/12/09	84 795	12 797	54 123
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	80,00%	600	600	31/12/09	9 068	1 569	9 000
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	2 000	100,00%	200	200	31/12/09	7 091	6 384	5 000
Autres titres de participation et emplois assimilés				135 310	130 256		-	-	-
Atisat	Soc Informatique	9 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincomar	Sic Participation	300	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	100 000	11,00%	11 000	11 000				
Maroc Telecommerce	Com. Electronique	20 000	10,00%	2 000	-				
S.J.F.I.M (Compte courant d'associé)	Immobilier	-	-	108 500	108 500				
Divers	-	-	-	11 448	10 816				
TOTAL				219 243	214 189		127 010	20 577	91 785

B8. IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT										
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER										
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué										
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
CREANCES EN SOUFFRANCE										
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL										

N E A N T

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	Autres mouvements*	Montant net à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	308 247	65 147	42 678	330 716	207 404	19 586	-	226 989	35	103 762
- Droit au bail	24 636	1 200	-	25 836	-	-	-	-	-	25 836
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	203 610	63 947	42 678	304 880	207 404	19 586	-	226 989	-	77 890
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	35	35
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 192 239	363 481	172 463	1 383 267	621 031	68 068	2 103	636 696	6	696 264
- Immeubles d'exploitation	486 864	73 736	13 142	547 458	161 787	17 748	-353	179 181	-	368 276
- Terrain d'exploitation	103 942	45 229	-	149 171	-	-	-	-	-	149 171
- Immeubles d'exploitation Bureaux	345 137	28 555	12 403	381 299	134 315	16 024	-	150 339	-	210 950
- Immeubles d'exploitation Logements de fonction	37 785	-	739	37 046	27 472	1 723	-353	28 842	-	8 204
- Mobilier et matériel d'exploitation	354 515	87 515	12 126	409 894	285 490	28 228	-1 719	311 689	-	97 984
- Mobilier de bureau d'exploitation	80 796	9 339	1 490	88 645	65 164	5 640	-7 302	66 501	-	18 154
- Matériel de bureau d'exploitation	8 000	11 600	10 433	10 167	6 041	302	-243	7 000	-	9 088
- Matériel de bureau Télécom	33 184	5 024	-	38 208	25 287	2 049	-	26 209	-	9 999
- Matériel informatique	190 517	25 030	-	215 547	190 348	15 700	-	172 048	-	43 500
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 246	-	194	5 051	5 214	32	-194	5 051	-	-
- Autres matériels d'exploitation	35 782	16 526	9	52 299	26 557	3 522	-9	30 070	-	22 228
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	313 374	220 887	147 186	387 068	155 687	20 106	-	175 679	-	211 389
- Immobilisations corporelles hors exploitation	37 486	1 294	-	38 771	18 186	1 686	-	20 172	-	18 598
- Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Immeubles hors exploitation	28 488	-	-	28 488	14 075	1 406	-	15 481	-	19 037
- Mobiliers et matériel hors exploitation	3 368	651	-	4 019	3 144	154	-	3 298	-	721
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation	5 631	633	-	6 264	967	426	-	1 394	-	4 870
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-6	-6
TOTAL	1 500 486	429 028	215 131	1 710 903	820 434	87 654	-2 103	913 696	29	890 020

* Ecart de conversion immobilisation de la succursale à l'étranger

**ETAT B9 BIS. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
AU 31/12/2009**

En milliers de dirhams

Libellé de la rubrique	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	2 676	2 103	573	733	243	82
Immeubles d'exploitation	739	353	385	550	185	-
Immeuble d'exploitation bureaux	739	353	385	550	105	-
Mobilier et matériel d'exploitation	1 937	1 749	188	183	78	82
Mobilier de bureau d'exploitation	1 490	1 302	107	104	29	02
Matériel de bureau d'exploitation	244	243	1	4	4	-
Matériel de bureau Télécom	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique	-	-	-	-	-	-
Matériel d'imprimerie	-	-	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	184	184	-	45	45	-
Autres matériel d'exploitation	9	9	-	1	1	-
Outils	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	-	-	-	-	-	-
Petit mobilier matériel et outillage	2	2	-	0	0	-
Coffres forts	7	7	-	0	0	-
Mobilier hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres Immobilisations corporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Agencement et aménagement ^(*)	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 676	2 103	573	733	243	82

(*) Pertes réalisées suite à des retraits d'actifs non totalement amortis

ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	7	9	12 283	140 932	153 231	188 719
VALEURS DONNEES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERIE	-	-	391 258	194 608	585 866	242 193
au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	391 258	194 608	585 866	242 193
EMPRUNTS FINANCIERS	6 310	-	15	-	6 325	13 128
AUTRES DETTES	-	229	3 127	1 649	5 005	15 020
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	186	-	186	17
TOTAL	6 317	238	406 869	337 189	750 613	457 877

ETAT B11. DEPOTS DE LA CLIENTELE AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

DEPOTS	Secteur public	Secteur Privé			Total	Total
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	31/12/2009	31/12/2008
COMPTES A VUE CREDITEURS	480 387	18 374	4 211 643	13 258 128	17 968 532	18 911 598
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	8 015 384	8 015 384	5 498 575
DEPOTS A TERME	146 000	-	1 159 531	4 583 808	5 889 139	5 726 811
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	737	594 911	130 390	726 038	795 920
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	99 282	99 282	71 868
TOTAL	626 387	19 111	5 966 085	24 086 772	30 698 355	29 002 772

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

En milliers de dirhams

PROVISIONS	Encours 31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2009
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	996 663	443 920	308 861	-2	1 131 720
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	962 503	441 039	281 696	-2	1 121 844
Titres de placement	29 249	2 533	26 958	-	4 823
Titres de participation et emplois assimilés	4 911	348	207	-	5 053
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	339 911	88 397	74 618	-1	353 688
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	32 163	11 256	2 314	-	41 106
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	95 000	35 000	-	-	130 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	28 677	27 950	12 157	-	44 470
Provisions pour autres risques et charges	72 975	14 190	14 148	-1	73 017
Provisions réglementées	111 096	-	46 000	-	65 096
TOTAL GENERAL	1 336 574	532 317	383 480	-3	1 485 408

B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE
AU 31/12/2009
en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées Autres titres Hypothèques Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

B23. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

AU 31/12/2009

en milliers de DH

BENEFICIAIRE	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Ne			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
ONA	1 043 356	33 227	4 922	1 081 505
FINANCE.COM	2 009 654			2 009 654
ONEP	945 549			945 549
ONE	1 600 527	171 946		1 772 473
MEDITEL	486 609			486 609
GROUPE CHAABI	694 618	110 034	18 930	823 582
VEOLIA ENVIRONNEMENT	294 671	67 000		361 671
GROUPE CDM	1 046 412	6 489		1 052 901
GROUPE AKWA	265 800	188 846	9 376	464 022
GROUPE SAFARI SOFIPAR	12 306	309 009		321 315
SAMIR	1 344 082	215		1 344 297
ONCF	481 604	11 553		493 157
AXA	395 558			395 558
GROUPE HOLMARCOM	198 321	7 353	3 540	209 214
GROUPE ABDELMOULA	397 370	200		397 570
GROUPE OCP	1 691 303	7 315		1 698 618
GROUPE RENAULT	370 002			370 002
GROUPE CDG	347 529	2 197 031		2 544 560
GROUPE SAHYOUN	4 563	249 477	4 284	258 324
GROUPE RISMA	194 220			194 220
Nombre de bénéficiaires = 20	13 824 054	3 359 695	41 052	17 224 801

(*) Les engagements sur ce groupe bénéficient de la contregarantie du Crédit Agricole SA

C1. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
AU 31/12/2009

Montant du capital : 833 817 600,00 DH Montant du capital social souscrit et non appelé : - DH Valeur nominale des titres : 100,00 DH				
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CREDIT AGRICOLE S.A	91-93 Boulevard Pasteur Paris XV France	4 389 555	6 388 213	76,66%
Wafa ASSURANCE	1, Bd Abdelmoumen . Casablanca	2 602 791	839 151	10,07%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay Hassan - Rabat	336 128	-	0,00%
AUTRES		1 009 702	1 105 812	13,27%
TOTAL		8 338 176	8 333 176	100,00%

C2. AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
AU 31/12/2009

		en milliers de DH	
	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	164 038	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	225 131
Résultat net de l'exercice	361 442	Autres affectations	84 054
Prélèvement sur les bénéfices	- 216 295		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	309 185	TOTAL B	309 185

C3. RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

AU 31/12/2009

en milliers de DH

	Exercice 2009	Exercice 2008	Exercice 2007
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	3 597 782	3 459 742	2 356 479
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 748 323	1 589 419	1 402 837
2- Résultat avant impôts	631 821	561 046	423 274
3- Impôts sur les résultats	222 443	199 604	150 489
4- Bénéfices distribués	225 131	233 469	233 469
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	216 295	164 038	196 471
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	49,10%	43,35%	32,72%
Bénéfice distribué par action ou part sociale	27,00	28,00	28,00
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	478 496	438 329	398 370
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2 123	1 975	1 768

ETAT C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION	
Date de clôture (1) :	31 décembre 2009
Date d'établissement des états de synthèse (2) :	11 mars 2010
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice : (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse :	
II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{RE} COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE	
Dates :	Indications des événements
☐ Favorables ☐ Défavorables	N E A N T

VI. Comptes sociaux au 31 décembre 2008

En milliers de dirhams

ACTIF	31/12/2008	31/12/2007
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 543 349	3 755 944
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	4 365 539	4 496 008
A vue	1 534 529	1 281 630
A terme	2 831 010	3 214 378
Créances sur la clientèle	28 290 010	20 553 532
Crédits de trésorerie et à la consommation	10 384 052	7 991 557
Crédits à l'équipement	8 120 854	6 686 056
Crédits immobiliers	7 830 179	5 404 325
Autres crédits	1 954 325	471 594
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	1 916 927	496 911
Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 756 600	446 901
Autres titres de créance	156 638	35 000
Titres de propriété	5 689	15 010
Autres actifs	155 384	128 113
Titres d'investissement	-	2 294 328
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	2 093 157
Autres titres de créance	-	201 171
Titres de participation et emplois assimilés	187 848	275 181
Créances subordonnées	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	100 856	80 819
Immobilisations corporelles	571 195	444 661
Total de l'Actif	38 133 108	32 525 497

en milliers de dirhams

PASSIF	31/12/2008	31/12/2007
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	107	61
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	457 770	524 061
. A vue	198 510	89 099
. A terme	259 260	434 962
Dépôts de la clientèle	29 002 772	28 022 877
. Comptes à vue créditeurs	16 911 598	16 277 481
. Comptes d'épargne	5 496 575	5 063 233
. Dépôts à terme	5 796 680	6 009 665
. Autres comptes créditeurs	795 919	672 508
Titres de créance émis	4 588 177	1 171 783
. Titres de créances négociables	4 588 177	1 171 783
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créances émis	-	-
Autres passifs	395 726	292 695
Provisions pour risques et charges	228 814	157 574
Provisions réglementées	111 096	145 166
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	1 009 418	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	979 930	908 209
Capital	833 818	833 818
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	164 038	196 471
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	361 442	272 785
Total du Passif	38 133 108	32 525 497

HORS BILAN	31/12/2008	31/12/2007
ENGAGEMENTS DONNES	8 069 291	5 097 838
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	556 715	361 124
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	1 358 023	1 197 186
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 685 112	1 222 371
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	3 469 441	2 317 157
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	6 226 954	4 535 223
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 226 954	4 535 223
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

LIBELLE	31/12/2008	31/12/2007
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 276 635	1 840 246
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	173 432	165 615
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 606 535	1 231 557
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	96 416	99 438
Produits sur titres de propriété	42 432	31 120
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	242 194	224 001
Autres produits bancaires	113 626	88 515
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	687 216	437 409
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	42 824	31 698
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	448 847	322 823
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	111 364	10 782
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	84 381	72 106
PRODUIT NET BANCAIRE	1 589 419	1 402 837
Produits d'exploitation non bancaire	9 151	7 381
Charges d'exploitation non bancaire	1 553	3 684
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	808 824	739 802
Charges de personnel	438 329	398 370
Impôts et taxes	12 626	12 668
Charges externes	259 246	239 689
Autres charges générales d'exploitation	19 129	13 568
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	79 492	75 507
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	753 607	589 064
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	334 064	304 255
Pertes sur créances irrécouvrables	327 377	167 894
Autres dotations aux provisions	92 166	116 915
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	568 020	351 662
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	478 303	303 418
Récupérations sur créances amorties	19 111	7 907
Autres reprises de provisions	70 606	40 337
RESULTAT COURANT	602 606	429 310
Produits non courants	8 383	4 594
Charges non courantes	49 943	10 630
RESULTAT AVANT IMPÔTS	561 046	423 274
Impôts sur les résultats	199 604	150 489
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	361 442	272 785

ETAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2008	31/12/2007
+ Intérêts et produits assimilés	1 878 383	1 490 612
- Intérêts et charges assimilés	602 835	365 304
MARGE D'INTERET	1 275 548	1 131 308
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	242 263	224 061
- Commissions servies	22 834	17 924
Marge sur commissions	219 429	206 137
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	-	-
+ Résultat des opérations sur titres de placement	8 721	-3 335
+ Résultat des opérations de change	87 964	79 160
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-	-
Résultat des opérations de marché	96 685	75 825
+ Divers autres produits bancaires	55 274	38 042
- Diverses autres charges bancaires	57 517	48 475
PRODUIT NET BANCAIRE	1 589 419	1 402 837
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	1 043	557
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	9 151	7 362
- Autres charges d'exploitation non bancaire	1 553	3 684
- Charges générales d'exploitation	808 824	739 803
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	789 236	667 269
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-164 028	-160 947
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-22 602	-77 012
RESULTAT COURANT	602 606	429 310
RESULTAT NON COURANT	-41 560	-6 036
- Impôts sur les résultats	199 604	150 489
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	361 442	272 785

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2008	31/12/2007
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	361 442	272 785
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	79 492	75 507
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	35 000	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	94 000
+ Dotations non courantes	26 468	-
- Reprises de provisions	35 113	22 278
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 445	95
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 553	3 684
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	467 417	423 603
- Bénéfices distribués	233 469	233 469
+ AUTOFINANCEMENT	233 948	190 135

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

LIBELLE	31/12/2008	31/12/2007
Produits d'exploitation bancaire perçus	2 233 535	1 729 850
Récupérations sur créances amorties	19 111	7 907
Produits d'exploitation non bancaire perçus	16 069	11 861
Charges d'exploitation bancaire versées	-700 398	-436 665
Charges d'exploitation non bancaire versées	-23 323	-10 620
Charges générales d'exploitation versées	-729 332	-664 295
Impôts sur les résultats versés	-199 604	-150 489
I - Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	616 078	487 548
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	130 469	-858 760
Créances sur la clientèle	-7 904 724	-3 814 279
Titres de transaction et de placement	649 115	304 864
Autres actifs	-27 560	-23 363
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-68 290	-738 344
Dépôts de la clientèle	979 896	3 927 113
Titres de créance émis	3 416 395	1 171 783
Autres passifs	103 032	84 957
II - Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-2 519 669	55 971
III - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-1 903 591	543 519
Produit des cessions d'immobilisations financières	115 000	890 518
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 591	509
Acquisition d'immobilisations financières	-27 666	-951 380
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-227 957	-136 420
Intérêts perçus	11 785	83 542
Dividendes perçus	42 248	30 871
IV - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-84 999	-82 361
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	1 009 416	-
Emission d'actions	-	-
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-233 469	-233 469
V - FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	775 949	-233 469
VI - VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III + IV + V)	-1 212 641	227 689
VII - TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3 755 883	3 528 194
VIII - TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	2 543 243	3 755 883

ETAT A1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES AU 31/12/2008

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Application des méthodes d'évaluation prévues par le plan comptable des établissements de crédit (P.C.E.C) entré en vigueur depuis le 01/01/2000.

Les états de synthèse sont présentés conformément aux dispositions du P.C.E.C.

ETAT A2. ETAT DES DEROGATIONS AU 31/12/2008

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Les états de synthèse au 31 décembre 2008 sont présentés selon le modèle du plan comptable des établissements de crédit (PCEC) entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2000. Dans l'attente de la mise en place du système d'information adéquat, les états de l'CTIG suivants n'ont pas été renseignés : - Etat B21 : Valeurs et sûretés reçues et données en garantie - Etat C5 : Rémunérations et engagements en faveur des dirigeants - Etat C7 : Titres et autres actifs gérés ou en dépôt	N E A N T

ETAT A3. ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES AU 31/12/2008

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation		
Engagements sociaux	Prise en compte des charges liées aux engagements sociaux	Etalement de la provision sur 5 ans, soit une quote-part de 12,4 MDH au titre de l'exercice 2008, détaillée comme suit : - Primes de fidélité : 4,3 MDH - Primes de fin de carrière : 5,6 MDH - Départ volontaire : 2,6 MDH Impact : Augmentation des charges et baisse du résultat net du même montant soit 12,4 MDH (Charges non déductible fiscalement)
Reclassement des titres d'investissement en titres de placement	Homogénéisation des traitements des titres en social et en consolidé IFRS	Reclassement du portefeuille titres d'investissement de 2 294 MDH en titres de placement et constitution d'une provision non courante de 26 MDH au 01/01/2008 (date de reclassement)
II. Changements affectant les règles de présentation		N E A N T

ETAT B1. CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Bank Al Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	2 052 416	7	33 900	186 532	2 272 855	3 858 899
VALEURS RECUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
. au jour le jour	-	-	-	-	-	-
. à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE	-	1 064 730	-	1 148 398	2 213 128	2 228 261
. au jour le jour	-	950 000	-	297 684	1 277 684	977 605
. à terme	-	84 730	-	850 734	935 464	1 250 656
PRETS FINANCIERS	-	246 376	1 628 181	-	1 874 557	1 833 085
AUTRES CREANCES	-	23 591	24 484	2 634	50 709	73 624
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	5 458	5 278	10 736	17 892
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 052 416	1 334 704	1 692 023	1 342 842	6 421 985	7 911 761

ETAT B2. CREANCES SUR LA CLIENTELE AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

CRÉANCES	Secteur public	Secteur Privé			Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	444 711	9 346	6 869 646	291 714	7 615 417	5 959 773
. Comptes à vue débiteurs	444 711	9 346	3 577 939	274 874	4 306 870	2 768 428
. Créances commerciales sur le Maroc	-	-	951 040	-	951 040	1 067 858
. Crédits à l'exportation	-	-	281 747	-	281 747	268 532
. Autres crédits de trésorerie	-	-	2 058 920	16 840	2 075 760	1 854 955
CREDITS A LA CONSOMMATION	-	-	-	2 598 285	2 598 285	1 904 378
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 588 649	-	6 405 993	13 503	8 008 145	6 624 184
CREDITS IMMOBILIERS	-	-	-	7 798 876	7 798 876	5 360 905
AUTRES CREDITS	1 500 000	221 745	15 722	615	1 738 082	226 244
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	-	-	-	-	-	-
INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	270 599	45 166	315 765	212 701
CREANCES EN SOUFFRANCE	-	-	191 184	24 455	215 639	245 348
. Créances pré-douteuses	-	-	131 911	-	131 911	53 682
. Créances douteuses	-	-	28 867	306	29 173	30 682
. Créances compromises	-	-	30 406	24 149	54 555	160 984
TOTAL	3 533 360	231 091	13 753 144	10 772 414	28 290 009	20 553 533

ETAT BA, TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPN de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participations dans les entreprises liées				72 266	72 266		25 568	29 691	75 015
Banque Internationale de Tanger	Etab. de Crédit	655 000	100,00%	7 444	7 444	31/12/08	12 095	1 416	5 000
SIFM	Immobilier	1 021	100,00%	18 009	18 009	31/12/08	5 405	-10 118	10 550
Crédit du Maroc Capital	Financière	10 000	100,00%	9 989	9 989	31/12/08	22 153	11 030	16 000
Crédit du Maroc Leasing	Etab. de Crédit	50 000	66,66%	35 014	35 014	31/12/08	71 814	16 053	37 357
Crédit du Maroc Patrimoine	Financière	1 000	60,00%	600	600	31/12/08	10 400	9 016	5 220
Crédit du Maroc Assurance	Assurance	2 000	100,00%	200	200	31/12/08	5 908	5 577	4 000
Autres titres de participation et emplois assimilés				120 483	115 582		-	-	-
Alcanal	Soc. Industrielle	8 000	31,25%	2 500	-				
Holding Sincoral	Soc. Participation	500	27,97%	21	-				
Interbank	Etab. de Crédit	11 500	16,00%	1 840	1 840				
Centre Monétique Interbancaire	Etab. de Crédit	100 000	11,00%	11 000	11 000				
Maroc Telecom	Com. Electronique	20 000	10,00%	2 000					
SIFM (Compte courant d'associé)	Immobilier			95 000	95 000				
Divers	-	-	-	5 132	7 742				
TOTAL				192 739	187 848		125 068	29 691	75 015

B8. IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

e

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT									
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CREDIT-BAIL MOBILIER									
- Crédit-bail mobilier en cours									
- Crédit-bail mobilier loué									
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CREDIT-BAIL IMMOBILIER									
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué									
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
CREANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL									

N E A N T

ETAT B9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Autres mouvements*	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	269 439	45 979	7 109	308 309	188 620	18 787	-	207 407	-45	100 856
- Droit au bail	22 882	1 800	-	24 682	-	-	-	-	-	24 682
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	246 557	44 179	7 109	283 627	188 620	18 787	-	207 407	-	76 220
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-45	-45
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 014 907	210 646	33 209	1 192 344	570 246	60 705	9 819	621 132	-17	571 195
- Immeubles d'exploitation	384 741	106 108	3 985	486 864	147 454	15 063	730	161 787	-	325 077
. Terrain d'exploitation	73 700	30 241	-	103 942	-	-	-	-	-	103 942
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	272 495	75 866	3 225	345 137	121 061	13 254	-	134 315	-	210 822
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	38 545	-	760	37 785	26 393	1 809	730	27 472	-	10 313
- Mobilier et matériel d'exploitation	335 948	27 447	8 820	354 573	268 396	25 523	8 368	285 551	-	69 021
. Mobilier de bureau d'exploitation	74 949	8 041	2 184	80 806	62 205	5 129	2 171	65 164	-	15 642
. Matériel de bureau d'exploitation	8 563	1 317	884	8 995	7 173	340	553	6 959	-	2 036
. Matériel de bureau Telecom	30 083	3 548	427	33 203	23 328	2 118	320	25 125	-	8 078
. Matériel Informatique	184 822	10 755	5 037	190 540	146 413	15 155	5 037	156 531	-	34 009
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	5 063	-	-	5 063	4 799	233	-	5 031	-	32
. Autres matériels d'exploitation	32 467	3 786	287	35 966	24 479	2 549	287	26 741	-	9 225
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	262 501	71 324	20 404	313 421	137 946	18 383	722	155 607	-	157 814
- Immobilisations corporelles hors exploitation	31 719	5 767	-	37 486	16 450	1 736	-	18 186	-	19 300
. Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	24 471	4 016	-	28 488	12 781	1 294	-	14 075	-	14 412
. Mobiliers et matériel hors exploitation	3 335	33	-	3 368	3 007	137	-	3 144	-	224
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	3 913	1 718	-	5 631	662	305	-	967	-	4 664
- Ecart de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-17	-17
TOTAL	1 284 346	256 625	40 318	1 500 652	758 866	79 492	9 819	828 539	-62	672 051

* Ecart de conversion immobilisation de la succursale à l'étranger

**ETAT B9 Bix. PLUS OU MOINS VALEES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
AU 31/12/2008**

En milliers de dirhams

Unité de la rubrique	Montant brut	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable nette	Produits de cession	Plus-values de cession	Moins-values ou perte de cession
A - Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
B - Immobilisations corporelles	11 649	9 819	1 830	1 590	1 446	1 685
Immobilisations d'exploitation	700	700	0	1 400	1 300	-
Immeubles d'exploitation bureaux	700	700	0	1 400	1 300	-
Mobilier et matériel d'exploitation	6 500	8 368	132	75	74	132
Mobilier de bureau d'exploitation	2 184	2 171	13	53	45	8
Matériel de bureau d'exploitation	568	568	0	5	6	7
Matériel de bureau Télécom	427	320	107	2	2	107
Matériel informatique	6 007	6 007	-	13	13	-
Matériel d'imprimerie	209	209	-	-	-	-
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres matériel d'exploitation	84	84	-	5	5	-
Outils	-	-	-	-	-	-
Matériel de sécurité	7	7	-	-	-	-
Petit mobilier matériel et outillage	77	77	-	5	6	-
Coffres forts	-	-	-	-	-	-
Mobilier hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 388	222	1 663	112	2	1 553
Aménagements et aménagement	2 388	222	1 663	112	2	1 553
TOTAL	11 649	9 819	1 830	1 590	1 446	1 685

ETAT B10. DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
	Bank Al Maghrib, Fonds Public et Services des Chèques Postaux	Banques du Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	107	9	9 172	177 231	186 519	73 914
VALEURS DONNEES EN PENSON au jour le jour	-	-	-	-	-	-
à terme	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS DE TRESORERE au jour le jour	-	289	-	241 404	242 193	411 140
à terme	-	788	-	241 404	242 193	411 148
EMPRUNTS FINANCIERS	11 008	-	9 120	-	19 128	11 971
AUTRES DETTES	-	1 458	11 887	2 357	15 803	26 452
Intérêts courus à payer	-	-	17	-	17	832
TOTAL	11 115	2 244	20 208	421 292	407 677	324 120

ETAT B11. DEPOTS DE LA CUNENTE AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

DEPOTS	Secteur public	Secteur Privé			Total 31/12/2008	Total 31/12/2007
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CREDITEURS	274 899	48 912	5 835 853	12 751 994	18 911 658	16 377 481
COMPTES D'EPARGNE	-	-	-	5 496 575	5 496 575	5 063 233
DEPOTS A TERME	1 010 000	-	680 388	4 036 425	5 726 813	5 958 680
AUTRES COMPTES CREDITEURS	-	1 400	811 880	116 000	1 329 280	572 107
INTERETS COURUS A PAYER	-	-	-	71 868	71 868	50 975
TOTAL	1 284 899	50 312	6 528 131	22 539 400	29 002 772	28 022 876

ETAT B14. PROVISIONS DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

PROVISIONS	Encours 31/12/2007	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2008
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	1 132 436	349 151	484 924	-3	996 660
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	1 121 473	318 867	477 837	-3	982 500
Titres de placement	5 009	30 284	6 044	-	29 249
Titres de participation et emplois assimilés	5 954	-	1 043	-	4 911
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	302 740	107 362	70 191	-2	339 909
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	17 271	15 197	305	-	32 163
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	60 000	35 000	-	-	95 000
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	14 659	36 060	22 043	-	28 677
Provisions pour autres risques et charges	65 643	21 108	13 773	-2	72 974
Provisions réglementées	145 166	-	34 070	-	111 096
TOTAL GENERAL	1 435 176	456 514	555 115	-5	1 336 569

ETAT B21. VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE AU 31/12/2008

En milliers de dirhams

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes et des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	-		-

B23. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
AU 31/12/2008

en milliers de DH

BENEFICIAIRE	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Nets			
	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL
Groupe Finance.Com (*)	1 648 233	-		1 648 233
Groupe OCP (*)	1 543 528	13 645	-	1 557 173
ONE (*)	1 248 788	274 381	-	1 523 169
Groupe CA SA	1 010 416	340 045		1 350 461
SAMIR (*)	1 324 581	2 718		1 327 299
Groupe SIGER-ERGIS/SNI/ONA (*)	1 133 548	58 955	1 808	1 194 311
Groupe CDM	1 065 119	11 811	-	1 076 930
Groupe CHAABI (*)	779 226	115 980	-	895 206
ONEP (*)	710 000	-	-	710 000
Groupe TELEPHONICA	556 421		9 430	565 851
Groupe CDG	435 540	12 552		448 092
Groupe AXA	440 798			440 798
Groupe SAFARI/SOFIPAR/COFIMAR	90 941	277 704		368 645
Groupe AKWA	335 725	582	6 049	342 356
Nombre de bénéficiaires =	9	1 108 373	17 287	13 448 524

(*) Les engagements sur ce groupe bénéficient de la contregarantie du Crédit Agricole SA

C1. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

AU 31/12/2008

Montant du capital : 833 817 600,00 DH Montant du capital social souscrit et non appelé : - DH Valeur nominale des titres : 100,00 DH				
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
CREDIT AGRICOLE S.A	91-93 Boulevard Pasteur Paris XV France	4 389 555	4 389 555	52,64%
WAFI ASSURANCE	1, Bd Abdelmoumen . Casablanca	2 602 791	2 602 791	31,22%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay Hassan - Rabat	336 128	336 128	4,03%
AUTRES		1 009 702	1 009 702	12,11%
TOTAL		8 338 176	8 338 176	100,00%

C2. AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

AU 31/12/2008

en milliers de DH

	Montants		Montants
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
Report à nouveau	196 471	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	233 469
Résultat net de l'exercice	272 785	Autres affectations	71 749
Prélèvement sur les bénéfices	- 164 038		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	305 218	TOTAL B	305 218

C3. RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

AU 31/12/2008

en milliers de DH

	Exercice 2008	Exercice 2007	Exercice 2006
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	2 339 227	2 211 282	2 171 872
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	1 589 419	1 402 837	1 306 065
2- Résultat avant impôts	561 046	423 275	459 575
3- Impôts sur les résultats	199 604	150 489	158 187
4- Bénéfices distribués	233 469	233 469	175 102
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	164 038	164 038	196 471
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	43,35	32,72	36,15
Bénéfice distribué par action ou part sociale	28,00	28,00	28,00
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	438 329	398 370	364 333
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 975	1 768	1 618

C4. DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

I. DATATION

. Date de clôture (1) : **31 décembre 2008**

. Date d'établissement des états de synthèse (2) : 6 mars 2008

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
	. Favorables N E A N T .Défavorables

Section XI - BULLETIN DE SOUSCRIPTION



BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital Social - 48-58, boulevard Mohammed V
RC Casablanca 28 717

Règlement optionnel du Dividende Crédit Du Maroc de l'exercice 2010

Le/la soussigné(e) ⁽¹⁾

Nom :	Dénomination ou Raison Sociale :
Prénom :	Catégorie ⁽²⁾ :
Date de naissance :	Siège social :
Nationalité :	Nationalité :
Numéro et nature pièce d'identité :	Numéro et nature du document exigé :
Adresse :	Adresse :
Téléphone :	Téléphone :
Télécopie :	Télécopie :
	Signature (s) & Fonction (s) :

Disposant :

Du compte Titres numéro :

Du compte Espèces numéro :

Auprès de son établissement teneur de compte :

- Reconnaît avoir été pleinement informé(e) des conditions de règlement optionnel du dividende en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois, décidé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2011 du « CREDIT DU MAROC », et notamment du fait que le prix d'émission des actions attribuées en paiement du dividende, fixé à 810 dhs, a été calculé sur la base de la moyenne des cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé la tenue de la réunion du Directoire du 14 février 2011 et où le titre a été échangé, diminué d'une décote de 10%.
- Être propriétaire de actions Crédit du Maroc coupon 2010 attaché.
- Déclare par la présente opter pour le paiement de son dividende en actions :

a) en souscrivant à hauteur de actions nouvelles et en procédant à un versement complémentaire de dhs (3) par le débit de son compte n°

b) en souscrivant à hauteur de actions nouvelles en recevant un versement en espèces de dhs (4) au crédit de son compte n°

A le 2011
Signature (5)

(1) Rayer la mention inutile

(2) « Institutionnel » ou « Non Institutionnel »

(3) Cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra effectuer un versement complémentaire à concurrence maximum d'une action nouvelle

(4) Cas où les dividendes ne donnent pas droit à un nombre entier d'actions, l'actionnaire pourra souscrire le nombre entier immédiatement inférieur en recevant un versement en espèces

(5) La signature devra être précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

FORMULAIRE À RETOURNER À VOTRE AGENCE COMPLÉT ET SIGNÉ AVANT LE 19 AOÛT 2011 À 14H
(SEULEMENT DANS LE CAS OU VOUS OPTER POUR LE PAIEMENT PARTIEL OU TOTAL DU DIVIDENDE EN ACTIONS)

Avertissement du CDVM

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca.

Section XII - RAPPORTS DE NOTATION DU CREDIT DU MAROC

Capital Intelligence**Avril 2011****Version Originale****Capital Intelligence Ltd**

Oasis Complex, Block E, Gladstone Street
PO Box 53585
CY 3303 Limassol
Cyprus

Telephone: 357 2534 2300

Facsimile: 357 2581 7750

E-mail: capital@ciratings.com

Web site: <http://www.ciratings.com>

A Capital Intelligence rating is not a recommendation to purchase, sell, or hold a security of the institution, inasmuch as it does not comment as to market price or suitability for a particular investor.

Reproducing or distributing this publication without the publisher's consent is prohibited. Information has been obtained by Capital Intelligence from sources believed to be reliable. However, because of the possibility of human or mechanical error by our source, Capital Intelligence, or others, Capital Intelligence does not guarantee the accuracy, adequacy or completeness of any information and is not responsible for any error or omissions or for the results obtained from use of such information.

Copyright © Capital Intelligence Limited 2011

Contact:

Darren Stubing

Tel: 357 2534 2300

E-mail: darren.stubing@ciratings.com

Thomas Kenzik

Tel: 357 2534 2300

E-mail: tom.kenzik@ciratings.com

Ref: MA0310RR/04-11

CREDIT DU MAROC

Casablanca, Morocco

April 2011

RATINGS

	Current	Previous	Last Changed	USD (mn) MAD (mn)	2010 USD	2010 MAD	2009 MAD	2008 MAD
Sovereign								
Long-Term:	BBB-	BB+	Oct-07	Total Assets	5,384	44,368	41,795	38,133
Short-Term:	A3	B	Oct-07	Net Loans	3,896	32,099	32,212	28,290
Outlook	Stable			Total Deposits*	4,835	39,843	37,581	34,049
				Shareholder Funds	469	3,865	3,533	3,349
				Gross Income	236	1,943	1,855	1,681
				Net Income	44	361	409	361
Foreign Currency				Exchange Rate: USD/MAD		8.240	8.100	8.098
Long-Term:	BBB-	BB+	Nov-07	*Customer + Interbank				
Short-Term:	A3	B	Nov-07	%		2010	2009	2008
				NPL / Gross Loans		7.49	5.07	4.34
Financial Strength	BBB-	BB+	Aug 05	Loan-Loss Reserves /NPLs		68.19	76.05	85.63
				Capital Adequacy Ratio		11.41	11.05	10.96
Support	2	3	Feb 04	Net Loans / Stable Funds		75.77	81.65	78.18
				Interest Differential		3.90	3.85	4.16
Outlook				Cost / Income		52.03	52.12	53.12
Foreign Currency	Stable	Positive	Aug 05	Return on Average Assets		0.84	1.02	1.02
Financial Strength	Negative	Stable	Apr 11					

RATINGS DRIVERS

Supporting the Rating

- Majority owned by Credit Agricole with board and senior management representation
- Sound liquidity position
- Sound domestic banking franchise with growing retail portfolio

Constraining the Rating

- Large increase in NPLs in 2010 with capital constrained by the gap between non-performing loans and provisions
- Modest profitability with decline in 2010 although in part due to higher recoveries seen in 2009. CDM's profitability is similar or higher than the average for the sector.

RATING RATIONALE

Credit du Maroc's overall financial profile has come under some pressure due to a significant rise in non-performing loans in 2010 with the Bank experiencing a deterioration in its corporate loan book. The need for additional provisioning impacted returns which are at a modest level. Provisioning coverage fell but remains at an adequate level. Returns in 2011 are likely to remain modest due to subdued loan asset growth.

The Bank has an adequate liquidity and funding profile; funding is nearly all sourced from domestic retail customer deposits and the base of liquid assets is sound. The expansion of deposits, particularly low-cost deposits in absolute terms, has been achieved over the past year and, together with the fall in market rates, has benefited margins.

While Morocco has not avoided the unrest seen in neighbouring North African and Middle East countries, the country is in a position of relative strength, and risks to the monarchy and government appear minimal currently. Economic growth in Morocco may slow slightly this year but is expected to be above four per cent.

Despite the weaker asset quality and returns in 2010, CM's Foreign Currency ratings are maintained at BBB- Long-term and A3 Short-term. The Financial Strength Rating is affirmed at BBB- but the Outlook for this Rating is revised to Negative due to the deterioration in loan asset quality. Ratings could be revised downwards if the deterioration in asset quality is not stabilised or reversed. The Support Rating is maintained at 2, reflecting majority ownership by Credit Agricole.

BANK HISTORY AND STRATEGIES

Bank History

Crédit du Maroc (CM) was established in 1963, when the 34-year-old branch of France's Crédit Lyonnais (CL) was incorporated as Crédit Lyonnais Maroc, adopting its present style in 1966. The Bank was founded as a joint-venture wherein local investors, including the then state-owned BMCE, held a minority interest. Current ownership consists principally of France's Crédit Agricole S.A. Wafa Assurance, one of the largest Moroccan insurance companies and owned by Attijariwafa Bank (AWB), holds a 10% stake (previously 34%, see below). In 2004 Wafa Bank was acquired by Banque Commerciale du Maroc (BCM), while in France CL was acquired by Crédit Agricole S.A. The latter event, of course, meant that CL's 51% stake in CM passed to Crédit Agricole S.A. In May 2004 BCM announced its intention to merge with its newly-acquired WB subsidiary, creating a successor bank (AWB). That merger took place in September 2004.

In late 2008, Credit Agricole S.A. signed an agreement with Morocco's Attijariwafa Bank to sell its stakes in some African operations to Attijariwafa. The transaction included selling assets in Congo, Cameroon, Gabon, Senegal and some other countries for an amount of EUR250mn. In turn, Credit Agricole purchased another 24% of Credit du Maroc, held by Wafa Assurance for EUR144mn to raise its share in CM to 77% (officially this was approved by the authorities only in late 2009).

Ownership Structure

Credit du Maroc's Shareholders December 2010	%
Crédit Agricole S.A.	76.71
Wafa Assurance	10.12
Others	13.17
Total	100.00

The Bank receives support from Credit Agricole through both board and senior management representatives as well as product and technology expertise. Risk management is supported by the parent company's systems and knowledge.

As the majority owner, support in case of need is expected to come from Crédit Agricole. However, this is not guaranteed. Support from the Moroccan authorities is also likely in case of need, as would be the situation for other major domestic banks. Moreover, there is an implicit agreement between banks in Morocco for sector support to a bank in case of need.

Moroccan Economy

Morocco's market economy benefits from the country's relatively low labour costs and proximity to Europe, which aid key areas of the economy such as agriculture, light manufacturing, tourism, and remittances. Morocco is also the world's largest exporter of phosphate, which has long provided a source of export earnings and economic stability. Economic policies pursued since 2003 have brought macroeconomic stability to the country with generally low inflation, improved financial performance,

and steady progress in developing the service and industrial sectors. Despite progress, poverty, illiteracy, and unemployment rates remain high. Morocco's trade and budget deficits widened in 2010; reducing government spending and adapting to sluggish economic growth in Europe will be challenges in 2011. Morocco's long-term challenges include improving education and job prospects for young Moroccans, closing the disparity in wealth between the rich and the poor, and expanding and diversifying exports beyond phosphates and low-value-added products.

Morocco's economy is expected to grow by 4.2% in 2011, below the previously forecast 5% growth. The revision in the growth level is based on a lower than expected harvest season caused by lower rainfall.

While Morocco has not avoided the unrest taking place in neighbouring North African countries, the country is in a position of relative strength, and risks to the monarchy appear minimal currently. However, more recently, larger protests have occurred with protesters demanding freer elections, greater civil liberties and less corruption. However, to date, protest crowds have been small and peaceful. Moroccan protesters are demanding greater democracy and an end to corruption, not specifically a change in regime. Constitutional changes aimed at providing more democratic reform, to be drawn by a commission by June 2011, will be put to a referendum.

Regional turmoil will however lower non-agricultural growth in 2011, but it is expected to pick up in 2012. In the first quarter of 2011, economic growth prospects remained favourable as a whole, despite a challenging international environment compared to 2010. Moroccan inflation is currently at 2.2% with the Interbank rate at 3.26%.

Moroccan Banking Sector

The six largest banks - Attijariwafa Bank, Banque Centrale Populaire, BMCE, BMCI, SGMB and Credit du Maroc - account for approximately 88% of assets, 91% of customer deposits and 87% of loans. Morocco's financial system remains solid. Partly due to its limited integration with the international financial system, it did not feel the direct effects of the global financial crisis. There was a slowdown in some sectors, particularly in the real estate sector which was growing strongly in previous years. This has been at the high end of the market, focusing particularly on expatriates and non-residents. Domestic Moroccan banks have tended not to be active in this market hence no significant jump in non-performing loans (NPLs) is expected.

Bank Al-Maghrib - Morocco's central bank - has launched several initiatives aimed particularly at enhancing information. This includes establishing a credit bureau with which banks and financing institutions are required to consult. The bureau, managed by a private entity, is operational.

The implementation of Basel II continues, with priority given to Pillar 2 concerning supervision. For Pillar 1, the standardized approach was introduced in 2007 and the authorities intend to move to the advanced approach beginning in 2011. The minimum capital adequacy ratio (CAR) of banks was raised at end-2008 from 8% to 10% of risk-weighted assets. The Central Bank intends to raise this ratio to 12% for certain banking institutions, based on their risk profile, while taking into account the overall economic environment. The central bank has also strengthened stress testing and prudential risk analysis, in line with international regulatory focus.

ECONOMIC INDICATORS %	2008	2009	2010	2011 Proj	2012 Proj
Growth Rates in %					
Real GDP	5.6	5.0	3.7	4.2	4.9
Real Private Consumption	9.4	8.0	2.6	3.5	3.9
Real Gross Domestic Investment	11.7	4.6	4.7	4.8	5.0
Export Volume	-1.1	-9.3	6.4	7.1	7.3
Import Volume	10.9	-4.4	5.3	5.0	5.4
Ratios to GDP					
Gross Domestic Investment	36.3	33.6	34.2	34.4	34.4
Fiscal Balance	0.4	-2.7	-4.5	-2.9	-2.4
Central Government Debt	47.3	46.2	47.6	46.8	45.4
Current Account Balance	-5.2	-5.8	-5.3	-4.8	-4.1
FDI	2.3	1.5	2.6	2.7	2.8
External Debt	23.4	24.7	25.7	25.4	24.6

Source: World Bank, Moroccan Government.

Current Business Model

CM is the smallest in a field of six main Moroccan banks, with a market share of about 6% at end 2010. CM has typically concentrated on lending to individuals and large companies. The Bank operates a network of 308 branches in Morocco, two branches and one representative office in France, and three representative offices in the Netherlands and Italy.

Although on a small scale, CM follows a universal banking model, providing a wide range of banking services and products from simple retail activities to investment banking and capital market operations. Subsidiary operations include leasing, capital markets and insurance. These remain very small against the Bank's assets.

The Bank aims to continue developing services and infrastructure across its three main divisions, that is retail, SME and corporate banking.

Principal Business Strategies

Although also focusing on the retail market, CM is differentiating itself from competitors by concentrating more towards the middle market, including the SME sector. Its main emphasis in this area is geared to exporters. The retail operations are performing well and main activities include consumer credits and mortgages. In this segment, growth in the Bank's operations are benefiting from a widening branch network (30 opened in 2010). CM's third segment is the corporate sector, with the Bank's link to Credit Agricole supporting activities. Credit Agricole also provides significant support on the retail banking side.

KEY FINANCIAL ISSUES

Accounts for 2010 are audited by Ernst & Young and Fidaroc Grant Thornton, *Expert Comptable*, both of Casablanca, and presented according to local standards. The accounts were unqualified.

FINANCIAL PERFORMANCE

Weaker performance in 2010 as returns slide largely due to the higher provision charge on the back of increased non-performing loans. However, 2009 gross income included significant recoveries for impairment of investment securities; the recurrent gross income was up by 8.2%.

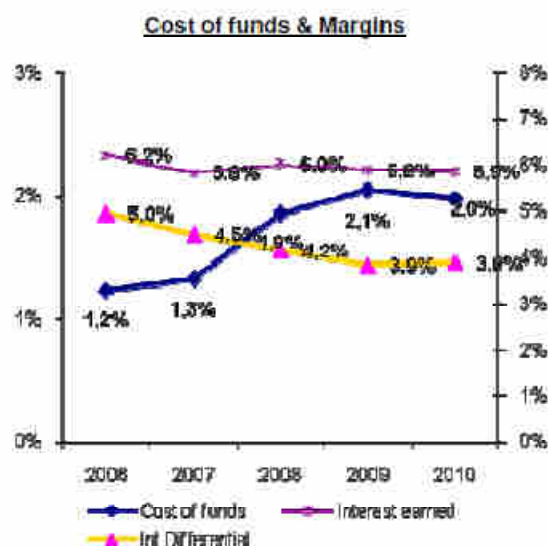
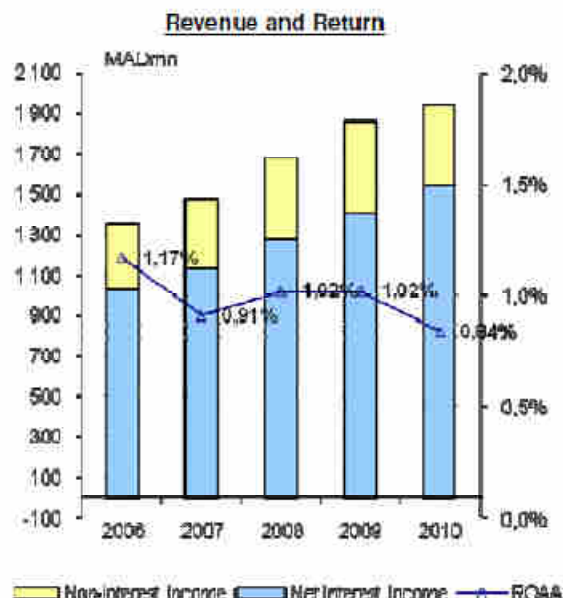
CM's returns deteriorated in full year 2010 mainly on account of a much higher provisioning charge reflecting the increased level of non-performing loans. The Bank's return on average assets weakened to 0.84% in 2010 from 1.02% in the previous year. CM's profitability track record has long been fairly modest, hovering around the 1% level for some years. Its operating profit on average assets, at around 2.2%, has been very stable for some time with bottom line variance due to the impact and changes from the provisioning charge line.

CM's main driver of profitability is net interest income and, in turn, good margins. In 2010, interest income was MAD2,330mn, up by 8% year-on-year compared to 2009 interest income of MAD2,162mn. The main contributor by far remains interest income from the Bank's loan portfolio, despite the fact that net loans fell marginally in 2010. The fall followed some years of robust growth and reflected slightly tougher economic conditions in 2010 and the fact that the Bank experienced some deterioration in loan asset quality, particularly in the first half of the year.

CM's margins widened for the first time in six years in 2010. This was due to the lower cost of funds combined with the Bank's growing focus on retail credit where margins are wider. CM's margins are good and compare well with the peer group. Reflecting in part the maturity of the market together with the downward trend in interest rates, CM's margins have tightened continuously since 2004. The fall in margins has been characteristic of the Moroccan market.

CM was able to widen its margin, albeit slightly, in 2010 through its low cost funding base and supported by its growing retail portfolio. The Bank's cost of funds was a lower 1.98% in 2010, one of the lowest in the market, falling by 7bp during the year. Interest on average earning assets was quite steady, falling by just 2bp to 5.88%. Overall, CM's interest differential widened by 5bp to 3.90%.

Interest expense grew by a lower 4% (the increase was 25% in 2009), to MAD787mn. Overall, net interest income was up by a respectable 9.7%, to MAD1,543mn, representing 3.58% of average total assets (cf. 3.52% in 2009).



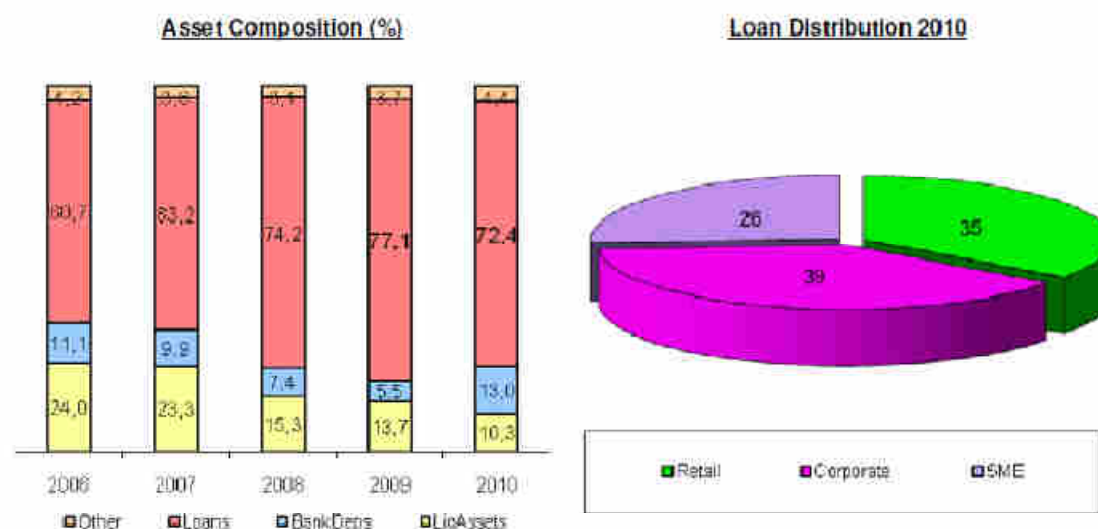
CM's non-interest income is low and fell further in 2010 through lower foreign currency transaction income. Non-interest income is an area that needs to be addressed in order to support the Bank's income stream. CM's level of non-interest income is low, representing just 20.6% (cf. 24.1% in 2009) of gross income at end 2010. The Bank's fee structure and strategy has not been developed over the years with the Bank preferring to focus on interest activities. That said, CM's management hope to build its non-interest income going forward, capitalising on its market position and growing retail activities. Non-interest income was MAD400mn in 2010, down by 10.7% from 2009. The bulk of non-interest income is derived from core fee and commission income, linked mainly to loans and credit cards. This barely moved in 2010, reflecting the lack of growth in lending operations. It remains very small against average assets at just 0.61%. Foreign currency transaction income was also lower in 2010, reflecting lower volumes as worker remittance volumes declined.

Against peer banks, CM does have lower efficiency ratios. That said, cost control is reasonable with operating expenses rising by a low 4.6% in 2010 and forming 2.35% of average total assets. CM has a reasonably well-managed operating expense base against both average assets and gross income. Against peer banks however its cost base is relatively high. Its efficiency has improved slightly over the past few years despite the increase in the Bank's branch network. Operating expenses formed a lower 2.35% of average total assets at end 2010. Operating expenses to gross income was steady, at 52%. At this level, there certainly remains scope to improve efficiency further, but mainly through lifting income.

Slight improvement in operating profit in 2010... The moderate rise in gross income helped operating profit increase by 5% in 2010 to MAD932mn (USD113mn).

...but a significant rise in the provisioning charge results in a fall in net profit CM's provision charge for doubtful debts soared by 68% to MAD395mn in 2010 due to the rise in non-performing loans (see below). The gross provisioning charge was MAD447mn. "Other provisions and recoveries for risks and charges" was MAD52mn. The net provisioning charge consumed a high 42% of operating profit. In turn, net profit declined by 12% to MAD361mn (USD44mn).

BALANCE SHEET



Lower balance sheet growth in 2010 as the Bank reduces loan growth, reflecting a more prudent approach and in light of a large rise in non-performing loans Morocco has achieved robust economic growth for some years now and this continued in 2010 albeit at a slightly lower rate. In turn, the growing economy has created good loan demand. This, together with the increasing penetration of the banking sector into the economy, has seen loans to assets for all banks increase, and for CM from below 60% in 2006 to 77% at end 2009. However, owing to CM's rising level of non-performing loans (NPLs) and, in turn, a more cautious approach, the granting of credit was restricted in 2010.

CM's loans and advances accounted for 72% of total assets at end 2010 against 77% at end 2009. Loans fell by 0.4% in 2010 to MAD32,099mn (USD3,896mn). By sector, growth continued in retail and consumer loans. In contrast, corporate loans, the sector where the Bank has experienced increasing NPLs, were reduced. CM has typically concentrated on lending SMEs and large companies but is increasingly focusing on the retail sector as is the case for other banks in Morocco. Corporate loans accounted for a lower 39% of total loans at end 2010, with retail 35% and SMEs 26%.

Total liquid assets (liquid assets plus deposits with banks) account for 23% of total assets and is considered at an adequate level. Reserve requirements in Morocco are 12% of total customer deposits and the Bank met this requirement comfortably as at end 2010.

Marketable securities represent only 1.7% of total assets or MAD738mn (USD90mn). They comprise Moroccan listed equity securities.

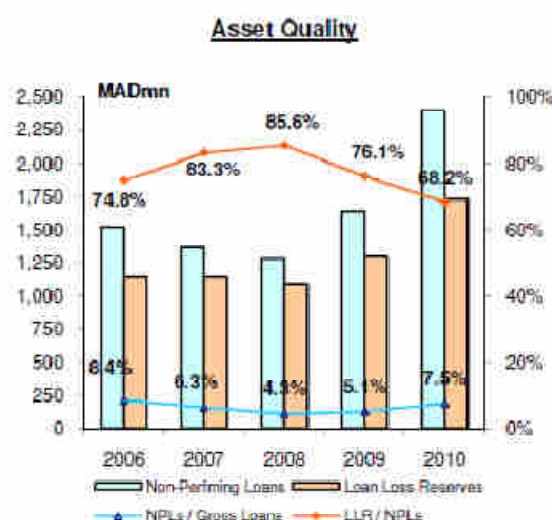
Loan asset quality deteriorated significantly in 2010 due to the high rise in non-performing loans

NPLs increased by a high 47% (following a 28% rise in 2009) to MAD2,405mn (USD292mn). The increased rate of defaults reflected pressure particularly in the corporate loan book. Additionally, some weakness has been felt in the Moroccan economy as a result of the global financial crisis. Although not directly impacted, the Moroccan economy has nonetheless seen some pressure, particularly for manufacturers and exporters as key markets, such as the EU, have been hit. CM's loan book has seen similar pressure in regard to its exposure to the textile and auto sectors.

NPLs at end 2010 represented a high 7.49% of gross loans against 5.07% at end 2009.

Loans are classified as NPLs at 90 days past due as per central bank regulations. By category, the major movement in classified loans in 2010 was in the loss category.

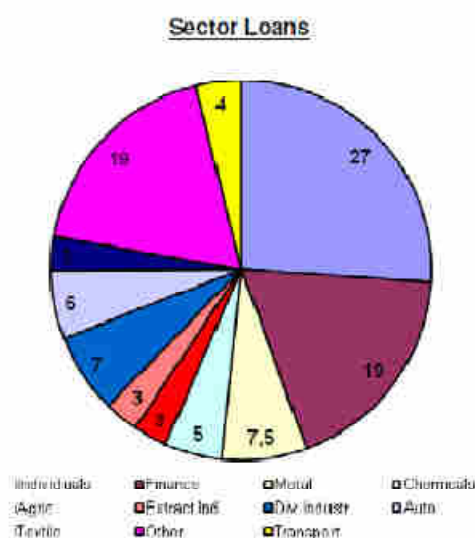
Comfortable provisioning coverage although the level fell during 2010 Loan-loss reserves to NPLs stood at 68% at end 2010 against a higher 76% at end 2009 as the rise in provisions did not keep pace with the increase in classified loans. Looking at unprovided NPLs against free capital, the ratio increased to 38% at end 2010 from 21% at end 2009. The level is moderately high. The Bank is considered to have good collateral, including real estate, securities and cash, linked to its NPL portfolio which, when included with specific provisions, increases coverage to over 100%. CM's policy is to write



off non-performing loans that are fully provisioned and in excess of 5 years old: this practice is regulated.

During the last year in particular, CDM has worked hard to de-concentrate its loan portfolio. The overall loan portfolio is well diversified with the top 25 loan customer groups represents about one third of the total portfolio against more than 40% at the end of 2009.

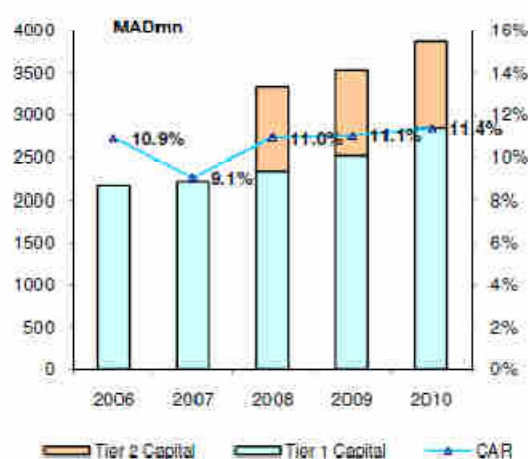
Well diversified loan book CM has a well diversified loan portfolio by sector. At end 2010, the largest exposure was to individuals/retail sector at 27%, followed by finance at 19%. Higher risk sectors such as agriculture, textiles and hotels were relatively minor at 4%, 3% and 2% respectively. Nonetheless, these have been the source of NPLs as noted above,



CM's capital adequacy ratio is adequate at 11.4% at end 2010 CM's capital adequacy ratio stood at 11.41% - based on Basel II standardised approach - at the end of 2010. This was slightly above the 11.05% at end 2009 (the lower level in 2007 was due to the rise in credit risk-weighted assets and the introduction of Basel II requirements, including operational risk, for the first time). The minimum capital adequacy ratio for Moroccan banks as stipulated by Bank Al Maghrib is currently 10%.

Nb. The 2006 CAR is a Cooke ratio whilst 2007-2010 ratios are Basel II.

Capital Composition & Adequacy



The slight improvement in total capital over the last few years has mainly been through the issue of subordinated tier 2 debt of MAD1 billion of 10 year maturity at a fixed rate of 4.98% in late 2008. Paid-up capital at end 2010 was up by 4% (our spreads do not include the dividend to be paid out of 2010 profit) through a small bonus issue and total capital rose by 9% as a result of 2010 net profit.

Growth in core capital has been slow, as paid-up capital has not been significantly increased for many years. The rate of internal capital generation ratio is low, reflecting the high payout to shareholders.

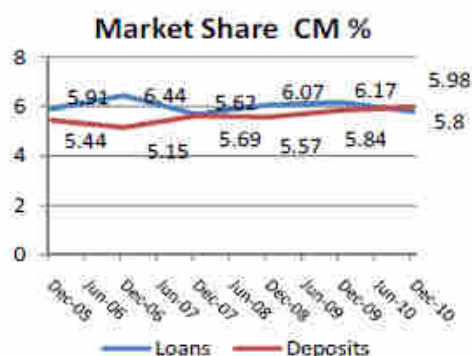
CDM regularly increases its tier 1 by distributing stock dividends. CDM also regularly issues subordinated debt (tier 2) to the extent required by the growth of its loan portfolio: the last issue of MAD500mn was made in March 2011, and was oversubscribed.

Despite an ongoing branch expansion programme, fixed assets comprise just 1.9% of total assets. Investments in affiliates consume another 0.5%. Both figures are low and hence do not significantly impact the free capital position.

CM has a sound liquidity position due to its large domestic deposit funding base and reasonable stock of liquid assets The Moroccan banking sector as a whole displays adequate liquidity. Funding-wise, it has not been impacted by the global financial crisis due to the fact that funding is practically all locally sourced from customer deposits. CM's liquidity and funding position is viewed as comfortable and, at end 2010, CM's liquidity position improved due to the fall in net loans.

Funding is mainly sourced from customer deposits Customer deposits are by far the main source of funding for CM. Customer deposits rose by 7.5% in 2010 to MAD39,581mn (USD4,803mn). This represented a high 89% of total liabilities and capital. Funding is very much retail dominated and not subject to the vagaries of the wholesale market. That said, CM would benefit from some longer term wholesale funding, particularly if the maturity profile of the loan portfolio lengthens.

By percentage, the highest increase within the deposit base over the last year was in time deposits. Demand deposits, which are either no-cost or very low cost, form just under one-half of total deposits and have registered growth of around 6% in each of the past two years. Growth has been difficult due to market competition as well as the fall in workers' remittances.



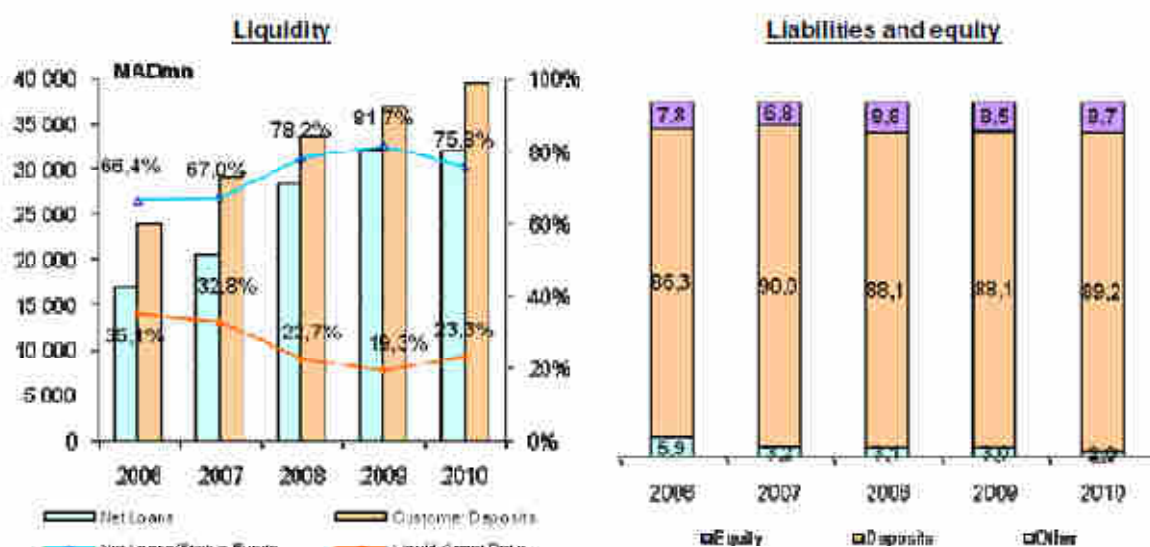
Loan-based liquidity ratios improved in 2010 due to the growth in deposits combined with the fall in loans. Net loans stood at a lower 81% of customer deposits and 76% of stable funds, and thus are sound. CM's liquid asset ratio also improved to 23% due to the rise in bank placements. The ca. MAD2 billion in customer deposit growth was deployed in bank placements. The Bank's holdings in liquid assets, including treasury bills, cash and central bank placements, together with bank placements,

provide CM with a good stock of readily available liquid assets. The Bank also has a low (and reduced) use of interbank funding.

The Bank has back-up funding facilities from Credit Agricole, if needed. However, this back-up has not been used as there has been no need for it.

The Moroccan central bank requires banks to maintain a regulatory minimum liquidity ratio of 100% at all times. This stipulates that short term liquid assets must be greater than short term liabilities up to one month. CM's ratio at end 2010 was 118%, thus comfortably in excess of the minimum.

Reflecting the short-term nature of the customer deposit profile, CM has a negative mismatch by maturity at the short-end. However, up to three months this represented less than 15% of total assets.



OUTLOOK

CM needs to address the rapid rise in non-performing loans recorded over the past two years but particularly the increase in 2010. Management action has included restricting loan growth, and specifically reducing its exposure to the corporate sector, and strengthening of its risk management system. The rise in non-performing loans has caused a large increase in the provision charge which in turn has impacted the Bank's returns. The latter may remain under pressure due to the need to focus on asset quality issues, including restricting credit expansion.

The Bank's position is supported by its majority shareholder, Credit Agricole, which provides significant management and system support to CM. The Bank's liquidity and funding position is viewed as satisfactory. Nearly all of the Bank's funding is sourced from domestic retail customer deposits.

The Moroccan economy has experienced slightly weaker growth over the last year and the expected growth rate for 2011 is a lower than the previously projected 4.2% with the negative impact due to weaker export markets, particularly that of the Eurozone area. This is also likely to lead to subdued asset growth.

Capital Intelligence

Avril 2011

Version traduite

Ref. : MA0310RR/04-11

CRÉDIT DU MAROC

Casablanca, Maroc

Avril 2011

NOTES

ÉLÉMENTS FINANCIERS

	Actuelle	Précédente	Dernier changement	USD (millions) MAD (millions)	2010 USD	2010 MAD	2009 MAD	2008 MAD
Souveraine								
Long terme :	BBB-	BB+	Oct. 07	Total actif	5 384	44 368	41 795	38 133
Court terme :	A3	B	Oct. 07	Créances nettes	3 896	32 099	32 212	28 290
Perspectives	Stable			Total dépôts*	4 835	39 843	37 581	34 049
				Capitaux propres	469	3 865	3 533	3 349
				Résultat brut	236	1 943	1 855	1 681
Devise étrangère				Résultat net	44	361	409	361
Long terme :	BBB-	BB+	Nov. 07	Taux de change : USD/MAD		8,240	8,100	8,098
Court terme :	A3	B	Nov. 07	* Clientèle : Interbancaire				
				%		2010	2009	2008
Solidité financière	BBB-	BB+	Août 05	Prêts en défaut		7,49	5,07	4,34
				/ Créances brutes				
Soutien	2	3	Fév. 04	Provisions pour pertes sur créances		68,19	76,05	85,63
				/ Créances en souffrance		11,41	11,05	10,96
Perspectives				Ratio d'adéquation des fonds propres		75,77	81,65	78,18
Devise étrangère	Stable	Positive	Août 05	Créances nettes / Fonds stables		3,90	3,85	4,16
Solidité financière	Négative	Stable	Avr. 11	Différentiel d'intérêt		52,03	52,12	53,12
				Coefficient d'exploitation		0,84	1,02	1,02
				Rendement des actifs moyens				

FACTEURS DE NOTATION

Favorables

- Majorité détenue par Crédit Agricole.SA avec représentation au conseil d'administration et dans l'équipe de direction
- Position de liquidité saine
- Franchise bancaire saine au niveau national, avec croissance du portefeuille de détail

Défavorables

- Forte croissance des prêts en défaut en 2010, avec un capital limité par la différence entre les prêts en défaut et les provisions
- Rentabilité modeste en baisse en 2010, en partie due aux importantes reprises de 2009. La rentabilité de CDM est similaire ou plus élevée que la moyenne du secteur.

JUSTIFICATION DE LA NOTATION

Le profil financier général du Crédit du Maroc a subi quelques pressions liées à une hausse significative des prêts en défaut en 2010, année au cours de laquelle la Banque a connu une dégradation de son portefeuille de prêts aux grandes entreprises. La nécessité d'un provisionnement supplémentaire a impacté sur la rentabilité, qui se situent à un niveau modeste. La couverture par les provisions a baissé, mais reste adéquate. La rentabilité en 2011 devrait rester modérée, en raison d'une croissance plus faible des actifs de crédit.

La banque a un profil de liquidité et de financement adéquat. Les actifs liquides sont sains et le financement est presque entièrement assuré par les dépôts de la clientèle de détail nationale. L'expansion des dépôts, notamment des dépôts à faibles coûts en termes absolus, qui a été menée l'année dernière, associée à la chute des taux du marché, a bénéficié aux marges.

Si le Maroc n'a pas évité les conflits observés dans les pays voisins d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, il est en situation de solidité relative, et les risques pour la monarchie et le gouvernement semblent actuellement minimales. Sa croissance économique pourrait ralentir légèrement cette année, mais devrait être supérieure à 4 %.

Malgré une moindre qualité des actifs et des rendements plus faibles en 2010, les notes en devise étrangère de CDM se maintiennent à BBB- pour le long terme et A3 pour le court terme. La note de solidité financière est confirmée à BBB-, mais la perspective pour cette note est abaissée à négative, en raison de la dégradation de la qualité des actifs de crédit. Les notes pourraient être révisées à la baisse, si la dégradation de la qualité des actifs n'est pas stabilisée ou inversée. La note de soutien est maintenue à 2, reflétant la détention d'une participation majoritaire par Crédit Agricole S.A..

Historique et Stratégies de la Banque

Historique de la banque

Le Crédit du Maroc (CDM) est né en 1963, avec la constitution de la filiale de 34 ans du Crédit Lyonnais (CL) sous la dénomination de Crédit Lyonnais Maroc, et a adopté son style actuel en 1966. La Banque a été constituée sous la forme d'une coentreprise dans laquelle des investisseurs locaux, dont l'entreprise alors publique BMCE, détenaient une participation minoritaire. L'actionnariat actuel est composé principalement de Crédit Agricole S.A. Une des plus grandes compagnies d'assurance marocaines, Wafa Assurance, détenue par Attijariwafa Bank (AWB), possède une participation de 10 % (auparavant 34 %, voir plus bas). En 2004, Wafa Bank (WB) avait été rachetée par la Banque Commerciale du Maroc (BCM), tandis que CL avait été racheté par Crédit Agricole S.A. En conséquence, la participation de 51 % de CL dans CDM avait été transférée à Crédit Agricole S.A. En mai 2004, BCM a annoncé son intention de fusionner avec WB, sa filiale nouvellement acquise, pour constituer la banque AWB. C'est en septembre 2004 que cette fusion a eu lieu.

Fin 2008, Crédit Agricole S.A. a signé un accord avec la banque marocaine AWB, pour lui vendre ses parts dans plusieurs activités en Afrique. L'opération a porté sur la vente d'actifs au Congo, au Cameroun, au Gabon, au Sénégal et dans quelques autres pays, pour un montant de 250 millions d'euros. À l'inverse, le Crédit Agricole a racheté une part de 24 % du capital du Crédit du Maroc, détenue par Wafa Assurance, pour un montant de 144 millions EUR, augmentant ainsi sa participation à 77 % (cette opération n'a été officiellement approuvée par les autorités qu'à la fin 2009).

Composition de l'actionnariat

Actionnaires du Crédit du Maroc	Décembre 2010	%
Crédit Agricole S.A.		76,71
Wafa Assurance		10,12
Autres		13,17
Total		100,00

La Banque bénéficie du soutien du Crédit Agricole S.A. par l'intermédiaire de représentants au Conseil de Surveillance et dans l'équipe de direction, ainsi que par l'apport d'expertise en matière de produits et de technologies. La gestion du risque est facilitée par les systèmes et les connaissances de la société mère.

Un soutien en cas de nécessité est attendu de la part du Crédit Agricole S.A., en sa qualité d'actionnaire majoritaire, mais n'est pas garanti. Un soutien des autorités marocaines est également probable, comme pour d'autres grandes banques marocaines. En outre, il existe un accord implicite de soutien sectoriel entre les banques au Maroc, en cas de besoin.

Economie marocaine

L'économie de marché marocaine bénéficie des coûts de main-d'œuvre relativement faibles et de la proximité avec l'Europe, qui aide des secteurs essentiels comme l'agriculture, l'industrie légère, le tourisme et les envois de fonds des travailleurs migrants. Le Maroc est également le premier exportateur de phosphate, qui a longtemps représenté une source de recettes d'exportation et de stabilité économique. Les politiques économiques poursuivies depuis 2003 ont apporté la stabilité macroéconomique au pays, avec une inflation généralement faible, de meilleures performances financières et un développement constant des secteurs secondaire et tertiaire. Malgré ces progrès, les taux de pauvreté, d'analphabétisme et de chômage restent élevés. Les déficits commercial et budgétaire du Maroc ont augmenté en 2010 ; la réduction des dépenses publiques et l'adaptation à une faible croissance économique en Europe constitueront les principaux défis en 2011. Les enjeux à long terme sont l'amélioration de l'éducation et des perspectives de travail pour les jeunes Marocains, la réduction de la disparité entre riches et pauvres, ainsi que l'expansion et la diversification des exportations au-delà des phosphates et des produits à faible valeur ajoutée.

L'économie du Maroc devrait croître de 4,2 % en 2011, au-dessous de la croissance auparavant prévue de 5 %. Cette révision du taux de croissance se fonde sur l'estimation des récoltes, moins bonnes qu'attendu, en raison des faibles pluies.

Si le Maroc n'a pas évité les conflits survenus dans les pays voisins d'Afrique du Nord, il est en situation de solidité relative, et les risques pour la monarchie semblent actuellement minimisés. Cependant, plus récemment, d'importantes manifestations ont eu lieu pour réclamer des élections plus libres, de plus grandes libertés civiles et moins de corruption. Toutefois, à ce jour, les manifestations ont été faibles et pacifiques. Les manifestants marocains demandent plus de démocratie et la fin de la corruption, pas concrètement un changement de régime. Un projet de révision de la Constitution, visant à renforcer la démocratie, sera soumis par une commission en juin 2011, à un référendum national.

La croissance non-agricole sera cependant affaiblie en 2011, en raison des conflits politiques dans la région, mais devrait se redresser en 2012. Les perspectives de croissance économique au premier trimestre 2011 restent favorables dans leur ensemble, malgré un contexte international difficile, par rapport à 2010. L'inflation marocaine est actuellement de 2,2 % avec un taux interbancaire à 3,26 %.

Secteur bancaire marocain

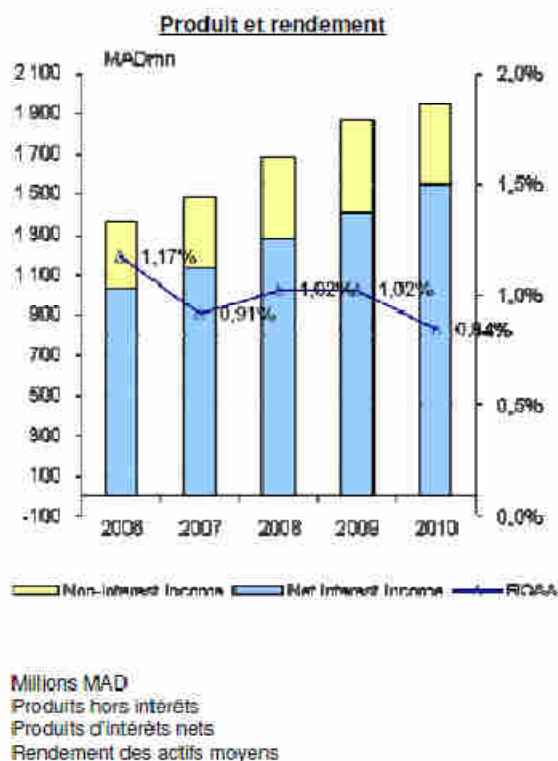
Les six plus grandes banques (Attijariwafa Bank, Banque Centrale Populaire, BMCE, BMCI, SGMB et Crédit du Maroc) représentent environ 88 % des actifs, 91 % des dépôts de la clientèle et 87 % des prêts. Le système financier marocain reste solide. Compte tenu en partie de son intégration limitée avec le système financier international, il n'a pas subi les effets directs de la crise financière mondiale. Un ralentissement a été observé dans certains secteurs, en particulier dans l'immobilier, qui avait enregistré une forte croissance dans les années précédentes. Ce phénomène s'est fait sentir sur le marché haut de gamme, notamment sur les expatriés et les non-résidents. Les banques marocaines nationales ont eu tendance à ne pas être actives sur ce marché ; c'est pourquoi, aucun changement significatif n'est prévu sur les prêts en défaut.

La banque centrale, Bank Al-Maghrib, a lancé plusieurs projets visant notamment à améliorer l'information. Ils comprennent l'établissement d'un bureau du crédit que les banques et les institutions de financement doivent consulter. Le bureau, géré par un organisme privé, est opérationnel.

PERFORMANCES FINANCIÈRES

Les performances ont été plus faibles en 2010, les rendements ayant baissé en raison essentiellement de l'augmentation des dotations aux provisions, liée à l'accroissement des créances en souffrance. Toutefois, le résultat brut pour 2009 comprenait d'importantes reprises pour dépréciation des titres de participation ; le résultat brut récurrent a augmenté de 8,2 %.

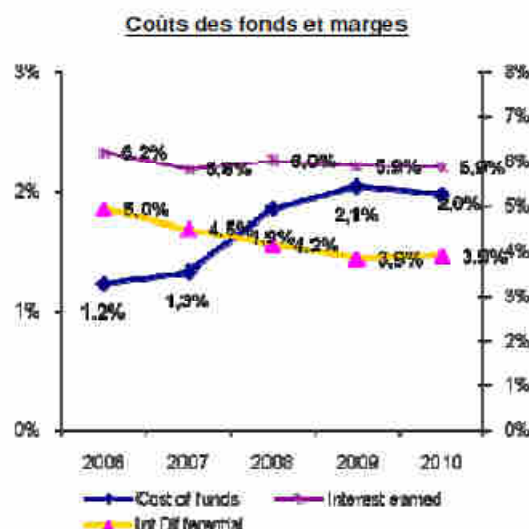
La rentabilité de CDM s'est dégradée sur l'ensemble de l'exercice 2010 en raison essentiellement d'une dotation aux provisions plus élevée, reflétant un niveau plus important de prêts en défaut. La rentabilité des actifs moyens est passée de 1,02 % en 2009 à 0,84 % en 2010. L'historique de rentabilité de CDM est depuis longtemps modeste, avoisinant un taux de 1 % ces dernières années. Son résultat d'exploitation sur actifs moyens, d'environ 2,2 %, est très stable depuis un certain temps, avec une variation du résultat liée à l'impact et aux évolutions des dotations aux provisions.



Les produits d'intérêts nets et, par conséquent, des marges importantes, constituent le principal facteur de rentabilité de CDM. En 2010, les produits d'intérêts se sont élevés à 2 330 millions MAD, en hausse de 8 % sur une année glissante par rapport à 2009, où ils s'étaient inscrits à 2 162 millions MAD. La principale composante reste de loin les produits d'intérêts liés au portefeuille de prêts de la Banque, bien que les créances nettes aient légèrement diminué en 2010. La baisse s'est produite après quelques années de croissance solide ; elle traduit les conditions économiques un peu plus difficiles en 2010 et une certaine dégradation de la qualité des actifs de prêts, notamment au premier semestre.

Les marges de CDM se sont élargies en 2010, pour la première fois en six ans. Ce phénomène est dû à la baisse du coût des fonds, associée à l'orientation croissante de la Banque vers le crédit de détail, où les marges sont plus importantes. Les marges de CDM sont bonnes et soutiennent avantageusement la comparaison avec celles du groupe de référence. Traduisant en partie la maturité du marché et la tendance à la baisse des taux d'intérêt, les marges de CDM se sont régulièrement resserrées depuis 2004. La baisse des marges est caractéristique du marché marocain.

Coûts des fonds
Produits d'intérêts
Différentiel d'intérêt



En 2010, CDM a pu élargir sa marge, bien que modérément, par sa base de financement à faible coût et la croissance de son portefeuille de détail. Le coût des fonds de la Banque n'a été que de 1,98 % en 2010, soit l'un des plus faibles du marché, après une baisse de 7 points de base sur l'exercice. Les intérêts sur les actifs productifs moyens ont été stables, puisqu'ils n'ont enregistré qu'une baisse de 2 points de base pour s'établir à 5,88 %. De manière générale, le différentiel d'intérêt de CDM s'est élargi de 5 points de base, à 3,90 %.

Les charges d'intérêt n'ont augmenté que de 4 % (contre 25 % en 2009), à 787 millions MAD. Dans l'ensemble, les produits d'intérêts nets ont enregistré une hausse respectable de 9,7 %, à 1 543 millions MAD, soit 3,58 % de l'actif total moyen (contre 3,52 % en 2009).

Les produits hors intérêts de CDM sont faibles et ont encore baissé en 2010, en raison de la diminution du produit des opérations en devises. Ils constituent un domaine à traiter pour soutenir les flux de rentrées de la Banque. Les produits hors intérêts de CDM sont faibles et ne représentent que 20,6 % du résultat brut à la fin 2010 (contre 24,1 % en 2009). La structure et la stratégie de la Banque en matière de commissions n'ont pas évolué ces dernières années, car la Banque a préféré se centrer sur les activités liées aux intérêts. Toutefois, la direction de CDM espère développer ses produits hors intérêts en capitalisant sur sa position de marché et en augmentant ses activités de détail. Les produits hors intérêts se sont inscrits à 400 millions MAD en 2010, soit une baisse de 10,7 % par rapport à 2009. Ils découlent, en majeure partie, du résultat des commissions et frais, essentiellement lié aux prêts et aux cartes de crédit. Ils n'ont guère changé en 2010, en raison de l'absence de croissance des opérations de prêt. Ils restent très faibles par rapport à l'actif moyen, à seulement 0,61 %. Le produit des opérations en devises a également diminué en 2010, traduisant la baisse des volumes, due à la diminution des envois de fonds.

La mise en œuvre de Bâle II se poursuit, en donnant la priorité au Pilier II, relatif à la supervision. Pour le Pilier I, l'approche standard a été introduite en 2007 et les autorités comptent évoluer vers l'approche avancée, à partir de 2011. Le ratio minimum d'adéquation des fonds propres des banques a été relevé fin 2008, de 8 % à 10 % des actifs pondérés du risque. La Banque centrale a l'intention de relever ce ratio à 12 % pour certaines institutions bancaires, selon leur profil de risque, en tenant compte du contexte économique général. Elle a également renforcé les tests de résistance et l'analyse du risque prudentiel, conformément aux orientations réglementaires internationales.

INDICATEURS ECONOMIQUES %	2008	2009	2010	Proj. 2011	Proj. 2012
Taux de croissance en %					
PIB réel	5,6	5,0	3,7	4,2	4,9
Consommation privée réelle	9,4	8,0	2,6	3,5	3,9
Investissement intérieur brut réel	11,7	4,6	4,7	4,8	5,0
Volume des exportations	-1,1	-9,3	6,4	7,1	7,3
Volume des importations	10,9	-4,4	5,3	5,0	5,4
Ratios rapportés au PIB					
Investissement intérieur brut	36,3	33,6	34,2	34,4	34,4
Solde budgétaire	0,4	-2,7	-4,5	-2,9	-2,4
Dette du gouvernement central	47,3	46,2	47,6	46,8	45,4
Balance des paiements courants	-5,2	-5,8	-5,3	-4,8	-4,1
Investissements directs étrangers	2,3	1,5	2,6	2,7	2,8
Dette extérieure	23,4	24,7	25,7	25,4	24,6

Source : Banque mondiale, gouvernement marocain.

Modèle économique actuel

CDM est le plus petit établissement sur un marché composé de six principales banques marocaines, avec une part d'environ 6 % à fin 2010. Ses activités sont principalement axées sur les prêts aux particuliers et aux grandes entreprises. La Banque dispose d'un réseau de 308 agences au Maroc, de deux agences et d'un bureau de représentation en France, ainsi que de trois bureaux de représentation aux Pays-Bas et en Italie.

Bien qu'à petite échelle, CDM suit un modèle de banque universelle et offre une large gamme de services et de produits bancaires allant des simples opérations de détail à la banque d'investissement et aux transactions sur les marchés financiers. Les activités des filiales portent sur le crédit-bail, les marchés financiers et l'assurance. Celles-ci restent très faibles par rapport aux actifs de la Banque.

La Banque compte poursuivre le développement des services et des infrastructures sur ses trois grands pôles, à savoir les particuliers, les PME et les grandes entreprises.

Principales stratégies économiques

Bien qu'également orienté vers le marché de détail, CDM se différencie de ses concurrents en étant davantage centré sur le middle market, dont le secteur des PME. Il met l'accent, dans ce domaine, sur les exportateurs. Les opérations de détail, qui enregistrent de bonnes performances, comprennent essentiellement les crédits à la consommation et les prêts immobiliers. Sur ce segment, la croissance des activités de la Banque bénéficie de l'élargissement du réseau d'agences (30 ouvertures en 2010). Le troisième segment est représenté par le secteur des grandes entreprises, sur lequel la Banque bénéficie des activités de soutien du Crédit Agricole S.A. Un soutien important est également apporté, pour la banque de détail, par le Crédit Agricole S.A.

PRINCIPAUX ASPECTS FINANCIERS

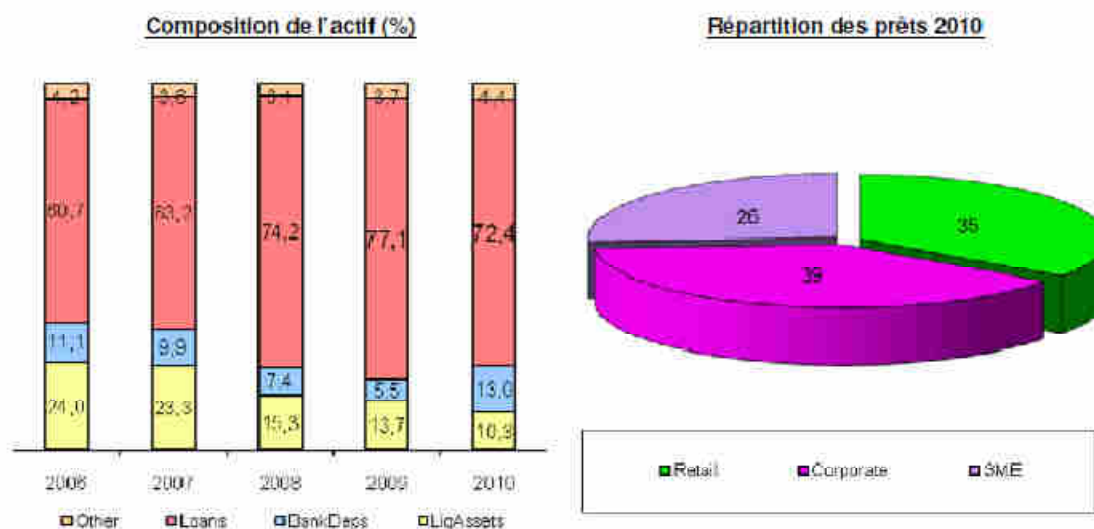
Les comptes de l'exercice 2010 ont été contrôlés par Ernst & Young et Fidaroc Grant Thornton, expert comptable, tous deux établis à Casablanca. Ils sont présentés selon les normes locales et ont été certifiés sans réserve.

Par rapport à ses pairs, CDM a des ratios d'efficacité plus faibles. Toutefois, le contrôle des coûts est raisonnable ; les charges d'exploitation sont en légère hausse (4,6 % en 2010) et représentent 2,35 % de l'actif total moyen. CDM affiche des charges d'exploitation raisonnablement bien gérées par rapport à l'actif moyen et au résultat brut. Cependant, par rapport à ses pairs, sa base de coûts est relativement élevée. Son efficacité s'est légèrement améliorée sur les dernières années, malgré l'élargissement du réseau d'agences de la Banque. Les charges d'exploitation ont baissé à 2,35 % de l'actif total moyen, à la fin 2010. Le ratio charges d'exploitation / résultat brut demeure stable, à 52 %. A ce niveau, il reste certainement des possibilités d'amélioration de l'efficacité, mais essentiellement par une augmentation du produit.

Légère augmentation du résultat d'exploitation en 2010... La hausse modérée du résultat brut a permis une augmentation du résultat d'exploitation de 5 % en 2010, à 932 millions MAD (113 millions USD).

...mais hausse significative des dotations aux provisions, entraînant une baisse du résultat net. La dotation aux provisions pour créances douteuses de CDM a bondi de 68 %, s'établissant à 395 millions MAD en 2010, en raison de la hausse des prêts en défaut (voir plus bas). La dotation aux provisions brute a été de 447 millions MAD. Les autres provisions et reprises pour risques et charges se sont établies à 52 millions MAD. La dotation aux provisions nette a représenté une part élevée du résultat d'exploitation (42 %). En conséquence, le résultat net a baissé de 12 %, à 361 millions MAD (44 millions USD).

BILAN



Autres : Prêts, Dépôts bancaires, Actifs liquides
 Particuliers, Grandes entreprises, PME

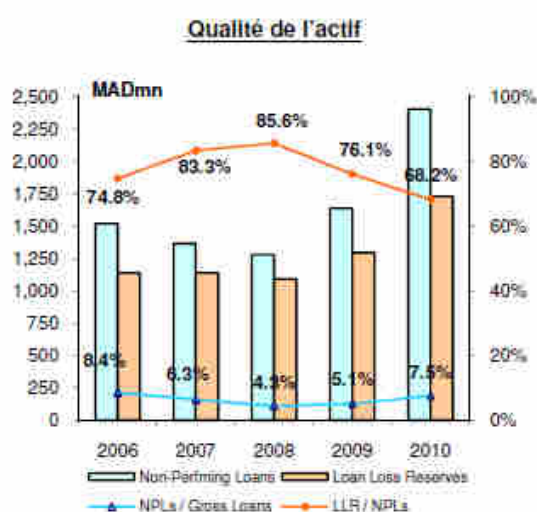
Ralentissement de la croissance du bilan en 2010, en raison d'un ralentissement de la production des prêts par la Banque, reflétant une approche plus prudente, au vu de la forte augmentation des prêts en défaut. Le Maroc enregistre une croissance économique solide depuis quelques années, qui s'est poursuivie en 2010, mais à un rythme plus modéré. Celle-ci a entraîné une hausse de la demande de prêts. Associé à une pénétration croissante du secteur bancaire dans l'économie, ce phénomène a permis au ratio prêts / actif d'augmenter pour toutes les banques et de passer de moins de 60 % en 2006 à 77 % à la fin 2009 pour CDM. Cependant, compte tenu de l'augmentation des prêts en défaut de CDM et, en conséquence, de l'adoption d'une approche plus prudente, les octrois de crédit ont été restreints en 2010.

Les prêts et avances de CDM ont représenté 72 % du total de l'actif à la fin 2010, contre 77 % à la fin 2009. Les prêts ont baissé de 0,4 % en 2010, à 32 099 millions MAD (3 896 millions USD). D'un point de vue sectoriel, les prêts aux particuliers et à la consommation ont poursuivi leur croissance. En revanche, les prêts aux grandes entreprises, le secteur où la Banque a connu la plus forte augmentation des prêts en défaut, se sont contractés. CDM était par le passé essentiellement centré sur les prêts aux PME et aux grandes entreprises, mais est actuellement orienté de plus en plus vers le secteur de détail, comme d'autres banques au Maroc. La part des prêts aux grandes entreprises a baissé, représentant 39 % du total des prêts à la fin 2010, contre 35 % pour les prêts aux particuliers et 26 % pour les prêts aux PME.

Le total des actifs liquides (actifs liquides plus dépôts auprès des banques), soit 23 % du total de l'actif, est considéré comme adéquat. Les exigences de réserve au Maroc sont de 12 % du total des dépôts de la clientèle et ont été largement satisfaites par la Banque à la fin 2010.

Les titres négociables ne représentent que 1,7 % du total de l'actif, soit 738 millions MAD (90 millions USD). Ils comprennent les actions cotées marocaines.

La qualité des actifs de crédit s'est significativement dégradée en 2010, en raison de la hausse importante des prêts en défaut. Ces derniers ont augmenté de 47 % (contre 28 % en 2009), à 2 405 millions MAD (292 millions USD). L'augmentation du taux de défaillance témoigne d'une certaine pression, notamment sur le portefeuille des prêts aux grandes entreprises. En outre, l'économie marocaine a montré des signes de faiblesse, en raison de la crise financière mondiale. Même si elle n'a pas été directement impactée, elle a connu quelques tensions, notamment sur le segment des fabricants et des exportateurs, car des marchés clés, comme l'U.E., ont été touchés. Le portefeuille de prêts de CDM a subi le même phénomène concernant son exposition aux secteurs du textile et de l'automobile.



Prêts en défaut
 Réserves pour pertes sur prêts
 Prêts en défaut / Prêts bruts
 Réserves pour pertes sur prêts / Prêts en défaut

La part des prêts en défaut sur le total des créances brutes à la fin 2010 s'est élevée à 7,49 %, contre 5,07 % à la fin 2009. Selon les réglementations de la banque centrale, les prêts sont classés parmi les prêts en défaut, lorsque le retard de paiement dépasse 90 jours. La variation la plus importante dans les prêts classés en 2010 a été observée dans la catégorie « Pertes ».

La légère amélioration des fonds propres sur les dernières années est essentiellement liée à l'émission d'une dette subordonnée en fonds propres complémentaires Tier 2, de 1 milliard MAD, échéance 10 ans, taux fixe 4,98 %, à la fin 2008. Le capital versé à la fin 2010 a été augmenté de 4 % (nos écarts ne comprennent pas le dividende à distribuer sur le résultat 2010), par l'émission d'un petit nombre d'actions gratuites. Les fonds propres ont augmenté de 9 %, grâce au résultat net de 2010.

La croissance des fonds propres de base a été lente, puisque le capital versé n'a pas augmenté significativement depuis de nombreuses années. Le taux de génération de fonds propres est faible, en raison de la distribution de dividendes élevés aux actionnaires.

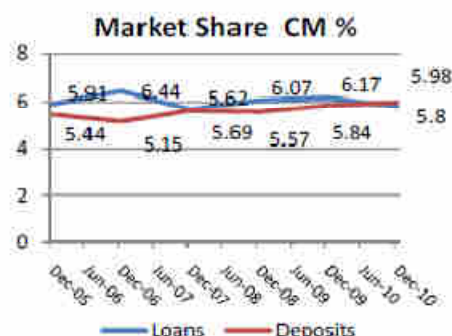
CDM augmente régulièrement ses fonds propres durs Tier 1 par la distribution de dividendes en actions. Il émet aussi régulièrement de la dette subordonnée en fonds propres complémentaires Tier 2, dans les limites exigées par la croissance de son portefeuille de prêts : la dernière émission, de 500 millions MAD, a eu lieu en mars 2011 et a été sursouscrite.

Malgré le programme actuel d'extension du réseau d'agences, les immobilisations ne comprennent que 1,9 % du total de l'actif. Les participations dans les sociétés liées représentent 0,5 %. Les deux chiffres sont faibles et, par conséquent, n'influent pas significativement sur le capital disponible.

CDM a une position de liquidité saine, grâce à sa large base de financement en dépôts nationaux et à un stock d'actifs liquides raisonnable. Le secteur bancaire marocain dans son ensemble affiche une liquidité adéquate. Il n'a pas été impacté par la crise financière mondiale sur le plan du financement, car ce dernier est presque entièrement assuré par les dépôts de la clientèle nationale. La position de liquidité et de financement de CDM est considérée comme confortable et, à la fin 2010, la position de liquidité de CDM s'est améliorée en raison de la baisse des créances nettes.

Le financement est essentiellement constitué de dépôts de la clientèle. Les dépôts de la clientèle constituent de loin la principale source de financement de CDM. Ils ont augmenté de 7,5 % en 2010, à 39 581 millions MAD (4 803 millions USD). Ils ont ainsi représenté 89 % du total du passif et des capitaux propres. Le financement est essentiellement dominé par le marché de détail et n'est pas soumis aux variations du marché de gros. Toutefois, CDM tirerait profit d'un financement de gros à plus long terme, notamment si le profil de maturité du portefeuille de prêt s'allonge.

En pourcentage, l'augmentation la plus élevée dans les dépôts sur l'exercice écoulé a porté sur les dépôts à terme. Les dépôts à vue, qui sont sans coût ou d'un très faible coût, ont été légèrement inférieurs à la moitié du total des dépôts et ont enregistré une hausse d'environ 6 % sur chacun des deux derniers exercices. La croissance a été difficile en raison de la compétitivité du marché et de la baisse des envois de fonds.



Part de marché CDM %

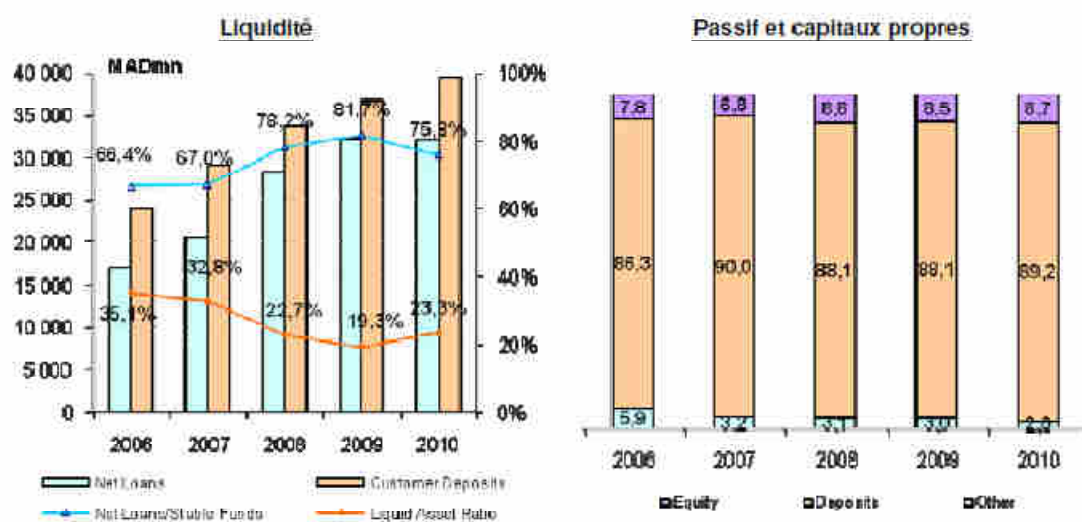
Déc. 05
 Juin 06
 Déc. 06
 Juin 07
 Déc. 07
 Juin 08
 Déc. 08
 Juin 09
 Déc. 09
 Juin 10
 Déc. 10
 Prêts Dépôts

Les ratios de liquidité basés sur les prêts se sont améliorés en 2010, en raison de la hausse des dépôts et de la baisse des prêts. Les créances nettes ont diminué à 81 % des dépôts de la clientèle et à 76 % des fonds stables et sont donc saines. Le ratio des actifs liquides s'est également amélioré, à 23 %, en raison de la hausse des placements bancaires. La croissance des dépôts de la clientèle, d'environ 2 milliards MAD, a porté sur les placements bancaires. Les biens de la Banque en actifs liquides, dont les bons du Trésor, la trésorerie et les placements de la banque centrale, ainsi que les placements bancaires, offrent à CDM un bon stock d'actifs liquides facilement disponibles. La Banque fait également une utilisation faible (et réduite) du financement interbancaire.

La Banque dispose de facilités de financement de soutien du Crédit Agricole, si nécessaire. Cependant, celles-ci n'ont pas été utilisées, car elles ne se sont pas avérées nécessaires.

La banque centrale marocaine exige aux banques de maintenir un ratio de liquidité minimum de 100 % à tout moment. Cette réglementation impose que les actifs liquides à court terme soient supérieurs aux passifs à un mois. Le ratio de CDM à la fin 2010 est de 116 %, soit nettement supérieur au minimum requis.

En raison de la nature à court terme du profil des dépôts de la clientèle, CDM présente une asymétrie négative d'échéances à court terme. Cependant, pour les échéances n'excédant pas trois mois, celle-ci a représenté moins de 15 % du total de l'actif.



Créances nettes Dépôts clientèle
 Créances nettes/fonds stables Ratio actifs liquides
 Capitaux propres Dépôts Autres

PERSPECTIVES

CDM doit aborder la question de l'augmentation rapide des prêts en défaut enregistrée sur les deux derniers exercices, notamment la hausse en 2010. L'action de la direction a porté sur la limitation de la croissance des prêts et, plus précisément, sur la réduction de son exposition au secteur des grandes entreprises et le renforcement du système de gestion des risques. La hausse des prêts en défaut a entraîné une forte augmentation de la dotation aux provisions qui, à son tour, a impacté sur les rendements de la Banque. Cette dernière pourrait rester sous pression, en raison de la nécessité de se centrer sur la qualité des actifs et notamment de limiter l'expansion du crédit.

La position de la Banque est soutenue par son actionnaire majoritaire, Crédit Agricole, qui apporte un soutien significatif en termes de direction et de systèmes. La position de liquidité et de financement de la Banque est considérée comme satisfaisante. Le financement de la Banque est presque entièrement assuré par les dépôts de clientèle de détail nationale.

L'économie marocaine a connu une légère décélération sur l'exercice écoulé et le taux de croissance attendu pour 2011 est inférieur à celui projeté de 4,2 %, en raison de l'impact négatif de l'affaiblissement des marchés à l'exportation, notamment vers la zone euro. Ce phénomène pourrait aussi conduire au ralentissement de la croissance des actifs.

MOODY'S
SERVICE INVESTISSEURS
Opinion : Crédit du Maroc
Global Credit Research - 30 juin 2010
Casablanca, Maroc
Notation

Catégorie	Notation Moody's
Perspective	Stable
Dépôts bancaires – devises	Ba2/NP
Dépôts bancaires – dirhams	Baa2/P-2
Notation intrinsèque (solidité financière de la banque)	D

Contacts

Analystes	Téléphone
Anouar Hassoune/Paris	33.1.53.30.10.20
Mardig Haladjian/Limassol	357.25.586.586
Nicolas Charnay/Dubaï	

Indicateurs principaux
Crédit du Maroc

	[1]2009	2008	2007	2006	2005	Moyenne
Actif total (US\$ millions)	5206,79	4750,62	4216,93	3269,83	2569,37	[2]14,88
Capital total (US\$ millions)	440,10	417,17	286,69	254,70	220,80	[2]15,21
Rendement sur actif moyen	1,02	1,02	0,90	1,16	1,71	1,16
Capacité à dégager des bénéf. récurrents [3]	2,22	2,23	2,21	2,41	2,44	2,30
Marge d'intérêt nette	3,96	4,17	4,38	4,68	5,08	4,46
Coefficient d'exploitation (%) [4]	52,13	53,17	55,02	53,87	54,98	53,83
Prêts douteux en % du total des prêts	4,56	4,08	6,37	8,45	12,47	7,19
Fonds propres en % de l'actif total	6,04	6,13	6,80	7,79	8,59	7,07

[1] Au 31 décembre. [2] Taux de croissance annuelle composé. [3] Revenu avant provisions en % de l'actif moyen. [4] charges non financières en % des revenus d'exploitation.

Opinion

RESUME DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

Moody's attribue une notation intrinsèque D au Crédit du Maroc (« CdM »), qui se traduit par une évaluation du risque de base (BCA) de Ba2. Cette notation reflète la performance financière satisfaisante de la banque et sa longue implantation au Maroc, bien que son « enseigne » (« franchise ») marocaine soit moins importante que celle des principales banques de la place. Cette notation reflète aussi la plus grande transparence de l'actionnariat de la banque, la meilleure visibilité de sa stratégie, et le renforcement des indicateurs de qualité de ses actifs. Nous notons que la qualité des actifs s'est nettement améliorée ces dernières années grâce à des mesures correctrices, au dynamisme économique du Royaume et au renforcement des critères de prêt. Néanmoins, la qualité du portefeuille de crédits du CdM reste sensible à l'environnement volatil du Maroc et reflète cet environnement. L'intensification des pressions concurrentielles et la diversification limitée des opérations de la banque pèsent sur sa notation.

La notation Baa2 du CdM pour les dépôts à long terme en monnaie locale est fondée sur l'évaluation par Moody's de la forte probabilité d'un soutien de la société-mère Crédit Agricole S A (« CASA »; actionnaire majoritaire de la banque) et de la forte probabilité d'un soutien systémique de l'Etat en cas de besoin, étant donné le solide historique de soutien apporté par les autorités locales aux banques marocaines si nécessaire. En conséquence, la notation du CdM concernant les dépôts est relevée de trois crans et passe de Ba2 BCA à Baa2.

Facteurs de notation

- Une enseigne établie de longue date au Maroc
- La présence d'actionnaires étrangers au capital de la banque, qui permet des transferts de savoir-faire et procure à la banque des compétences commerciales et des synergies positives.
- L'accès aux capitaux des actionnaires principaux en cas de nécessité
- La sous-pénétration du système bancaire marocain constitue une opportunité de croissance
- L'actionnariat majoritaire de CASA soutient les notes de dépôts de la banque
- La concentration importante des emprunteurs, qui pèse sur le profil de risque de la banque mais qui devrait s'atténuer progressivement à moyen terme
- La concurrence croissante des grandes banques locales et étrangères résolues à accroître leurs parts de marché
- Une diversification des activités encore limitée en dehors des pures activités de prêts, facteur commun à toutes les autres banques marocaines

Perspective

L'ensemble des notations du CdM ont une perspective stable.

Ce qui pourrait faire changer la notation – en hausse

Un relèvement de la notation intrinsèque de solidité financière BFSR pourrait être dû à : (i) la preuve que les améliorations de la qualité des actifs de la banque ces dernières années sont durables et donc, confirmées pour l'avenir, (ii) une nette baisse de la concentration des principaux emprunteurs, (iii) le développement de la clientèle des entreprises locales.

Le plafond de dépôts en devises Ba2 imposé par le Maroc limite la note du CdM pour les dépôts en devises. Cette note serait donc relevée parallèlement à tout relèvement du plafond des dépôts en devises au Maroc jusqu'au niveau de la note de dépôts en dirhams de la banque.

Ce qui pourrait faire changer la notation – en baisse

La notation BFSR de la banque pourrait être abaissée en cas de : (i) retournement de la tendance à l'amélioration de la qualité des actifs (au moment particulièrement où de nouveaux encours de prêts qui n'ont pas terminé un cycle économique complet commencent à arriver à échéance); (ii) non maintien des capitaux propres à des niveaux conformes à la progression du bilan et à la nature des risques assumés, en tenant compte des problèmes afférents à un environnement qui reste volatil; (iii) et de pression persistante sur les performances due à l'intensification de la concurrence ou à une conjoncture économique moins favorable. Des hypothèses de

moindre soutien et/ou un abaissement de la notation des soutiens - CASA et Maroc – pourraient entraîner une révision à la baisse de la note de dépôts en dirhams auprès du CdM, mais ces scénarii sont considérés comme peu probables dans un avenir prévisible. Le plafond des dépôts en devises à la banque pourrait être abaissé en cas de révision à la baisse du plafond de dépôts en devises institué par le Maroc (cette baisse est considérée ici aussi comme peu probable pour le moment).

Evolution récente

Fin 2008, Attijariwafa bank (AWB) a racheté le réseau de banques de détail de CASA en Afrique. Le montant de l'opération s'élève à MAD 2,8 milliards, financés par la vente par AWB à Crédit Agricole SA du restant de sa participation de 24 % dans CdM pour MAD 1,6 milliard, et la cession d'une participation de 15 % dans sa filiale de crédit à la consommation Wafasalaf pour MAD 0,8 milliard. CASA détient désormais 77 % des capitaux propres de CdM et 49 % des parts sociales de Wafasalaf. Les MAD 0,4 milliard restants ont été financés sur les propres fonds d'AWB. Cette opération contribue à repositionner plus clairement en termes stratégiques AWB et le Crédit Agricole au Maroc et en Afrique de l'ouest francophone. Avant l'opération, CASA détenait 52,6 % des capitaux propres de CdM. Le groupe français peut ainsi déployer son ambitieuse stratégie au Maroc de manière plus autonome que par le passé. La banque CdM, quant à elle, devient la filiale phare de CASA en Afrique francophone. Le système bancaire marocain n'a jusqu'ici été que très peu affecté par la crise mondiale. En effet, les banques marocaines ne sont pas présentes dans les produits structurés sophistiqués et elles dépendent peu des marchés financiers internationaux pour la recherche de fonds. Toutefois, la qualité de leurs actifs et le niveau général de capitalisation pourraient subir des pressions suite au ralentissement probable de la croissance économique attendue en 2010 et de la croissance rapide des prêts enregistrée ces dernières années.

CONSIDERATIONS DETAILLEES DE NOTATION

Les notations actuellement attribuées à CdM sont dues aux considérations détaillées suivantes :

Notation de la solidité financière de la banque

La notation BFSR D du CdM s'explique par la performance financière satisfaisante de la banque et son enseigne établie de longue date au Maroc, bien que ne figurant pas parmi les plus grandes. La notation reflète aussi la structure plus transparente de son actionnariat, la meilleure visibilité de sa stratégie, et le renforcement des indicateurs de qualité de ses actifs qui restent toutefois sensibles à la conjoncture économique actuellement volatile du Maroc. Par contre, l'intensification des pressions concurrentielles et la diversification géographique limitée des activités de la banque pèsent sur sa notation.

La notation BFSR attribuée est conforme au niveau D de la solidité financière de la banque évaluée par Moody's. Dans le cadre du recalibrage de la notation des banques marocaines et conformément à la méthode décrite dans le Commentaire spécial « Calibrage de la notation des banques dans le contexte de la crise financière mondiale » publié en février 2009, Moody's a également procédé à une nouvelle évaluation des BFSR attribués. Cet exercice impliquait que l'on soumette les ratios de fonds propres des banques à un scénario de base attendu et à un scénario pire qu'attendu (dans des conditions extrêmes) de dégradation de la qualité des actifs. Il en est résulté un abaissement d'un cran de la notation BFSR du Crédit du Maroc, à D.

Facteurs qualitatifs (70 %)

Facteur 1: valeur de l'enseigne

Tendance : amélioration

CdM est la cinquième banque privée du Maroc, et la sixième du pays toutes banques confondues. CdM possède environ 6 % du total des actifs dans un système bancaire concentré. La banque bénéficie d'une enseigne établie de longue date (elle a été fondée dans les années 1920) sur son marché intérieur, notamment en banque de financement des entreprises et en banque de clientèle des particuliers.

Le plan stratégique de la banque jusqu'en 2010 a pour ambition d'accroître les parts de marché. Les crédits hypothécaires devraient rester un secteur de croissance et la banque ne négligera pas son activité de banque pour la clientèle des particuliers, mais on s'attend à ce que l'activité de financement des entreprises soit le principal moteur de la croissance de la banque. Il est peu probable que CdM atténue les faiblesses résultant de la forte concentration qui résulte du nombre limité d'emprunteurs, mais la banque améliore ses méthodes de sélection grâce au savoir-faire de sa banque-mère et en visant des segments de marché précis.

CdM, avec une part de marché de près de 7,75 % en crédits aux particuliers et de 6 % en crédits aux entreprises, s'est fait une place en tant que concurrent dynamique d'autres banques plus grandes et plus établies. Toutefois, CdM, en tant que membre d'un grand groupe international, ne cherchera probablement pas à étendre significativement ses activités hors de son marché intérieur, ce qui limite ses possibilités d'améliorer sa position par une diversification géographique. La banque doit toutefois bénéficier du partage de la clientèle avec sa banque-mère car le réseau du Crédit Agricole peut être utilisé pour attirer la communauté des Marocains expatriés. Du point de vue opérationnel, le groupe français met aussi à disposition son savoir-faire spécialisé dans des activités comme la banque d'investissement, le crédit à la consommation et des produits de trésorerie plus sophistiqués, ce qui représente un net avantage pour CdM sur les banques marocaines concurrentes disposant d'un accès limité aux compétences étrangères.

Le niveau de notation de la banque pour la valeur d'enseigne est D.

Facteur 2 : positionnement par rapport au risque

Tendance : amélioration

Le positionnement de CdM par rapport au risque, et la banque a cela en commun avec d'autres banques marocaines, est limité par une transparence financière tout juste suffisante (mais qui s'améliore suite à l'adoption des normes IFRS), par la concentration relativement importante des emprunteurs et par l'élaboration toujours en cours des cadres de gestion du risque. La gestion du risque par CdM bénéficie du transfert de savoir-faire de la banque-mère, mais notre évaluation de la gestion du risque est néanmoins affectée par l'existence d'une grande concentration de risques par emprunteur, secteur, localisation et activité. De plus, les prêts douteux qui figurent au bilan restent relativement importants rapportés aux normes internationales. Cela dit, nous notons que la banque a accru ses efforts de restructuration de son portefeuille de prêts depuis 2006. Néanmoins, et le CdM a ceci en commun avec d'autres banques du système, le risque de crédit est la source la plus importante de risque pour la banque. Outre les efforts concertés de la banque pour nettoyer son portefeuille, les ratios de qualité des actifs de CdM se sont aussi améliorés grâce à l'accélération de la croissance du crédit au cours des récentes années, au dynamisme économique du pays et à un resserrement des critères d'octroi des crédits. Cette augmentation du crédit entraîne toutefois une hausse des risques qui est partiellement occultée par la croissance économique actuelle du Maroc.

Le niveau des informations financières publiées s'est nettement amélioré ces dernières années, notamment avec l'adoption des normes IFRS et la publication de résultats consolidés exhaustifs. Nous notons toutefois que des améliorations sont encore possibles, plus précisément pour la publication de davantage d'informations sur le risque de concentration, la gestion du capital, les tests en conditions extrêmes et autres rubriques que l'on trouve dans les rapports annuels des banques internationales.

Le score de D représente l'opinion de Moody's sur le positionnement de la banque par rapport au risque.

Facteur 3 : environnement réglementaire

Pour de plus amples commentaires sur l'environnement réglementaire, on se référera au dernier numéro des Perspectives du système bancaire publié Moody's (Banking System Outlook) concernant le Maroc.

Facteur 4 : environnement opérationnel

Tendance : neutre

Ce facteur est commun à toutes les banques au Maroc. Le sous-facteur de la stabilité économique rend compte de la volatilité économique du pays sur la base de la variation-type de la croissance du PIB marocain sur les 20 dernières années. L'indice d'intégrité et de corruption est fondé sur des données de la Banque mondiale qui classe environ 200 pays du monde entier. Le sous-facteur du système juridique est tiré de l'évaluation par Moody's du processus d'application des décisions de justice au Maroc.

Moody's attribue un score D à l'environnement opérationnel global.

Facteurs quantitatifs (30 %)

Facteur 5 : rentabilité

Tendance : neutre

En fin d'exercice 2009, le résultat net a enregistré une forte croissance de 13,26 %, à MAD 409 millions. Cela s'explique en grande partie par une augmentation de l'effet de levier des crédits, la croissance des crédits à la marge remplaçant progressivement des catégories d'actifs à rendement moins élevés, mais plus liquides. Le CdM a désormais une préférence plus visible pour l'octroi de crédits par opposition aux liquidités. La banque semble prête à gagner des parts de marché dans ses activités de crédit. En effet, son profil en hausse en tant que banque pour la clientèle des particuliers porte ses fruits, et le niveau des défauts reste modeste, ce qui a pour conséquence de ne pas trop peser sur la hauteur des provisions. Les charges d'exploitation sont maîtrisées après plusieurs années d'investissements coûteux dans les succursales, les systèmes et les ressources humaines. Les revenus des activités hors intermédiation (honoraires et commissions) ont continué d'augmenter mais à un rythme moins élevé, ce qui montre que ces revenus sont pour une part importants récurrents et durables à long terme.

Les ratios de rentabilité retraités (en moyenne sur trois ans) donnent un score de C+ pour la rentabilité.

Facteur 6 : Liquidité

Tendance : baisse

La liquidité du CdM n'a pas cessé de se resserrer au cours des cinq dernières années : les encours de prêts nets ont augmenté plus rapidement que l'actif total sur cette période. Le ratio liquidités/actif total était de 19,3 % en décembre 2009, soit un niveau acceptable. Et au même moment, la vive croissance du portefeuille de prêts du CdM a fait monter le ratio encours de prêts/dépôts à 102 % (ce ratio ne tient pas compte du certificat de dépôt de MAD 6,1 milliards que la banque considère comme une source stable de financement). Parallèlement, la solidité de l'enseigne du CdM, bien que cette enseigne soit nettement moins importante que celle des trois grandes banques marocaines qui dominent le marché, lui assure toujours l'accès à des fonds bon marché, comme en témoignent ses marges d'intérêt nettes élevées.

La non-concordance des échéances contractuelles s'est réduite : les durées des facilités de crédit se rallongent nettement en raison de l'augmentation concomitante des prêts aux particuliers et de l'appétit des entreprises pour les financements à long terme dans un environnement de faible niveau du loyer de l'argent. Par ailleurs, la plupart des dépôts dans les banques du pays restent à très court terme. Un déséquilibre a commencé d'apparaître entre les ressources et les emplois de la banque. Les actifs liquides devraient heureusement suffire pour que la banque respecte ses engagements même si, le marché obligataire marocain ne s'étant pas beaucoup développé ces dernières années dans un contexte d'émissions très peu nombreuses par le secteur privé et de rareté des titres de la dette publique marocaine, les banques marocaines ont des difficultés à optimiser l'allocation des actifs entre les liquidités au bilan et les catégories de crédits.

Nous notons également que la banque centrale (Bank Al-Maghrib, « BAM ») exige des banques marocaines qu'elles maintiennent leur ratio actifs liquides/engagements à court terme au-dessus de 100 %. Dans son estimation des engagements à court terme, la BAM admet une certaine stabilité des dépôts. Plus précisément, la banque centrale prescrit les pourcentages des différents types de dépôts que les banques doivent considérer comme étant à court terme (au dénominateur du ratio de liquidité). De ce point de vue, le ratio réglementaire de liquidité du CdM a toujours été supérieur aux 100 % édictés par la réglementation de la BAM.

Le score du CdM pour la liquidité est de C+.

Facteur 7: Ratio de fonds propres

Tendance : neutre

Le CdM est suffisamment capitalisé et cette capitalisation est comparable à celle des autres banques marocaines. Toutefois, comparés aux banques dans le monde présentes sur des marchés en développement parfois moins difficiles, les ratios de fonds propres des banques marocaines semblent moins favorables qu'il n'y paraît à première vue. En termes de souplesse financière, le CdM semble bien positionné. En effet, non seulement les actionnaires de la banque sont prêts à apporter des capitaux pour soutenir les projets d'expansion du CdM ou pour lui venir en aide si nécessaire, mais l'émission prévue de titres de la dette subordonnée devrait atténuer la pression montante sur les fonds propres réglementaires. Le ratio de fonds propres du CdM version Bâle II était de 11,05 % en 2009, soit un niveau suffisant et tout à fait conforme au ratio minimum de 10 % édicté par la banque centrale. Nous notons que le ratio Tier I du CdM en moyenne sur trois ans qui est de 6 % - ce ratio est utilisé par Moody's pour déterminer le score du CdM en matière de suffisance de fonds propres, a été calculé sur la base d'actifs pondérés ajustés du risque de 100 % pour les titres de la dette publique marocaine. Ce mode de calcul est aussi appliqué à toutes les autres banques notées au Maroc. Le score Moody's concernant la solidité financière de la banque est C en termes de suffisance des fonds propres du CdM.

Facteur 8 : Efficience

Tendance : neutre

Les indicateurs d'efficience du CdM demeurent relativement bons comparativement à ceux des autres banques du pays. Les charges non financières représentaient 2,42 % de l'actif moyen en 2009 (2,53 % en 2008), ce qui montre que la banque réalise des économies d'échelle, la croissance du bilan ayant été plus rapide que la croissance des charges pendant plus de six exercices consécutifs. C'est principalement le résultat des efforts passés d'expansion du réseau de succursales qui commencent à porter leurs fruits sous forme d'une accélération des volumes, particulièrement dans le segment de la clientèle des particuliers. Dans le même temps, le coefficient d'exploitation du CdM, conforme aux normes en décembre 2009, était à cette date de 52 %, en baisse par rapport aux 53 % de l'exercice précédent (chiffres non consolidés). Le CdM obtient un score de B pour l'efficience.

Facteur 9 : Qualité des actifs

Tendance : neutre

Les indicateurs de qualité des actifs se sont nettement améliorés sur les cinq dernières années (revenant d'un plus haut niveau de 12 % en 2005 à 4 % en 2008), sous l'effet de la croissance du portefeuille de prêts, d'actions correctrices, d'une meilleure maîtrise des risques et de perspectives économiques favorables pour les sociétés comme pour les ménages marocains. Néanmoins, le ratio des prêts non performants a augmenté à 4,56 % en 2009 (4 % en 2008) tandis que les prêts non performants en valeur absolue progressaient de 27 % pour atteindre MAD 1,5 milliard suite à la conjoncture économique moins favorable au Maroc pendant cette période (en conséquence de la tourmente économique mondiale et de ses effets sur certains secteurs de l'économie) et de ce qui peut constituer le début d'un nouveau cycle pour les prêts bancaires (faisant suite à la croissance rapide du crédit constatée sur les cinq dernières années). Cela pourrait néanmoins s'accélérer si certains secteurs de l'économie marocaine demeuraient atones pendant une période plus longue que prévu. A l'avenir, la principale menace à la qualité des actifs reste la performance de l'économie marocaine dans son ensemble : cette économie est sujette à des cycles amples et elle dépend d'un nombre limité de secteurs clés, de la confiance des investisseurs étrangers et des effets indirects de la performance du secteur agricole. Parallèlement, nous demeurons réservés quant à la qualité des informations financières sur la clientèle au Maroc, et la croissance des crédits aux particuliers, plus spécifiquement, doit être examinée dans le contexte d'un portefeuille de prêts hors effets cycliques.

Le score de la banque pour la qualité des actifs est D.

Note de dépôts en dirhams (analyse de défaut conjoint)

Moody's a attribué au CdM une note de Baa2 pour les dépôts en dirhams. Cette note s'appuie sur le Ba2 attribué au CdM pour l'évaluation du risque de base BCA, ainsi que sur l'Aa3 du risque de base BCA de la banque-mère CASA, et sur la note de Baa2 attribuée au Maroc en tant que soutien potentiel du CdM. Selon Moody's, il est fortement probable que le CdM bénéficierait d'un soutien de la banque-mère et des autorités marocaines si la banque se trouvait dans une situation très préoccupante. La banque bénéficie donc d'une hausse de trois crans grâce à sa notation du risque de base BCA.

Moody's évalue la probabilité que le CdM obtiendrait le soutien de sa banque-mère comme très forte, étant donné que CASA est actionnaire majoritaire de la banque (77 %), que CASA est impliqué dans la gestion et la reconnaissance de la marque suite à l'adoption par le CdM du logo Crédit Agricole. Moody's évalue aussi le Maroc comme un pays prêt à soutenir les banques étant donné qu'il leur est déjà venu en aide en cas de besoin. Moody's a précédemment fondé son évaluation du soutien systémique, c'est-à-dire la capacité d'un gouvernement/de l'Etat à soutenir les banques du pays, sur un facteur principal : le plafond des dépôts en monnaie locale. Si le fait de baser la probabilité de soutien des banques sur le plafond des dépôts en monnaie locale est justifié dans de nombreux cas - en prenant en compte la fourniture de liquidités à un nombre choisi d'institutions sur une courte période de temps - on surestime peut-être la capacité d'une banque centrale à soutenir les institutions financières en cas de crise bancaire se transformant en crise systémique et prolongée. Cette démarche est décrite dans le Commentaire spécial intitulé « La crise financière rapproche plus étroitement le risque de crédit des banques et les notations des titres de la dette publique dans les pays autres que Aaa », publié en mai 2009. Conformément aux directives de ce Commentaire, Moody's a changé la note du facteur de soutien systémique des banques marocaines et l'a fixé à Baa2 à partir du A3 assigné au plafond des dépôts en dirhams. La nouvelle note Baa2 de soutien systémique pour les banques marocaines se situe deux crans au-dessus du Ba1 qui est la notation des titres de la dette publique marocaine libellés en dirhams.

Note de dépôts en devises

La note Ba2/NP du CdM pour les dépôts en devises est affectée par le plafond des dépôts en devises fixé par les autorités marocaines.

Facteurs de notation

Crédit du Maroc

Facteurs de notation [1]	A	B	C	D	E	Score total	Evolution
Facteurs qualitatifs (70 %)						D	
Facteur: valeur d'enseigne						D	Amélioration
Parts de marché et durabilité			x				
Diversification géographique					x		
Stabilité des bénéfices				x			
Diversification des bénéfices [2]							
Facteur : Positionnement en termes de risques						D	Amélioration
Gouvernance de la banque [2]				x			
-Complexité de l'actionnariat et de l'organisation	--	--	--	--	--		
- Risque principal	--	--	--	--	--		
- Risque d'initié et de partie liée	--	--	--	--	--		
Contrôles et gestion du risque				x			
- Gestion du risque				x			
- Contrôles			x				
Transparence de l'information financière				x			
- Comparabilité globale				x			
- Fréquence et information en temps voulu				x			
- Qualité de l'information financière				x			
Concentration des risques de crédit	--	--	--	--	--		
- Concentration des emprunteurs	--	--	--	--	--		
- Concentration en termes de secteur	--	--	--	--	--		
Gestion des liquidités				x			
Appétit pour les risques de marché			x				
Facteur : Environnement opérationnel						D	Neutre
Stabilité économique			x				
Intégrité et corruption				x			
Système juridique					x		
Facteurs financiers (30 %)						C-	
Facteur : rentabilité						C+	Neutre
Résultat avant. provisions % actif moyen pondéré risques-Bâle I		2,47 %					
Résultat net % act. moy. pond. risq - Bâle I			1,09 %				
Facteur : Liquidité						C+	En baisse

(fonds investis sur le marché – actifs liquides) % actif total	- 11,86 %						
Gestion de la liquidité				x			
Facteur : suffisance des fonds propres						C	Neutre
Ratio Tier 1 (%) - Bâle I				5,97 %			
Fonds propres / - act. moy. pond. risq Bâle I		6,67 %					
Facteur : efficience						B	Neutre
Ratio d'exploitation		53,44 %					
Facteur : qualité des actifs						D	Neutre
Prêts douteux % total des prêts				5,00 %			
Prêts douteux % (fonds propres + réserves pour pertes sur prêts)				42,98 %			
Plus bas score combiné (9 %)						D	
Capacité à surmonter l'insolvabilité économique						Neutre	
Score total						D+	
Notation intrinsèque BFSR solidité financière						D	

[1] – Les tirets indiqués pour un facteur ou sous-facteur donné signifient que le score est fondé sur des informations qui ne sont pas dans le public [2] – Un score vierge pour la diversification des bénéfices ou la gouvernance de la banque signifie que le risque est neutre.